J.A. FAN-L'EXPRESS, NEUCHATEL ★ ★ No 295 (28 pages) UN NUMÉRO 50 c. Jeudi 19 décembre 1974

FAN L'EXPRESS
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL
LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE
PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE
4, RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE (038) 25 65 01

« Géant » de Madonna di Campiglio : belle revanche de l'Italien Gros

(Lire en page 17)

A proximité des citernes d'essence de Vernier

Genève : un attentat à l'explosif contre des transformateurs

La ville privée de 20% de son capital électricité

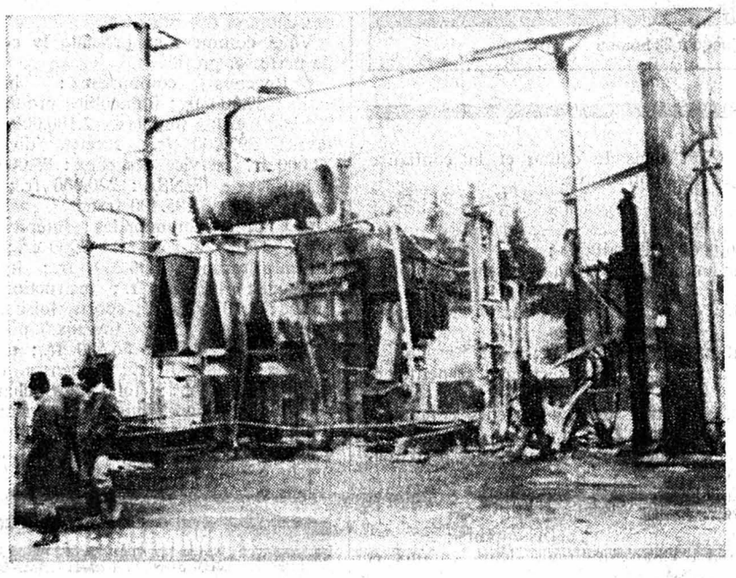

La station après l'attentat. (Téléphoto AP)

De notre correspondant :

Mardi soir, vers 23 heures, toute la rive droite du canton et une partie de la rive gauche s'est trouvée plongée dans une obscurité totale, tandis que retentissaient, à espaces rapprochés deux formidables détonations, qui furent perçues sur tout le territoire cantonal.

En même temps, on apercevait de dix kilomètres à la ronde, d'immenses gerbes de flammes s'élevant dans la région de Vernier. Chacun crut alors — et il y avait de bonnes raisons à cela — que les citernes géantes de cette commune (qui contiennent plusieurs dizaines de millions d'hectolitres d'essence) avaient explosé.

Au poste permanent, on déclencha la grande alarme. Le « plan carbura » prévu pour ce genre de catastrophe, fut instantanément appliqué.

Tout ce que Genève compte de pompiers, professionnels ou auxiliaires, de sauveteurs, de volontaires, etc. fut appelé à la rescousse, de même que les sapeurs spécialisés de l'aéroport de Cointrin. L'enquête devait par la suite permettre de clairement établir qu'il s'agissait d'un attentat.

40 TONNES D'HUILE EN FUSION

En fait, le sinistre était moins grave que prévu, et le plan « carbura » fut abandonné.

On s'était aperçu que ce n'étaient pas les citernes qui flambaient mais deux transformateurs électriques (géants eux aussi puisque pesant 100 tonnes chacun) des services industriels. Ce qui avait permis de tout craindre, c'est que ces transformateurs sont situés à cent mètres à peine des stocks de carburants...

Les pompiers utilisèrent naturellement les grands moyens pour contrôler la situation. Leur tâche fut rendue difficile par le fait que les circuits des stations électriques n'étaient pas coupés, et qu'un courant de 130.000 volts circulait dans les câbles et les fils à haute tension, léchés par les flammes et risquant à tout instant de s'effondrer sur les courageux sauveteurs.

R. T.

(Lire la suite en page 13)

LES IDÉES ET LES FAITS

Le moulin législatif

Une session du Grand conseil chasse l'autre : c'est devenu une formule rituelle. Dans les commencements de la République, il n'y en avait que deux, celle du printemps, consacrée aux comptes et celle d'automne, chargée de l'examen du budget. Dans ce cadre, les députés s'arrangeaient, chapitre par chapitre, pour exprimer leurs doléances et pour faire part de leurs vœux ou propositions. Quant au reste, l'œuvre législative qu'accomplit l'assemblée, elle parvenait à être traitée aussi au cours de ces travaux ou, s'il s'agissait de travaux importants, lors d'une ou deux sessions extraordinaires. Maintenant, bon an mal an, on en compte une bonne dizaine au total.

C'est que le moulin législatif tourne de plus en plus vite, exigeant l'intervention sans cesse accrue de l'Etat, fort coûteuse pour les contribuables. A telle enseigne qu'on se demande si une réforme de l'institution parlementaire ne devient pas indispensable aussi chez nous dans le sens d'un allégement qui permettrait de réaliser de sérieux bénéfices, moins encore par le coût des séances et la limitation du bavardage que par l'arrêt mis aux crédits résultant de cette inflation des lois. Et certes, l'autre jour, nous relevions qu'une législation cantonale est moins onéreuse que la législation fédérale. Encore faut-il que celle-là non plus ne sacrifie pas à l'étatisme.

C'est de l'amoncellement des motions et des postulats auxquels il est de plus en plus donné suite que naît cette inflation en paroles et en argent. Rien que pour la session qui s'est ouverte le 16 décembre, on comptait 9 interpellations et plus de 50 motions s'ajoutant aux points principaux de l'ordre du jour.

C'est la fameuse « queue », qualifiée ainsi en jargon parlementaire ; tous les sujets assurément n'ont pas été traités, cette fois-ci, mais ils le seront un jour, cependant au reste que la « queue » continuera à s'allonger ! A parcourir la liste des objets ainsi soumis à l'attention du Grand conseil, on s'aperçoit qu'il en est d'infiniment mineurs qui pourraient être facilement traités dans le cadre administratif. Mais MM. et Mmes les députés aiment à voir leur nom mentionné par la presse, ne serait-ce qu'en vue de leur réélection. Quitte d'ailleurs à malmener les journaux lorsque ceux-ci expriment une autre opinion que la leur.

Quant aux rapports du Conseil d'Etat, le plus important, qui a fait l'objet d'une vive controverse où se rejoignaient curieusement radicaux, P.P.N. et popistes, d'une part, et libéraux et socialistes, d'autre part, mais qui fut néanmoins accepté, avait trait à un projet de loi instituant une commission consultative pour les questions d'ordre économique. De l'avis général l'Office économique créé en 1943 n'a pas donné toutes les satisfactions souhaitées. Aussi le gouvernement suit-il aujourd'hui les conseils des experts visant à la constitution d'une commission consultative destinée à l'assister dans son effort de rationalisation et de développement économique et dont la tâche serait quadruple : 1. publication d'un annuaire statistique cantonal. 2) information du public sur les événements économiques. 3) organes représentatifs des partenaires sociaux régulièrement convoqués et dotés de moyens pour accomplir leur mission. 4) coordination entre les organes chargés de la politique économique de l'Etat et ceux à qui incombe l'aménagement du territoire.

Comme on le voit, il ne s'agit pas d'une véritable Chambre économique et sociale destinée à doubler le Grand conseil. Du moins, cette commission pourrait-elle délester le parlement d'une partie de ses tâches où déferle trop souvent la démagogie.

René BRAICHET

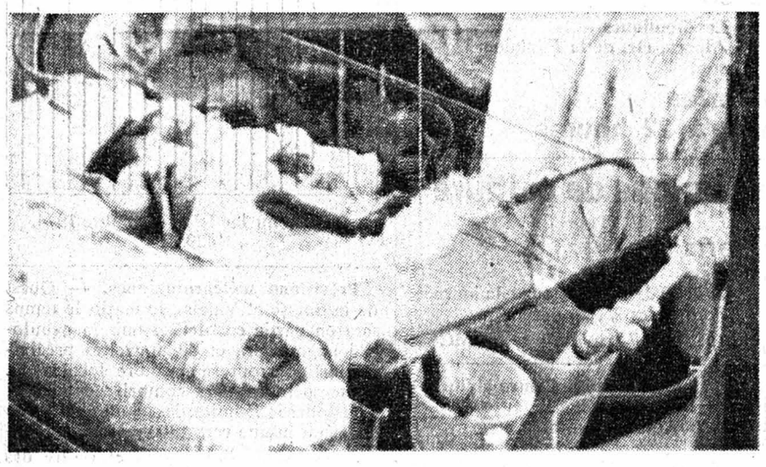

Le dernier des six

Dans ce lit pas comme les autres vit Jolène le dernier des six bébés nés voici 10 jours à l'hôpital de San José en Californie. Mme Charlotte Lange espère (Téléphoto AP)

Plébiscite dans le Jura sud : décisions du Conseil fédéral

Berne (ATS) — Le Conseil fédéral s'est occupé, lors de sa séance d'aujourd'hui, du deuxième plébiscite jurassien du 16 mars 1975.

Le 23 juin 1974, les citoyens des sept districts jurassiens du canton de Berne ont décidé de former un nouveau canton. Dans quatre districts — Courtelary, Laufon, Moutier et La Neuveville — la majorité a toutefois refusé la création d'un nouveau canton.

Selon la constitution du canton de Berne, ces districts sont autorisés à demander un second plébiscite pour rester dans le canton de Berne. Les districts de Courtelary, Moutier et La Neuveville ont demandé ce plébiscite. Le Grand conseil du canton de Berne a fixé la votation au 16 mars 1975.

DES MESURES

A la demande du Conseil-exécutif bernois et en exécution de son mandat d'assurer le déroulement régulier des divers plébiscites dans le Jura, mandat qui lui avait été conféré par l'assemblée fédérale, le Conseil fédéral a décidé de prendre les mesures suivantes, pour le 16 mars 1975 :

1) Le Conseil exécutif devra contrôler et mettre à jour le registre des votants de toutes les communes. Les registres des votants ainsi arrêtés serviront de base pour la remise aux communes, par le Conseil exécutif, des cartes d'électeur. (Lire la suite en page 11).

PAGE 6 :
La crise de 1930
C'est ce soir et demain que la TV romande présentera deux émissions consacrées à la crise économique des années 30. Nous avons rencontré le réalisateur qui explique dans quelles conditions il a créé ces émissions.

PAGE 11 :
Transjurane et avenir
Un éclatement du Jura poserait de gros problèmes dans le domaine routier. « Pro Transjurane » a étudié l'avenir de la Transjurane en fonction de trois principales hypothèses.

PAGE 11 :
Agriculteur tué
Un agriculteur de Sutz, occupé à sortir un char de sa ferme, a été écrasé par ce dernier sous les yeux de sa femme.

CHRONIQUE RÉGIONALE : pages 2, 3, 6, 7 et 11.
INFORMATIONS SUISSES: page 13.
TOUS LES SPORTS : pages 15 et 17.
CARNET DU JOUR - PROGRAMMES RADIO-TV : page 25.
DERNIÈRE HEURE ET BOURSES : page 27.

Berne n'envisage pas de bloquer prix et salaires

De notre correspondant à Berne :

Le Conseil fédéral s'occupe activement des problèmes monétaires, financiers et conjoncturels en cette fin d'année. Des décisions seront peut-être prises encore cette semaine dans le domaine monétaire et financier, mais le silence est bien gardé. Réduits à des hypothèses, les commentateurs de Berne ont été priés de ne pas répandre des nouvelles alarmistes en cette période de pression sur le franc, de tension extrême sur le marché des capitaux, de troubles monétaires internationaux, de difficultés de trésorerie et d'impasse budgétaire.

Mais des bruits courent, en particulier, avec insistance sur un éventuel blocage des prix et des salaires. Une telle mesure qui rentrerait dans le cadre de la politique conjoncturelle anticyclique semble cependant des plus improbables. Les négociations entre partenaires sociaux sur une base volontaire ouvrent encore de larges possibilités d'élaboration de solutions acceptables dans les circonstances présentes.

EXCLU

Des associations comme le Vorort de l'industrie et du commerce estiment d'ailleurs que tout blocage est exclu pour le moment. Le Conseil fédéral n'a nullement du reste envisagé de recourir à une telle mesure et n'a donc pas consulté sur ce point les associations économiques et les autorités politiques cantonales. Mais on pourrait peut-être s'orienter vers des mesures concernant l'alignement des décisions prises en ce qui concerne le crédit.

De toute manière, la base juridique d'un blocage des prix et des salaires n'existe pas. Le recours à la procédure d'urgence exigerait à tout le moins un vote du parlement. Enfin, à moyen terme, le blocage s'avère inutile comme l'ont démontré les expériences faites à l'étranger dans ce domaine.

Les signes de récession, l'inflation, les menaces sur l'emploi, les difficultés d'écoulement de la production amorcent du reste une évolution des esprits vers plus de modération dans les revendications, vers un effort accru de productivité et vers une résistance plus grande des employeurs à charger dangereusement leurs frais alors que la concurrence s'accroît.

J.-P. G.

Rome revendique à propos des ouvriers italiens obligés de quitter la Suisse

De notre correspondant à Rome :

Le ministère des affaires étrangères et le ministère du travail sont en train de mettre au point un « plan d'urgence » en faveur des Italiens qui étaient partis travailler à l'étranger, et qui sont maintenant obligés de rentrer dans leur patrie.

A Rome, on a pris connaissance avec un peu d'inquiétude des licenciements auxquels on a procédé en Suisse et en Allemagne occidentale, et l'on prévoit que la situation à cet égard va s'aggraver en 1975.

Ces derniers jours, la presse de la péninsule consacre de nombreux articles aux Italiens qui, au moment des fêtes de fin d'année, quitteront la Suisse avec un billet simple course dans la poche.

Jacques FERRIER

(Lire la suite en page 13).

LE SAVIEZ-VOUS ?

A Neuchâtel, il existe une boutique qui pratique les mêmes prix que les grands magasins. En effet, les changements rapides de la mode aidant, les grandes surfaces, en ce qui concerne la mode, n'ont pratiquement plus la possibilité d'acheter de grandes quantités. La Boutique Underground a donc décidé, depuis 5 ans déjà, de s'aligner sur leurs prix. Donc à qualité égale, prix égal. Ce que nous pouvons offrir de plus : une bonne sélection d'articles mode sans cesse renouvelée, de la QUALITÉ à un prix modéré et en plus, cette denrée rare : le SOURIRE, que vous nous achetiez quelque chose ou pas ! Venez nous mettre à l'épreuve ce soir jusqu'à 22 heures. Si vous nous rapportez cet article, il vous sera fait 5 fr. de réduction sur n'importe quel article, cette offre reste valable jusqu'à la fin de l'année.

Notre article du moment pour dames : pantalon Trevira, rond, très large, fermeture arrière, 89 fr. du 34 au 44.

Pour messieurs : pantalon Trevira, poches sur les côtés, très bonne qualité, excellente coupe, 89 fr. du 34 au 44.

Et toujours notre sélection exclusive de jeans, pantalons, pulls, chemises etc...

Boutique UNDERGROUND, Moulins 31, Neuchâtel

Communiqué publicitaire

A cause de ...

SAN-JOSÉ (AP). — Une femme de 35 ans, Michelle Ahearn, devenue aveugle après avoir pris une pilule anticonceptionnelle, recevra 1,14 million de dollars de dommages et intérêts de la part de l'« ortho pharmaceutical company », fabricant du médicament.

La pilule avait eu pour effet secondaire la formation de caillots dans les vaisseaux sanguins irrigant les nerfs optiques, qui ont été détruits par manque de sang et d'oxygène. Cette version de la partie civile a été démentie par la société pharmaceutique, mais retenue par le tribunal.

Deux cœurs à 18 degrés

On n'a jamais fini d'apprendre, ni de corriger, de compléter ou de réviser ce que l'on a appris. C'est même vrai pour nos opinions les plus solidement ancrées en nous « les opinions sont comme la chemise, il faut en changer de temps en temps ».

C'est vrai aussi pour la météorologie, la sexualité et la fécondité des humains. Combien de fois ne nous avait-on enseigné naguère que la courbe de natalité remontait en flèche en juillet, août et septembre, dès lors que les précédents mois de novembre, décembre et janvier auraient été particulièrement froids. Cela semblait évident, logique, fatal : quand le thermomètre descend à moins quinze, on se serre plus fort l'un contre l'autre, et le tour est joué.

Or il paraît, selon les études très sérieuses que viennent de terminer de savants bioclimaticiens (le néologisme ne figure pas encore dans le Larousse) allemands, oui, il est probable que les choses ne sont pas si simples en réalité. Ils ont compilé, analysé, examiné et comparé les renseignements recueillis durant des mois par des centaines de stations d'observation météorologiques autour du globe.

Le résultat, contrairement à ce que nous pourrions en attendre, n'est pas une meilleure connaissance du temps qu'il fera demain ou la semaine prochaine. Sur ce terrain, tout de même, un savant sérieux ne s'engage pas à la légère, voyons. Nous continuerons donc de nous mouvoir dans le coton (c'est ainsi que les aviateurs appellent le brouillard), et de laisser sans réponse l'obsédante question de savoir pourquoi il fait si mauvais temps cette année.

Mais la trouvaille, la surprenante, la réjouissante découverte que viennent de faire des bioclimaticiens, la voici : pour les dames et les messieurs, la température idéale pour penser à l'amour (et pour passer aux actes) à l'intérieur comme au grand air et à la belle étoile s'établit à dix-huit degrés centigrades. Ni plus ni moins : dix-huit degrés.

Alors, mesdames et messieurs, ne soyez pas inquiets ou déprimés, si « cela ne va pas » entre vous : baissez donc un peu votre chauffage ! Vous ferez une économie de mazout, de gaz, d'électricité ou de charbon, et du même coup vos deux cœurs se réchaufferont à l'unisson. Quelle aubaine !

R. A.

AVIS TARDIFS

Fr. 3.— par millimètre de hauteur
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Votre boutique
à la Belette
SOUS LES ARCADES
aujourd'hui notre magasin est ouvert de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 22 h.
Faubourg de l'Hôpital 9, Neuchâtel
tél. 25 20 18

AU BORSALINO
ECLUSE 11
2000 NEUCHATEL
SACS - CHAUSSURES
A notre aimable clientèle, **nous offrons le 10 %** sur tous nos articles du 19 au 31 décembre 1974
Bonnes fêtes.

PARFUMERIE-BOUTIQUE
Stähli
vis-à-vis de la poste tél. 24 20 21
Grand choix de parfums de marque et d'articles « Boutique »
Ce soir ouvert jusqu'à 22 h

DEMAIN À PESEUX
Ouverture nocturne des magasins
jusqu'à 22 heures

Masserey
TAPIS
OUVERT CE SOIR
jusqu'à 22 h

Ce soir, à 20 h,
Temple du bas
audition concert.
Théo Loosli
Entrée libre.

AVIS TARDIFS

Fr. 3.— par millimètre de hauteur
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

LA CREPERIE
ruelle Breton
ouvert chaque jour et dimanche de 9 - 24 heures.
Crêpes - Galettes - Gaufres de Bruxelles

AUVERNIER
Ce soir
Les Boutiques
Alpaca, etc. de la Fontaine
sont
ouvertes
jusqu'à 22 heures.

Les salons de coiffure
seront
ouverts
les lundis
23 et 30 décembre toute la journée.
Fermés les 25, 26 décembre,
1, 2, 6 et 7 janvier. ASMC

Ciné-club du Centre culturel neuchâtelois
Aula du gymnase,
ce soir, à 20 h 30,
séance supplémentaire remplaçant la projection de **mardi.**

Les sentiers de la gloire
de Stanley Kubrick.

Ouvert tous les jours stop
Ce soir jusqu'à 22 h stop
Rideaux, tapis, tapisseries, meubles, stop
Boutique cadeau « petit prix » stop
Loterie gratuite stop
Cadeau à chaque visiteur
Revêmurêsol
Quai Ph.-Godet 14
(vis-à-vis du hangar des trams).
Tél. 25 96 79.

Nous cherchons
vendeuse auxiliaire
dès ce jour jusqu'au 24 décembre.
Téléphoner au chef du personnel.
armourins
neuchâtel
Tél. 25 64 64.

Les BOUTIQUES EPOCA
rue du Concert et rue Fleury 5
sont **ouvertes ce soir** jusqu'à **22 h.**

Naissances

Margrith et Pierre HENCHOZ-ENGLER ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fille

Vanessa
le 18 décembre 1974
Maternité Pourtalès — Notre-Dame 16 Colombier

choix de robes et pantalons pour futures mamans à
la maison du tricot
20, rue de l'Hôpital

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel, 18 décembre 1974. — Température : moyenne, 3,7 ; min. : 2,6 ; max. : 4,8. Baromètre : moyenne, 720,7. Eau tombée : 0,3. Vent dominant : direction, ouest, sud-ouest ; force : assez fort. Etat du ciel : couvert, pluie de 8 h 30 à 9 h.

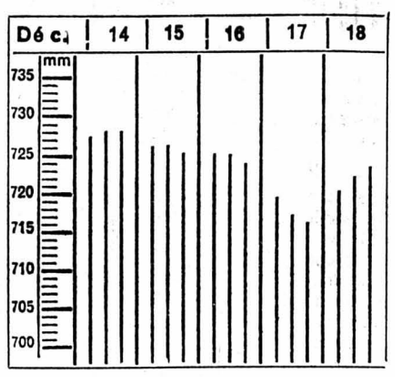

Niveau du lac le 18 décembre 1974, 429,12

Prévisions météorologiques. — Ouest de la Suisse et Valais : le matin le temps sera en partie ensoleillé, puis la nébulosité augmentera et de nouvelles précipitations pourront se produire localement. La température sera comprise entre 4 et 8 la journée. Limite des chutes de neige s'élevant jusque vers 1200 mètres.

Suisse alémanique, nord et centre des Grisons : éclaircies sur le Plateau, ailleurs très nuageux, encore quelques précipitations, surtout en montagne. Diminution du vent du nord-ouest en montagne.

Sud des Alpes et Engadine : temps assez ensoleillé, limite du zéro degré s'élevant jusque vers 1800 mètres.

Evolution pour vendredi et samedi. — Nord des Alpes : très nuageux sur le Plateau, en partie ensoleillé dans les autres régions, ensuite augmentation de la nébulosité précipitations.

Sud des Alpes, nuageux, ensuite très nuageux, quelques chutes de neige.

EN PAYS NEUCHÂTELOIS

Concert de l'Avent au temple de La Coudre

Dimanche dernier, le chœur mixte paroissial de La Coudre-Monruz conviait les fidèles et amis de cette paroisse à écouter un concert de l'Avent qui comportait trois œuvres essentiellement différentes mais présentant tout de même un point commun : celui d'exprimer et de diffuser la joie.

Un concert de cette valeur est à signaler. L'enthousiasme des choristes, la qualité des voix, l'excellente direction de M. Maurice Sunier, la valeur des musiciens de l'orchestre, le choix des solistes, tout contribua à faire d'un tel concert une réussite, non seulement musicale, mais aussi morale dans son approche de Noël.

Joyeux, aéré, vivant, laissant transparaître l'influence italienne subie par Jean-Chrétien Bach, tel est le « Concerto pour clavecin et orchestre » op. 13, No 4, par lequel a débuté le concert. L'exécution de celui-ci par François Altermath au clavecin donna à l'œuvre toute sa richesse et sa luminosité, dont il faut souligner particulièrement un admirable deuxième mouvement.

Jean-Frédéric Perrenoud, compositeur neuchâtelois, commence à se faire connaître, après plusieurs années de travail secret. Il écrit de façon intuitive, sans se rattacher à une école précise et son œuvre « Mystère des illuminations » exécutée dimanche, est une parfaite illustration du travail de ce compositeur. Tantôt par l'orgue, la trompette, la flûte, le chœur, la voix de M. Charles Ossola, baryton, et un chœur d'enfants, elle illustre la joie de Siméon lors de la présentation de Jésus au temple. Si la présentation d'une telle œuvre est difficile, tous les exécutants s'en tirèrent à merveille et l'excellente prononciation des choristes ajouta encore à sa réussite.

Avec le concours de quatre merveilleux solistes, Madeleine Walter, soprano, Erica Bill, alto, Yves Bouyer, ténor, et Charles Ossola, baryton, le chœur mixte paroissial de La Coudre-Monruz exécuta pour terminer le « Psaume 135 » de G.-F. Haendel. Le déroulement de cette œuvre avec ses chœurs glorieux, ses airs interprétés avec profondeur fut aussi l'occasion de laisser éclater cette joie qui caractérisa tout ce concert de dimanche.

F.P.

Perte de maîtrise

● AU volant d'une auto, Mme U.G., d'Auvernier, circulait mardi, vers 23 h., place Numa-Droz, en direction ouest. Près du passage pour piétons, en face de la librairie Bickel, elle a perdu la maîtrise de son véhicule qui a heurté la signalisation lumineuse. Dégâts.

MARIN-EPAGNIER

Budget légèrement déficitaire

(c) Le budget 1975 qui sera examiné par le Conseil général dans sa séance d'aujourd'hui, présente un déficit présumé de 18,720 francs. L'équilibre du budget dont les recettes ont été établies avec circonspection, a été obtenu par une compression des dépenses particulièrement en matière d'investissements pour lesquels un nouveau plan sera établi qui fixera des choix et des priorités.

Voici comment se présente le compte de pertes et profits.

● Revenus communaux : intérêts actifs : 29.500 fr. ; immeubles productifs : 201.900 fr. ; impôts : 2.100.000 fr. ; taxes : 397.000 fr. ; recettes diverses : 72.000 fr. ; service des eaux : 85.000 fr. ; ristourne de l'ENSA : 220.000 fr. ; total des revenus : 3.105.400 francs.

● Charges communales : intérêts passifs : 557.950 fr. ; forêts : 7000 fr. ; frais d'administration : 206.200 fr. ; hygiène publique : 467.000 fr. ; instruction publique : 1.101.570 fr. ; sports, loisirs, culture : 61.000 fr. ; travaux publics : 210.000 fr. ; police : 86.500 fr. ; œuvres sociales : 358.800 fr. ; dépenses diverses : 122.100 fr. ; total des charges : 3.185.120 francs. Un prélèvement de 61.000 fr. à la réserve pour l'épuration des eaux permet de réduire le déficit présumé qui est ainsi ramené à 18.720 francs.

COMMUNIQUÉ

Une explosion de chances !

Ajoutez à la féerie changeante des chiffres et des sphères, les as de pique, de trèfle, de cœur et de carreau. Saupoudrez de 600.000 fr., de lots et placez en vedette un gros lot de 250.000 francs. Et vous obtiendrez la secousse sismo-loterie romande la plus sensationnelle de l'année. **On n'avait jamais vu ça. Mais on le verra surtout le 28 décembre lorsque se tirera le bouquet final de ce magnifique feu d'artifice.**

Avis mortuaire

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

C'est dans le calme et la confiance que sera votre force.
Esaïe 30 : 15.

Madame Paul Challandes-Sunier, ses enfants et petits-enfants :
Madame et Monsieur Louis Rumo et leurs enfants Jean-François, Gilbert et Caroline, à Cressier ;
Madame et Monsieur Daniel Stauffer et leurs enfants Martine, Marinette, Thierry et Jean-Philippe, à La Jonchère ;
Monsieur Robert Perret, à Cressier, ses enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame Henri Challandes, à Ballaigues, leurs enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame Albert Challandes, aux Hauts-Geneveys, leurs enfants et petits-enfants ;
Madame et Monsieur Willy Geiser, à Fontainemelon, leurs enfants et petits-enfants ;
Madame et Monsieur Jules Gagnebin, à La Chaux-de-Fonds, leurs enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame William Challandes, leurs enfants et petits-enfants ;
Madame et Monsieur Louis Stauffer, à La Chaux-de-Fonds, leurs enfants et petits-enfants ;
Madame Berthe Vuilleumier, à La Chaux-de-Fonds, et ses enfants ;
Madame Julie Rollier, à Nods, ses enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame Auguste Sunier, à Nods, leurs enfants et petits-enfants ;
Madame Madeleine Sunier, à Lamboing, ses enfants et petits-enfants ;
Madame et Monsieur Henri Maurer, à Saint-Martin, leurs enfants et petits-enfants,
ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Paul CHALLANDES

leur cher époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 72me année après une pénible maladie.

2043 Boudevilliers, le 17 décembre 1974.

Heureux l'homme qui supporte patiemment l'épreuve, car après avoir été éprouvé, il recevra la couronne de vie que le Seigneur a promise à ceux qui l'aiment.
Jacques 1 : 12.

L'ensevelissement aura lieu vendredi 20 décembre.

Culte directement au temple, à 13 h 30.

Domicile mortuaire : hôpital de Landeyeux.

Veuillez penser à l'hôpital de Landeyeux, c.c.p. 20-334

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Des robes à faire rêver

Velours noirs, soyeux, ou velours et soies imprimés, crêpes fluides, tant d'étoffes qui ont prêté leur raffinement aux toilettes du soir qu'a présentées, mardi dans la confiserie Schmid, la boutique « La Javiole ».

Dans cet éventail de beaux atours se trouvaient par exemple une robe rouge, plissée soleil, voltigeant au-dessus du genou, quelques pantalons de velours noir, forme tube, s'accompagnant soit d'un débardeur, soit d'un chemisier blanc ou encore d'un boléro lamé, des robes longues, évasées, avec un décolleté rond, sage, ou rendu plus audacieux par une profonde découpe en V, à manches bouffantes, une robe romantique en velours rouille, de style Empire, une robe-chemisier très chic, classique, longue et plissée soleil, d'autres encore, toutes longues mais droites et d'une simplicité qui exhalait une élégance sobre, un smocking noir, etc...

Ces modèles, destinés aux belles soirées, étaient tous des créations de Mme Dey ou étaient importés de Paris.

Ils ont été présentés par des mannequins qui portaient des bijoux de la boutique « Domino », étaient maquillés par l'institut de beauté Jacqueline Paret et coiffés par Haute coiffure Schenk.

MEUBLES MEYER NEUCHATEL
ouvert ce soir jusqu'à 22 heures

FAN
L'EXPRESS
BULLETIN D'ABONNEMENT

JE M'ABONNE DÈS CE JOUR

* **jusqu'à fin mars 1975** **pour Fr. 26.—**
* **jusqu'à fin juin 1975** **pour Fr. 50.—**
* **jusqu'à fin décembre 1975** **pour Fr. 96.—**

(* souligner ce qui convient)

Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement.

Nom :
Prénom :
No et rue :
No postal : Localité :
Signature :

Veuillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée, affranchie de 15 centimes, à
FAN - L'EXPRESS
Service des abonnements 2001 NEUCHATEL

FAN FAN FAN FAN FAN

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Les amis et connaissances de

Monsieur René COMTESSE

ont le regret de faire part de son décès survenu à l'hôpital de La Chaux-de-Fonds.

L'incinération a eu lieu le 18 décembre 1974.

†

Il a plu à Dieu de rappeler à Lui,

Madame
Edmond MOPPERT
née Marguerite NOSEDA
licenciée ès lettres

Pieusement décédée, après une courte maladie, le 18 décembre 1974, dans sa 75me année.

La messe d'enterrement sera célébrée, vendredi 20 décembre à 10 h 30, en l'église paroissiale de Sainte-Ruffine.

Les condoléances se feront à l'issue de l'office.

On ne reçoit pas
Des prières s.v.p.

De la part de
Maître Edmond Moppert, son mari ;
Madame Andrée Kopf-Moppert et ses enfants, sa belle-sœur, ainsi que les familles Digier, Moret, Netuschill, en Suisse.

Sainte-Ruffine, F 57130 Ars (France).
18 décembre 1974.

Le présent avis tient lieu de faire part

Madame Mathilde Tschudin, à Neuchâtel ;
Monsieur Jean-Jacques Tschudin et sa fiancée Sumi Fukui, à Paris ;
Monsieur et Madame Alfred Tschudin, à Saint-Gall, leurs enfants et petits-enfants, à Saint-Gall, Zurich et Dijon ;
Madame Emilie Fontana, à Auvernier, ses enfants et petits-enfants, à Neuchâtel et Cahors ;
Madame Sophie Coste, à Auvernier, ses enfants et petits-enfants, à Auvernier et Neuchâtel ;
Les familles DeCat, Lutz, Krüger, ainsi que les familles parentes et alliées,

ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Hans TSCHUDIN

leur cher époux, père, frère, oncle, parrain et ami, enlevé à leur affection, après une courte maladie, à l'âge de 77 ans.

2006 Neuchâtel, le 16 décembre 1974.

Sa grande sagesse et sa bonté naturelle resteront gravées dans nos mémoires.
Dieu est amour.

L'incinération aura lieu jeudi 19 décembre.

Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du crématoire de Beauregard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La Direction de Chocolat Suchard S.A.

a le regret de faire part du décès de

Monsieur
Hans TSCHUDIN
ancien
mandataire commercial

Elle gardera de ce collaborateur compétent et dévoué un souvenir reconnaissant.

La **Société de cavalerie du Val-de-Ruz** a le pénible devoir de faire part du décès de

Madame
Auguste CHALLANDES

mère de Monsieur Denis Challandes, membre du comité.

La cérémonie funèbre aura lieu jeudi 19 décembre, à 13 h 30, au temple de Fontaines.

La **Société de crémation de Neuchâtel** a le pénible devoir d'annoncer le décès de son membre

Monsieur Maurice CARETTI

REMERCIEMENTS

Profondément touchée des témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

Madame
Alice FRAGNIÈRE-Robert

remercie sincèrement toutes les personnes de la part qu'elles ont prise à sa douloureuse épreuve, par leur présence, leur message ou leur envoi de fleurs.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Provence, Founex et Yverdon, décembre 1974.

REMERCIEMENTS

La famille de

Charles PRINCE

profondément touchée des marques de sympathie et d'affection qui lui ont été données, remercie sincèrement toutes les personnes qui l'ont entourée de leur présence, de leur envoi de fleurs, de leur message ou de leur don.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Cormondrèche, décembre 1974

La famille de

Madame veuve
Robert STEIGER

profondément touchée des nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, remercie très sincèrement toutes les personnes de l'avoir entourée de leur présence, de leur envoi de fleurs, de leur message de condoléances et les prie de trouver ici l'expression de sa vive gratitude.

Neuchâtel, décembre 1974.

La famille de

Mademoiselle
Augusta GANIERE

profondément touchée des nombreuses marques de sympathie et d'affection reçues pendant ces jours de deuil, exprime, à toutes les personnes qui l'ont entourée, ses remerciements sincères et reconnaissants.

Cressier et Neuchâtel, décembre 1974.

Monsieur Jean-Pierre Porchat ;
Monsieur et Madame Raymond Montandon et leurs enfants,
dans l'impossibilité de répondre personnellement aux nombreux témoignages d'affection et de sympathie qui leur ont été exprimés lors du décès de

Madame
Jean-Pierre PORCHAT

adressent leur plus chaleureuse reconnaissance à tous ceux qui, par leur présence, leur message ou leur envoi de fleurs, les ont aidés d'une façon si bienfaisante durant ces jours d'épreuve.

Neuchâtel et Colombier, décembre 1974.

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Pour la classe 24, mousqueton et sac à poil ne sont désormais plus que des souvenirs...

(Avipress - Baillod)

Libération de la classe 24 à Colombier

— La classe 24 a terminé son inspection, repos !...

Mardi matin, la manifestation officielle de la libération de la classe 1924, concernant 203 hommes des communes du Littoral et du Val-de-Ruz, s'est déroulée au manège de la caserne de Colombier. Y assistaient, le colonel Fritz Grether, le capitaine A. Thurnherr, commandant de l'arrondissement militaire, de nombreux officiers de la classe 24 et les représentants des communes intéressées.

Le colonel Fritz Grether, intendant de l'arsenal et président de commune, apporta le message du gouvernement. La libération de cette classe annonce la disparition du service actif de la dernière volée qui a participé à la mobilisation. La classe 24 aura un rôle important à jouer, en tant que témoin de cette période, auprès des plus jeunes qui ont une autre forme de pensée. Le colonel Grether devait souligner ce que le service militaire a apporté :

— Durant 30 ans, vous avez servi militairement le pays et consenti à des sacrifices de toutes sortes, mais en contrepartie vous avez bénéficié de l'apprentissage de la vie communautaire, acquis de nouvelles connaissances et vous vous êtes endurcis physiquement.

L'orateur devait ensuite féliciter l'équipe courageuse de onze quinquagénaires du Val-de-Ruz, qui, bravant le mauvais temps, sous la conduite du sergent Jacques Liengme, avait quitté à 4 heures Fontaines, sacs au dos, pour arriver à pied à la caserne vers 7 h 15.

En conclusion, après avoir souligné le caractère milicien de l'armée, il exprima aux hommes la gratitude des autorités militaires et leur souhaita un bon retour dans leurs foyers.

Après le dernier garde-à-vous, le capitaine Thurnherr, invita les hommes libérés à réserver un bon accueil au nouveau livret de service qui leur ouvre la voie d'une nouvelle jeunesse en leur donnant l'occasion de renforcer les rangs de la protection civile.

Puis, tout le monde se retrouva à la cantine pour fraterniser autour de la choucroute traditionnelle, offerte par les communes et largement arrosée par l'Etat.

Un repas présidé par une belle ambiance, l'évocation de souvenirs encore frais et la promesse de nouvelles rencontres amicales.

J. P.

La session extraordinaire du Grand conseil

Frais hospitaliers : savoir ce que coûtent les soins

Il y a deux façons de déposer, puis de développer une motion. Certains pondent des textes indigestes à force d'être longs puis, lorsque la parole leur est donnée, se lancent dans des explications qui n'en finissent pas, jurant à chaque paragraphe ou en reprenant leur souffle, qu'ils seront brefs et précis. Serment de buvette ! Comme l'ail ou le concombre, cela passe lentement, difficilement... L'intérêt se relâche, les rangs aussi. D'autres proposent des textes courts et justifient leur demande d'étude d'un minimum de mots. Ce fut le cas, mardi, de M. de Montmollin (lib.), auteur d'une brève motion demandant au Conseil d'Etat « dans quelle mesure il pourrait revoir la convention hospitalière, de telle façon que la répartition du forfait entre les hôpitaux soit effectuée non pas sur la base du prix de revient moyen de la journée de malade, mais en tenant compte en priorité des prestations fournies par chaque établissement ».

CONNAITRE LE PRIX

M. de Montmollin est resté volontairement discret dans son développement. Il sait que le problème est à ce point complexe, immense et déroutante machine aux cent tiroirs, que le moindre mot saisi de travers peut faire parler la poudre et transplanter les Cadolles entre Bastia et Porto-Vecchio ! Sur la pointe des pieds ou presque, priant M. de Robespierre et ses saints que l'on n'en fasse pas de gros titres dans la presse, il explique qu'il ne souhaite pas de bouleversement mais qu'on pratique, dans les établissements hospitaliers, une analyse plus serrée des actes médicaux et chirurgicaux sans cependant entraver l'exercice et les progrès de la médecine moderne. Depuis quelques années, les politiciens ont dit en substance aux médecins : « Pratiquez votre art, nous nous occupons du reste ! » Aujourd'hui, à l'inverse, le personnel médical doit comprendre qu'il est engagé, que ses dépenses l'engagent. Il devrait donc être mieux informé des dépenses que l'exercice de sa profession entraîne.

Bref, il n'est pas question de freiner le médecin mais plutôt de l'informer des conséquences financières de ses choix thérapeutiques. Une telle politique est d'ailleurs pratiquée à l'hôpital de La Chaux-de-Fonds où chacun connaît le coût des soins qu'il donne. Acceptée par le Conseil d'Etat, cette motion devait l'être également par le Grand conseil : 62 voix contre 9.

LES RISQUES D'UN RECOURS

Plus combattue, amendée au point d'être vidée de sa substance, une motion de M. Spira (soc.) le fut ensuite par 45 voix contre 34. Mais il ne lui restait que la peau sur les os ! Le député part de l'idée que la contribution personnelle de 12 fr., désormais à la charge des assurés, va à l'encontre de la volonté populaire exprimée lors de la votation de décembre 1967 (couverture intégrale des frais d'hospitalisation et d'accouchement en chambre commune). Il demandait donc au Conseil d'Etat de préparer un projet de loi fixant « — le montant du forfait hospitalier journalier dans la division commune des hôpitaux publics pour les assurés affiliés à une caisse-maladie reconnue, — le montant de la participation éventuelle des assurés au coût de leur hospitalisation ».

De plus, M. Spira invitait le Conseil d'Etat à étudier « la possibilité de fixer le montant de la participation des assurés non pas d'une manière uniforme mais selon un barème progressif, en fonction de leurs ressources et de leurs charges ».

Où en est-on aujourd'hui alors qu'un recours du POP est pendant depuis le 29 octobre dernier devant le Tribunal fédéral ? Un recours, c'est long. S'il est admis, on risque de se trouver devant un régime sans convention et les personnes hospitalisées en chambre commune paieraient alors bien plus que les 12 fr. demandés, les caisses ne remboursant plus que les prestations auxquelles elles sont astreintes par la loi. Autre solution : modifier la législation hospitalière de façon que la volonté populaire soit respectée. Pour cela, a expliqué M. Spira, il faut que le montant du forfait hospitalier et les modalités de sa répartition figurent désormais dans la loi et non plus dans le texte de la convention hospitalière. Mode d'emploi : le Grand conseil se prononcera, puis le peuple qui aura en main l'arme redoutable du référendum facultatif.

LE BARÈME PROGRESSIF

Mais, faute d'une autre solution actuelle, si le système de la participation individuelle devait malgré tout être choisi, le député demande alors que le montant de cette participation soit également inscrit dans la loi. Enfin, cette participation ne doit pas être uniforme mais être réclamée à partir d'un certain revenu puis augmenter selon un barème progressif en fonction des ressources et des charges des malades hospitalisés.

C'est ce dernier point, on le devine, qui chatouilla la majorité. M. Cavadini (lib.), demande de le supprimer purement et simplement : établit-on les taxes redevables pour les automobiles d'après les ressources du propriétaire de la voiture ? De plus, cette « participation différenciée des assurés » provoquerait des difficultés d'ordre administratif. M. Jaggi (PPN) réclame pareillement la tête du dernier paragraphe de la motion Spira.

LIBRE-SERVICE ...

— ... La majorité, constate alors M. Blaser (POP), prend dans cette motion tout ce qui l'arrange mais rejette le reste ...

Lui aussi, finalement, profite du « libre-service Spira ». Il prend son caddie, se sert aux rayons, demande au Conseil d'Etat « de préparer un projet de loi fixant les modalités de la couverture intégrale des frais d'hospitalisation en chambre commune pour les assurés affiliés à une caisse d'assurance maladie reconnue ».

Le Conseil d'Etat et M. Jacques Béguin, qui acceptent la motion pour étude, baissent les bras : la décision ne dépend pas que du gouvernement car il y a d'autres signatures que la sienne au bas de la convention hospitalière... Au vote, l'amendement Cavadini est accepté par 45 voix contre 34 et avec lui disparaît le spectre du barème progressif. De son côté, l'amendement Blaser est refusé à une majorité évidente. C'est tout pour cette session !

Cl.-P. Ch.

(A suivre)

Budget voté au Conseil général de Saint-Blaise

Mais on aurait pu faire un geste pour les pompiers...

De notre correspondant :

De la séance de quatre heures que le Conseil général a tenue, récemment, sous la présidence de Mme Janine Robert-Challandes (lib.) trois volets sont à retenir. Le premier est constitué des affaires qui n'ont pas été discutées et ont fait l'unanimité. Le deuxième comprend celles qui ont suscité une faible opposition et le troisième est fait de celles où les avis exprimés ont divergé.

Dans la première partie, le Conseil général a accepté, à l'unanimité :

— la fixation de nouveaux prix de vente de l'énergie électrique (en fait une augmentation de 20 % du coût moyen du kWh pour le consommateur) ; il s'agit de compenser les nouveaux tarifs fixés par le fournisseur d'électricité à la commune, l'ENSA ;

— un crédit de 45.000 fr. pour l'achat de compteurs pour les services des eaux et de l'électricité ;

— le rapport de la commission scolaire de l'année 1974 ;

— deux crédits de 380.000 et 215.000 francs pour différents travaux à réaliser en même temps que ceux de la N5 ; l'extension des réseaux d'eau et d'électricité au carrefour de Vigner ;

— l'octroi de primes de fidélité au personnel communal.

LES FENÊTRES DE L'ÉCOLE...

Le second volet a permis d'exprimer certaines nuances. Le Conseil général a, d'abord franchi une nouvelle étape, dans l'affaire des fenêtres du centre scolaire de Vigner. Par 33 voix contre 1, il a arrêté la disposition suivante avec la clause d'urgence excluant donc tout référendum : **« Le Conseil communal est autorisé à ouvrir toutes actions judiciaires utiles, en procédure ordinaire et arbitrale, pour trancher le litige relatif au manque d'étanchéité des fenêtres du centre scolaire de Vigner, notamment devant le président du Tribunal II de Neuchâtel statuant en qualité d'arbitre au sens de l'article 4 des contrats SIA qui lient la commune de Saint-Blaise à l'architecte et aux différentes entreprises intéressées. »**

Le législatif communal a, par ailleurs, accepté par 28 voix contre 4, la modification des jetons de présence des conseillers communaux ainsi que l'adaptation de diverses indemnités de fonction dans les commissions communales, et par 31 voix contre 3 le budget de l'année 1975 qui présente un déficit de quelque 40.000 francs.

Le troisième volet est celui des escarmouches. Il y en eut trois. Au moment de l'examen du budget, un conseiller général, M. Jean-Pierre Rossel (lib.) estima qu'il était inopportun de prévoir l'acquisition de quarante-cinq nouveaux casques pour le corps des sapeurs-pompiers en un temps où les économies sont de rigueur. L'intervention énergique de M. Blaise Kuntzer, (rad) président de la commission du feu ne sauva pas les casques. En effet, par 17 voix contre 16, le Conseil général estima que les sapeurs-pompiers n'avaient pas à troquer leur casque de fer contre des couvre-chefs en matière plastique.

Considérant que le bibliobus n'est pas suffisamment utilisé à Saint-Blaise, (3,65 % de la population le fréquentaient en novembre 1974), le Conseil communal n'inscrivit pas dans le budget le montant de 5700 fr. pour ce service de lecture publique en 1975. Mme Michèle Cavadini (lib), avec l'appui de quelques conseillers généraux de son parti et la majorité de ceux du parti socialiste, demanda que ce montant figure dans le budget. Partisans et opposants du bibliobus croisèrent leurs arguments et l'on s'embrouilla même dans les dédales de la procédure. Finalement, par 22 voix contre 8, le Conseil général décida de renoncer à l'usage de ce camion-bibliothèque, propriété de l'Etat.

Enfin, en relation avec les deux crédits acceptés pour la part des travaux communaux liés à l'aménagement de la N5, les conseillers généraux firent quelques remarques quant à l'ensemble de la réalisation en cours. Ils apprirent qu'ils n'avaient aucune compétence de modifier les plans. La commune doit subir la loi fédérale sur les routes. Pour marquer un peu leur humeur chagrine, ils acceptèrent par 29 voix contre 4 un amendement. Par là, la Commune refuse de prendre en charge l'installation de quelques points lumineux au passage sous-voie de la nouvelle route Saint-Blaise - Marin.

Toujours à propos du même objet, M. Blaise de Montmollin (lib) est intervenu énergiquement pour mettre en évidence certains inconvénients du nouveau tracé. A son cousin et collègue de parti, l'ingénieur de la N5, M. Jean-Jacques de Montmollin qui affirmait que le détour pour se rendre au port par le nouvel accès sous la voie du chemin de fer BN ne serait que de 250 mètres, M. Blaise de Montmollin rétorqua que, selon une autre optique, c'était aussi... un quart de kilomètre !

C. Z.

Le budget de Corcelles-Cormondrèche bouleversé par une décision cantonale

De notre correspondant :

Le Conseil général de Corcelles-Cormondrèche a siégé sous la présidence de M. Pierre Duckert, pour examiner le budget 1975 et le nouveau tarif de l'eau.

Le Conseil communal et la commission financière avaient présenté il y a un mois un budget équilibré présentant un bénéfice de 27.348 fr. 50. C'était malheureusement sans compter avec la décision du Grand conseil fin novembre d'augmenter les déductions légales en matière fiscale. Pour la commune de Corcelles-Cormondrèche, les rentrées fiscales sur le revenu seront réduites d'environ 100.000 fr., l'impôt sur la fortune de 15.000 fr., la taxe d'épuration et la taxe hospitalière de 10.000 francs.

Le budget 1975 devient ainsi déficitaire, avec des recettes se montant à 3.086.103 fr. et des charges s'élevant à 3.178.754 fr. 50, soit un déficit de 92.651 fr. 50.

EXERCICE 74 FAVORABLE

En revanche, l'exercice 1974 s'est révélé favorable pour la commune. Aucun emprunt n'a été contracté et la dette publique aura diminué de 200.000 fr. à la fin de l'année. Les crédits votés pour la réfection de la salle des spectacles et la construction de route au lieudit « Sur-le-creux », seront prochainement utilisés. Il sera nécessaire de recourir à un emprunt de 500.000 fr., charge supportable, compte tenu des amortissements bancaires prévus en 1975. La dette publique continuera ainsi à se situer à cinq millions de francs comme à la fin de l'exercice 1973.

Avant l'examen du budget, chapitre par chapitre, M. François Borel (soc) demanda l'ouverture d'un débat général. M. Fred Wyss (lib) rappela que l'ensemble du groupe libéral du Grand conseil et une partie des députés radicaux avaient demandé le renvoi au Conseil d'Etat du projet cantonal d'allégement fiscal. Ils considéraient en effet que celui-ci créait un déficit budgétaire intolérable et que d'autre part, il portait atteinte brutalement et tardivement aux budgets des communes dont les revenus fiscaux sont basés sur la taxation cantonale. En bonne logique, sur le plan communal, il faudrait refuser le budget puisqu'il est déficitaire ; mais cette fois-ci en raison des circonstances extraordinaires, il convient de l'accepter en guise de protestation contre la manière d'agir des autorités cantonales.

Quant à M. F. Borel (soc) il s'étonne du rapport du Conseil communal qui regrette la décision du Grand conseil d'augmenter les déductions légales en matière fiscale pour lutter contre les effets de la progression à froid. Toutes les communes du canton ont été consultées au préalable et la commune de Corcelles-Cormondrèche a donné un préavis favorable au projet du Conseil d'Etat.

M. Philippe Aubert, conseiller communal, répond que les communes ont été consultées au mois de juin déjà, alors que la situation générale était moins critique que maintenant. Aujourd'hui, le Conseil communal de Corcelles-Cormondrèche, comme d'autres communes du canton qui ont répondu favorablement à l'époque, s'opposerait aux allégements fiscaux proposés. Pour le Conseil communal, la décision des autorités cantonales constitue une déception.

BUDGET ACCEPTÉ

En l'absence du président de la commission financière, M. Paul Fallet (rall), c'est M. Marcel Roulet (soc) qui donna connaissance du rapport de la commission en recommandant l'acceptation du budget. Il conclut en constatant que la décision cantonale contribue une fois de plus à l'amenuisement de l'autonomie communale. Après quelques demandes de renseignements au sujet de divers postes, le budget est accepté à l'unanimité.

Avant de se prononcer sur le budget, le Conseil général avait renvoyé pour étude au Conseil communal, un projet qui visait à modifier le tarif de l'eau. Nous reviendrons sur ce débat. D'autre part, le Conseil général a accordé la naturalisation à M. Aldo Bonifacio di Cesare et à son fils Walter. A l'issue de cette séance, le président a formé des vœux à l'intention de la population de la commune et a invité les conseillers généraux à boire le verre de l'amitié.

Budget accepté à Cortaillod où il n'y aura pas de crieur public...

De notre correspondant :

Le législatif de Cortaillod a siégé sous la présidence de M. Jean Schlub. Trente-quatre membres étaient présents. Le budget pour 1975 accuse un bénéfice de 4174 fr. ce qui est fort réjouissant mais tout de même surprenant si l'on sait que le budget pour 1974, infiniment plus sévère, prévoyait, lui, un déficit de 329.000 francs !

Le montant des recettes budgetées s'élève à 3.444.142 fr. (soit en augmentation de 11,7 %). En voici le détail par chapitres, en ordre décroissant :

Impôts : 2.826.100 fr. ; taxes : 340.500 francs ; services industriels : 127.500 fr. ; recettes diverses : 70.200 fr. ; forêts : 36.000 fr. ; intérêts actifs : 34.600 fr. ; immeubles productifs : 9242 francs.

Le montant des dépenses s'élève à 3.439.968 fr. (augmentation de 12,6 %) : instruction publique : 1.438.276 fr. ; œuvres sociales : 422.557 fr. ; hygiène publique : 387.900 fr. ; intérêts passifs : 316.567 fr. ; administration : 299.943 fr. ; travaux publics : 237.000 fr. ; dépenses diverses : 232.075 fr. ; police : 81.700 fr. ; sports, culture, loisirs : 23.950 francs.

Un budget positif, tel que celui qui était présenté, ne saurait être refusé par les temps qui courent. L'examen de détail a néanmoins pris beaucoup de temps et de nombreuses remarques ont été faites à propos de certains postes de dépenses jugés un peu minces, à propos aussi de certains oublis et d'un manque de clarté dans la présentation. Ce scepticisme de bon aloi n'a finalement pas empêché le législatif d'accepter le budget par 32 voix sans opposition.

PAPERASSERIE COUTEUSE OU MANQUE D'INFORMATION ?

MM. Henri-Louis Vouga et consorts ont développé une motion proposant un mode d'information explicite de l'exécutif à l'égard des contribuables en général (publications de rapports écrits). M. Eigenmann, président de commune, ainsi que des conseillers généraux des trois partis ont combattu énergiquement cette proposition, arguant que les séances du législatif sont publiques et que très peu de personnes y assistent ce qui dénote un désintérêt général de la population à l'endroit des affaires communales. Des frais supplémentaires de paperasserie s'avéreraient parfaitement inutiles. M. Schaad (rad) suscite l'hilarité en disant :

— On pourrait recréer le poste de crieur public !

Mise au vote, la motion a été refusée par 12 voix contre 7.

INONDATIONS

M. J.-J. Moulin (lib), habitant Chanélaz, a relevé qu'à plusieurs reprises ce quartier avait été inondé lors de crues de l'Areuse et, subséquemment, du canal « Le Vivier » qui en dérive. Le dispositif qui permet de régler le débit du canal doit pouvoir être actionné de façon efficace. M. Eigenmann, président de commune, a rassuré M. Félix (lib) à propos de l'état sanitaire du local de la protection civile. Les présidents des deux conseils ont présenté leurs vœux à l'assemblée et, selon la tradition, une « verrée-ramequins » de fin d'année a mis un terme à cette ultime séance.

Des remerciements ont été adressés aux concierges du collège qui assuraient le service et qui avaient, en début de séance, orné la salle d'un petit sapin illuminé.

F. P.

Pêche dans le lac

Palées : bonne ; brochets et brêmes : faible ; lottes, gardons et carpes : nulle. Pour les perches, truites et bondelles, la pêche est fermée.

Le ramassage diversifié des ordures devrait commencer en février à Colombier

De notre correspondant :

En novembre dernier, le législatif de Colombier avait accepté la motion suivante de Mme Hélène Dubied et consorts : « Pour éviter que continue le gaspillage de matières premières, qu'il est urgent de récupérer, tels que verre, fer, etc., les motionnaires prient le Conseil communal d'étudier les mesures à prendre afin d'introduire à Colombier, le ramassage des ordures diversifiées, par les soins de la commune ».

Depuis le début de l'année, le Conseil communal se préoccupe de ce problème. Il a pris contact avec la Ville de Neuchâtel et d'autres localités où ce système est déjà pratiqué. Il s'est également entretenu avec des récupérateurs de la région et le délégué d'une verrerie. Au vu de cette première étude, il est maintenant possible de poser les premières bases d'une organisation de ramassage diversifié dans la localité. Aussi, la solution envisagée à titre d'essai pendant un an dès fevrier 1975, se présenterait de la façon suivante :

— ramassage le premier mardi et chaque mois du verre, des métaux et du papier ;

— la commune ne participe ni au bénéfice ni aux frais éventuels du ramassage du verre et des métaux.

Par contre, en ce qui concerne le papier, et en raison de la fluctuation du prix de cette matière, la commune assure au récupérateur un certain prix. Dans le cas où les prix offerts par les grossistes devaient se situer en dessous de ce dernier, la commune serait appelée à compenser cette différence. Si par contre le prix des grossistes se situait en dessus, le bénéfice serait réparti entre le récupérateur et la commune, à raison de 50 % chacun.

Le ramassage de ces matériaux sera fait par le récupérateur choisi par l'exécutif et ceci sans participation des services communaux. La commune devra se charger d'informer la population.

Si la situation du prix du papier ne s'améliore pas, le ramassage ne serait d'aucun profit pour la commune. Si, en revanche, dans le courant de l'année 1975 cette situation devait s'améliorer, il y aurait dès lors la possibilité, par exemple, de verser le bénéfice au fonds des œuvres scolaires. Au législatif communal de se prononcer sur cette importante question qui sera débattue au cours de la séance de ce soir.

LE PROGRAMME ...

La séance commencera par une demande d'agrégation communale de M. Peter Walter, pour lui-même, sa femme et leurs deux enfants mineurs. Puis, on discutera un rapport de la commission pour l'étude de la situation financière de la commune tendant à demander au Conseil communal de prévoir quelque 150.000 fr. d'économies pour le projet de budget pour l'exercice 1975. Il est aussi suggéré à l'exécutif, qui en a admis la nécessité, l'introduction d'une taxe hospitalière de 10 % du montant du bordereau d'impôt. Deux demandes destinées à mettre à jour le plan d'alignement de la commune mettront un terme à l'activité des membres des autorités communales pour 1974.

Correspondances
(Cette rubrique n'engage pas la rédaction)

L'architecture de Grataloup

« Monsieur le directeur,

L'article paru dans votre journal du 30 novembre passé, « L'architecture multicoque - Grataloup » et signé «C.G. » m'a beaucoup intéressé.

La première partie de ce texte, enlevée avec brio (comme sait le faire son auteur) décrit et fait connaître l'œuvre de Grataloup telle qu'elle est. Dommage... il fallait en rester là !

La deuxième partie, « Un certain malaise », malheureusement n'a plus rien à voir avec la critique de l'architecture, d'une théorie générale sur l'évolution de l'habitat et d'une théorie traitant de la propriété privée au sol. Ce deuxième chapitre parle « architecture » à travers le comportement d'un homme, ce qui me paraît gênant.

Est-ce que l'irascibilité d'un romancier, les extravagances d'un peintre ou d'un sculpteur seraient des éléments susceptibles de dénigrer leur œuvre ?

Il est difficile de s'engager dans la recherche architecturale et d'être à la fois l'architecte-poète et l'architecte-constructeur....

Naturellement, dans la vie de tous les jours, l'architecte devrait réunir ces deux qualités ; mais cette synthèse n'est pas toujours aisée.

Si le poète parle, il fait découvrir des espaces qui, même parfois imparfaitement élaborés, apportent un je ne sais quoi de plus à l'art de vivre.

Au contraire, l'architecte constructeur nous assurera avec autorité des volumes étanches, des prix garantis, un parfait respect des conventions. En contre-partie, cet esprit sûr échappera à l'inattendu qui aurait fait un ouvrage de premier choix.

Parler de l'œuvre d'un chercheur, en bien ou en mal, me laisse indifférent ! Mais vanter son œuvre avec intérêt et aisance et, dans le même article, saper le travail par un certain sarcasme né du petit côté de la lunette.... ça non !

Grataloup vaut plus que cela ! « L'architecte du geste » apporte une nouvelle expression d'un mode de vie, peut-être une nouvelle façon de créer un environnement plus humain que celui auquel on est habitué.

Un chercheur ne veut pas la célébrité ; il donne son œuvre et c'est à nous de la prendre dans toute sa complexité.

Voilà pourquoi, Monsieur le directeur, je pensais revenir sur cet article consacré à Grataloup et vous prie de recevoir mes salutations distinguées.

Jean-Louis BÉGUIN
Auvernier. »

Bijouterie MARTHE
Grand-Rue 3 - Grand-Rue 9
Seyon 18
Neuchâtel Tél. 25 31 57

IMMEUBLES

A vendre à Fenin notre dernier

APPARTEMENT

4 pièces . . . Fr. 130.000.—
Garages . . . Fr. 14.000.—

Nous vous offrons un magnifique appartement bénéficiant d'un cadre de verdure et d'un maximum de tranquilité, cecl à moins de dix minutes du centre de Neuchâtel.
L'agencement très soigné comprend :
machine à laver la vaisselle, cuisinière électrique 4 plaques, grand frigorifique, tapis tendus dans toutes les pièces.
Financement hypothécaire 80 %.

VISITE SUR RENDEZ-VOUS

FIDUCIAIRE SEILER & MAYOR
Trésor 9, Neuchâtel - Tél. (038) 24 59 59.

Bureau immobilier Michel Turin
Tél. 038 24 56 51
Rue du Seyon 10
2000 Neuchâtel

MARIN

A vendre dans un immeuble résidentiel

APPARTEMENT DE 2 PIÈCES DE 58 m²

tout confort, cuisine équipée, loggia de 16 m2. Ascenseur, cave, dévaloir. Place de parc.

Hypothèques à disposition.

A VENDRE
environs de Neuchâtel

bâtiments industriels

Pour traiter écrire sous chiffres 87-438 aux Annonces Suisses S.A. « ASSA », 2001 Neuchâtel.

A LOUER

A louer à Cornaux, libres immédiatement,

appartements

de 4 pièces à partir de Fr. 550.—
● Appartements tout confort ● Construction soignée ● Cuisine agencée ● Parquet et tapis tendus.

Fiduciaire Seiler & Mayor,
Trésor 9, Neuchâtel.
Tél. (038) 24 59 59.

Corcelles.
A louer dans quartier, tranquille, avec jardin , pour le 1er février, bel

appartement meublé

2 pièces, cuisine, salle de bains.

Tél. 31 50 73.

A LOUER
à l'ouest de Bevaix,

appartement de 3 ½ pièces

dans petit locatif soigné, cuisine équipée, grand balcon.
Loyer mensuel : Fr. 450.— plus acompte de charges : Fr. 80.—

Pour traiter et visiter :
Etude Claude-Edouard Bétrix, notaire, 2017 Boudry, Tél. 42 22 52.

Les Cèdres - Boudry
appartements de 3 ½ pièces

92 m2, à partir de Fr. 530.—
Libres immédiatement.

Appartements très spacieux et fonctionnels comprenant : cuisines agencées - parquets et autres sols pratiques - balcon - ascenseur - tranquillité.

Fiduciaire Seiler & Mayor
rue du Trésor 9, Neuchâtel.
Tél. (038) 24 59 59.

A LOUER rue des Granges 7, Peseux,

studios meublés

(2 lits), cuisines agencées incorporées, salles de bains, W.-C., 300 francs par mois, libre tout de suite ou pour date à convenir.
Téléphone (038) 31 63 22.

A louer

BUREAU

spacieux, confortable avec hall de réception et local d'archives.
Portes-Rouges 133. Tél. 25 59 12.

CHAMBRES

A louer pour fin décembre, à la rue du Seyon,

CHAMBRE INDÉPENDANTE MEUBLÉE

Loyer charges, nettoyage et électricité compris : Fr. 190.—

Tél. (038) 24 67 11.

OFFRES D'EMPLOIS

Nous engageons pour nos nouveaux bureaux, à Peseux, rue du Tombet 24, une

employée de commerce

de langue maternelle **française,** ayant de très bonnes connaissances de la langue allemande et aussi de la langue anglaise. Elle sera la secrétaire du chef des produits diététiques. En plus de la correspondance dans les trois langues précitées, elle aura de fréquents contacts téléphoniques avec nos sociétés affiliées en Suisse et à l'étranger.

Nous cherchons encore une seconde

employée de commerce

de langue maternelle **allemande** possédant d'excellentes connaissances de la langue française. Nous désirons confier ce poste à une personne ayant un certain goût pour les chiffres, puisque à part la correspondance en français et en allemand, elle exécutera partiellement certains travaux de comptabilité.

Date d'entrée : lundi, 6 janvier 1975 ou à convenir.
Pour de plus amples renseignements, veuillez vous adresser à M. P. Buol, du service du personnel. Il se fera un plaisir de répondre à vos questions et de vous fixer une entrevue.

ARDAL S.A. **(Membre du groupe INTERFOOD, comprenant Chocolat Suchard S.A., AG Chocolat Tobler, etc.)**

Tél. (038) 21 11 55, interne 456

On cherche pour le 7 février,

sommelière

(salle à manger).
Nourrie, logée.
Se présenter à l'hôtel du Lac, Auvernier. Tél. 31 21 94.

Nous cherchons

jeune sommelière

Nourrie, logée. Bons gains. Congé tous les samedis après-midi et dimanches.

Entrée 6 janvier 1975.

Relais routier de la Croix-Fédérale 1099 Essertes-sur-Oron, près de Lausanne. Tél. (021) 93 72 30.

Maison de Neuchâtel cherche, à temps partiel, pour son service de comptabilité

dame ou demoiselle

ayant si possible une formation comptable ou aimant les chiffres. Travail varié. Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres sous chiffres EP 3415 au bureau du journal.

Le Restaurant le Jura cherche

fille ou garçon de maison

Adresser offres à
Famille A. Riesen, Restaurant Le Jura, rue de la Treille 7, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 25 14 10.

On demande

dame ou fille de buffet

Entrée immédiate.
S'adresser à la confiserie P. Hess, Treille 2, 2000 Neuchâtel.

Masserey

TAPIS et RIDEAUX
PORTES-ROUGES 131-133

ENGAGE

employée de bureau

Atmosphère dynamique de jeune entreprise.
Semaine de 5 jours.

TÉLÉPHONEZ
au No 25 59 12, pour prendre rendez-vous.

AGENCE GÉNÉRALE D'ASSURANCES

de Neuchâtel cherche pour entrée le 1er février 1975 ou à convenir une

EMPLOYÉE DE BUREAU

(trentaine) aimant les travaux variés et des contacts avec les clients. Expérience du domaine assurances souhaitée. Place stable avec conditions intéressantes. Horaire 8 h - 11 h 30 - 14 h - 17 h (5 jours). Discrétion.

Adresser offres sous chiffres HI 3430 au bureau du journal.

ELECTRONA

Nous désirons engager dans l'immédiat ou pour date à convenir

MOULISTES OU MÉCANICIENS OUTILLEURS

qui seront appelés, après avoir été formés par nos soins à réaliser et à réparer différents types de moules destinés à la fabrication de pièces en matières plastiques.

MÉCANICIENS D'ENTRETIEN

qui auront à s'occuper de l'installation, la mise au point et la réparation de nos machines de production, réparties dans différents secteurs de l'entreprise.

Nous sommes en mesure d'offrir :
— **la possibilité de travailler de manière autonome dans le cadre de petits groupes de travail,**
— **des conditions d'engagement et sociales appréciables,**
— **un emploi stable et assuré à longue échéance.**

Les personnes intéressées à une activité auprès de notre entreprise sont priées de nous faire parvenir nir leurs offres, ou de prendre contact avec

ELECTRONA S. A.
2017 Boudry (NE)
Tél. (038) 42 15 15, interne 401

On engagerait pour date à convenir,

une fille ou garçon de cuisine

Chambre à disposition.

S'adresser à Georges Ducommun, Hôtel du Vaisseau, Petit-Cortaillod. Tél. 42 10 92.

---

snacks DSR restaurants

Nous cherchons

garçon ou fille de cuisine

Semaine de 5 jours.
Faire offres au Foyer Tissot, Le Locle. Tél. (039) 31 18 43.

Confiserie - tea-room en banlieue de Neuchâtel cherche

jeune fille

Débutante acceptée. Entrée tout de suite ou pour date à convenir.

Ecrire sous chiffres 28-22003 à Publicitas, Terreaux 5, 2001 Neuchâtel.

ZURICH

Place de confiance pour

jeune homme

(éventuellement jeune fille) pouvant s'occuper de la réception et de l'expédition des fournitures d'horlogerie (ébauches, assortiments, etc.), de l'habillement. (boîtes, cadrans, bracelets), avec les contrôles y relatifs (cartes de stock), ainsi que des contacts téléphoniques avec certains fournisseurs.
Connaissances d'allemand et d'horlogerie souhaitées mais pas indispensables.

Les intéressé (e) s à ce poste peuvent prendre contact avec :
Mondaine Watch Limited
Uraniastrasse 24-26, 8021 Zurich.
Tél. (01) 25 66 50, interne 24.

La Fondation Le Temps présent, home de dépannage pour personnes âgées, à La Chaux-de-Fonds cherche pour entrée immédiate ou date à convenir

gouvernante - secrétaire

Faire offres à
Me Daniel Huguenin, avocat, 76, av. Léopold-Robert, La Chaux-de-Fonds. Tél. 23 17 83.

Important commerce de musique de Lausanne cherche

bonne vendeuse de disques

Bon salaire. Poste intéressant, ambiance agréable.

Faire offres manuscrites, avec curriculum vitae et prétentions de salaire, à

FŒTISCH FRÈRES S.A.
Grand-Pont 2 bis, LAUSANNE.

Je cherche pour janvier, personne soigneuse pour

l'entretien d'un cabinet dentaire

30 minutes 4 fois par semaine, après 19 h, et 1 fois 3 h le jeudi ou le samedi.

Adresser offres à

Mlle Suzanne Bourquin
faubourg de l'Hôpital 9, Neuchâtel
Tél. 24 03 03.

CIBA—GEIGY
cherche

pour son usine de MONTHEY VS

En raison de l'extension de notre usine de Monthey, nous compléterons notre équipe de spécialistes par un

CHIMISTE DIPLÔMÉ

possédant formation universitaire complète.

Nous souhaitons un candidat ayant quelques années d'expérience, de bonnes connaissances d'allemand et, si possible, d'anglais.

Un poste très intéressant est vacant dans le domaine de la
— chimie organique.

Cette activité comporte entre autres le développement de procédés de fabrication.

Notre usine est un important centre de production, occupant environ 2500 personnes à la fabrication de produits antiparasitaires, matières plastiques, pigments, produits intermédiaires.

Elle offre un champ d'activité des plus intéressants à des collaborateurs capables et dynamiques.

Les intéressés adresseront leur offre détaillée à Ciba-Geigy SA, référence 1870 MONTHEY VS FAN

M. Berlie, service du personnel, tél. 025/ 4 20 51, traitera avec discrétion les demandes complémentaires de renseignements.

BEVAIX

à 12 km à l'ouest de Neuchâtel

Résidence Les Epinettes

Appartements à louer

de 2, 3 et 4 ½ pièces, ainsi que des garages, places de parc et locaux divers.

Situation très tranquille dans nouveau quartier résidentiel avec vue très étendue, ensoleillement maximal et grandes surfaces de verdure.

Construction très soignée, pièces de bonnes dimensions, cuisines complètement équipées, ascenseurs et balcons.

VISITE DES APPARTEMENTS PILOTE :

SUR RENDEZ-VOUS

Renseignements et location :

13, rue du Château NEUCHATEL

FIDUCIAIRE
Antonietti et Böhringer
Tél. (038) 24 25 25

DOUBLES TIMBRES — DOUBLES TIMBRES — DOUBLES TIMBRES — DOUBLES TIMBRES — DOUBLES TIMBRES — DOUBLES TIMBRES — DOUBLES TIMBRES — DOUBLES TIMBRES — DOUBLES TIMBRES — DOUBLES TIMBRES

MULTI-DISCOUNT BORLOZ

MULTI-DISCOUNT BORLOZ

Aujourd'hui jeudi 19 décembre
tous nos magasins sont ouverts

jusqu'à 22 heures

Une aubaine inattendue: toujours des prix discount

+ 2 x les timbres

sur tous les articles (sauf les cigarettes)

SENJ

Grand choix en vins et liqueurs - Asti - Mousseux - Champagne - Biscuits - Chocolats, etc.

3 MAGASINS: Au centre, Hôpital 10 - Rue Pourtalès 9-11 P à 100 m Serrières, Battieux 2 P

DOUBLES TIMBRES — DOUBLES TIMBRES — DOUBLES TIMBRES — DOUBLES TIMBRES — DOUBLES TIMBRES — DOUBLES TIMBRES — DOUBLES TIMBRES — DOUBLES TIMBRES — DOUBLES TIMBRES — DOUBLES TIMBRES

Herzog

Le magasin spécialisé pour confection dames et girls vous offre

au 1er étage: *un choix énorme de manteaux-robes-deux-pièces-costumes-mouton retourné-cocktails-soirées*

au rez-de-chaussée: *magnifiques assortiments de jupes-pantalons-pulls-débardeurs-chemisiers-blouses-vestes-loisirs et soirées dans les plus belles couleurs automnales*

au sous-sol: *rayon de ski: des ensembles-des vestes-des pantalons pour tous les goûts à tous les prix*

Grand choix également dans les tailles 44-46-48-50

Venez fouiller sans engagement !

CHIC ET PAS CHER

Rue des Moulins — Rue du Seyon — Grand'Rue — R de l'Hôpital

Herzog

Grand-Rue 1a
Seyon 14
Neuchâtel

SELF-SERVICE SUR DEMANDE

Suggestions pour vos cadeaux !

Très beau choix de:
chemises de nuit, combinaisons sous-vêtements, etc.

Magasin spécialisé en corsets et lingerie

Claudine

Chavannes 6 - Neuchâtel - C. Vautravers

Ce soir, ouvert jusqu'à 22 h.

COLOR CENTER
Rue de l'Ecluse 15
Tél. 038/25 17 80
2000 Neuchâtel

Pour vos cadeaux
Nouvel arrivage
de couleur et de matériel
pour les
beaux-arts
Beaux choix de chevalets
de campagne et d'atelier
Lundi 23 décembre
ouvert toute la journée

N'achetez pas d'installation Hi-Fi

avant d'avoir
essayé
harman/kardon

Le récepteur
qui s'accommode
le plus vite et le plus
exactement des fréquences de
20 Hz à 20 000 Hz.

hug

Hug Musique SA
vis-à-vis de la Poste, Neuchâtel
tél. 038 25 72 12

B&W

La boucherie FEUZ et la poissonnerie VALLELIAN aux Battieux, à Serrières

vous souhaitent de bonnes fêtes et vous proposent :

Boucherie FEUZ
Tél. 31 33 16
Viande de 1er choix
Volailles fraîches
Farce pour volailles
et vol-au-vent
Ses jambons
et fumés réputés
Ses pâtés et foies gras
français renommés

LA POISSONNERIE
Tél. 31 13 41
Huîtres :
belons
portugaises
Escargots
Coquilles Saint-Jacques
Quenelles de brochet
Turbot
et notre choix
habituel

Pensez dès maintenant à vos commandes pour les fêtes.

PARC RÉSERVÉ A NOTRE CLIENTÈLE DEVANT NOS MAGASINS (cases jaunes)

boucherie - charcuterie
margot
votre boucherie
Seyon 5 Neuchâtel
25 66 20
25 66 21

Des idées pour Noël
EXPOSITION DE VIANDE
Dégustation gratuite pendant l'ouverture du soir

NOTRE CHOIX DE NOËL VOUS ATTEND

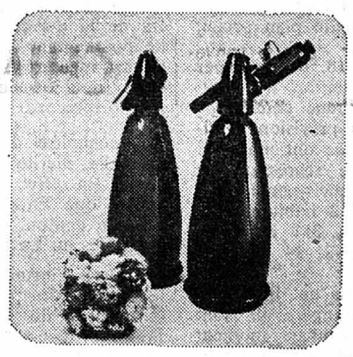

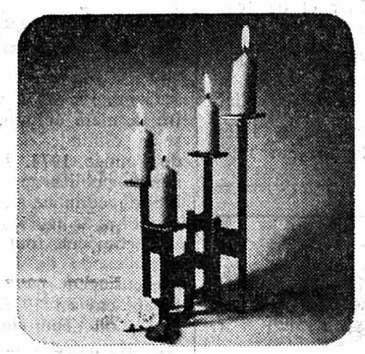

BAILLOD
Bassin 4 - NEUCHATEL - Tél. 25 43 21

mini HASSLER prix

Miniprix Hassler Place-d'Armes 6
Neuchâtel Tel. (038) 25 21 21

NOUVEAU DÉPARTEMENT
TISSUS RIDEAUX

A des prix... miniprix

Elizabeth Arden
c'est l'idée
pour vos cadeaux

KINDLER

Rue de l'Hôpital 9, **Neuchâtel** ✆ 25 22 69

LA CHAUX-DE-FONDS

A la Salle de musique

Un virtuose du clavier: Richard Goode

Un préjugé qu'il faut supprimer est celui qui prétend que la musique du Nouveau-Monde est plus extérieure qu'intérieure; en écoutant le lauréat du Prix Clara Haskil, on arrive très vite à la conclusion que le pianiste américain n'oriente pas sa recherche vers l'épate, mais bien vers la réalisation des sentiments les plus intimes. Brahms, avec son Opus 116, nous a confirmé ce que nous venions de goûter dans la Sonate de Mozart; avec Richard Goode, il s'agit, non seulement d'une présentation plastique et esthétique, mais de la révélation d'un message qui se veut sensible, dans la perfection de son intériorité. Mais pourquoi ne pas avouer que cet artiste réalise une mise en page tout simplement «romantique»? Il y a plus chez lui; il y a cet esprit apollinien qui n'est pas axé sur la passion uniquement, mais sur ce que nous pouvons considérer comme l'état de «maîtrise esthétique» (Valéry aurait admiré cet état!).

L'Opus 116 consiste en des méditations, pleines de pudeur et de mélancolie; l'agitation mystérieuse du Capriccio, l'émotion heureuse de l'Intermezzo, la véhémence et l'humeur inégale du Capriccio en sol mineur, furent développées ainsi que la «Berceuse de ma douleur» de l'Intermezzo en mi majeur. L'évocation des autres fantaisies est inutile; les interprétations de Goode démontrèrent que ce jeune musicien possède un tempérament doué.

Les «Petites pièces» de Schumann, intitulées «Kreisleriana» traduisent quelques épisodes de la vie du compositeur. Aussi bien dans l'évocation de ces réminiscences affectives, que dans l'extériorisation du patriotisme et de l'exubérance dans la Polonaise-fantaisie de Chopin, Goode atteignit des sommets. Très applaudi, il eut la gentillesse de donner quelques rappels: ce virtuose du clavier possède des dons inusités.

Etat civil de La Chaux-de-Fonds (17 décembre)

NAISSANCES: Rebetez, Mélanie, fille de Hubert-Joseph, fonctionnaire postal et de Rebecca-Berthe-Camille, née Gigon; Widmer, Alexandre, fils de Pierre-André, micro-mécanicien et de Erica-Eliane, née Hitz; Silvestre, André-Romain, fils d'Eugenio, chauffeur et de Marie-Rose, née Kamerzin.

MARIAGE CIVIL: Pittet, Charles-André, mécanicien faiseur d'étampes et Bilat, Nicole-Jeanne.

CARNET DU JOUR

La Chaux-de-Fonds

CINÉMAS:
Corso: 20 h 30, «Les bidasses s'en vont en guerre» (16 ans).
Eden: 20 h 30, «Le gendarme à New-York (12 ans).
Plaza: 20 h 30, «Le baiser» (18 ans).
Scala: 20 h 30, «Orange mécanique» (18 ans).
ABC: 20 h 30, «Cérémonie secrète».
TOURISME: **Bureau officiel de renseignements,** 84 avenue Léopold-Robert, tél. (039) 23 36 10.
DANSE ET ATTRATIONS:
Rodéo-club bar 72: 21 h 30 - 4 h.
Le scotch: 21 h 30 - 4 h.
La boule d'or: 21 h - 2 h.
Cabaret 55: 21 h 30 - 4 h.
Chez Jeanine: 21 h - 4 h.
EXPOSITIONS:
Musée d'histoire: les collections (le week-end ou sur demande).
Musée des Beaux-arts: rétrospective Hubert Queloz.
Musée d'histoire naturelle: coquillages et faune marine.
Musée international d'horlogerie: l'homme et le temps.
Galerie du manoir: les gravures de Martine Dupont.
Musée des Beaux-arts: le peintre Fritz Winter.
Permanences médicale et dentaire: En cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.
Pharmacie d'office: Versoix, 1 rue de l'Industrie, jusqu'à 22 h., ensuite téléphone 111.
Manifestation: ouverture nocturne des magasins jusqu'à 22 heures.

Le Locle

Cinéma: Casino: 20 h 30, La Casse 16 ans)
TOURISME. — **Bureau officiel de renseignements: 5, rue Henry-Grandjean, tél. (039) 31 22 43.**
EXPOSITIONS
Musée des beaux-arts: les collections.
Pharmacie de service: Philippin, 27, rue Daniel-Jean Richard; dès 21 h, téléphone 117.
Permanence médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin traitant, tél. 117 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.

Val-de-Ruz

Pharmacies de service: Marti, Cernier; Piergiovanni, Fontaines.
Permanence médicale: Votre médecin habituel.
Ambulance: tél. 53 21 33.
DANSE
Les Geneveys-sur-Coffrane: Le Grenier, de 20 h à 24 h.

Ce soir et demain à la Télévision romande: un dossier consacré à la crise des années 30

24 octobre 1929: un «krach» «à Wall-Street», la bourse de New-York, paralyse l'économie mondiale. Cette période est restée marquée dans la mémoire des habitants des Montagnes neuchâteloises. En effet, nombre de travailleurs qui avaient 20 ans à l'époque ont atteint, aujourd'hui, l'âge de la retraite, et ont gardé un souvenir vivace de ces années diffficiles.

Bernard Romy, réalisateur à la Télévision romande, a décidé, après consultations des organes directeurs de la SSR, de consacrer deux émissions à cette période. Elles seront programmées ce soir et demain soir sur la chaîne romande de la Télévision suisse.

— Pourquoi ces émissions?

— On fait constamment le reproche à la Télévision romande de ne se préoccuper que de politique mondiale, tout au moins au niveau des émissions d'actualité du style Temps présent». Après avoir réalisé plusieurs volets de la série «Destin» notamment avec Albert Speer, ancien ministre du Troisième Reich, Arthur London et Pierre Mendès-France, j'ai pensé qu'une ou plusieurs émissions consacrées à la Suisse d'avant-guerre pourrait intéresser les téléspectateurs. Après en avoir référé aux organes de la SSR qui m'ont donné leur accord, je me suis mis en contact avec M. Fernand Donzé, directeur de la bibliothèque de La Chaux-de-Fonds qui, spontanément, a mis sa documentation à ma disposition.

— Mais, pourquoi avoir choisi le Jura neuchâtelois comme base de départ à votre émission?

— Il a tout d'abord fallu trouver une synthèse des événements. Actuellement, nous sommes, par la mode rétro, en train de redécouvrir, au niveau intellectuel tout au moins, une partie de l'histoire d'avant-guerre de notre pays. Dans certains milieux, on pense que les événements n'ont peut-être pas été entièrement subits, ainsi qu'on nous l'a parfois dit. On constate une volonté de savoir ce qui s'est passé chez nous durant cette période. La situation des Montagnes neuchâteloises qui ont été un microcosme tant au niveau négatif que positif, nous a paru être une bonne base de départ.

— Mais pourquoi plus particulièrement La Chaux-de-Fonds?

— Tout simplement parce que la bibliothèque et l'Office du travail nous ont largement ouvert leurs archives. Nous avons dès lors pu nous pencher sur des archives officielles, tant au point de vue des lettres personnelles de chômeurs que des réponses officielles qui leur étaient données. Après deux mois et demi de travail dans les archives, nous nous sommes mis à la recherche de témoins. Nous avons alors contacté des industriels, d'anciens chômeurs, des secrétaires patronaux et syndicaux, etc... Nous avons réalisé plus d'une quinzaine d'interviews de personnalités de l'époque. A part cela, nous avons eu des contacts avec M. Spuhler, ancien conseiller fédéral et ancien chef de l'Office du travail du canton de Zurich qui nous a expliqué la situation de l'époque dans sa région et dans le canton de Saint-Gall, très touché par la crise. D'autre part, nous avons fait un important travail de recherche de documents filmés de l'époque et nous nous sommes déplacés jusqu'en Allemagne pour trouver des films retraçant la montée du nazisme qui prenait toute son ampleur à ce moment-là.

— A ce moment, vous avez dû faire une sélection. Comment avez-vous choisi les films que vous allez présenter?

— Il est bien entendu qu'avant de tourner un mètre de pellicule, il faut prévoir un scénario. Pour le définir précisément, nous sommes partis du «krach» de Wall-Street, le 24 octobre 1929.L'ambiance délirante qui suivit servit de thème général pour déboucher sur la situation de la ville de La Chaux-de-Fonds au moment où il y eut plus de 500 chômeurs. Nous avons alors essayé d'analyser la situation internationale et l'ambiance qui régnait dans les camps de travail pour chômeurs. Ces camps avaient été créés pour occuper tous les jeunes célibataires qui se trouvaient sans emploi. D'autre part, nous avons consacré une partie de l'émission aux problèmes posés par la reprise de l'activité industrielle. La fin de la première émission est consacrée à un défilé de chômeurs à Berne illustré par une chanson composée à l'époque par M. Jean Huguenin et qui s'intitulait «Nos chômeurs, marche de la purée».

— Et la deuxième partie?

— La seconde partie de l'émission, programée demain soir, est consacrée plus particulièrement aux mouvements sociaux aux Etats-Unis et aux bagarres gigantesques qu'ils provoquèrent. Mais, comme pour la première partie, on repart du microcosme chaux-de-fonnier pour élargir le problème. On y relate l'évolution au niveau syndical ainsi que les relations entre le Syndicat patronal des producteurs de la montre et les organisations ouvrières. On traite également des problèmes des diminutions de salaire des fonctionnaires de la Confédération. On y aborde aussi le développement d'une grande crise dans l'industrie du cadran ainsi que l'échec de l'initiative dite de crise. La seconde partie de l'émission se termine par le ralliement du Parti socialiste à l'idée de défense nationale et la mobilisation de 1939.

— Pour réaliser cette émission, vous avez dû prendre des contacts avec les milieux horlogers. Or, maintenant, nombre d'entreprises connaissent une période difficile qui, si elle ne peut être comparée à la crise des années 30, rappelle, à certains, cette époque. Comment les milieux horlogers ont-ils accueilli votre idée?

— Tout d'abord, je me suis heurté à une réprobation générale. En fait, personne ne désirait rappeler de si mauvais souvenirs surtout en cette période difficile. Puis, après avoir pris divers contacts, une collaboration s'est établie entre les milieux horlogers et l'équipe de la SSR. Nous comprenons fort bien que certains souvenirs ne soient pas évoqués avec plaisir mais notre but n'était pas de rappeler une époque difficile mais bien au contraire de connaître les mécanismes d'une crise qui paralysa une grande partie de l'économie de notre pays.

— Bernard Romy, pourquoi avez-vous réalisé cette émission?

— Parce que je suis un passionné d'histoire contemporaine, que j'avais très envie de découvrir les mythes suisses et aussi parce que j'éprouve une certaine sympathie pour les Montagnes neuchâteloises. Et, il faut préciser aussi que les promoteurs de la mode «rétro» qui tentent aujourd'hui de nous présenter cette époque d'une manière très détendue oublient souvent qu'elle fut aussi une période de grands bouleversements sociaux. Il n'est pas inutile de le rappeler.

Propos recueillis par E. O.-G.

Etat civil de La Chaux-de-Fonds (11 décembre)

NAISSANCES. — 11 décembre. Hügli, Nadège Jocelyne, fille de Werner André, garde frontière et de Jocelyne Berthe, née Spechbach. Andrié, Cédric, fils de Denis Willy, boîtier et de Joselyne Henriette, née Bubloz.

PROMESSE DE MARIAGE. — Jeannot, Paul Maurice Jules, électricien et Palomino, Sabastiana Maria del Pilar.

DÉCÈS. — Perregaux, Louis Jules, pasteur, célibataire, né le 15 juin 1890, dom. Nord 61.

LE LOCLE

Baisse de la population: situation préoccupante, mais pas inquiétante

Comme nous l'avons signalé dans notre dernière édition, la population loclo-ise a diminué de 145 unités au cours de l'année 1974. Les chiffres que nous avions publiés appellent un certain nombre de commentaires sur le plan social, économique et fiscal.

Il convient, tout d'abord, de souligner que l'exode de la population n'a malheureusement pas été stoppé comme ce fut le cas en 1973. Les prévisions optimistes du début de l'année ont ainsi été infirmées. Cette nouvelle régression de la population devient préoccupante puisque la ville a perdu 1212 habitants depuis 1968 (126 en 1969, 351 en 1970, 282 en 1971, 284 en 1972, 24 en 1973 et 145 en 1974).

Les mesures fédérales de limitation de la main-d'œuvre étrangère se sont fait durement sentir jusqu'au moment de la votation de l'initiative de l'Action nationale. Toutefois, depuis novembre, ces restrictions ne jouent plus qu'un rôle secondaire. En raison de la récession économique actuelle, un certain nombre d'usines ont complètement cessé d'engager du nouveau personnel; quelques-unes ont même de la peine à maintenir le plein emploi. Seuls quelques secteurs souffrent encore du manque de main-d'œuvre étrangère, l'hôtellerie notamment.

Au 15 décembre, il y avait au Locle 3560 étrangers, non compris les saisonniers et les frontaliers, soit le 25,80 % de la population résidente. Depuis la fin de la dernière guerre, le nombre et le pourcentage des étrangers a évolué de la manière suivante: 331 en 1945 (2,91 %), 1334 en 1959 (10,50 %), 3946 (nombre record) en 1968 (26,20 %).

Le chapitre de la répartition confessionnelle mérite d'être étudié attentivement. En effet, pour la première fois depuis que Farel implanta la Réforme, dans le canton, les protestants sont minoritaires au Locle.

Malgré l'instabilité de la conjoncture, le nombre des places de travail dans les entreprises du Locle est stationnaire. Pourquoi y a-t-il alors baisse de la population? Cette situation s'explique en grande partie par le départ de ressortissants suisses, lesquels sont attirés par les salaires plus élevés, versés dans d'autres régions du canton ou du pays. De ce fait, les places de travail, devenues vacantes, sont attribuées à des frontaliers. A l'heure actuelle, plus de 1200 frontaliers travaillent au Locle. C'est donc une masse fiscale très importante qui échappe à la commune. Les autorités se préoccupent activement de ce problème mais aucune solution n'a encore été appliquée. Que peut-on faire pour remédier à ce manque à gagner? Il existe trois possibilités: 1. dénoncer la convention franco-suisse de 1935 et récupérer ainsi un pourcentage de l'impôt encaissé par les communes françaises; 2. introduire pour les frontaliers une taxe communale dite «d'infrastructure»; 3. limiter le nombre des frontaliers.

Il appartient maintenant aux autorités de la ville et aux industriels de réagir et de tout mettre en œuvre pour retourner la situation et augmenter la population résidente. Il ne faut pas oublier qu'une partie de l'infrastructure de la ville (collèges et station d'épuration des eaux notamment) a été mise en place dans la perspective d'une population de 18.000 à 20.000 habitants et que les charges qui en découlent sont assumées par moins de 14.000 personnes.

Il ne s'agit pas cependant de dramatiser la situation, car l'esprit d'initiative des Loclois et leur tempérament de lutteurs sont des gages précieux pour l'avenir de la Mère-commune des Montagnes.

R. Cy

VAL-DE-RUZ

Une cinquantaine d'habitants de plus dans le district où les «grands» battent de l'aile

Alors qu'en décembre 1973 la population avait augmenté de 112 habitants, par rapport à 1972, en cette fin d'année 1974, on enregistre à quelques unités près (il manque les résultats de Dombresson) une augmentation en chiffre rond d'une cinquantaine d'habitants, soit la moitié moins que l'année précédente. On atteint ainsi un total approximatif de 10.979 habitants. Comparativement à ce qui se passe au Val-de-Ruz et dans le district du Locle, la progression est modeste, moins sensible que les années précédentes, notamment en 1972 où la population avait augmenté de 188 habitants par rapport à 1971. Les villages en perte de vitesse sont: Les Geneveys-sur-Coffrane, qui perdent après l'hémorragie de 1973 (— 24 habitants) encore 13 habitants. Au chef-lieu, où la politique du logement est pourtant active, il y a 36 habitants de moins qu'à la fin de 1973, année à la fin de laquelle la population avait augmenté de 21 habitants, suivant elle-même une année record avec une augmentation de 46 habitants en 1972.

A Chézard, la situation est semblable à celle du chef-lieu mais dans un ordre de grandeur inférieur. En effet, si en 1974, la population a diminué de 7 unités par rapport à 1973, l'année dernière elle avait augmenté de 11 unités par rapport à 1972 et de 23 unités par rapport à 1971. On note encore une baisse à Fontainemelon (— 4) alors qu'en 1973, il y avait déjà une diminution de 18 habitants par rapport à 1972, année record d'augmenttion (+ 119) et en 1971 (+ 94). Valangin également perd (— 5) un peu de l'avance que ce village prit en 1972 (+ 11) Engollon (— 5) et Boudevilliers (— 2), sont également perdants.

Alors que les grands centres (Cernier, Fontainemelon et les Geneveys-sur-Coffrane) battent de l'aile, on note une nette augmentation de population sur les bords du vallon et à la poupe du bateau, c'est-à-dire au Pâquier où plusieurs logements ont été aménagés pendant l'année. On s'étonne aussi que la population de Savagnier n'ait augmenté que de cinq habitants si l'on sait que c'est le village où l'on paie le moins d'impôts du vallon! La Côtière (+ 27) continue à se développer, Fontaines également (+ 13). La commune qui fait le plus grand saut par rapport à 1973 est celle des Hauts-Geneveys (+ 28), les nouveaux immeubles étant sortis de terre comme des champignons cette année. Légère augmentation encore à Montmollin (+ 6) et à Coffrane (+ 1). A Dombresson, on enregistrera sans doute une augmentation.

	NE	CH	Etr.	Total	En +	A.S. En —
Cernier	661	707	323	1691		36
Chézard-Saint-Martin	523	515	84	1122		7
Villiers	63	124	5	192	8	
Le Pâquier	98	116	—	214	5	
Savagnier	323	143	24	490	11	
Fenin-Vilars-Saules	197	127	19	343	27	
Fontaines	229	296	64	589	13	
Engollon	46	12	—	58		5
Fontainemelon	490	723	392	1605		4
Les Hauts-Geneveys	258	301	33	592	28	
Boudevilliers	264	167	40	471		2
Valangin	155	174	67	396		5
Coffrane	212	155	101	468	1	
Montmollin	142	154	15	311	6	
Les Geneveys-sur-Coffrane	402	602	333	1337		13

(Manquent les chiffres d'une seule commune: Dombresson).

FONTAINEMELON

Recensement de la population

La population de Fontainemelon s'élève à 1605 habitants, en diminution de quatre unités, par rapport à l'année passée. Les personnes mariées sont au nombre de 884, les veufs et divorcés, 96 et les célibataires 625.

Parmi la population, on compte 941 protestants, 631 catholiques romains, 1 catholique chrétien et 32 sont de religions diverses.

L'origine des habitants se répartit comme suit: 490 Neuchâtelois, 723 Confédérés, et 392 étrangers. Pami ces derniers, 232 sont au bénéfice d'un permis d'établissement, et 160 d'une autorisation de séjour; on dénombre 347 horlogers, 112 mécaniciens, 7 agriculteurs, et 291 d'autres professions. Vingt-cinq habitants atteindront leur 20me année en 1975. Les personnes âgées de 65 ans et plus sont au nombre de 143 et les chefs de ménage, 574.

Ajoutons encore que les hommes sont au nombre de 751 (contre 769) et les femmes 854 (contre 840). Il est vrai qu'à Fontainemelon comme ailleurs, 1975 sera l'année de la femme.

discount berthoud

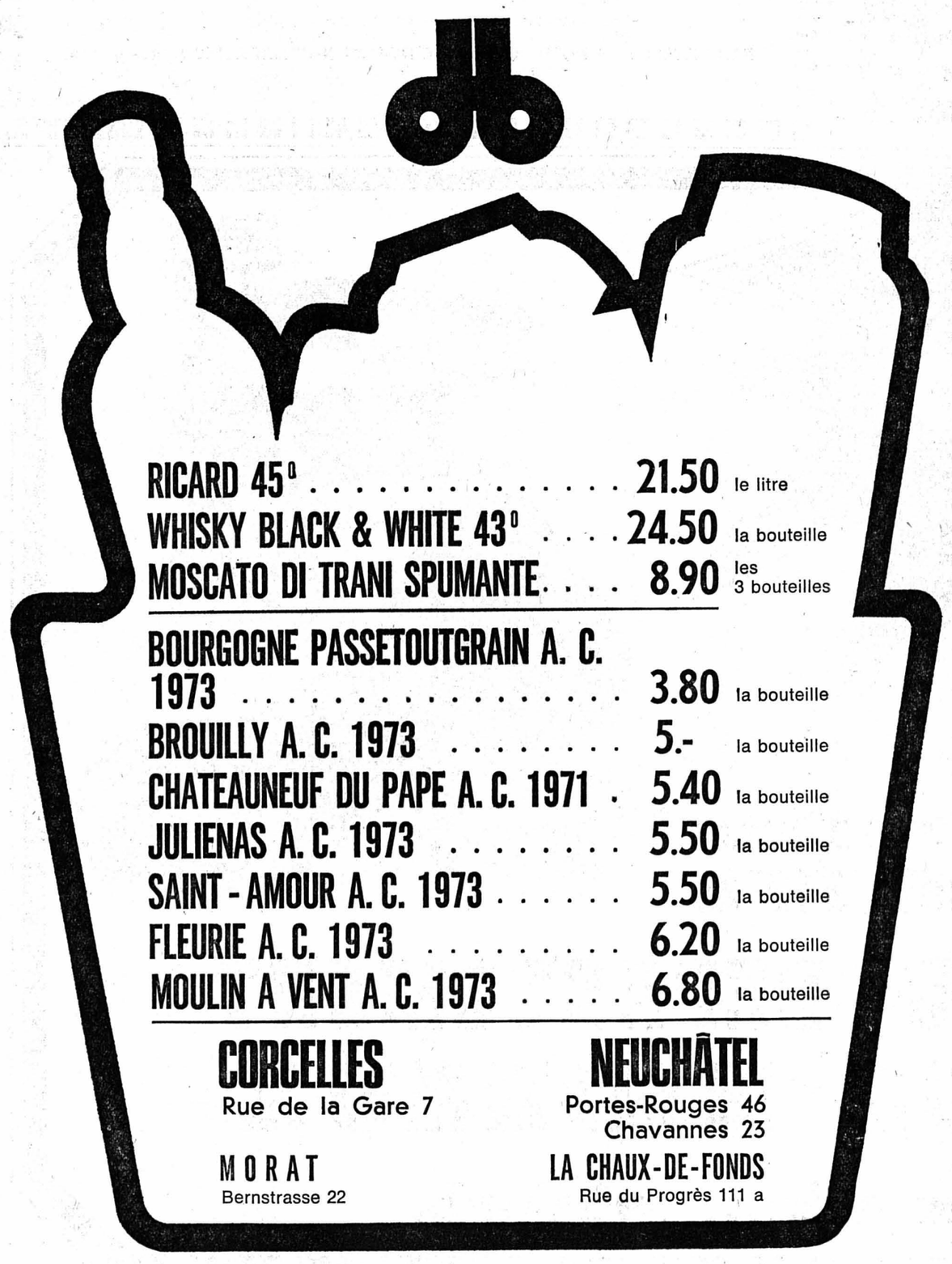

RICARD 45° ..... 21.50 le litre
WHISKY BLACK & WHITE 43° .... 24.50 la bouteille
MOSCATO DI TRANI SPUMANTE.... 8.90 les 3 bouteilles

BOURGOGNE PASSETOUTGRAIN A. C. 1973 ..... 3.80 la bouteille
BROUILLY A. C. 1973 ..... 5.- la bouteille
CHATEAUNEUF DU PAPE A. C. 1971 . 5.40 la bouteille
JULIENAS A. C. 1973 ..... 5.50 la bouteille
SAINT-AMOUR A. C. 1973 ..... 5.50 la bouteille
FLEURIE A. C. 1973 ..... 6.20 la bouteille
MOULIN A VENT A. C. 1973 ..... 6.80 la bouteille

CORCELLES
Rue de la Gare 7

NEUCHÂTEL
Portes-Rouges 46
Chavannes 23

MORAT
Bernstrasse 22

LA CHAUX-DE-FONDS
Rue du Progrès 111 a

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

120e ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

Agent de police ceinture noire troisième dan à Fleurier

(c) Les 8 et 17 décembre, M. Christian Planchamp, agent de la police communale de Fleurier, s'est présenté, à Genève et à La Chaux-de-Fonds, aux examens de judo pour l'obtention du grade de ceinture noire, troisième dan.

Titulaire, depuis quelques années du diplôme de ceinture noire, premier dan de jiu-jitsu il passa,en 1972, son premier dan de judo puis l'année suivante son deuxième dan. Lundi soir, il réussit, avec succès, son troisième dan et fut félicité par maître Kondo, ceinture noire, sixième dan, délégué du Kodakan, de Tokio et par maître Python, ceinture noire, quatrième dan et policier, à Lausanne. Ce résultat a nécessité, de l'intéressé un entraînement intensif, sur le plan physique avec usage des haltères, extenseur, appareils bullworker-vipody et ressorts athlétiques, à quoi il faut ajouter quatre heures hebdomadaires de judo uniquement.

D'autre part, M. Planchamp a dû suivre, à Genève, 17 cours et deux stages de kata, un stage d'une semaine de judo, et un de moniteur.

Ancien sociétaire du Judo-club de La Chaux-de-Fonds, M. Planchamp évolua, en ligue nationale A, avec cette société. Depuis la fondation du Judo-club par M. Raymond Monnier de Travers, jamais un judoka n'était parvenu à obtenir un aussi brillant classement.

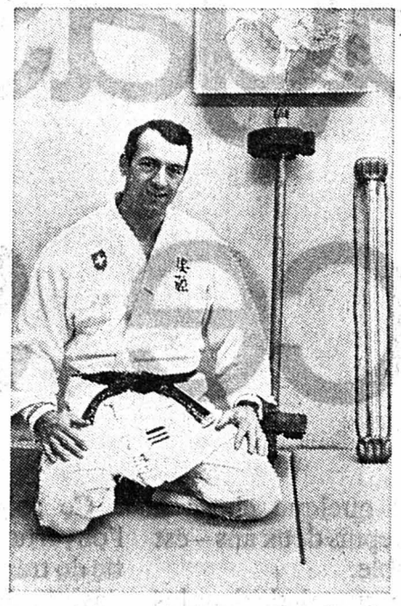

(Avipress Schelling)

Une seule musique officielle

(c) L'année prochaine encore, la fanfare « L'Ouvrière » assumera seule les prestations habituelles et officielles dans les manifestations communales.

Onze habitants de moins aux Verrières

(c) Le dernier recencement a fait constater une diminution de onze habitants aux Verrières. Sur les 876 habitants, 369 sont Neuchâtelois, 472 viennent d'autres cantons et 35 sont des étrangers. On trouve 423 personnes mariées, 78 veuves ou divorcées et 375 célibataires. Les protestants sont au nombre de 623, les catholiques 250 et trois personnes sont d'une autre confession. Les personnes du sexe masculin sont plus nombreuses que celles du sexe féminin (461 contre 425).

Saint-Sulpice suit la règle...

(c) La population de Saint-Sulpice a, comme la majorité des communes, connu une régression de ses habitants par rapport à 1973. Le village compte actuellement 589 habitants contre 607 l'année dernière. Parmi eux, on trouve 445 protestants et 144 catholiques romains. Les Neuchâtelois sont au nombre de 209, les personnes provenant d'autres cantons 283 et les étrangers 97 dont 59 au bénéfice d'un permis d'établissement et 38 d'une autorisation de séjour. Parmi les professions, on trouve 74 horlogers, 34 mécaniciens, 24 agriculteurs et 125 autres professions. Douze personnes vont fêter leur 20me anniversaire en 1975. Les chefs de ménage sont au nombre de 234 et on compte 94 personnes âgées de plus de 65 ans.

Des Valloniers ont nagé à Pontarlier

De notre correspondant :

Le cours de natation organisé à la piscine de Pontarlier par les sections de gymnastique, dames et messieurs, des Verrières, s'est terminé dimanche par des examens. Le cours s'est déroulé pendant dix dimanches matins sous la direction de Mme et M. Gysin et a groupé chaque fois plus de 60 participants de tous âges des Verrières et des Bayards. Voici les résultats :

Test préparatoire I (Ecrevisse) : Michèle Barraud, Sylvie Egli, Valérie Giroud, Francine Leuba, Jean-Daniel Montandon, Charles Primas.

Test préparatoire II (cheval marin) : Christine Bacon, Michèle Barraud, Nicole Calame, Carmen Giroud, Sonia Jeanjaquet, Christine Montandon.

Test préparatoire III (Grenouille) : Patricia Blatty, Janique Jeanjaquet, Carol Moser.

Test de natation I (100 m + 25m dos + 6m sous l'eau + saut) : Denis Basset, Nathalie Garin, Alain Gindraux, Gilles Guenat, Anny Gysin, Roland Jeanjaquet, Christian Jeanjaquet, Nathalie Martin, Marlyse Leuba, Denis Studer, Michèle Bürket, Michèle Dreyer, Christine Duffey, Philippe Masi, Nadia Michel, Patricia Pierson, Thierry Ray, Michel Ulrich, André Studer.

Test de natation II (300 m en moins de 9 min + 50 m dos en moins de 1'40" + 12 m sous l'eau + chandelles) : Anne-françoise Bürket, Isabelle Garin, Christophe Guye, Frédérix Guye, Jeanjaquet Paul-André, Jornod Pierre-Alain, Véronique Landry, Murielle Payot.

Ce cours était subventionné par le mouvement Jeunesse et Sport. Les examens J + S ont donné les résultats suivants (examen de natation + test de condition physique) :

Insigne bronze : Michèle Bürket, Christine Duffey, Patricia Pierson, Thierry Ray.

Insigne argent : Anne-Françoise Bürket, Christophe Guye, Frédéric Guye, Paul-André Jeanjaquet, Pierre-Alain Jornod, Murielle Payot.

Réfection des berges

(c) En 1975, l'Etat entreprendra la réfection des berges sur la rive gauche de Buttes, près du collège de Longereuse. Coût : 12.000 fr. dont 50 % à la charge de la commune. A la limite des communes de Fleurier et de Buttes, l'Etat prévoit également une réfection des berges et du batardeau sur Buttes. Coût : 18.000 fr. (5000 fr. à la charge de Fleurier, 4000 fr. à la charge de Buttes).

COUVET

Etat civil de novembre

NAISSANCES : 4, Baron Antonia-Stéfania, de Baron Juan et de Antonia, née Lopez, à Couvet ; 7, Hugi, Catherine, de Hugi, Alfred et de Marie-Louise, née Sandoz-Othenin, à Travers ; 16, Blatti, Flavian-Gérard, de Blatti, Paul-Albert et de Josette-Hélène, née Dubois, à Buttes ; 16, Della Ricca, Katia, de Della Ricca, Giuseppe et de Anne-Marie, née Zybach, à Couvet ; 24, Dionisio, Giovanni, de Dionisio, Dorino et de Anna, née Fabbiano, à Couvet ; 25, Lambelet, Charlotte, de Lambelet, José-Alain et de Danielle-Christiane, née Duperrex, à La Côte-aux-Fées ; 26, Evard, Sabine, de Evard Jean-Maurice et de Margrit-Thérèse, née Jutzi, aux Verrières ; 27, Berthoud, Anne-Laurie, de Berthoud, Jacques Eugène et de Elisabeth née Schlup, à Fleurier.

DÉCÈS : 3, Michet, Arthur Axuma, né le 7 septembre 1885, les Verrières ; 9, Gubler, née Zweifel, Frida, née le 29 avril 1916, Couvet ; 16, Böhm, née Micottis, Armanda-Génia née le 12 mai 1935, Les Verrières ; 19, Mercatelli, Yvan, né le 24 mai 1971, Fleurier ; 22, Jeanneret, née Othenin-Girard, Louise-Emma, née le 22 juillet 1888, Couvet.

MARIAGE : 23, Jacot, Gilles-Henri, Le Locle et Margareth-Yvonne, née Bugnon, Couvet.

DANS LE CANTON

Au tribunal de police de Boudry

Lectrice resquilleuse du journal

De notre correspondant :

Le tribunal de police de Boudry a siégé hier sous la présidence de M. Philippe Aubert, assisté de Mme Jacqueline Freiburghaus qui assumait les fonctions de greffier. Le tribunal a rendu son jugement dans une affaire d'accrochage de voitures évoquée lors de la dernière audience en acquittant M. H. de Bôle. C. S. de Cortaillod a préféré se procurer la « FAN-L'EXPRESS » dans la boîte aux lettres de sa voisine au lieu de s'y abonner... Cela dépasse de peu le larcin et vaut à la coupable trois jours de prison avec sursis pendant deux ans et 25 fr. de frais.

L. C., de Serroue, a acheté et consommé du haschisch qu'un inconnu lui a procuré. C'est un novice qui ne se doute pas des conséquences funestes de la drogue, n'y voyant que les effets euphoriques du moment. Le tribunal le condamné à 20 jours de prison dont à déduire 12 jours de préventive. Le sursis lui est accordé avec un délai de deux ans et il paiera en outre 200 fr. de frais.

L. W. de Cortaillod, au guidon de son vélomotur fit une chute malencontreuse qui fit découvrir qu'il était en état d'ivresse. C'est un premier délit qui ne lui vaudra que 350 fr. d'amende, assortie de 250 fr. de frais. Cette amende sera radiée du casier judiciaire après une année.

Au cours d'une collision en chaîne au carrefour de la Brenna, E. G. d'Yverdon venant en quatrième position derrière d'autres véhicules, voulut éviter ceux-ci en les dépassant sur la voie de présélection de gauche, sa machine frôlant au cours de la manœuvre des véhicules. Jugement à huitaine.

P. W. de Corcelles, est prévenu de perte de maîtrise, de circulation à gauche, ayant entraîné une collision avec une voiture venant en sens inverse. On lui attrivue également une légère ivresse. Le tribunal ne prononcera pas de peine de prison pour ce délinquant primaire, mais lui infligera une amende de 1000 fr. qui sera radiée du casier judiciaire dans un délai de deux ans. Les frais à sa charge se montent à 230 francs.

C. et M. France Piaget du Locle, se sont rendus coupables de complicité, d'un vol de drogue, de recel et de consommation de celle-ci. Ils en ont même consommé sous plusieurs formes. Ils semblent fermement décidés à ne pas récidiver. C. P. sera condamné à trois mois de prison avec sursis, sous déduction de 12 jours de préventive, ainsi qu'au paiement de 300 fr. de frais. Quant à M.-F. P., la peine sera de 15 jours de prison avec sursis également pendant deux ans et 50 fr. de frais.

Décisions du Conseil communal de Neuchâtel

Le Conseil communal de Neuchâtel a procédé aux promotions suivantes des officiers du bataillon des sapeurs-pompiers et prenant effet au 1er janvier. Sont promus. — au grade de capitaine — commandant de la compagnie 4 (Serrières) : le premier-lieutenant Jean Rufenacht ; — au grade de premier-lieutenant, les lieutenants Claude Durig, compagnie 2, et Jacques Laederach, compagnie des CFF ; — au grade de lieutenant, le sergent Christian Salzmann, compagnie 3.

Ont été maintenus dans leurs fonctions à l'état-major au-delà de la limite d'âge : le major René Habersaat, les capitaines Jean-Jacques Berthoud, Claude Brunner, Lucien Deluz, Pierre Meylan, Willy Rod, Claude Schwab, Charles Seiboz, les premiers-lieutenants Eric Nussbaumer, Eric Schertenleib et Joseph Zosso. Le premier-lieutenant René Marti a été maintenu comme officier de la compagnie 1.

En outre, le Conseil communal a autorisé le directeur des services industriels a prélever divers montants sur les crédits de construction des services des eaux et de l'électricité pour l'exécution des travaux suivants : 10.000 fr. représentant le solde de la dépense nécessitée par la création d'une station de refoulement à Pierre-à-Bot ; 10.000 fr. pour des extensions locales du réseau de distribution rendues nécessaires par de nouvelles constructions notamment ; 25.000 fr. pour l'acquisition de compteurs destinés à de nouveaux bâtiments ou au remplacement d'appareils vétustes ne répondant plus aux exigences de la législation fédérale ; 65.000 fr. pour l'extension du réseau à basse tension et la mise en place de transformateurs plus puissants dans les stations de quartier lorsque la charge du réseau l'exigera ; 50.000 fr. pour l'achat de compteurs ; 45.000 fr. seront consacrés à des extensions mineures de l'éclairage public en relation avec des constructions nouvelles, des élargissements de chaussées ou autres.

Les Neuchâtelois vus par des étudiants neuchâtelois

Un groupe d'étudiants de l'Université de Neuchâtel, a fondé il y a quelques semaines sous le nom gaulois d'« Académix » une société dont le but est de faciliter l'intégration des étudiants étrangers.

Le dernier « Courrier romand » de l'année est consacré au canton de Neuchâtel et ce sera l'occasion de découvrir Académix dans ses œuvres. Comment s'y prend-on pour faciliter l'intégration des étrangers ? Les méthodes sont peut-être surprenantes, mais ne manquent assurément pas de gaieté.

On peut se demander aussi pourquoi cette intégration est difficile et à qui en est la faute. Une Canadienne, un Texan et un Ruandais ont collaboré à la préparation de cette émission et seront présents sur le plateau de « Courrier romand ». Chacun d'eux montrera en images, comment il voit les Neuchâtelois, leurs travers et leurs qualités. Une occasion de nous voir comme nous n'avons pas l'habitude de nous regarder.

CORCELLES-CORMONDRÈCHE

Trente-six habitants de plus

(c) Alors que plusieurs communes voient leur nombre d'habitants diminuer, le recensement de Corcelles-Cormondrèche indique une augmentation de 36 habitants par rapport à l'année dernière à pareille époque. Les 3270 habitants dénombrés en décembre se répartissent comme suit : 1665 mariés (+ 12), 354 veufs et divorcés (+ 25) et 1251 célibataires (— 1).

Il y a 1384 Confédérés (+ 7), 1383 Neuchâtelois (+ 43), 503 étrangers (— 14). A une unité près, l'égalité entre Neuchâtelois et Confédérés est réalisée. Quant aux confessions, on compte 2190 protestants (— 3), 926 catholiques romains (+ 2), 3 catholiques chrétiens (— 4), un Israélite et 150 personnes de religions diverses (+ 41). Pour les professions, il y a 19 horlogers (— 5), 65 mécaniciens (+ 2), 6 agricutleurs (— 1) et 985 autres professions diverses (+ 35). Les chefs de ménage sont 1358 (+ 76).

Les étrangers au bénéfice d'un permis d'établissement sont au nombre de 334 (+ 16) et ceux au bénéfice d'un permis de séjour de 165 (— 34). Quarante-cinq jeunes gens atteindront leur 20me année en 1975 (+ 7) et 660 personnes seront âgées de plus de 65 ans (+ 125).

LIGNIÈRES

Quatre habitants en moins

(c) Le recensement de la commune de Lignières donne les résultats suivants : mariés, 239 ; veufs et divorcés, 42 ; célibataires, 251 ; population totale 532, contre 536 en 1973. Confession : protestante, 484 ; catholiques romains, 40 ; divers, 8. Origine : Neuchâtelois masculins, 130 ; féminins, 129 ; total 259 ; Confédérés masculins, 114 ; féminins, 136 ; total, 250 ; étrangers masculins, 15 ; féminins, 8, total, 23. Totaux, masculins, 259 ; féminins, 273. Etrangers au bénéfice d'un permis d'établissement, 20 ; au bénéfice d'une autorisation de séjour, trois. Personnes atteignant leur 20me année en 1975, 12 ; personnes âgées de 65 ans et plus, 59 ; chefs de ménage, 175.

TRAVERS

Collision due au verglas

Au volant d'une auto, M. H.S., de Neuchâtel, circulait, hier, vers 8 h 40 de Noiraigue à Couvet. Près de Travers, il perdit la maîtrise de son véhicule sur la chaussée verglacée et celui-ci est venu heurter l'auto de Mme M.P., de Couvet qui roulait en sens inverse. Dégâts.

CARNET DU JOUR

Couvet : cinéma Colisée, 20 h 30, « Le solitaire » (16 ans).
Môtiers : château, exposition de photos Fabien Landry.
Môtiers : musée Rousseau, ouvert.
Fleurier : patinoire ouverte.
Fleurier : le Rancho, bar-dancing, ouvert jusqu'à 2 heures.
Médecin et pharmacien : habituels.
Ambulance : tél. 61 12 00 ou 61 13 28.
Hôpital de maternité de Couvet : tél. 63 25 25.
Hôpital de Fleurier : tél. 61 10 81.
Service d'aide familiale : tél. 61 23 74.
Fleurier : infirmière-visitante, téléphone 61 38 48.
Bureau de renseignements : Les Verrières, Banque cantonale.
« FAN », bureau du Val-de-Travers : Fleurier, 11, avenue de la Gare, tél. 61 18 76, télex 3 52 80.
Fleurier, service du feu : tél. 61 12 04 ou 118.
Police cantonale : tél. 61 14 23.

COMMUNIQUÉ

Conférence à Couvet

Dimanche 22 décembre, M. Claude Duvernoy, de Jérusalem, présentera à la Salle grise de Couvet, une conférence sur le conflit qui secoue le Moyen-Orient depuis des décennies. Actuellement, la situation est plus embourbée que jamais, entretenant un état de fait dramatique aussi bien pour les réfugiés palestiniens que pour les Israéliens. Le monde entier est touché par les conséquences de ce conflit et presque chaque pays doit faire face à des problèmes nouveaux provoqués par les retombées de la crise moyenne-orientale. Devant l'intransigeance des deux parties, cette crise paraît insoluble et pourrait déboucher sur un paroxysme de violence.

AVIS DIVERS

Eglise de Môtiers.

Samedi 21 décembre, à 20 h 20,

CONCERT DE L'AVENT

par un groupe instrumental dirigé par Mme Pascale Bonet.
Œuvres de Charpentier, Bach, Pez.

REMERCIEMENTS

Profondément émue de la sympathie qui lui a été témoignée pendant ces jours de douloureuse séparation, la famille de

Monsieur Gaston FELBER

exprime, à tous ceux qui l'ont entourée, ses remerciements et ses sentiments de vive reconnaissance.

Leur présence, leurs messages, leurs envois de fleurs et de dons, sont l'assurance de toute l'estime portée à leur cher défunt.

2114 Fleurier, décembre 1974.

VAUD - VAUD - VAUD

Piéton tué à Ballaigues

(c) Hier, vers 18 h, M. Eugène Desaules, 82 ans, domicilié à Ballaigues, a été heurté par une voiture vaudoise alors qu'il cheminait sur le bord droit de la Grand-Rue à Ballaigues. Grièvement blessé, M. Desaules a été transporté en ambulance à l'hôpital d'Orbe où il est décédé peu après son admission.

Amicale de la fanfare du bataillon cyc. 2

(c) Septante participants et participantes, se sont retrouvés, à Vuadens (FR), pour la quinzième réunion de l'Amicale de la fanfare du bataillon cycliste 2, qui coïncidait avec leur 30me anniversaire. En ouvrant l'assemblée, le sergent Frédéric Desonnaz, d'Avenches, a souhaité une cordiale bienvenue à chacun, puis a salué la présence du colonel Palaz, de Lausanne, et du capitaine Fahrni, de Bussigny, après avoir excusé l'absence du colonel André Guinand, de Genève, ancien commandant du bat cyc. 2. Les productions du chœur paroissial de Vuadens furent appréciées; le concert prit fin par le « Ranz des vaches », de l'abbé Bovet, repris, au refrain, par l'assistance. Une douzaine de musiciens jouèrent ensuite, après trente ans, la « Marche du bat. cyc. 2 », composée par le capitaine Palaz, ainsi que « Cœur de mère », dans un arrangement de Roger Volet.

Après la visite d'une fabrique d'horlogerie, un banquet a réuni les participants, à l'hôtel de la Gare. Là, des propos furent échangés entre M. Gremaud, représentant le Conseil communal, Marcel Deforel, de Vuadens, organisateur de la journée (avec M. Robert Pittet). Au cours de repas, le sergent Dessonnaz, retraça le chemin parcouru, pendant la mobilisation de 1939 à 1944, et fit revivre des souvenirs de ces jours passés sous les drapeaux. Bien que le temps ait été maussade, la gaîté n'a cessé de règner durant cette journée, qui a permis à d'anciens camarades de service de se retrouver. Ils étaient venus de partout, de Berne, Neuchâtel, Genève, Lausanne, de la Singine et de la Broye vaudoise et fribourgeoise.

Animation dans les rues de Payerne

De notre correspondant :

Afin de pallier dans une certaine mesure l'absence, cette année, de décorations de fête des rues du centre de la ville durant le mois de décembre, la société de développement a mis tout un programme d'animation sur pied. Le coup d'envoi a été donné samedi dernier, dans l'après-midi, où des concerts ont été donnés en plusieurs endroits par la fanfare « L'Echo des rochers », de Chatonnaye (Fribourg). Lundi soir, les mêmes rues étaient illuminées par plusieurs milliers de lumignons posés sur le rebord des fenêtres et des devantures de magasins, alors qu'un concert était donné par la fanfare de Combremont-le-Grand et « L'Union instrumentale » de Payerne. A relever que le violent vent qui a soufflé au cours de la soirée a quelque peu gêné l'illumination. Certains habitants avaient même sorti des greniers de vieilles lampes à pétrole et des falots tempête. Cette illumination originale coïncidait avec l'ouverture prolongée des magasins. Elle sera répétée ce soir, où des concerts seront donnés par l'« Abeille », de Lucens, et l'« Avenir » de Payerne. Sur le thème de « La lanterne la plus originale », un concours doté de prix a même été prévu. Samedi après-midi, l'animation des rues prendra fin par un concert de la « Lyre » d'Avenches.

La livraison du tabac commence

(c) Les premières livraisons de tabac ont commencé à la centrale d'achat des tabacs de la Suisse romande, à Payerne. De toute La Broye vaudoise et fribourgeoise, plus de 600 planteurs, réunissant 427 ha d'herbe à nicot, amènent le tabac sec à Payerne, en commençant par les feuilles basses, les hautes étant livrées après le Nouvel-An. Mais, cette année, les conditions atmosphériques défavorables ont retardé, quelque peu, les livraisons, dont une partie doit être reportée en janvier.

La récolte de 1974 est d'une bonne moyenne, en quantité comme en qualité, et les prix, payés, sont supérieurs à ceux de l'année précédente. On pense qu'un million de kilos, environ, seront livrés à Payerne, au cours de l'hiver, ce qui représente une somme brute de plus de six millions de francs. C'est un apport intéressant pour de nombreuses familles d'agriculteurs, habitant une vaste région, qui va de Chiètres à Oron-la-Ville, en passant par Avenches. Une fois qu'il a été examiné et taxé par les experts, le tabac est empaqueté en ballots, puis pesé. Ensuite, il est dirigé vers la chambre de fermentation, puis expédié vers les différentes fabriques de cigarettes du pays. Celles-ci mélange, alors, le tabac indigène à diverses sortes de tabacs étrangers. Pour la première fois, cette année, un certain nombre de planteurs livrent leur tabac sec en ballots, ce qui permet d'économiser de la main-d'œuvre. Si l'expérience se révèle concluante, elle sera, vraisemblablement étendue à tous les planteurs.

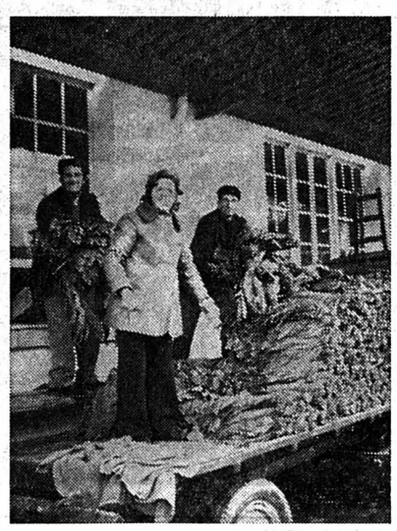

Une famille de Villeneuve (FR) en plein travail

SAINTE-CROIX

Le budget 1975 suscite des réactions

Outre la nomination de son nouveau président, M. R. Jaccard (dont nous avons déjà parlé), le Conseil communal de Sainte-Croix s'est occupé du projet de budget qui présente des recettes pour 8.461.55 fr. et des dépenses pour 8.627.800 fr., d'où un déficit de 166.250 francs. M. André Gonthier, appuyé par plusieurs autres conseillers, a déposé deux initiatives qui ont été acceptées par la Municipalité. La première demande de ne plus indexer le salaire des employés communaux mais de fixer les indexations de cas en cas, selon les possibilités ; la seconde propose la nomination d'une commission qui devra étudier et fixer le plafond des dettes communales en fonction des fluctuations de la population.

Les conseillers ont également voté un crédit de 150.000 fr. pour la rénovation des abattoirs le montant de ce crédit devant être facilement couvert par les taxes d'abattage.

CHAVANNES-RENENS

Motocycliste renversé par une voiture

(c) Hier, vers 13 h 15, un accident de la circulation s'est produit sur la route Lausanne-Chavannes, à proximité du garage de l'autoroute, commune de Chavannes. Une voiture quittant l'aire du garage, a débouché imprudemment sur l'artère principale à l'instant où arrivait un motocycliste, M. Pierre-André Viret, 20 ans, domicilié à Chavannes. Ce dernier a été projeté à une quinzaine de mètres après avoir été heurté par l'avant de la voiture. Il a été transporté en ambulance à l'hôpital de Lausanne souffrant de fractures multiples aux jambes et du poignet gauche et d'un traumatisme cranio-cérébral. Pour les besoins de l'enquête, la gendarmerie vaudoise, bureau de la circulation, prie les témoins éventuels de bien vouloir s'annoncer au No (021) 21 27 11.

Au tribunal correctionnel d'Yverdon

La folie des grandeurs

(c) Le tribunal correctionnel d'Yverdon, présidé par M. V. Grignoli, s'est occupé des cas de Y. C., 22 ans, d'un mineur de 18 ans, tous deux domiciliés à Yverdon. Ils sont accusés de vol d'usage, de dommage à la propriété, de violation de domicile, de violation des règles de la circulation et de circulation sans permis. En juin, une semaine après avoir quitté le pénitencier de la Plaine-de-l'Orbe, X., le mineur commit un vol dans une entreprise d'Yverdon. Quelque temps après, avec son ami Y.C., il vola une voiture et tous deux quittèrent Yverdon avec le véhicule. Roulant vers Zurich, X s'endormit au volant et la voiture quitta la route. Les deux larrons prirent la fuite et se retrouvèrent à Winterthour où ils se firent hébergé. X. vola de l'argent à son hôte puis un scooter et encore une voiture...

Les deux prévenus étant des récidivistes, le tribunal a condamné Y. C. à 20 jours de prison plus 350 fr. de frais et X. à dix mois de prison moins 125 jours de préventive, et 1910 fr. de frais.

Nommé à Lausanne

(c) M. Virgilio Grignoli, président des tribunaux des districts d'Yverdon et de Grandson depuis 1971, a été nommé président du district de Lausanne ; il succède à M. Sylvain Contini qui a été nommé juge cantonal pour remplacer M. Olivier Cornaz, démissionnaire. M. Grignoli quittera ses fonctions à la fin de l'année.

PESEUX

Légère augmentation de la population

Le recensement effectué en décembre à Peseux a donnée les résultats suivants. On compte 5.499 habitants, soit une augmentation de 21 âmes par rapport à l'an passé. On compte 1981 Neuchâtelois (864 du sexe masculin et 1117 du sexe féminins) ; 2513 Confédérés (1202 masculins et 1311 féminins) ; et 1005 étrangers (546 masculins et 459 féminins).

On dénombre 2038 célibataires, 2898 mariés et 563 veufs ou divorcés. Quant aux confessions, il y a 3416 protestants, 1955 catholiques romains, 15 catholiques chrétiens, trois israélites et 110 sans confession ou divers.

On enregistre 587 étrangers au bénéfice d'un permis d'établissement et 418 au bénéfice d'une autorisation de séjour.

Pour ce qui est de la répartition professionnelle, il y a 322 horlogers, 175 mécaniciens et 2034 d'autres professions. 68 jeunes gens atteindront leur majorité l'année prochaine. Il y a enfin 624 personnes de 65 ans et plus et 1927 chefs de ménage.

FRANCE VOISINE

Les vitraux de Manessier

(c) L'église Saint-Bénigne de Pontarlier, de style comtois, un peu austère, sera bientôt complètement transformée. Le peintre Manessier, qui a déjà travaillé en Suisse et notamment à Moutier, a composé une série de verrières destinées à éclairer la vieille église. Les anciens vitraux, fades et gris, du XIXe siècle sont peu à peu remplacés par les jeux merveilleux de lignes et de couleurs de Manessier. Ce travail est réalisé par des maîtres verriers de Chartres, qui avaient, pendant la guerre, « décroché » les plus belles verrières de la plus belle cathédrale de France. Rappelons que Manessier avait signé les vitraux de la petite église des Bréseux près de Maîche, en 1946. Désormais, sur l'itinéraire comtois d'art sacré, il y aura en plus Saint-Bénigne.

Les Ets Amyot quittent Les Gras

(c) Si certaines entreprises éprouvent quelques difficultés aujourd'hui, ce n'est assurément pas le cas des Ets Amyot, spécialisés dans la fabrication des mandrins de perceuse. Née à la frontière, dans le village des Gras, l'usine Amyot s'est développée au point de « sortir » maintenant 200.000 pièces par jour. Depuis peu de temps, l'entreprise s'est installée dans des ateliers fonctionnels et neufs sur la zone industrielle de Pontarlier, abandonnant ainsi le village des Gras. Toutefois la plupart des ouvriers continuent à habiter Les Gras, et bénéficient d'un transport gratuit par cars ainsi que d'un horaire de journée continue. Les carnets de commande sont garnis pour une année au moins.

Communauté de la place des

BOUCHERIE CHEVALINE

Viande toujours
de 1re qualité

Sa fondue bourguignonne

P.-A. Challandes Moulins 4 Tél. 25 33 74

CENTRE NEUCHÂTELOIS DE LA BROCANTE

Rue Fleury 8a, à Neuchâtel

MOBILIERS ANCIENS
ET AUTRES

PEINTURES ET CURIOSITÉS

Ouverture prolongée jusqu'à 22 heures
les 12 et 19 décembre 1974

En semaine, ouvert tous les jours l'après-midi, lundi excepté.

Notre désir...

Radio MELODY
L. POMEY-NEUCHATEL
Flandres 2 - Tél. 25 27 22

... vous satisfaire

CARDINAL la bonne bière

Sa bière
Ses jeux
Son ambiance

Café-brasserie du Cardinal

Famille Claude Thalmann

Seyon 9 Neuchâtel Tél. 25 12 86

Les magasins ce soir

Ce soir, à Neuchâtel, une dernière occasion de faire ses emplettes de fin d'année est offerte à la population, lors de la seconde ouverture prolongée des magasins, jusqu'à 22 heures.

Si cette habitude s'est rapidement inscrite dans les mœurs, à Neuchâtel, comme ailleurs, c'est que les avantages sont nombreux.

D'abord, la ville est débarrassée des véhicules qui l'encombrent ordinairement et cela – on en sait quelque chose à Neuchâtel, le samedi depuis deux ans – est un agrément appréciable.

Si vous tenez vraiment à venir en voiture, de très nombreuses places de parc sont à votre disposition à proximité du centre de la cité.

Economisez l'essence achetez près de chez vous: un slogan qui conserve toute sa valeur...

Puis, les samedis de bousculade dans les magasins de la ville sont remplacés par deux soirées détendues.

Ça tient plus de la fête populaire, dans cette ambiance propre à décembre, que de la corvée des achats. Et comme on y participe en famille, généralement, l'avantage est double. Tant de pères de famille détestent les samedis d'achats qu'ils sont tout heureux de profiter de ces deux jeudis qui se suivent au milieu de décembre pour aller d'un magasin à l'autre, choisir posément en pouvant comparer, réfléchir. En effet, le client d'aujourd'hui n'est plus celui d'il y a une année et demie: il a appris à réfléchir en faisant ses achats.

Ce soir donc, pour la seconde fois, l'ouverture nocturne des magasins, assortie du transport gratuit sur les TN et du bus navette Jeunes-Rives - Centre, est une bonne occasion de terminer dans la joie et en famille ses achats de fête commencés jeudi passé, dans toute la ville, que ce soit dans les quartiers périphériques, la Boucle ou encore dans le charmant et actif Vieux-Neuchâtel avec sa place des Halles où les commerçants dans ces pages vous souhaitent déjà une très cordiale bienvenue dans leurs magasins.

La ville aux piétons pour que tout le monde à pied se sente à l'aise dans ce grand centre commercial naturel que sera Neuchâtel.

ZENITH ROAMER AVIA Le Castel

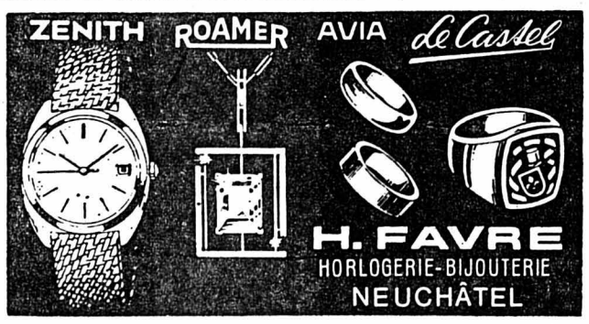

H. FAVRE
HORLOGERIE-BIJOUTERIE
NEUCHÂTEL

Encadrements d'art

Vente de gravures anciennes - Dorure

DANIEL COSTE

Château 2 ✆ 25 44 48

PORCELAINE
CRISTAL
ARGENTERIE
CÉRAMIQUE

Sollberger et Co NEUCHATEL

Place du Marché ✆ 25 13 68

Qu'offrirez-vous à votre famille et à vos amis, cette année?

Consultez notre grand choix

mouton retourné

VÊTEMENTS Wittwen
PLACE DES HALLES NEUCHÂTEL

blousons 368.-
manteaux 540.-

Il est encore temps de commander
notre merveilleuse édition d'art

COSTUMES SUISSES

C'est un magnifique cadeau de fin d'année!

Bulletin de commande

à retourner à votre libraire ou à l'Imprimerie Centrale S.A. 4, rue St-Maurice à Neuchâtel.

– exemplaire(s) en français, – exemplaire(s) en allemand

Nom Prénom Date

Adresse Localité Signature

Halles et du Vieux-Neuchâtel

ouverts à Neuchâtel

L'Association NEUCHATEL-CENTRE, groupant plus de cent entreprises et personnalités résolues à faire de la ville de Neuchâtel un centre d'affaires attrayant et vivant, a loué pour la seconde fois ce mois les tramways, trolleybus et bus neuchâtelois, pour les mettre **gratuitement** *à la disposition du public ce soir, de 19 h 30 à 23 h 30.*

Dès la première fois, jeudi 12 décembre, et aussi dès les deux soirs de transports gratuits offerts par NEUCHATEL-CENTRE en 1973, cette initiative a connu le plus grand succès auprès du public, en facilitant les déplacements et les échanges entre Neuchâtel et les localités des environs.

En outre, NEUCHATEL-CENTRE a chargé les TN de mettre en service ce soir, le « bus navette » **gratuit** *entre le parc à voitures des Jeunes-Rives (2650 places) et la ville, pour faciliter également aux automobilistes et à leurs familles la venue à Neuchâtel et le retour vers leurs véhicules.*

L'Association Neuchâtel-Centre, la Communauté des Halles et du Vieux-Neuchâtel ainsi que tous les groupements professionnels ont uni leurs efforts pour rendre le séjour en ville le plus agréable possible en cette fin d'année.

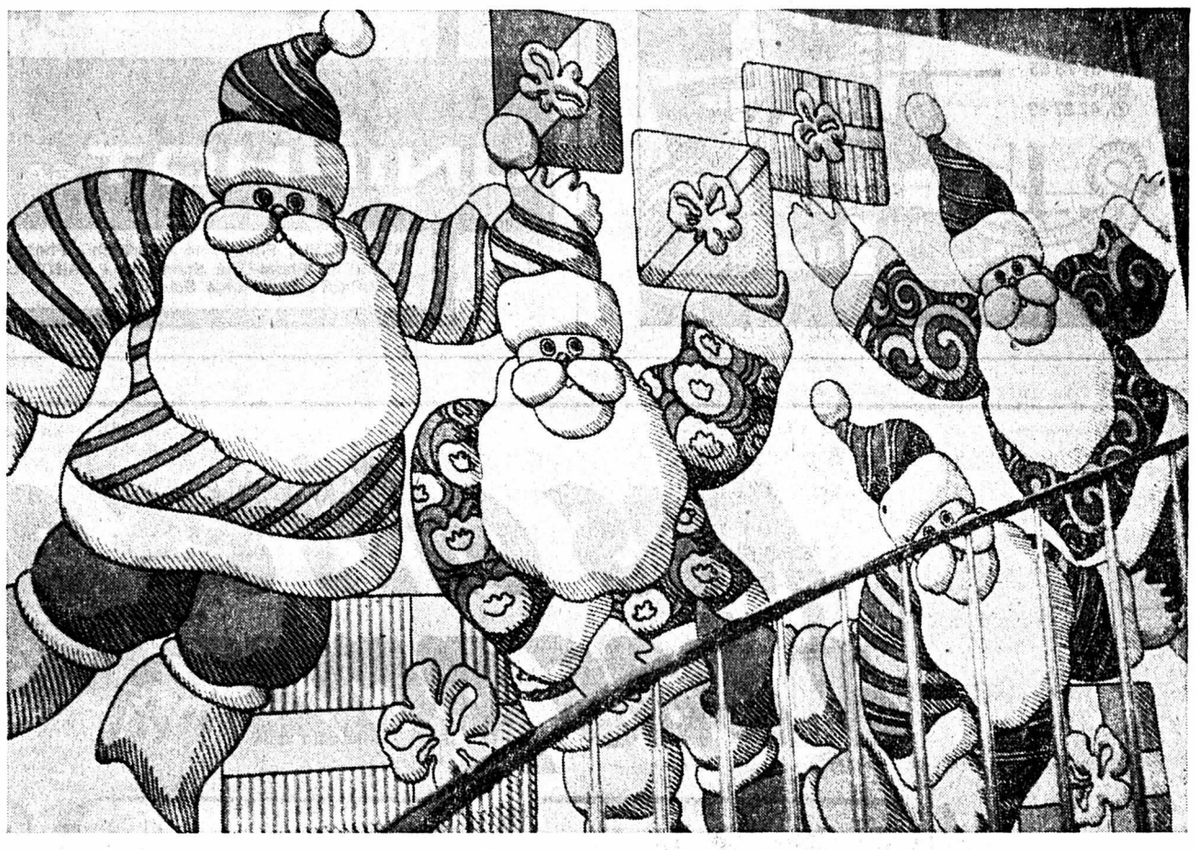

Photos Baillod (archives)

Un vrai plaisir

Faire ses achats en famille tranquillement ce soir dans une ville débarrassée des véhicules !

Plantes médicinales — Hunzeker — Herboristerie Droguerie
P. Pury 2 Neuchâtel Tel. 25 26 96

HERBORISTE - SPÉCIALISTE

Produits MESSÉGUÉ

Dans notre herboristerie, vous trouverez **250 plantes médicinales différentes, 30 mélanges prêts à emporter,** et plus de **120 autres mélanges que nous préparons d'après nos recettes.**

Nous sommes en mesure de vous préparer toutes vos recettes personnelles.

Prospectus à disposition.

Expédition rapide dans toute la Suisse et à l'étranger.
✆ (038) 25 26 96.

NEUCHATEL — PLACE PURY 2
dürner fleurs
VIS-A-VIS BANQUE CANTONALE
✆ 038 · 25 36 07
ART FLORAL

VICHY ROC MEDIMA
Cadeaux de valeur
Beauté et Santé, cosmétique de confiance
Sous-vêtement de santé, fibre naturelle Angora
à la PHARMACIE DE LA Croix-du-Marché
D^r K. KREIS

Pas de repas de fêtes soignés sans fromages au dessert
Le plus grand choix de fromages de qualité se trouve à la
FROMAGERIE BILL
Rue du Trésor - NEUCHÂTEL

Pour vos cadeaux coutellerie CHESI
Place des Halles 13 - Tél. 25 33 66
• ARTICLES EN ÉTAIN
• CISEAUX – COUTEAUX
• RASOIRS ÉLECTRIQUES ET DE SÛRETÉ
• COUVERTS DE HAUTE QUALITÉ
• OBJETS FANTAISIE

la boutique du Trésor
présente la céramique artisanale
Tél. 25 56 32 — Trésor 2

BOULANGERIE DU MARCHÉ
Tous les jours ses fameux
Gâteaux au fromage
Gâteaux au beurre
mardi, jeudi, samedi
A. KNECHT — Tél. 25 13 21

CASTOR - ASTRAKAN - RENARD - PATTES ET CŒURS DE VISONS - VISONS PLEINES
PEAUX ET ALLONGES - RAT MUSQUÉ, etc.
Valérie FOURRURES
MOULINS 45 - 2000 NEUCHATEL
Tél. (038) 24 35 17
Une fourrure... le somptueux cadeau
Tailles 36 à 50

Choix et qualité
Qu'il est agréable de trouver choix et qualité et conseils avisés dans le plus beau centre commercial naturel de Suisse romande !

La partie publicitaire de ces deux pages spéciales a été réalisée par
PUBLICITAS
Terreaux 5
Tél. (038) 25 42 25
Neuchâtel

Pierre Jaques
Place du Marché
NEUCHÂTEL
✆ 25 16 14
Centre Velosolex

HÔTEL DU SOLEIL
Le rendez-vous des gourmets
Chambres à prix modérés

F. Robert
concessionnaire officiel
TISSOT — OMEGA
Pendules Zénith - Argent massif Jezler
Seyon 5 — NEUCHATEL — Tél. 25 28 32

Le sommet de la haute gastronomie
Foie gras d'oie truffé frais
Confit d'oie
Saumon frais et terrine de France
le tout accompagné d'un
champagne Dom Perignon
aux Gourmets

TV COULEUR

médiator

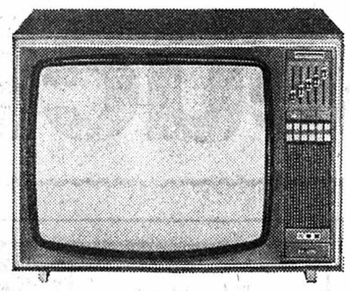

QUALITÉ PRIX

SERVICE APRÈS-VENTE

CHEZ LE SPÉCIALISTE

telemo

SAINT-BLAISE
Ruelle du lac
33 55 22

MEMBRE UNITEL

Profitez également de notre avantageux système de location

GRAND CHOIX DE TABLES TV

L'AMBASSADEUR
QUELLE EXCELLENCE !!

est le prestigieux APÉRITIF de CUSENIER l'invité de marque de tous les foyers aux heures joyeuses de la détente et des réceptions cordiales.

L'image de marque de CUSENIER est la QUALITÉ SOUVERAINE. Vous la retrouverez dans ses SIROPS et dans ses «FREEZOR»,
SON GUIGNOLET, liqueur apéritive à base de cerises
SON CALVADOS «ROY D'YVETOT»,
SES LIQUEURS. SES EAUX-DE-VIE :
Armagnac «JANNEAU», Cognac CUSENIER, etc...

CUSENIER : la joie de vivre en bouteille !

CUSENIER S.A. BALE

VALMON

RÉCUPÉRATION

Michel Monnard et John Vallélian achètent tous

DÉCHETS

industriels et privés
Fer - Métaux
Chiffons - Papiers

Chantier
SERRIÈRES
Quai Jeanrenaud
✆ 31 73 55
Bureau
✆ 42 27 49

Par exemple:

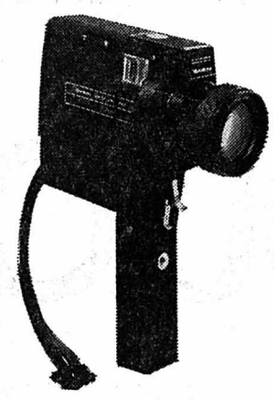

SANKYO LXL 255 MACRO
Fr. 698.-★

Vous filmerez à l'intérieur sans éclairage additionnel et, de 1 cm à l'infini avec le système « macro » de l'objectif.

★ GRATUIT :
1 Kodachrone II Super 8
4 piles moteur 1,5 V.

UNIPHOT SA

la personnalisation du service

NEUCHATEL : Photo-Ciné Américain - Photo-Ciné Gloor - Photo-Ciné Castellani
CERNIER : Photo-Ciné Schneider - SAINT-BLAISE : Photo-Ciné Lanzoni
FLEURIER : Photo-Ciné Schelling

51/74

Nos offres de fête à bas prix

Cocktail de fruits Sungold
de Californie
boîte 850 g, poids égoutté: 548 g

-.95 meilleur marché
2.50 net
Prix indicatif 3.45

Ananas Sungold
10 tranches
boîte 567 g, poids égoutté: 378 g

-.40 meilleur marché
1.60 net
Prix indicatif 2.–

Petits pois des Gourmets Hero
fins
boîte 860 g, poids égoutté: 550 g

-.75 meilleur marché
2.35 net
Prix indicatif 3.10

Pointes d'asperges Sungold
boîte 280 g, poids égoutté: 200 g

-.95 meilleur marché
1.95 net
Prix indicatif 2.90

Café «Jubila» Jacobs
paquet vac. 250 g

-.90 meilleur marché
2.90 net
Prix indicatif 3.80

Café Hag filtre
paquet vac. 200 g

1.05 meilleur marché
2.90 net
Prix indicatif 3.95

Usego sait...

que les enfants, en particulier, sont généralement très attachés à leur magasin de quartier habituel, parce qu'ils y sont toujours bien accueillis et traités avec gentillesse, parce qu'ils peuvent s'y rendre à pied en quelques minutes et sans danger, parce qu'on les connaît, qu'on les appelle par leur prénom et qu'on cherche à les aider, enfin sans doute également parce qu'ils savent y recevoir à l'occasion quelque petite friandise. C'est pourquoi aussi nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour que ce magasin de quartier puisse subsister. Et qu'il demeure là à votre service, dans votre intérêt et celui de vos enfants.

2.40 meilleur marché
1.45 meilleur marché

Moscato Spumante Sarasino
3 bouteilles
9.90 net
Prix indicatif 12.30

Fleurie AC Mommessin
1973 7 dl
7.25 net
Prix indicatif 8.70

Usego
tout près de chez vous

dans tous les magasins pourvus de ce signe ! Usego

JURA - JURA - JURA - JURA - JURA

Un «ouf» de la Municipalité de Porrentruy après d'interminables années de procédure

De notre correspondant :

Comme on le sait, le Tribunal fédéral a rejeté le recours d'un avocat de Porrentruy qui voulait être dédommagé par la Municipalité, un parc lui appartenant ayant été classé en zone verte. Cette issue satisfait pleinement les contribuables bruntrutains sur lesquels planaient depuis longtemps une épée de Damoclès et rassure les autres communes jurassiennes (et suisses) qui pouvaient être à tout moment confrontées à des problèmes du même genre.

L'affaire remonte à décembre 1960, lorsque l'assemblée communale de Porrentruy adopta un règlement qui classait en zone verte un parc de 2505 m2, situé au centre de la ville, et appartenant à Me Chappuis. Ce dernier, vu l'importance des restrictions apportées à son droit de propriété, demanda, pour expropriation matérielle, une indemnité que la commissin d'estimation d'expropriation pour le Jura fixa à 166.650 francs. Saisi d'un recours, le tribunal administratif porta en 1971 le montant de l'indemnité due par la commune à 367.000 fr., avec des intérêts de 5 % dès juin 1966. Une assemblée communale refusa de payer cette somme. La commune renonçait alors à maintenir le parc du « Pré-de-l'Etang » dans la zone de verdure.

Mais Me Chappuis réclama le paiement d'une indemnité en raison de l'interdiction de bâtir qui avait grevé son parc de mars 1961 à mars 1972. L'action introduite contre la commune fut écartée par la commission d'estimation en mars 1973, puis par le tribunal administratif du canton de Berne en mars 1974. Par voie de recours public, Me Chappuis s'adressa alors au Tribunal fédéral pour lui demander d'annuler l'arrêt rendu par le tribunal administratif et pour demander une indemnité. Entre temps, une commission d'experts envoyée par le département fédéral de l'intérieur avait fixé à plus de 900.000 fr., la valeur vénale du parc de 2505 mètres carrés...

Le Tribunal fédéral a donc rejeté le recours de Me Chappuis et mis à la charge du recourant un émolument de justice et une indemnité de 3000 fr. à payer à la commune de Porrentruy à titre de dépens. Le tribunal fédéral admet que l'avocat bruntrutain n'a pas établi qu'il avait subi une perte patrimoniale définitive en raison d'une restriction temporaire à la propriété. La commune de Porrentruy a laissé quelque 80.000 fr. en frais de justice et honoraires d'avocats dans cette affaire.

La Transjurane et l'avenir politique du Jura

En novembre, les délégués de l'association « Pro Transjurane », réunie à Moutier, avaient entendu un rapport du bureau exécutif, présenté par son président, M. Tièche, ingénieur, et ayant pour thème « La Transjurane et son avenir ». Ce document de travail et de réflexion, fort intéressant, a été rendu public hier. Il comporte sept pages et parvient à la conclusion qu'un éclatement du Jura poserait de gros problèmes dans le domaine routier. Il étudie l'avenir de la Transjurane en fonction des trois principales hypothèses qui peuvent être faites actuellement concernant l'avenir politique du Jura.

OU EN EST-ON ?

Le rapport traite d'abord de l'acquis. La revalorisation de la T-6 (Boncourt - Bienne par Delémont et Moutier) paraît acquise. Il en est de même pour la T-8, de Bâle à Delémont. Quant à l'axe Moutier - Œsingen, il sera classé route principale. Le Conseil fédéral propose l'exécution de la Transjurane par étapes, en éliminant successivement les points « chauds » de la route existante. La Transjurane sera probablement une route à deux pistes, avec croisements à niveaux, puis, plus tard, à quatre pistes, avec croisements dénivelés. Pour les secteurs de plaine les subventions fédérales atteindront 60 % et pour ceux de montagne 80 %. Moutier - Œsingen recevra une subvention fédérale de 40 %.

La transjurane, restant route principale, échappera à la planification des routes nationales et ne devra de ce fait pas attendre l'achèvement du réseau national pour passer au stade d'exécution. En outre, et c'est important, elle restera route cantonale. Il appartiendra donc au canton de procéder aux études des projets, de programmer les exécutions, de planifier le financement et d'assurer l'entretien.

SERVIR LES INTÉRÊTS DE TOUT LE JURA

Le comité de « Pro Transjurane » devait servir les intérêts du Jura tout entier en matière de politique routière. Il a donc soumis la réalisation de la transjurane aux conditions suivantes :

- elle devra relier entre elles les différentes régions du Jura, d'où le tracé Boncourt - Ajoie - vallée de Delémont - Moutier - Sonceboz - Bienne et Moutier - Œnsingen avec priorité d'exécution à Moutier - Bienne. Les Franches-Montagnes se rattacheront à cette route à Delémont et Tavannes, le Laufonnais par la T-8 à Delémont, et La Neuveville par la N 5 à Bienne ;
- la Transjurane reliera entre eux les réseaux autoroutiers suisses et français ;
- elle doit permettre aux Jurassiens d'atteindre rapidement les régions limitrophes à fort développement économique : au Nord : l'aire Montbéliard - Belfort, avec le port de Bourogne et l'aéroport européen de Fontaine - Belfort ; au Sud : le Plateau suisse et en particulier les régions biennoises, soleuroises et argoviennes.

La Transjurane devant demeurer longtemps une route principale revalorisée qui dépendra d'abord du canton, l'avenir de cette artère relèvera donc essentiellement de la solution politique apportée au problème du Jura. Le bureau exécutif de « Pro Transjurane », parmi de nombreuses hypothèses, en a choisi trois qui paraissent être les plus plausibles, et en fonction de ces hypothèses, il se pose certaines questions quant à l'avenir et au tracé de cette route.

1. UN JURA DE TROIS DISTRICTS

Le canton sera-t-il formé des districts de Delémont, Porrentruy et des Franches-Montagnes, ainsi que des communes « Nord » du district de Moutier ? Dans ce cas, il semble que ni Bâle - Delémont, ni Boncourt - Porrentruy - Delémont - Moutier ne soient remis en question par le futur canton. Mais les questions se posent dès Moutier, car le canton du Jura n va-t-il pas négliger sa liaison vers le Sud pour se tourner d'abord vers la France, Bâle et La Chaux-de-Fonds ?

Demandera-t-il au contraire à son voisin du sud, le canton de Berne, d'accélérer les travaux Moutier - Sonceboz, avec un tunnel sous Pierre-Pertuis ? Le canton de Berne voudra-t-il encore investir 200 à 250 millions de fr (moins 60 à 80 % de subventions fédérales) dans la seule vallée de Tavannes ?

Si le canton du Jura pousse à la réalisation de l'axe Moutier - Sonceboz essentiellement en vue de la réunification politique du Sud et du Nord, le canton de Berne sera-t-il d'accord d'investir plusieurs dizaines de millions de francs dans cette région ? Le canton du Jura ne va-t-il pas au contraire tenter d'obtenir une liaison rapide Moutier - Plateau suisse, soit par un tunnel entre Saint-Joseph et Moutier, soit par la sortie d'Œsingen ? Dans cette première hypothèse, les questions qui se posent concernent donc en premier lieu l'Orval.

2. UN JURA DE QUATRE DISTRICTS

Outre les trois districts du Nord, le Jura pourrait éventuellement aussi comporter celui de Moutier. Dans ce cas également, de nombreuses questions se posent, dont voici les principales :

L'Orval faisant partie du nouveau canton, ne pourra être négligé. Le Jura va-t-il reprendre dès lors l'idée d'un tunnel sous Pierre-Pertuis ou préférera-t-il un tunnel Court - Romont ou encore Bévilard - Péry ? L'accès des Franches-Montagnes par Tavannes influencera-t-il les options du nouveau canton dans l'implantation d'un tunel dans l'Orval ? Jouant à fond la carte de la réunification ultérieure, le canton du Jura poussera-t-il la liaison Moutier - Sonceboz par Pierre-Pertuis ? Mais alors, le canton de Berne voudra-t-il collaborer ?

3. UN JURA DE SIX OU SEPT DISTRICTS

Dans le cas où le Jura conserverait son intégrité territoriale, toutes les options et décisions prises jusqu'à présent par le comité de « Pro Transjurane » pourraient être très probablement admises et réalisées par le nouveau canton.

En conclusion de son exposé, le bureau exécutif de « Pro Transjurane » fait remarquer qu'il s'en est tenu aux hypothèses les plus probables et les plus simples, en laissant de nombreuses autres de côté. Mais, écrit-il, « que ceux qui ont de l'imagination essaient de voir, par exemple, les problèmes posés par un éclatement quelconque de l'Orval, au niveau des voies de communication. Or, il est prouvé qu'à notre époque une région ne peut se développer si elle ne dispose pas de liaisons rapides et sûres. Espérons qu'aucune région jurassienne n'aura à souffrir de la solution qui sera apportée à notre problème politique. Notre vœu sera-t-il entendu ? »

Cinq associations en appellent à l'unité du Jura

Les bureaux de la Société jurassienne d'émulation, de Pro-Jura, de l'Association pour la défense des intérêts du Jura (ADIJ), de l'Institut jurassien des sciences, des lettres et des arts et de l'Université populaire jurassienne se sont réunis le 17 décembre, à Moutier, pour s'entretenir des questions posées par la situation politique dans le Jura. Les associations mentionnées s'inquiètent de la tournure prise par les événements. Si les différentes parties du Jura s'engagent sur des voies divergentes, il en résulterait un préjudice pour ceux qui se réclament d'un patrimoine commun.

S'il existe une volonté de mettre fin à toute collaboration entre Jurassiens, les cinq associations représentées à Moutier affirment, au contraire, que cette collaboration demeure indispensable dans de nombreux domaines : « ... C'est là le seul moyen de maintenir vivantes les valeurs auxquelles nous tenons tous et d'éviter un gaspillage de force et d'argent. Les cinq associations sont par conséquent résolues à poursuivre leurs efforts dans l'intérêt du peuple jurassien tout entier ».

SUITE Décisions du Conseil fédéral

2) Le matériel de vote devra être remis aux citoyens immédiatement après la votation fédérale du 2 mars 1975. Il ne devra contenir aucune recommandation des autorités.

3) Le droit de vote devra être exercé personnellement aux urnes ou par correspondance. Le vote par représentation sera exclu. La même règle s'appliquera aux militaires en service. Sur demande, ils obtiendront un congé pour pouvoir exercer leur droit de vote aux urnes.

4) Le dimanche (16 mars), les urnes ne seront closes qu'à 14 heures. La personne qui aura voté sera annotée dans le registre des votants.

5) Des observateurs fédéraux surveilleront le déroulement régulier du plébiscite. Ils ne pourront prendre de décisions. Ils devront notamment, en procédant par sondages : surveiller la mise à jour des registres des votants ; visiter les bureaux de vote et leurs installations avant l'ouverture du scrutin ; assister aux opérations de vote.

Ils devront également : contrôler la manière dont les urnes sont mises sous scellés, ouvertes et vidées ; surveiller le dépouillement du scrutin ; recevoir les réclamations des électeurs à l'intention du département de justice et police. Ces réclamations auront la valeur d'une plainte au sens du droit électoral bernois.

Les observateurs fédéraux devront justifier de leur qualité au moyen d'une carte spéciale.

6) Le département fédéral de justice et police est chargé de l'exécution des mesures décidées, dans la mesure où elle incombe à la Confédération. Pour le surplus, l'exécution ressortira du conseil exécutif du canton de Berne.

Tout est à recommencer...

(c) Dans la nuit du 22 au 23 novembre, Réginald Imbert, 22 ans, emprisonné depuis sa tentative de cambriolage de la poste principale de Porrentruy, s'était évadé en sciant les barreaux de sa cellule et en se laissant descendre au bas de la tour du Coq, le long du fil de paratonnerre. Cette évasion rocambolesque est à recommencer : son auteur a été arrêté à Zurich, après 20 jours d'escapade. Il a réintégré les prisons de Porrentruy.

DELÉMONT

Démission

(c) M. Jacques Chapuis, directeur de l'Ecole jurassienne et Conservatoire de musique de Delémont a fait savoir au Conseil de direction qu'il ne demandera pas le renouvellement de son contrat dont l'échéance arrive en 1976. M. Chapuis poursuivra sa carrière de pianiste et probablement, de professeur de musique dans le cadre de l'école de Delémont.

« Jura-Sud autonome » demande un entretien au gouvernement

Dans une lettre adressée au gouvernement bernois, « Jura-Sud autonome » écrit notamment sous la signature de son président, M. Pellaton :

« ...Jura-Sud autonome » est un mouvement structuré, représentatif des trois districts méridionaux. Il a été fondé et est animé par des citoyens établis dans cette région. En conséquence, Force démocratique ne peut prétendre exprimer l'opinion de la totalité des citoyens du Jura-Sud. Le vote du 23 juin a en effet démontré qu'un Jurassien du Sud sur trois souhaite l'autonomie. On ne peut tenir pour négligeable une minorité constituée des 33 % du corps électoral.

Le gouvernement souhaite l'apaisement. « Jura-Sud autonome » également. Notre mouvement appelle de tous ses vœux une solution au douloureux problème qui déchire le Jura depuis un quart de siècle. C'est pourquoi nous nous permettons de solliciter du gouvernement un entretien au cours duquel seraient examinées toutes les solutions susceptibles de conduire à l'apaisement, voire de régler définitivement la question jurassienne.

Le problème est d'une urgence extrême. Aussi saurions-nous gré au gouvernement de tout mettre en œuvre pour que l'entrevue sollicitée puisse avoir lieu dans les délais les plus brefs. »

BIENNE - BIENNE

A propos d'une « première » biennoise à la TV romande

La comédie du diable : du beau travail!

L'accoutumance à la télévision engendre ce qu'on appelle, parfois, la « banalisation des messages ». Conséquence du flux ininterrompu d'images sonores : plus rien n'étonne. Peut-être faut-il voir, là, l'origine de la relative apathie, manifestée par le public biennois celui, du moins, auprès duquel des sondages ont été réalisés, après la diffusion de la version TV, le 7 décembre de « La Comédie du diable », interprétée par un groupe de gymnasiens, assistés de responsables du TPR. Aussi ces quelques lignes se veulent-elles, avant tout, le signe que l'énorme effort de créativité dû aux animateurs du spectacle, ne s'est pas noyé dans un océan d'indifférence.

La création de « La Comédie du diable » remonte aux 9 et 10 mai, lorsque le spectacle fut donné, à la Maison du peuple, au cours de la soirée du gymnase. Le 12 juin, La Chaux-de-Fonds accueillait la « pièce » dans le cadre de la biennale du TPR. A cette occasion, la TV romande devait sélectionner l'entreprise des jeunes Biennois, en vue d'une adaptation télévisée. L'élaboration du spectacle s'est faite, par approches successives. La première impulsion remonte à la semaine, hors-cadre, du gymnase français (1973), au cours de laquelle un groupe d'étudiants décide de s'initier aux problèmes d'expression corporelle et de chorégraphie.

Peu après, un membre de l'équipe propose une nouvelle de Balzac comme canevas de ce qui deviendra le montage définitif. Littérairement, « La comédie du diable » s'inscrit dans la double tradition du conte fantastique et de la satire politico-sociale, illustrée, notamment, au siècle dernier par Balzac ou Hugo. En un court récit, l'auteur s'en prend, avec un humour corrosif, à une galerie de personnages célèbres et à une série de pratiques asservissantes.

UNE PIÈCE DE THÉATRE JOUÉE PAR LES DAMNÉS

L'effort de création de l'équipe du gymnase a consisté, surtout, à adapter la thématique du conte, aux préoccupations contemporaines et aux exigences de la scène. En huit mois de travail, à raison de quatre heures de répétition hebdomadaire, une version « définitive » s'est peu à peu dessinée. De Balzac, elle conserve l'esprit et la situation de départ : Satan, qui s'ennuie, se fait jouer une pièce de théâtre par les damnés. A l'intérieur de ce cadre, le spectacle se développe, successivement, selon deux axes : une réflexion sur les formes du théâtre d'aujourd'hui et une recherche sur les formes de l'engagement dans le monde moderne. L'adaptation télévisée présente d'importantes coupures, par rapport à l'original. Ses qualités ne sont pas moindres. Le plus grand mérite du spectacle réside, à nos yeux, en une imagination visuelle, gestuelle et rythmique, jamais prise en défaut. Il existait un risque certain, dû au fond de l'œuvre, de verser dans l'amateurisme didactique ou le ressassage des clichés. Cet écueil est fort bien tourné par la mise au point d'un dispositif scénique qui évite, constamment, au spectacle de dégénérer, en débat abstrait. Les beaux masques et le recours à la chorégraphie ajoutent à cette réussite. Remarquable aussi, la précision et l'ingéniosité de la bande-son, qui assure à l'ensemble un relief que la voix humaine, seule, ne suffirait pas à lui donner. Si l'on voulait, à tout prix, chercher quelques réserves, c'est du côté de la diction, tant il est vrai que l'accent du Jura sud n'est pas, forcément, le meilleur serviteur de la langue française.

A quoi, les animateurs pourront, toujours, répondre qu'on introduit, ainsi, un facteur de distanciation, qui évite au spectateur de perdre une claire conscience du jeu, auquel il se prête. Quoi qu'il en soit, on se prend à espérer qu'un travail collectif de cette qualité aura créé, chez ses instigateurs, des liens assez étroits pour qu'ils nous donnent une nouvelle preuve, bientôt, que Bienne n'est pas forcément le désert culturel qu'on se plaît à décrire de l'extérieur.

L'avant-dernière séance du « président Suter »...

De notre correspondante :

Alors que le législatif biennois va fêter le début de son second siècle d'existence, son président, M. Paul Suter (soc) a annoncé sa démission. Simultanément, deux membres du Conseil de ville quittent la commission de gestion : MM. Karl Mueller (libéral-radical) et Hans Villard (soc).

— Ne pas rester collé au siège que l'on a gagné jusqu'à ce qu'on s'écroule !, a déclaré en substance M. Paul Suter en parlant de son retrait de la vie politique active, ajoutant que les jeunes ont aussi le droit de faire quelque chose. M. Suter, qui a siégé pendant 22 ans, dont deux en tant que président est un enfant de la « grande crise ». Employé des CFF, syndicaliste, il s'est rapidement rallié au parti socialiste, estimant à l'époque « que c'était un parti qui luttait ». Le Parti du travail existait également mais il réprouvait sa doctrine « importée ». Si des événements importants ont émaillé la longue vie parlementaire de M. Suter, cependant, un plus que les autres l'a particulièrement marqué : le scandale de la caisse de pension au début des années soixante.

AU DÉTRIMENT DE L'EXÉCUTIF

Cette affaire, qui fit passablement couler d'encre, a restreint le pouvoir du Conseil municipal en cassant l'esprit de collégialité qui y régnait au profit du législatif dont la commission de gestion a pris alors pour la première fois, de l'importance. A l'époque, le Conseil municipal avait prévu dans le budget une somme de 240.000 fr., prélevée dans la caisse de la Ville pour rembourser les rachats à la caisse de pension des conseillers municipaux. Une interprétation d'un règlement fut à l'origine de cette malversation qui eut des suites judiciaires. Le scandale avait notamment éclaté après la publication d'une brochure de MM. Kern, actuellement directeur des œuvres sociales, et Schwander.

En plus de la séance du Conseil de ville de ce soir, M. Suter présidera encore la première séance de l'an prochain, séance au cours de laquelle sera élu le nouveau président du législatif. M. Karl Mueller qui quitte la commission de gestion qu'il présidait, a la réputation d'honnête homme. Au nombre de ses succès, on note qu'il a revalorisé la commission de gestion et lui a fait gagner la confiance des parlementaires. On l'a souvent qualifié de « conscience financière de la ville ». Enfin, M. Hans Villard se retirera également de la commission de gestion aux travaux de laquelle il a participé pendant quatre ans.

Deux accidents : un blessé

A 6 h 45, une femme âgée de 38 ans a été renversée par un motocycliste route de Madretsch. Souffrant de différentes blessures, elle a été conduite à l'hôpital régional. Dégâts : 200 francs. Une voiture et un motocycliste sont entrés en collision rue du Contrôle, peu après 14 heures. Personne n'a été blessé. Dégâts : 200 francs.

A Sutz, agriculteur tué sous un char

M. Ewald Ruefli, né en 1920, agriculteur à Sutz, était occupé hier vers 10 h 30, à sortir un char de sa ferme. Soudain, pour des raisons que l'on ignore jusqu'à présent, il fut écrasé par le char sous les yeux de sa femme. Transporté à l'hôpital régional à Bienne, il décéda, vers midi, des suites de ses blessures.

FRIBOURG

Le Conseil d'Etat approuve la convention entre médecins et caisses-maladie

Le Conseil d'Etat annonce qu'il a approuvé la convention sur le tarif médical pour l'assurance maladie, conclue entre la Société de médecine et la Fédération des sociétés de secours mutuels et des caisses-maladie du canton. Le conseiller d'Etat, Denis Clerc, directeur de la Santé publique, a commenté, hier, cette décision qui apporte une solution au dernier des trois gros problèmes posés à la direction de la Santé publique, au début de la législature. Les deux autres ont trouvé leur solution, lors de la signature de la convention entre la ville et l'Etat, concernant la participation aux frais de construction de l'hôpital cantonal, puis, lors de la mise en fonction d'une permanence médicale à Fribourg et aux environs.

Pourtant, l'approbation de la convention entre médecins et caisses-maladie appelle d'importantes remarques. En effet, si la Société de médecine a finalement accepté de se rallier au tarif de la Caisse nationale d'accidents, cela ne signifie pas que la totalité de ses membres s'y soient résolus. On sait que cette convention, signée en 1973, n'avait pu être ratifiée jusqu'ici, parce que la Société de médecine refusait de fournir la liste des médecins signataires. Cette liste devrait être présentée aux caisses-maladie, au cours des prochains jours. En juin dernier, on savait que 82 médecins — dont les noms n'étaient pas connus — étaient d'accord d'adhérer à la convention. On saura, sous peu, ce qu'il en sera réellement.

AUCUN PROBLÈME EN CAS D'HOSPITALISATION

Le tarif de la Caisse nationale fixe, pour chaque acte médical, une valeur en points, celui de la Caisse nationale représentant, actuellement, 2 fr. 90. Or, le tarif retenu, à Fribourg, est de 86,3 % de celui de la Caisse nationale. Si ce tarif n'est pas appliqué par tel ou tel médecin, le cas sera soumis à une commission de conciliation paritaire, puis, si le désaccord persiste, au tribunal arbitral. L'application ne doit poser aucun problème en cas d'hospitalisation. Une deuxième garantie est donnée, puisque le débiteur du médecin est, dorénavant, la caisse-maladie, et non plus le patient, selon le système du « tiers-payant ». Pourtant, la convention réserve la possibilité pour le médecin, de recourir au système du « tiers-garant » dans lequel le débiteur est le patient. En fait, il est donc trop tôt pour affirmer que le problème est résolu. Tout paraît dépendre de la bonne volonté des médecins. Le Conseil d'Etat a, du reste, écrit à la Société de médecine, lui disant qu'il se réserve le droit de révoquer la ratification de la convention. Reste à connaître, également, l'attitude des médecins de la Gruyère et de la Glâne qui se sont déclarés indépendants. Il convient, donc, d'attendre de connaître la liste des médecins adhérents.

Michel GREMAUD

Après les incendies de Fribourg

Quinze mille francs de récompense !

De notre correspondant :

Brève conférence de presse, hier soir, à Fribourg, au siège de la police de sûreté. Son chef, M. Louis Chiffelle, entouré de MM. Tissot et Bays, a commenté un communiqué diffusé après la série d'incendies des derniers temps qui ont fait des dégâts pour plusieurs millions de francs. La sûreté fribourgeoise a cruellement ressenti, au cours de cette période extrêmement chargée, son manque chronique d'effectifs. Ce corps de police ne compte en effet que 35 personnes, tous services administratifs compris. Sur ce nombre, seuls... 18 policiers en civil travaillent « sur le terrain », assurant les services de jour et de nuit.

« ...Lors des derniers incendies, dit le communiqué, des recherches ont été entreprises avec l'aide de spécialistes. Il en résulte que seule une cause accidentelle est à retenir. Le fait que ces sinistres ont eu lieu toujours en fin de semaine nous amène à envisager l'hypothèse de l'existence d'un ou de plusieurs pyromanes. Comptant sur une collaboration du public, nous offrons une prime de 15.000 fr. à la personne dont les renseignements permettront l'arrestation du ou des coupables. La discrétion la plus absolue est assurée. Les indications sont à communiquer à la police de sûreté à Fribourg, tél. (037) 21 11 11. »

Lire en avant-dernière page le compte rendu du procès d'un escroc valaisan à Fribourg

SKIEZ A TORGON...

la plus lémanique des stations du Valais

à 70' de Genève
à 50' de Lausanne
(Autoroute directe Genève-Villeneuve)
Arrangements pour groupes en semaine

TÉLÉSKIS
- de la Jorette
- des Grands-Places
- de la Djeu des têtes
- du Cleuset
- des Moilles
- du Brayeux
- des Fignards

TÉLÉSIÈGE :
- Tête du Tronchey (4000 pers./h.)

INSTALLATIONS
- Pistes toutes catégories entretenues par chenillettes
- Piste de fond balisée
- Patinoire
- 2 nouveaux restaurants
- Parking au pied des téléskis
- Chemins touristiques
- Location et vente d'appartements

TOUS RENSEIGNEMENTS :
TÉL. 025 / 7 57 24

Informations horlogères

Catena (Bulle) adhère à Sagiter

La fabrique d'horlogerie Catena S.A., à Bulle, vient d'adhérer à Sagiter S.A., société horlogère de production et de participation à Neuchâtel, avec laquelle elle travaillera désormais étroitement. Dans le même temps, Catena gagnerait encore les rangs de la Fédération horlogère suisse, annonce un communiqué de cete dernière.

L'entreprise fribourgeoise est spécialisée dans la fabrication de montres ancre économiques. Avec ses 180 collaborateurs, elle a produit, l'an dernier, 800.000 pièces pour une valeur de 20 millions de francs. Quant à Sagiter, groupement d'achats et de production, elle réunit les sociétés anonymes suivantes : Aetos Watch (Petit-Lancy), Avia et Silvana (Neuchâtel), Camy Watch Co (Genève), S. Kocher et Co (Granges), Jean-Raoul Gorgerat, Invicta, Ogival et Sandoz (toutes les quatre à La Chaux-de-Fonds) qui représentent un potentiel de production très important.

Situation économique : transferts conseillés

Selon la commission bernoise de l'économie, il faut craindre qu'en plus du marché de la construction et des arts graphiques, d'autres secteurs de l'économie ne soient touchés par la récession. Même si l'on ne peut, de manière générale, parler de situation de crise, les restrictions engendrent pour les entreprises et les salariés une situation difficile. La commission estime que les services publics devraient donner plus de travail à l'économie privée.

Garcia
MODE MASCULINE
Echarpes et cravates en pure soie
Ce soir OUVERT jusqu'à 22 h.
TERREAUX 1 NEUCHÂTEL

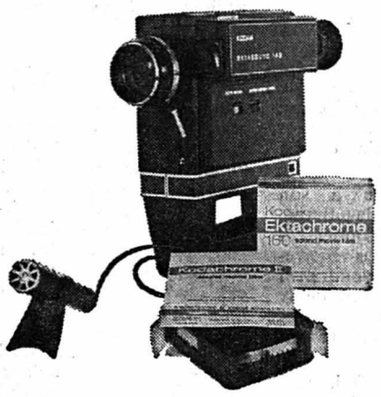

Par exemple:

KODAK EKTASOUND

Modèle 130 1 : 1,2 9 mm

Fr. 688.-*

La caméra ciné-son qui fixe, sur la pellicule le son et l'image. Simultanément et... simplement.

* Gratuit 1 Kodachrome Sound S. 8
8 piles moteur 1,5 v.
1 pile cellule 9 v.

UNIPHOT SA

la personnalisation du service

NEUCHATEL Photo-Ciné Américain - Photo-Ciné Gloor - Photo-Ciné Castellani - CERNIER : Photo-Ciné Schneider - SAINT-BLAISE : Photo-Ciné Lanzoni. FLEURIER : Photo-Ciné Schelling. SAINTE-CROIX : Photo-Ciné Agliassa.

LA BOUTIQUE DE MONSIEUR

Rue du Seyon 5
2000 NEUCHATEL
Ø 038/24 75 72

Outre une gamme complète de modèles exclusifs à la portée de chacun, vous trouverez la prestigieuse griffe

YVES SAINT LAURENT de Paris

Le parapluie actuel

"Etui-Knirps miniMINI"

Moderne, pratique et toujours à portée de la main.

Knirps, le parapluie pliant le plus offert dans le monde!

biedermann

maroquinier Neuchâtel

HILDENBRAND

FERBLANTERIE SANITAIRE
Saint-Nicolas 10
Tél. 25 66 86

VITRERIE - MIROITERIE
M. KAUFMANN
Tél. 25 22 77 Neuchâtel

ENCADREMENT
dorure
restauration
abel reichland
parcs 10
neuchatel
tel: 24 62 12

Prêts

immédiatement

remboursement par petits acomptes

plus avantageux

Depuis 1912
une seule adresse:
Banque Procrédit
2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5
ouvert 8.00–12.15 et 13.45–18.00
Tél. 038 - 24'63'63

Je désire Fr. .....
Nom .....
Prénom .....
Rue .....
Localité .....

L L
Deux lettres de Noblesse
Latour-Lautrec
Blanc de Blancs de France

Un vin de grande occasion n'est pas forcément cher.

Par exemple Latour-Lautrec.
Un Blanc de Blancs de France qui classe ceux qui l'offrent. Et qui crée l'ambiance dès qu'on fait sauter son bouchon.

On le sert bien rafraîchi.

A ce prix, c'est un luxe qu'on peut s'offrir souvent.

Latour-Lautrec.
En bouteilles, en magnums, ou en mignonnettes 2 dl: juste ce qu il faut pour deux flûtes.

Installation HI-FI compactes

NATIONAL PANASONIC

Music Center 4 gammes d'ondes, qualité Hi-Fi, comprenant : amplificateur, tuner, tourne-disques et enceintes acoustiques. Puissance maximum de sortie 36 watts, courbe de réponse de l'amplificateur 25-35 000 Hz, tourne-disques entièrement automatique avec mise en place automatique, bras lecteur, avec dispositif anti-skating, axe du changeur de disques insérable, avec cellule dynamique, magnétophone stéréophonique à cassettes avec arrêt automatique, grand cadran linéaire pour les OUC, OC, OM et OL. Enceintes acoustiques à deux voies hermétiquement closes, capot-couvercle.

Prix de catalogue: Fr. 1795.–

Notre prix net: Fr. 1450.-

Votre RABAIS: Fr. 345.–

CHEZ LE SPÉCIALISTE

Studio HI-FI JEANNERET & CO S.A.

SEYON 30 NEUCHÂTEL Tél. (038) 24 57 77

Prix MIGROS toujours plus appréciés

Qualité M Qualität

Rôti de bœuf

OFFRE SPÉCIALE les 100 g à partir de **1.35** (au lieu de 1.50)

Lapins frais les 100 g **1.20**

Terrine de campagne le gobelet de 150 g **1.50**
au détail, les 100 g 1.–

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

Droits politiques des Suisses de l'étranger: un avant-projet prudent

De notre correspondant de Berne :

Le Conseil fédéral publie les résultats de la procédure de consultation au sujet d'un projet de loi sur les droits politiques des Suisses de l'étranger.

Les avis favorables voisinent avec les critiques, notamment celles qui sont exprimées par les représentants des Suisses de l'étranger. Dix-huit cantons et demi-cantons (y compris les cantons romands) approuvent cependant. Les autres prennent des positions diverses.

La société des Vieux Zofingiens, de Paris, déclare qu'il faudrait mieux renoncer purement et simplement à cette loi qui n'est qu'une demi-mesure engendrant une discrimination regrettable. Les propositions qu'elle fait en contrepartie vont très loin puisqu'elle demande :

La conclusion de conventions de réciprocité bi- ou multilatérales avec les pays concernés en vue d'introduire le vote par correspondance des ressortissants étrangers dans les pays respectifs.

La modification de la constitution pour permettre l'élection de deux conseillers aux Etats représentant la communauté suisse de l'étranger.

Le « groupe d'études helvétiques de Paris » demande également l'introduction du vote par correspondance avec conclusion d'accords de réciprocité. Elle désire de plus que les Suisses de l'étranger puissent exercer le droit d'initiative et de référendum. Quant à la représentation parlementaire elle devrait être de 4 conseillers nationaux et deux conseillers aux Etats moyennant des modifications appropriées de la constitution.

Ces avis montrent que le projet de loi soumis aux cantons et associations demeure en deçà des desiderata exprimés par les Suisses de l'étranger eux-mêmes.

Parmi les cantons, celui de Neuchâtel s'en contente toutefois puisqu'il écrit au Conseil fédéral : « Nous sommes en mesure de nous rallier aux textes que vous nous proposez ». Pour les autorités fribourgeoises « l'acceptation du projet de la commission constituera un progrès notable ».

L'histoire des dernières décennies et des circonstances actuelles imposent une certaine retenue. Les expériences résultant de ce premier pas permettront par des revisions successives de la législation, de combler petit à petit les vœux de nos compatriotes de l'étranger ajoute le canton de Fribourg qui approuve donc aussi le projet fédéral.

Le Conseil d'Etat vaudois estime que la solution proposée est très prudente mais qu'elle peut, le cas échéant, paraître acceptable à tire d'essai, vu les circonstances actuelles.

Pour le Valais la possibilité offerte aux Suisses de l'étranger d'user de droits politiques devrait être restreinte aux objets et aux élections relevant de la Confédération.

A Genève, on est favorable à l'octroi de droits politiques aux Suisses de l'étranger. On y voit un moyen permettant à nos compatriotes de maintenir des liens plus étroits avec leur patrie d'origine.

Il conviendrait toutefois de mettre sur pied une procédure la plus simplifiée possible pour permettre à l'ensemble des Suisses de l'étranger de bénéficier des droits politiques sans avoir à faire le voyage en Suisse pour participer à un scrutin.

Mais, pour le canton de Neuchâtel, l'article 5 de l'avant-projet paraît au contraire essentiel. Il stipule que le Suisse de l'étranger ne peut exercer les droits politiques qu'en Suisse.

Pour le canton de Vaud aussi l'octroi de droits politiques aux Suisses de l'étranger créerait des inégalités selon leur éloignement de la Suisse et leurs ressources financières pour s'acquitter des frais du voyage.

Pour la commission des Suisses de l'étranger de la « Nouvelle société helvétique » les raisons qui s'opposent à un vote par correspondance depuis l'étranger ou à un vote à l'étranger sont convaincantes. Mais pour le « groupe d'études helvétiques de Paris » l'envoi de bulletins de vote par la poste serait au contraire une solution pratique évitant le déplacement des personnes tout en évitant la discrimination naissant de l'éloignement variable des Suisses de l'étranger de la mère patrie.

Pour la « Société des Vieux Zofingiens » on peut se demander en quoi la situation serait aggravée si les Italiens en Suisse votaient par correspondance auprès des représentations diplomatiques italiennes en Suisse !

Dans le projet de loi les voix des Suisses de l'étranger sont comptées selon les listes des cantons d'origine. Mais, remarque la NSH, un Suisse de l'étranger a souvent, comme tout Suisse, des attaches plus fortes avec une autre région que son canton d'origine. Il serait donc utile de donner au citoyen la possibilité de voter dans le canton avec lequel il a les attaches les plus fortes.

Ces différents avis se retrouvent également dans les cantons alémaniques. Le projet est cependant généralement accepté en le considérant comme un essai et une étape.

Le département politique est chargé de rédiger un message à l'adresse de l'assemblée fédérale en tenant compte des objections faites à l'avant-projet. Ainsi seront revus en particulier le problème de la discrimination résultant de l'obligation de faire le voyage en Suisse pour voter et la possibilité de voter dans son canton de prédilection quand il ne coïncide pas avec le canton d'origine.

J.P.G.

Le Conseil fédéral suit de très près l'évolution de la situation monétaire

BERNE (ATS). — Le Conseil fédéral a tenu mercredi sa dernière séance hebdomadaire avant les fêtes de fin d'année. Une séance extraordinaire, qui sera consacrée à la politique monétaire du gouvernement, est encore prévue pour vendredi et samedi. Si des décisions seront prises sur le plan monétaire, elles seront communiquées à l'opinion publique en fin de semaine. La Banque nationale, a encore révélé le vice-chancelier Buser à l'issue de la séance, suit attentivement l'évolution de la situation monétaire, conjointement avec le gouvernement.

Vendredi matin, le Conseil fédéral entendra plusieurs experts sur des questions de politique monétaire et financière.

Le Conseil fédéral a d'autre part entendu un exposé de M. Hurlimann, chef du département de l'intérieur, sur l'entretien qu'il a eu avec une délégation de l'Ecole polytechnique fédérale au sujet du personnel étranger dans les hautes écoles suisses. Le président de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich, des représentants de l'OFIAMT, de la police fédérale des étrangers et de l'Office de la science et de la recherche ont participé à la rencontre. La réunion avait pour objet l'examen des différents problèmes soulevés dans les hautes écoles suisses par l'application de l'ordonnance du Conseil fédéral limitant le nombre des étrangers qui exercent une activité lucrative. Il a été précisé, au cours des discussions, que les dispositions ne s'appliquent pas aux étrangers qui n'exercent pas d'activité lucrative, comme les étudiants, les candidats au doctorat ou ceux qui acquièrent une formation « post-doctorat ». Ces catégories d'étudiants étrangers ne sont pas visés par les mesures de limitation.

Le Conseil fédéral a également pris connaissance du résultat de la consultation qu'il a faite auprès des gouvernemens cantonaux et des divers milieux intéressés sur le projet de loi relatif aux droits politiques des suisses de l'étranger. Il a chargé le département politique de préparer un message et un projet de loi.

Dans le domaine militaire, le Conseil fédéral a pris une ordonnance sur l'instruction à l'échelon de la défense nationale. Ce texte qui entre en vigueur le 1er janvier 1976 jette les principes légaux pour l'instruction prolongée à l'échelon de la défense générale et, pour sa coordination. L'ordonnance règle le problème des indemnités pour les participants aux cours et aux exercices à l'échelon fédéral.

AFFAIRES CULTURELLES

Elle fixe aussi la nature des cours pour les fonctionnaires fédéraux ainsi que pour les représentants des cantons et des grandes communes. Le gouvernement a aussi révisé son ordonnance sur l'escadre de surveillance, révision rendue nécessaire notamment à la suite de la constitution d'une nouvelle escadrille, alors que le personnel de l'escadre reste inchangé.

Le Conseil fédéral a pris acte avec remerciements pour les services rendus de la démission de M. Simon Kohler, président du Conseil national, comme membre du Conseil suisse de la science. Sur proposition de la conférence universitaire suisse, le Conseil fédéral a désigné son successeur pour le reste de la période administrative (jusqu'à fin 1976) en la personne de M. Raymond Junod, conseiller d'Etat vaudois. En outre, le Conseil fédéral a approuvé les statuts du centre suisse de coordination pour la recherche en matière d'éducation, à Aarau, et du centre suisse de documentation en matière d'enseignement et d'éducation, à Genève. Il a également agréé deux modifications statutaires du Fonds national suisse de la recherche scientifique portant sur l'augmentation de 35 à 50 du nombre des membres du Conseil de la recherche et de 5 à 7 de celui des membres de la commission de recours. Il a enfin alloué à la fondation « Ecole française à Berne » une subvention fédérale de 269.913 fr., pour l'année 1973-74 et confère le titre de professeur à M. Jaroslav Jirousek, premier assistant au département de génie civil de l'EPF de Lausanne.

3,6 MILLIONS POUR ZURICH

Le Conseil fédéral a enfin accordé une subvention fédérale, fixée provisoirement à 3,6 millions à la ville de Zurich pour la construction de son usine de fabrication de farines de viande (mise en valeur de cadavres d'animaux).

SUITE Rome revendique

Elle a saisi cette occasion pour critiquer l'attitude égoïste et « inhumaine » des entreprises de notre pays et pour reprocher aux autorités italiennes de ne pas intervenir de manière énergique. De retour dans la péninsule, les ouvriers qui avaient pris le chemin de l'émigration doivent « repartir à zéro ».

Une réunion, à laquelle ont participé des fonctionnaires et des syndicalistes, s'est tenue sous la présidence de M. Granelli, sous-secrétaire d'Etat au ministère des affaires étrangères, qui a fait un exposé de la situation dans les pays de la CEE et en Suisse.

Pour le moment, il n'y a pas de motif d'inquiétude : les licenciements ont été peu nombreux (en Suisse, quelques centaines seulement), mais il est à prévoir que l'année prochaine sera « difficile ». Concernant les frontaliers et les saisonniers, en particulier, la plus grande incertitude règne.

UNE DEMANDE A BERNE

C'est la raison pour laquelle le ministère des affaires étrangères, en collaboration avec le ministère du travail et les organisations syndicales, se propose de constituer un centre d'information. Il sera ainsi possible de suivre de très près l'évolution de la situation. D'autre part, dans le cadre d'un « plan d'urgence », Rome va prendre contact avec Berne en vue de protéger les intérêts des travailleurs italiens qui seront condamnés au chômage.

L'objectif du gouvernement italien est d'obtenir, pour les émigrés, des conditions semblables à celles qui sont faites aux Suisses. En d'autres termes, il voudrait que des subsides soient accordés à ceux qui retournent en Italie, après avoir été licenciés. Les saisonniers pourraient aussi bénéficier des mêmes avantages.

On sait que le point de vue suisse est très différent. En effet, il faudrait envisager de verser des indemnités de chômage à des travailleurs qui ne seraient plus domiciliés dans notre pays. On n'ignore pas, en outre, qu'il est déjà difficile de réaliser un accord concernant les asusrances maladie. Pourra-t-on, par conséquent, trouver une solution qui donnera satisfaction aux Italiens ?

Jacques FERRIER

Initiative contre la construction de centrales nucléaires

SAINT-GALL (ATS). — Les organisations progressistes de Saint-Gall ont déposé à la chancellerie du canton une initiative contre l'implantation de centrales nucléaires. L'initiative porte 4.254 signatures. Elle demande au canton de rédiger une loi l'obbligeant par tous les moyens légaux et politiques d'empêcher l'implantation sur le territoire cantonal et dans les régions voisines de centrales nucléaires ou de dépôts nucléaires.

Accord dans la maçonnerie et le génie civil

ZURICH (ATS). — Les mesures prises pour freiner la surexpansion économique et la situation précaire des finances de la Confédération, des cantons et des communes, ont provoqué une forte régression du volume des commandes et une détérioration sensible de la situation économique dans la maçonnerie et le génie civil. Compte tenu de cette situation peu réjouissante, les partenaires sociaux de la convention nationale de la maçonnerie et du génie civil ont convenu de faire preuve d'une certaine réserve dans la fixation des salaires 1975. Le recul constant des commandes amené à considérer que toute augmentation des salaires provoque un nouveau renchérissement des coûts de construction, entraînant par là automatiquement une réduction du volume total des constructions. Cette réduction représente un danger certain pour la sécurité de l'emploi tout en causant de grandes difficultés à de nombreuses entreprises de construction. La sécurité de la place de travail doit être dès lors le souci primordial tant des chefs d'entreprises que des travailleurs.

Au terme de longues et pénibles négociations, les partenaires sociaux de la convention nationale ont convenu d'accorder aux travailleurs de la maçonnerie et du génie civil soumis à la convention nationale une augmentation uniforme de salaire de 70 centimes à l'heure. Cette augmentation comprend le renchérissement intervenu jusqu'à fin 1974.

La loi sur l'aménagement du territoire

Exigences de l'Union suisse des paysans

L'Union suisse des paysans se dresse contre les incertitudes de la loi sur l'aménagement du territoire votée par les Chambres, mais qui est l'objet d'un référendum.

La prise de position de l'assemblée des délégués de l'U.S.P. s'attaque à une loi qui implique un bouleversement économique et dont un point essentiel est encore laissé dans le vague et devra être traité par une loi spéciale d'application. Cette loi, en effet devra définir la contre partie au prélèvement de la plus-value, destinée à dédommager les agriculteurs, en particulier, trop défavorisés par les plans d'aménagement.

Mais cette loi ne sera pas prête avant la votation populaire qui pourrait avoir lieu en juin prochain. C'est regrettable.

D'ores et déjà, l'Union suisse des paysans a publié toutefois une déclaration de principes qui appuie l'offensive déclenchée par la Ligue vaudoise et soutenue depuis lors par de puissantes organisations comme l'Union suisse des arts et métiers.

« Le sol représente le facteur de production le plus important pour l'agriculture. Il lui permet de remplir les tâches qui lui sont attribuées dans le cadre de l'économie nationale. L'assemblée des délégués de l'Union suisse des paysans approuve le principe législatif selon lequel le territoire agricole comprend les terrains qui se prêtent à l'agriculture. En délimitant le territoire agricole, il conviendra de tenir compte des exigences d'une production rationnelle. Les dispositions relatives aux constructions autorisées dans le territoire agricole doivent contribuer à assurer les bases d'existence de la population des régions rurales et faciliter l'application du droit successoral paysan.

LE ROLE DES CANTONS

Tout en approuvant en principe les buts de l'aménagement du territoire, l'assemblée des délégués souhaite que les cantons concrétisent raisonnablement les dispositions fédérales lors de la mise en œuvre de l'aménagement du territoire. Les dispositions d'application cantonales doivent absolument accorder aux agriculteurs, propriétaires de biens-fonds touchés par les mesures d'aménagement, le droit de donner leur avis au cours de la mise en œuvre des plans directeurs et les plans d'affectation.

CONFUSION PARMI LES AGRICULTEURS

Selon la loi sur l'aménagement du territoire, la Confédération doit édicter des principes sur le prélèvement de la plus-value. Elle doit aussi créer par la voie de la législation spéciale une compensation économique en faveur de l'agriculture et de la sylviculture à titre de dédommagement pour les charges qu'elle assume pour réaliser l'aménagement du territoire. Les assurances données jusqu'à aujourd'hui par les autorités fédérales en ce qui concerne la mise au point de cette législation spéciale sont insuffisantes. Elles créent la confusion parmi les agriculteurs propriétaires de biens-fonds. L'agriculture exige que l'on élabore sans délai cette législation complémentaire ».

J.-P. G.

Relations ferroviaires internationales: des changements qui touchent la Suisse

BERNE (ATS). — La conférence européenne des horaires et des services ferroviaires directs a fixé comme suit les dates d'entrée en vigueur du service des trains pour la période 1975-1977 :

Eté 1975 : 1er juin.
Hiver 1975-1976 : 28 septembre.
Eté 1976 : 30 mai.
Hiver 1976-1977 : 26 septembre.
Eté 1977 : 22 mai.

Les changements qui touchent la Suisse sont notamment les suivants :

UN VAGON-LIT BALE-MOSCOU

Pour la première fois dès le 1er juin prochain, un vagon-lit circulera entre Bâle-CFF et Moscou et vice-versa et cela deux fois par semaine, au départ de Bâle-CFF le lundi et le jeudi et, éventuellement le samedi durant une période plus courte que celle des deux autres jours. L'horaire prévoit un arrêt prolongé à Berlin.

RELATIONS AVEC LA FRANCE VIA BALE ET DELLE

A la demande des CFF, l'« Arlberg-Express » arrivera à Paris, à 7 h 26 au lieu de 7 heures.

En raison de leur faible fréquentation entre Mulhouse et Bâle, le train quittant Paris vers 19 h pour arriver à Bâle, peu avant minuit et, dans l'autre sens, l'express quittant la cité rhénane peu après 5 h du matin avec arrivée dans la capitale française à 9 h 59, seront limités au parcours Paris-Mulhouse.

A cause de travaux importants en gare de Belfort, les voitures directes Berne - Delle - Paris-Est sont supprimées et remplacées par des voitures Brigue - Belfort - Brigue. Cette transformation permettra toutefois d'accélérer de 47 minutes la relation Berne - Paris. De ce fait, l'express partira de Berne à 10 h 41 pour arriver à Paris à peu près à la même heure qu'actuellement, soit peu après 17 heures. En sens inverse, l'heure du départ de Paris-Est reste inchangée, soit 8 h 35 et l'arrivée à Berne à 15 h 40 au lieu de 15 h 50 actuellement. A Belfort, les correspondances pour Paris et pour Delle sont assurées.

LIGNE DU SIMPLON

La voiture de 1re classe Paris - Rijeka circulant en haute saison avec le « Simplon-Express » sera remplacée par une voiture-couchette de 2me classe Paris-Zagreb.

Le « direct-Orient » arrivera à Athènes à 9 h 40 au lieu de 10 h 45, et, dans l'autre sens, il quittera la capitale grecque à 20 h 30 au lieu de 20 heures.

Pendant l'été, la voiture-couchette Paris - Sofia - Paris circulera quatre fois par semaine au lieu de deux actuellement.

Les voitures directes d'été Paris - Brindisi seront limitées à Pescara et celles des trains 227 et 226 Paris - Florence seront limitées à Milan.

LIGNE DU MONT-CENIS

La voiture directe Genève - Turin par Chambéry et Modane, en service en haute saison d'été, est supprimée en raison de son utilisation insuffisante.

RELATIONS AVEC LA GRANDE-BRETAGNE

La relation Autriche - Italie - Suisse vers la Grande-Bretagne par Lille sera accélérée de deux heures en été. L'arrivée à Londres aura lieu à 13 h 42 au lieu de 15 h 42 maintenant. Ce train quitte Bâle à minuit cinquante.

La tranche Calais - Biasca du train d'automobiles accompagnées reliant Calais à Lyss est supprimée. En outre, ce train, qui ne circule qu'en été, aura sa période de mise en service réduite.

Sauvée après 75 jours dans la neige !

(c) Un véritable miracle de la nature s'est produit dans le canton de Schwytz, où une chèvre, perdue dans la neige, a été retrouvée vivante après 75 jours passés à la belle étoile. La brave bête, qui vivait sur l'alpe d'Ochsenband au-dessus de Muotathal (SZ), avait été surprise par la neige le 26 septembre dernier. Son propriétaire avait dû rapidement descendre, en compagnie d'autres bêtes, en plaine. N'ayant pas retrouvé l'animal, qui s'était éloigné du troupeau, il décida de l'abandonner à son triste sort. Mais il n'oublia pas sa « protégée ». En compagnie d'un camarade, il décida de se frayer un passage, pour se rendre sur les lieux, alors que plus de deux mètres de neige recouvraient la région. Le sauvetage fut couronné de succès. Les deux hommes retrouvèrent la bête à 1600 mètres. Elle avait trouvé refuge dans une caverne. La chèvre, qui avait maigri de 40 kilos en 75 jours, a été descendue à Muotathal. Un bel exemple de solidarité a été donné par les deux hommes qui, bravant le froid, réussirent ce sauvetage peu commun.

Denner lance un référendum

ZURICH (ATS). — La maison Denner SA, Zurich, a décidé de lancer un référendum contre la loi fédérale sur l'importation et l'exportation de produits agricoles transformés, laquelle « avive l'inflation aux frais du consommateur ». Pour l'entreprise zuricoise, cette nouvelle loi est contraire à l'économie de libre concurrence.

SUITE L'attentat de Genève

On obtint assez rapidement que le courant soit coupé à la centrale de Verbois et les pompiers purent alors travailler dans de meilleures conditions tout en prenant des risques considérables.

Le péril était grand en effet de voir exploser les cuves et les tuyauteries. D'ailleurs, 40.000 litres de cette huile enflammée, provoquaient une chaleur infernale, contrariant les efforts héroïques des pompiers.

LUGUBRE SPECTACLE MERCREDI MATIN

Mercredi matin le spectacle n'était pas beau à voir à Vernier. Le métal des transformateurs était complètement tordu, déchiré par le souffle diabolique de l'explosion.

L'échelle de communication était également tordue et refusait tout service.

Un lourd morceau d'un des transformateurs a été arraché par la déflagration et projeté à terre. Il s'est encastré dans le sol, y creusant un trou comparable à celui que provoquerait une petite bombe.

Le major Troyon, responsable du service de sécurité au sol de l'aéroport, qui était au premier rang des sauveteurs, a déclaré qu'au moment de l'explosion, il aurait suffi qu'une pièce chauffée à blanc par l'incendie soit projetée sur un réservoir pour que les citernes explosent en chaîne.

On est donc passé tout près de la grosse catastrophe.

C'EST UN ATTENTAT DÉLIBÉRÉ ...

Au début, on n'a pas voulu y croire, mais il fallut bien vite se rendre à l'évidence.

Ce sinistre d'envergure, qui a provoqué pour deux millions de francs au moins de dommages, selon les premières estimations des services industriels, est dû à un acte criminel.

Il s'agit d'un attentat en règle, qui a sans doute été soigneusement préparé et qui ne visait à rien de moins qu'à détruire les stocks d'essence du canton.

Les enquêteurs ont, en effet, fait des découvertes qui ne laissent aucun doute à ce sujet. Ils ont retrouvé sur place des éléments d'une grenade à main, type 43 de l'armée suisse.

Selon les déclarations d'un premier-lieutenant des pompiers de Vernier, le saboteur a passé une mèche de la dynamite qu'il a fabriquée, à l'aide d'un pied de biche, à travers le grillage métallique qui entoure les transformateurs. L'attentat est donc indiscutable. D'ailleurs, un chien policier a suivi une piste suspecte sur un ou deux kilomètres. Il a perdu la trace au centre du village de Vernier.

PRÉCISIONS

Deux ficelles, une par transformateur, ont été tendues entre le treillis et les transformateurs, pour aboutir à un fil métallique mince, lui-même aboutissant à une grenade à manche, du type 43, analogue à celles utilisées dans l'armée suisse.

Ces grenades avaient été placées à 3 m 50 du sol contre la ceinture de la cuve du transformateur renfermant l'huile légère — environ 20 tonnes par transformateur — utilisée pour isoler certains mécanismes internes et refroidir l'installation. Le point où était placé la grenade est un endroit assez délicat de l'installation. Les auteurs de l'attentat sont ensuite ressortis et n'ont plus eu qu'à tirer sur les ficelles pour déclencher la mise à feu des grenades. Ficelles et fil métallique faisaient au total une longueur d'une vingtaine de mètres.

Les enquêteurs ont d'autre part, constaté que le fil électrique alimentant un phare placé au sommet d'un mât, situé à l'entrée de la sous-station, avait été coupé. Il semblerait que ce fil aurait été coupé avant les explosions. Dans cette hypothèse, le phare n'était plus alimenté en courant et les auteurs de l'attentat pouvaient opérer en pleine obscurité.

LES MOBILES ? DES RUMEURS CIRCULENT ...

Puisqu'attentat il y a eu, quels peuvent bien en être les organisateurs et les auteurs ? Toutes les hypothèses sont permises.

Pour certains, cet acte criminel serait imputable à des adversaires du projet de construction d'une centrale nucléaire à Verbois. Ils auraient ainsi voulu faire la démonstration que la dite centrale présenterait un danger permanent pour l'environnement au cas où un sabotage s'en prenait à elle...

Bien sûr ni l'une ni l'autre de ces versions ne reçoit l'approbation.

Les enquêteurs, se refugient dans une certaine réserve, tant que l'enquête n'est pas terminée. Or, elle est loin de l'être.

LES GENEVOIS VONT DEVOIR RESTREINDRE LEUR CONSOMMATION DE COURANT

Au cours d'une conférence de presse organisée mercredi en fin de matinée, les services industriels ont fait le point de la situation, confirmant notamment tout ce que nous avons relaté ci-dessus (à l'exception de l'origine ou de la motivation de ce sabotage).

On a appris ainsi que ces transformateurs ne pourront pas être remplacés avant de nombreux mois, et que d'ici là les Genevois seront appelés à se serrer la ceinture en ce qui concerne leur consommation de courant électrique.

Des appels seront adressés dans ce sens au grand public, et il est probable que les gros consommateurs (les usines) auront particulièrement à pâtir de la situation.

Dès maintenant Genève dispose de 20 % de moins pour son énergie électrique.

Une surcharge de la consommation pourrait faire « craquer » les installations restant en fonctionnement. C'est donc un bien vilain coup (qui ne profite en définitive à personne, même si le mobile est politique) que les auteurs de ce sabotage ont signé.

D'AUTRES FOYERS

En marge de l'attentat contre des stations électriques Genève connaît actuellement de même que Fribourg — une vague d'incendies criminels. On ne compte plus les sinistres « inexpliqués » qui ont été heureusement maîtrisés promptement.

Il s'agit naturellement de feux de caves, dont les sapeurs viennent facilement à bout.

Mais, il semble maintenant que les incendiaires changent de tactique et qu'ils visent plus spécialement les combles des immeubles locatifs où les sinistres sont infiniment plus difficiles à neutraliser et causent généralement des dommages plus importants.

Cela a été le cas dans le quartier des Eaux-Vives et dans le quartier de Plainpalais.

Le feu a été mis dans les greniers ou aux étages supérieurs, aux portes palières de locaux commerciaux. Les toitures ont été ravagées et les maisons à demi-noyées par le déluge d'eau déversé par les sauveteurs.

Les appartements des étages situés juste en dessous du foyer d'incendie ont beaucoup souffert.

La police de sûreté a ouvert les enquêtes qui s'imposaient, mais sans autre résultat que de constater qu'une fois de plus, on avait affaire à des pyromanes, lesquels agissent d'autant plus impunément que leurs préparatifs ne laissent pas de traces, le feu effaçant tous les indices suseptibles d'être utiles aux investigations policières.

R. T.

VAUD

Jeune fille tuée par un cheval

BEX (ATS). — Un tragique accident est survenu le week-end dernier au hameau du Devens, au-dessus de Bex. Mlle Corinne Fontannaz, 20 ans, fille d'un paysan de l'endroit, qui sortait deux chevaux de l'écurie, a été tuée sur le coup d'une ruade en plein visage, dans des circonstances inconnues. Son corps a été retrouvé devant l'écurie par des membres de sa famille.

TRAMS, AUTOBUS ET TROLLEYBUS

gratuits ce soir

de 19 h 30 à 23 h 30

VENEZ TOUS À NEUCHÂTEL

NEUCHÂTEL CENTRE

vous offre un cadeau de Noël
LE TRANSPORT GRATUIT,
aller et retour, sur les lignes suivantes:

N° 1 - Trolleybus Saint-Blaise - Neuchâtel
N° 2 - Trolleybus Serrières - Neuchâtel
N° 3 - Tram Corcelles - Peseux - Neuchâtel
N° 4 - Autobus Valangin - Neuchâtel
N° 5 - Tram Boudry - Areuse - Cortaillod - Colombier - Auvernier - Serrières - Neuchâtel
N° 6 - Trolleybus Gare CFF - Place Pury
N° 7 - Trolleybus Hauterive - La Coudre - Neuchâtel
N° 8 - Trolleybus Boucle des Parcs - La «Boucle»
N° 9 - Autobus Cadolles - Acacias - La «Boucle»
... et bien entendu le FUNICULAIRE ECLUSE - PLAN

Ouverture des magasins jusqu'à 22 h

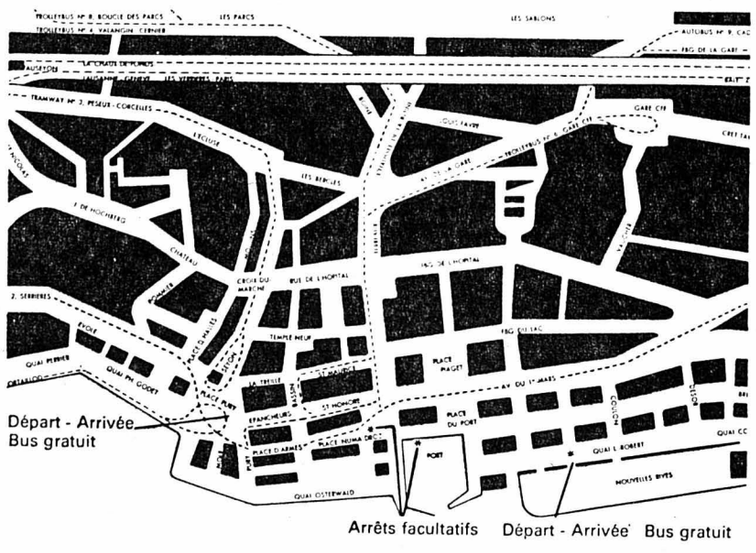

VOUS TROUVEREZ EN OUTRE:
un **BUS-NAVETTE GRATUIT** place Pury - Jeunes-Rives
si vous venez en auto (2650 places de parc)

ALLONS TOUS À NEUCHÂTEL CE SOIR!

hockey sur glace

Neuchâtel-Sports débutera à domicile

Calendrier des tours finals de ligue B

La Ligue nationale a établi le calendrier des tours finals de ligue B, qui débuteront le mardi 7 janvier 1975. Ces tours finals, qui désigneront, l'un le champion de ligue B et promu en ligue A, l'autre les deux relégués en première ligue, se dérouleront sans interruption jusqu'au samedi 22 février, en matches aller et retour. Dans chaque poule, les équipes partent à égalité, sans aucun point.

Les matches en retard devront être joués obligatoirement l'un des deux jeudis qui suivent immédiatement la date originalement prévue. S'il n'y a pas de jeudi libre dans le même tour, les matches seront rejoués à la date de réserve du même tour. Voici le calendrier des deux tours finals:

Tour de promotion

Mardi 7 janvier 75: Arosa-Zoug, Lausanne-Bienne, Viège-Forward Morges, Zurich-Davos.

Samedi 11 janvier: Bienne-Arosa, Davos-Lausanne, Forward-Zurich, Zoug-Viège.

Mardi 14 janvier: Arosa-Davos, Forward-Lausanne, Viège-Bienne, Zurich-Zoug.

Samedi 18 janvier: Arosa-Forward, Bienne-Zurich, Davos-Viège, Lausanne-Zoug.

Mardi 21 janvier: Forward-Bienne, Viège-Lausanne, Zurich-Arosa, Zoug-Davos.

Samedi 25 janvier: Bienne-Zoug, Forward-Davos, Lausanne-Zurich, Viège-Arosa.

Mardi 28 janvier: Arosa-Lausanne, Davos-Bienne, Zurich-Viège, Zoug-Forward.

Jeudi 30 janvier: Journée de réserve.

SECOND TOUR

Samedi 1er février: Arosa-Bienne, Lausanne-Davos, Zurich-Forward, Viège-Zoug.

Mardi 4 février: Davos-Zurich, Forward-Viège, Bienne-Lausanne, Zoug-Arosa.

Samedi 8 février: Forward-Arosa, Zurich-Bienne, Viège-Davos, Zoug-Lausanne.

Mardi 11 février: Bienne-Forward, Lausanne-Viège, Arosa-Zurich, Davos-Zoug.

Samedi 15 février: Zoug-Bienne, Davos-Forward, Zurich-Lausanne, Arosa-Viège.

Mardi 18 février: Davos-Arosa, Lausanne-Forward, Bienne-Viège, Zoug-Zurich.

Jeudi 20 février: journée de réserve.

Samedi 22 février: Lausanne-Arosa, Bienne-Davos, Viège-Zurich, Forward-Zoug.

Match d'appui éventuel: lundi 24 ou mardi 25 février.

Tour de relégation

Mardi 7 janvier 1975: Bâle-Langenthal, Fribourg-Fleurier, Neuchâtel-Martigny, Lugano-Olten.

Samedi 11 janvier: Fleurier-Olten, Langenthal-Fribourg, Martigny-Bâle, Lugano-Neuchâtel.

Mardi 14 janvier: Bâle-Lugano, Fribourg-Martigny, Olten-Langenthal, Neuchâtel-Fleurier.

Samedi 18 janvier: Fleurier-Bâle, Fribourg-Lugano, Langenthal-Neuchâtel, Olten-Martigny.

Mardi 21 janvier: Bâle-Olten, Martigny-Fleurier, Neuchâtel-Fribourg, Lugano-Langenthal.

Samedi 25 janvier: Fleurier-Lugano, Fribourg-Bâle, Martigny-Langenthal, Neuchâtel-Olten.

Mardi 28 janvier: Bâle-Neuchâtel, Langenthal-Fleurier, Olten-Fribourg, Lugano-Martigny.

Jeudi 30 janvier: journée de réserve.

SECOND TOUR

Samedi 1er février: Olten-Fleurier, Fribourg-Langenthal, Neuchâtel-Lugano, Bâle-Martigny.

Mardi 4 février: Langenthal-Bâle, Fleurier-Fribourg, Martigny-Neuchâtel, Olten-Lugano.

Samedi 8 février: Bâle-Fleurier, Lugano-Fribourg, Neuchâtel-Langenthal, Martigny-Olten.

Mardi 11 février: Olten-Bâle, Fleurier-Martigny, Fribourg-Neuchâtel, Langenthal-Lugano.

Samedi 15 février: Lugano-Fleurier, Bâle-Fribourg, Langenthal-Martigny, Olten-Neuchâtel.

Mardi 18 février: Lugano-Bâle, Martigny-Fribourg, Langenthal-Olten, Fleurier-Neuchâtel.

Samedi 22 février: Neuchâtel-Bâle, Fleurier-Langenthal, Fribourg-Olten, Martigny-Lugano.

Match d'appui éventuel: lundi 24 ou mardi 25 février.

Tous les matches du 22 février débuteront à 20 h 30.

EFFICACE. – Le Serriérois Pellet l'a été mardi, puisqu'il a marqué deux buts au gardien Stalder, de Vallée de Joux. (Avipress-Baillod)

Première ligue: le premier tour est bouclé

Groupe 4: tout peut encore arriver

Deux résultats ont principalement marqué l'ultime soirée du premier tour, dans le groupe 4 : les victoires de Sion et de Saas Grund face à Yverdon et au Locle, respectivement.

DURE LEÇON

Certes, s'attendait-on au succès des hommes de Rey dans le Nord vaudois. Là n'est donc pas la surprise. Celle-ci réside bien plutôt dans la netteté du triomphe (16-1), qui laisse pantois. Pour avoir adopté une tactique trop craintive, Yverdon a subi une dure leçon. Après 20 minutes, il perdait déjà par 8-0... Le Locle, bien que battu un peu moins sèchement (12-0), a cependant subi une défaite aux conséquences plus lourdes que celle d'Yverdon, puisqu'elle l'a relégué au dernier rang du classement. Sur sa propre patinoire, Saas Grund a eu la tâche facilitée, d'autant que son adversaire s'est présenté avec une équipe décimée par la maladie.

La situation se complique sérieusement pour les gars de Berger qui auraient toutefois tort de se laisser aller, car si Saas Grund semble bel et bien être hors de leur portée, des équipes telles que Charrat, Montana et Monthey peuvent chavirer d'un moment à l'autre. Mais, en tout état de cause, le second tour s'annonce extrêmement difficile.

Il sera également tendu dans le secteur des équipes luttant pour la deuxième place. Serrières, en battant Vallée de Joux mardi, est venu se hisser dans le peloton des équipes à 12 points et a écarté du même coup – et définitivement semble-t-il – un sérieux concurrent.

Saint-Imier, Yverdon et Serrières vont, désormais, se livrer une lutte sans pitié. Lequel des trois atteindra-t-il le deuxième rang en fin de compte? Bien malin qui saura répondre. Saint-Imier recevait Yverdon hier soir. Le résultat de ce match, publié dans la seconde page sportive, donnera déjà une indication sur l'issue possible de ce combat à trois. Mais comme il reste tout un tour à jouer, le moment de se lancer dans les « prophéties » n'est pas encore venu.

Un match du premier tour (le dernier) avait lieu hier soir également, à Sion, où le maître de céans recevait Monthey. Cette rencontre n'était pas de nature à bouleverser les positions au classement. Quant au second tour, il débutera en force samedi.

LOGIQUEMENT

A Monruz, Serrières fera en sorte de confirmer sa victoire du premier soir. Le néo-promu ne manque certes pas d'arguments mais il ne paraît pas être capable de prendre sa revanche. Logiquement donc, les hommes de Paroz doivent pour le moins conserver leur rang. La tâche du Locle, par contre, s'annonce quasi insurmontable, Sion passant partout comme une tempête. Les « rouge et jaune » devront donc se contenter de limiter les dégâts.

Vallée de Joux, qui a encore besoin de quelques points pour assurer sa place, profitera sans doute de la venue de Saas Grund pour récolter quelque pécule. Les Combiers auraient toutefois tort de se considérer comme vainqueurs d'avance. Enfin, match important contre la relégation à Y-Coor où s'en va Charrat. Ce derby ne sera certainement pas celui des cadeaux! R.N.

Derniers résultats. – Yverdon - Sion 1-16; Montana Crans - Saint-Imier 5-10; Saas Grund - Le Locle 12-0; Monthey - Charrat 3-1.

CLASSEMENT

1. Sion	8	8	–	–	91-13	16
2. Saint-Imier	9	6	–	3	66-47	12
3. Yverdon	9	6	–	3	49-43	12
4. Serrières	9	6	–	3	39-42	12
5. Vallée de Joux	9	3	2	4	40-45	8
6. Saas Grund	9	3	1	5	36-46	7
7. Monthey	8	3	–	5	29-38	6
8. Montana-Cr.	9	2	1	6	32-52	5
9. Charrat	9	2	1	6	24-51	5
10. Le Locle	9	2	1	6	27-59	5

Prochains matches. – Samedi: Serrières - Monthey, Le Locle - Sion, Vallée de Joux - Saas Grund, Montana Crans - Charrat.

Dans les autres groupes

Groupe 1: Uzwil-Dubendorf 6-2; Coise 3-3; Urdorf-Weinfelden 1-2. Classere-Frauenfeld 3-7; Rapperswil-Schaffhoument: 1. Uzwil 10-18; 2. Coire 10-14; 3. Rapperswil 10-13; 4. Dubendorf 9-11; 5. Schaffhouse 9-11; 6. Wetzikon 9-10; 7. Weinfelden 10-10; 8. Saint-Moritz 9-4; 9. Frauenfeld 10-4; 10. Urdorf 10-1.

Groupe 2: Winterthour-Ascona 8-1; Lucerne-Zunzgen 5-2; Wallisellen-Illnau-Effretikon 2-3; Grasshoppers-Petit Huningue 13-1; Kusnacht-Aarau 4-2. — Classement: 1. Lucerne 9-17; 2. Kusnacht 9-14; 3. Grasshoppers 10-13; 4. Winterthour 10-13; 5. Illnau-Effretikon 10-12; 6. Wallisellen 10-10; 7. Ascona 9-8; 8. Zunzgen 10-7; 9. Aarau 9-2; 10. Petit Huningue 10-0.

LE TIERS DU CHAMPIONNAT PROFESSIONNEL EST JOUÉ

Le Canadien de Montréal resurgit

Le premier tiers de cette passionnante campagne 1974-75 de la Ligue nationale a été franchi et les Sabres de Buffalo l'ont vraiment marqué de leur empreinte. Riche du seul club ayant capitalisé plus de 20 victoires, Punch Imlach jubile de l'efficacité diabolique de sa connection française. Gilbert Perreault s'est élevé au premier rang des compteurs. Richard Martin a explosé avec 2 parties totalisant 8 buts et 2 assistances. René Robert a enfilé son 20me filet de la saison, ce qui menace directement Phil Esposito.

BIENTÔT DIX MILLE

Devant la nouvelle et écrasante suprématie de Buffalo, Vancouver et Los Angeles, seul le Canadien de Montréal semble capable de remonter le courant. Sa production à l'attaque (120 buts) est la 2me du circuit Campbell et, pour la première fois cette saison, il s'est hissé au sommet du classement de la division James Norris. La formation la plus illustre du hockey professionnel deviendra sous peu la première à pulvériser la barrière des 10.000 buts! Elle comptabilise, jusqu'ici, 9903 filets.

Après avoir expédié Chuck Lefley et Claude Larose aux Blues de St-Louis en échange de Don Awrey, les Canadiens ont entamé une chasse de longue haleine contre les Kings de Los Angeles. Il ne faut, toutefois, pas qu'ils relâchent leurs efforts en fin de partie comme c'est arrivé l'autre soir, au Forum, face à Boston, car les Kings ont encore 3 parties en main. Ainsi, le vétéran Johnny Bucyk, surnommé le « Grand Chef », a démontré une fois de plus qu'il était toujours l'homme des grandes occasions. Cet ailier gauche a marqué 2 buts à la 3me période alors qu'il restait une minute à jouer et cet exploit a permis aux Bruins d'arracher une partie nulle (4-4) contre le Tricolore.

EXCÈS DE CONFIANCE

Les Canadiens ont, une fois de plus, péché par excès de confiance après avoir pris une avance de 4-1 au 3me engagement grâce à des buts de Guy Lapointe (2), Guy Lafleur et Yvon Lambert. Lafleur a failli donner l'estocade aux Bruins alors que les Montréalais évoluaient à 4 contre 5 mais Gilles Gilbert l'a frustré en réalisant une belle parade. Immédiatement après, le défenseur Carol Vadnais a battu Dryden pour son 4me but de la saison et Johnny Bucyk a profité du flottement de la défense du bleu-blanc-rouge pour mettre les équipes sur un pied d'égalité.

La grosse déception de l'heure, dans la Ligue nationale, est endossée par les Maple Leafs de Toronto. Au train où vont les choses, les Golden Seals de la Californie devraient bientôt leur céder la dernière position de la division Charles Adams. Les Islanders de New-York, qui ont retrouvé une place correspondant mieux à leurs capacités, c'est-à-dire la cave du classement de la division Lester Patrick, étaient pourtant la formation idéale pour que les Maple Leafs se refassent une beauté. A Uniondale, les Torontois ont ouvert la marque au premier engagement, à la suite du premier filet de la saison du vétéran Norm Ullman. A mi-chemin au deuxième tiers, Bill McMillan nivelait le compte pour les Islanders après avoir capté une passe du défenseur Jean Potvin. Les Leafs ont sorti le grand jeu à l'engagement final et ils jouissaient d'une priorité de 3-1 après 10 minutes, sur des buts enfilés par Flett et Sabourin. Les Islanders ne se sont toutefois pas laissé abattre et une saine réaction a permis à Fortier et Stewart de rétablir l'équilibre. Les Islanders en sont ainsi arrivés à leur 8me partie nulle de la campagne, soit une de moins que les Kings de Los Angeles. J. JOJIC

Les compteurs

1. – Perreault (Buffalo) 46 points (19 buts/27 assistances); 2. – Orr (Boston) 46 (15/31); 3. – Esposito (Boston) 42 (21/21); 4. – Martin (Buffalo) 41 (20/21); 5. – Robert (Buffalo) 41 (20/21); 6. – Lafleur (Montréal) 37 (17/20).

Goldsworthy: une lente affirmation

Bill Goldsworthy est certes l'homme le plus en vue chez les North Stars du Minnesota, depuis quelques saisons. Cet excellent ailier droit est né à Kitchener (Ontario) le 24 août 1944. Avantageusement proportionné par une taille de 1 m 85 et un poids de 90 kg, Goldsworthy est apparu pour la première fois dans l'élite des professionnels en 1964-65, sous les couleurs des Bruins de Boston. Deux joutes furent suffisantes pour juger de ses capacités et les deux saisons suivantes... il fit la navette entre Oklahoma City, Buffalo (à l'époque dans la Ligue américaine de hockey) et Boston.

1967 signifiant l'agrandissement des cadres du circuit Campbell, Bill Goldsworthy vit une première chance lui sourire et il endossa l'uniforme des North Stars du Minnesota. Bilan de ses deux premières campagnes: 28 buts, 29 passes et 178 minutes de punition! La rudesse ne justifiant pas, aux yeux des dirigeants d'alors, son maintien dans la Ligue nationale, Bill termina la saison 68-69 avec Memphis. Animé d'un ardent désir de s'affirmer, le blond N° 8 ne se tient pas pour battu et il rebondit magnifiquement en 69-70, comptant 36 buts et fournissant 29 passes à la suite d'un brillant camp d'entraînement. Depuis, sa grande rapidité a permis à Goldsworthy de devenir la figure de proue des North Stars. Il est donc logique que Harry Sinden l'ait sélectionné avec les étoiles qui ont affronté les Russes dans la mémorable série du siècle. Son jeu rude, s'apparentant avec celui de Wayne Cashman de Boston, l'a fait détester de la formation de Bobrov. Il a malgré tout enregistré un filet et une passe en trois parties.

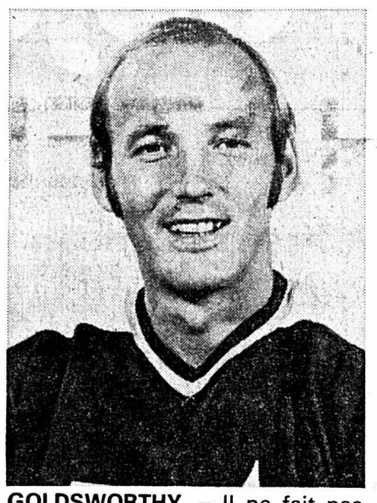

GOLDSWORTHY. – Il ne fait pas bon se trouver face à lui.

En 1973-74, Bill Goldsworthy a connu sa meilleure saison dans la L.N.H. avec 48 buts et 26 passes et sa production à vie se chiffre à 249 buts et 201 passes, soit 450 points. J.J.

olympisme

Nouvelle charte aux Etats-Unis

Le comité olympique des Etats-Unis (USOC) a adopté une nouvelle charte des droits et des devoirs de l'athlète amateur au cours de sa réunion annuelle des membres du comité exécutif qui s'est tenue à Orlando (Floride).

D'après M. Philip Krumm, président de l'USOC, l'objectif essentiel de la nouvelle charte vise à « protéger les droits de tous les athlètes à participer aux compétitions sportives internationales amateurs sans crainte de représailles émanant de quelque organisation que ce soit ».

En cas de litige, le différend sera réglé par l'Association américaine d'arbitrage qui sera créée prochainement. Cette nouvelle association sera chargée de résoudre les problèmes qui opposaient régulièrement, dans le passé, l'AAU (Amateur Athletic Union) et la NCAA (National Collegiate Athletic Association), deux des plus puissantes fédérations sportives.

D'autre part, la nouvelle charte condamne également toute forme de discrimination envers les athlètes.

boxe

Chervet contre Cesari le 26 décembre à Berne

Le poids mouche bernois Fritz Chervet affrontera finalement le Français Dominique Cesari en dix reprises, au cours de la réunion qui aura lieu le 26 décembre, à Berne. Cesari, comme Chervet, a posé sa candidature pour rencontrer, titre européen en jeu, l'Italien Franco Udella.

Au cours de la même réunion, le poids mi-lourd Eric Nussbaum se mesurera au Ghanéen Peter Asandoh alors que chez les welters, Armin Rindlisbacher aura pour adversaire l'Italien Augusto Lauri.

tennis

D'après une revue spécialisée américaine :

Connors et C. Evert numéros « un » mondiaux

« World tennis », un des plus importants magazines américains de tennis, a classé Jimmy Connors et Chris Evert numéros un mondiaux 1974.

Connors, champion de Wimbledon et de Forest Hills, a remporté 14 des 20 tournois auxquels il a participé cette année. L'an dernier, il figurait au 9me rang du classement de « World tennis ». Il précède l'Argentin Guillermo Vilas, vainqueur du Grand prix de la Fédération internationale et du « masters ».

Chris Evert, championne de Wimbledon, a gagné 16 des 23 tournois auxquels elle a participé en 1974. Elle était numéro 2 en 1973.

Voici les classements 1974. – **Messieurs:** 1. Jimmy Connors (EU) – 2. Guillermo Vilas (Arg) – 3. John Newcombe (Aus) – 4. Bjorn Borg (Su) – 5. Ken Rosewall (Aus) – 6. Ilie Nastase (Rou) – 7. Rod Laver (Aus) – 8. Stan Smith (EU) – 9. Arthur Ashe (EU) – 10. Tom Okker (Ho).

Dames: 1. Chris Evert (EU) – 2. Billie-Jean King (EU) – 3. Evonne Goolagong (Aus) – 4. Olga Morozova (URSS) – 5. Kerry Melville (Aus) – 6. Rosemary Casals (EU) – 7. Virginia Wade (GB) – 8. Julie Heldman (EU) – 9. Françoise Durr (Fr) – 10. Martina Navratilova (Tch).

football

Le championnat des réserves

La ligue nationale a fixé les dates auxquelles devront se jouer les matches du championnat suisse des réserves qui ont été renvoyés cet automne. Le premier devra se jouer le... 2 février déjà! Voici ces dates :

2 février : Granges - Chiasso. **8 février :** Martigny - Granges. **9 février :** Etoile Carouge - Granges, Fribourg - Bellinzone. **16 février :** Servette - Bâle, Bellinzone - Bienne, Chiasso - Martigny, Etoile Carouge - La Chaux-de-Fonds, Granges - Fribourg. **23 février :** Servette - Sion, Vevey - Saint-Gall, Young Boys - Bâle, Bienne - Aarau, La Chaux-de-Fonds - Granges, Chiasso - Fribourg, Etoile Carouge - Martigny. **2 mars :** Saint-Gall - Bâle, Winterthour - Lugano. **15 mars :** Lausanne - Lugano. **12 avril :** La Chaux-de-Fonds - Bellinzone.

Bellinzone - Bienne et Martigny - Granges, comptant pour le tour supplémentaire du groupe B, étaient prévus pour le 2 mars 1975.

automobilisme

Un championnat suisse des rallyes

La commission nationale de l'A.C.S. a pu trouver un accord avec les organisateurs de la Coupe de Suisse des rallyes. Dès 1975, cette compétition aura un caractère officiel et son vainqueur recevra le titre de champion suisse des rallyes.

Ce championnat suisse sera ouvert aux licenciés A, B et C. Le barème des points attribués pour chaque manche sera inchangé (100 au premier, 88 au deuxième, 80, 74, 69, 65, etc.).

Pour l'instant, les dates de deux des épreuves de 1975 sont connues : Rallye d'Uri les 11 et 12 janvier, Rallye des neiges les 22 et 23 février.

Groupe 3: vers une fin de semaine importante à tous points de vue

Le premier tour est terminé pour les dix équipes du groupe 3. Certaines d'entre elles – Rotblau Berne, Berthoud, Thoune et Moutier – possèdent, à mi-parcours, de réelles chances de participer aux finales de promotion, sinon de gravir l'échelon supérieur. D'autres formations, Wiki et Wasen, sont hors de cause, tant en ce qui concerne la lutte aux deux premières places qu'en ce qui regarde la relégation.

RAPIDEMENT

Restent donc Etoile Thoune, Tramelan, Steffisbourg et Grindelwald, qui sont à la recherche de points supplémentaires leur permettant d'éviter la chute en deuxième ligue. Etant donné qu'il n'y a qu'un relégué par groupe, nous serons peut-être assez rapidement fixés sur ce dernier point. Pour l'heure, Grindelwald est, certes, le plus menacé. Cependant, il pourrait récolter des points importants au second tour. Notamment, il jouera ses trois prochains matches (Steffisbourg, Etoile Thoune et Wasen) à domicile. On remarque que Tramelan et Steffisbourg ne sont pas encore hors de soucis!

La dernière journée du premier tour a été marquée par quelques résultats très serrés. Moutier a sauvé un point de justesse face à Steffisbourg (2-1), en marquant dans les ultimes minutes le but de la victoire; Rotblau, le « leader », a peiné face à Etoile-Thoune (4-2) et a remporté une victoire chanceuse; enfin, Tramelan, qui, bien que menant à la marque, a finalement dû se contenter d'un match nul (4-4) contre Wasen. Berthoud n'a pas eu de peine à rester dans le sillage de Rotblau. Wiki, lui, jouait sa dernière carte, face à Thoune. En cas de victoire, il aurait encore pu espérer terminer aux places d'honneur mais, battu (6-2), il n'a plus aucune illusion à se faire. Conscient de cet état de fait, l'entraîneur de Wiki fera confiance à de jeunes éléments pour le second tour afin de préparer dès maintenant déjà la saison prochaine.

RENCONTRES DÉCISIVES

Les prochaines rencontres seront d'une grande importance, tant pour les équipes de tête que pour celles occupant la fin de classement. Thoune, à deux points du « leader », ne pourra pas se permettre le moindre faux pas face à Berthoud. En effet, en cas de victoire de ce dernier, l'écart serait alors de 3 points sur le deuxième du classement et de 4 points sur le premier, Rotblau, à condition cependant que celui-ci prenne deux points à Wasen, ce qui est plus que probable.

Tramelan profitera très certainement de la baisse de régime de Wiki afin d'augmenter son nombre de points, ce qui lui permettrait d'envisager l'avenir avec un peu moins de soucis. Relevons que les rencontres opposant ces deux équipes ont toujours été agréables à suivre. Quant aux Prévôtois, désirant prouver que leur dernière rencontre n'était qu'un bref passage à vide, ils feront le nécessaire et réussiront très certainement leur coup levant Etoile-Thoune. Reste une rencontre capitale, entre Grindelwald et Steffisbourg. Les deux derniers classés ne pourront pas se permettre le moindre cadeau, même si la partie se déroulera à 4 jours de Noël. Steffisbourg aura très certainement un déplacement difficile car, rappelons-le, ne gagne pas qui veut sur la patinoire de Wengen où évolue Grindelwald. VB

Derniers résultats: Thoune-Wiki 6-2; Tramelan-Wasen 4-4; Etoile-Thoune-Rotblau 2-4; Moutier Steffisbourg 2-1; Grindelwald-Berthoud 2-5.

Prochaines rencontres. Vendredi: Rotblau-Wasen. – **Samedi:** Grindelwald-Steffisbourg; Moutier-Etoile Thoune; Tramelan-Wiki.

1. Rotblau	9	6	0	1	52-18	16
2. Berthoud	9	7	1	1	38-20	15
3. Thoune	9	7	0	2	46-17	14
4. Moutier	9	6	0	3	39-32	12
5. Wiki	9	4	1	4	46-29	9
6. Wasen	9	3	2	4	28-50	8
7. Etoile Thoune	9	2	2	5	25-28	6
8. Tramelan	9	2	1	6	20-50	5
9. Steffisbourg	9	2	0	7	25-45	4
10. Grindelwald	9	0	1	8	27-57	1

PRONOSTICS Sport-Toto PRONOSTICS

1. Ascoli (16me rang) - Lanerossi Vicence (11.): nouveau. – La lanterne rouge du classement n'a que peu de chances de s'imposer contre Vicence. 2 2 2

2. Fiorentina (6.) - Internazionale (7.): saison passée 1:0, 1:1. – Bien que tout ne marche pas pour le mieux cette saison pour les Milanais, le match nul est possible. 1 X 1

3. Juventus Turin (1.) - Cagliari (14.): saison passée 1:1, 1:2. – Les actions des Sardes sont en baisse, alors que Juventus a fortement progressé depuis quelque temps. 1 1 X

4. Milan (5.) - Bologne (8.): saison passée 1:1, 2:3. – Les visiteurs ne s'attendent guère à obtenir plus qu'un match nul à Milan. X X 1

5. Rome (9.) - Cesena (12.): saison passée 1:0, 1:1. – Les Romains, affichant actuellement une forme ascendante, devraient pouvoir s'imposer contre Cesena.

6. Sampdoria (13.) - Turin (2.): saison passée 1:1, 1:1. – Rencontre très équilibrée, match nul probable. X 2 X

7. Ternana (15.) - Naples (4.): nouveau. – Naples ayant obtenu cinq matches nuls dans ses rencontres à l'extérieur, un sixième n'est pas à exclure. 2 X X

8. Varèse (10.) - Lazio Rome (3.): nouveau. – Lazio Rome, champion d'Italie, garde l'espoir fondé de défendre son titre. X 2 2

9. Birmingham City (14.) - Liverpool (2.): saison passée 1:1, 2:3. – Ici, tout est possible. Léger avantage, cependant, au visiteur. 2 X 2

10. Chelsea (18.) - West Ham United (6.): saison passée 2:4, 0:3. – Derby londonien très ouvert, bien que West Ham, au vu de sa forme actuelle, soit légèrement favori. X X X

11. Manchester City (4.) - Wolverhampton Wanderers (11.): saison passée 1:1, 0:0. – Sur leur terrain, les « City » sont favoris. 1 1 X

12. Stoke City (3.) - Arsenal (19.): saison passée 0:0, 1:2. – Stoke City tentera de garder sa première place – la meilleure dans l'histoire de ce club – aussi longtemps que possible. 1 X 1

Dix experts vous proposent

	1	X	2
1. Ascoli-Lanerossi Vicence	3	4	3
2. Fiorentina-Internazionale	4	4	2
3. Juventus Turin-Cagliari	7	2	1
4. Milan-Bologne	5	3	2
5. Rome-Cesena	6	2	2
6. Sampdoria-Turin	3	4	3
7. Ternana-Naples	2	4	4
8. Varèse-Lazio Rome	3	3	4
9. Birmingham-Liverpool	3	3	4
10. Chelsea-West Ham United	3	3	4
11. Manchester-Wolverhampton	6	2	2
12. Stoke City-Arsenal	6	2	2

classements

Italie

1. Juventus	10	7	2	1	19- 6	16
2. Torino	10	4	5	1	13- 8	13
3. Lazio	10	5	3	2	14- 9	13
4. Napoli	10	3	6	1	15-10	12
5. Milan	10	3	6	1	7- 4	12
6. Fiorentina	10	4	4	2	9- 6	12
7. Inter	10	3	5	2	9- 7	11
8. Bologna	10	4	3	3	10- 9	11
9. Roma	10	4	2	4	5- 5	10
10. Varese	10	2	5	3	8- 9	9
11. Vicenza	10	3	3	4	6- 7	9
12. Cesena	10	1	5	4	5-10	7
13. Sampdoria	10	1	5	4	6-12	7
14. Cagliari	10	2	3	5	6-15	7
15. Ternana	10	1	4	5	7-11	6
16. Ascoli	10	1	3	6	4-15	5

Angleterre

1. Everton	21	8	12	1	30-19	28
2. Liverpool	21	11	5	5	29-16	27
3. Stoke	22	10	7	5	37-28	27
4. Manchester C.	22	11	5	6	29-27	27
5. Ipswich	22	12	2	8	32-18	26
6. West Ham	22	10	6	6	39-29	26
7. Middlesbr.	22	10	6	6	34-26	26
8. Burnley	22	10	4	8	40-36	24
9. Derby	21	8	7	6	34-30	23
10. Leeds	22	9	4	9	31-25	22
11. Wolverhamp.	21	7	8	6	28-27	22
12. Newcastle	21	8	6	7	28-30	22
13. Sheffield Utd	21	8	5	8	29-34	21
14. Birmingham	22	8	4	10	31-35	20
15. Coventry	22	6	8	8	30-39	20
16. Tottenham	22	7	5	10	27-31	19
17. Quen's PR	22	7	5	10	23-30	19
18. Chelsea	21	5	8	8	23-36	18
19. Arsenal	21	6	5	10	24-27	17
20. Leicester	21	5	6	10	20-30	16
21. Carlisle	22	6	3	13	20-27	15
22. Luton	21	1	7	13	17-35	9

discount berthoud

la bouteille

MÂCON A.C. 1973	3.—
BEAUJOLAIS A.C. 1973	3.—
BORDEAUX rouge Ch. La Croix du Duc A.C. 1973	3.40
BOURGOGNE passetoutgrain A.C. 1973	3.80
BEAUJOLAIS primeur A.C. 1974	4.20
BROUILLY A. C. 1973	5.—
CHÂTEAUNEUF DU PAPE A.C. 1971	5.40
JULIENAS A.C. 1973	5.50
FENDANT des Chanoines Provins	5.80
FLEURIE A.C. 1973	6.20
DÔLE gloire du Rhône Provins	6.50
MOULIN À VENT A.C. 1973	6.80

CORCELLES Rue de la Gare 7
NEUCHÂTEL Portes-Rouges 46 - Chavannes 23
MORAT Bernstrasse 22
LA CHAUX-DE-FONDS Rue du Progrès 111a

TÉLÉCOLOR
Rue Haute 6 - COLOMBIER
Tél. (038) 41 11 21

HI FI

Membre UNITEL

Bon de réduction

Fr. **1150.-**

SUPERSCOPE CHAÎNE 4

CHAÎNE QUADRIPHONIQUE

1 AMPLI QA 450
50 W STEREO 2
QUADRA 4

1 PLATINE CEC
2000 QUADRI
ORTOFON F 15 EO

4 ENCEINTES S28
SUPERSCOPE
50 W 2 VOIES

LE TOUT: Fr. 3646.- AVEC BON TÉLÉCOLOR Fr. 2496.-

MENUISERIE
DECOPPET et Cie
Evole 69 - Tél. 25 12 67

BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE
à l'imprimerie de ce journal

PROGRESS

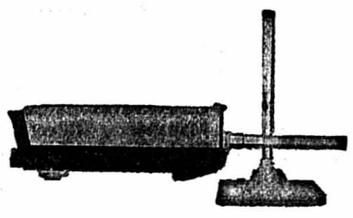

l'aspirateur qui surmonte toutes les épreuves, même les plus pénibles

l'AMI indispensable de tout foyer !

avec **PROGRESS** faire le ménage est un plaisir

Modèle Super 90 Prix conseillé Fr. 428.— NOTRE PRIX **350.-**

elexa s.a.
Electricité - Appareils ménagers
Seyon 10 Neuchâtel

Jeanneret et Co S.A.
Radio - TV - Hifi - Sonorisation
Seyon 26 Neuchâtel

Il y a longtemps que la montre n'est plus un objet de luxe

mais utile, beau, raffiné et à la portée de chacun.

Il faut reconnaître en effet qu'en 25 ans les choses ont bien changé. Les techniques de fabrication se sont perfectionnées, on a découvert de nouveaux métaux et le moyen de les travailler. La galvanoplastie a également fait des pas de géants.

En parallèle à cette évolution les objets ont changé d'aspect en prenant des allures plus simples mais d'autant plus belles. Le jeu de la concurrence aidant, la montre est devenue un objet utile, à la portée de toutes les bourses, mais encore plus raffiné.

Aujourd'hui, vous les jeunes, vous pouvez trouver plus facilement une montre à votre portée et à votre goût dans les vastes collections Omega et Tissot. En effet, ces deux marques n'ont cessé d'étendre leurs collections cherchant ainsi à satisfaire les plus larges besoins, tout en maintenant le haut niveau de leur esthétique. Actuellement, vous trouverez à votre mesure la plus belle montre qu'aurait pu souhaiter votre père et vous avez devant vous la perspective de pouvoir vous offrir plus tard, une montre encore plus belle, encore plus riche, votre deuxième ou troisième montre.

Consultez nos vitrines ou venez admirer tout à loisir nos collections Omega et Tissot. Vous vous convaincrez sans peine de nos affirmations.

De plus, vous constaterez que nous marchons avec notre temps.

Sawant

HORLOGER BIJOUTIER ORFÈVRE
Rue Saint-Honoré 3 Neuchâtel Tél. 25 22 81

ski

Des surprises au slalom géant de Madonna di Campiglio, mais surtout...

Cinglante revanche de Piero Gros

Battu la veille dans le slalom spécial, l'Italien Piero Gros a pris une cinglante revanche dans le slalom géant de coupe du monde de Madonna di Campiglio. Déjà vainqueur à Val d'Isère grâce à une seconde manche étourdissante, Gros a fait cette fois la décision dès la première manche, reléguant son plus dangereux adversaire, l'Autrichien Hansi Hinterseer, à 87 centièmes. Dans la seconde manche, il a facilement tenu l'Autrichien en respect, de même d'ailleurs que son compatriote Tino Pietrogiovanna, troisième sur le premier parcours. Il a cependant dû se contenter du sixième meilleur temps seulement.

DOUBLE SURPRISE

Cette deuxième manche fut d'ailleurs marquée par une double surprise. C'est en effet l'Américain Greg Jones qui s'y est montré le plus rapide,devant l'Autrichien Franz Klammer, le vainqueur des descentes de Val d'Isère et de Saint-Moritz, qui a ainsi atteint son objectif : consolider sa première place en coupe du monde. Greg Jones, qui a finalement pris la deuxième place à la faveur de son exploit sur le second tracé, est le troisième Américain qui arrive ainsi aux premières places cette saison, après Geoff Bruce et Cary Adgate. Né le 12 mars 1953, il était surtout considéré jusqu'ici comme un spécialiste de descente, bien qu'il n'ait jamais obtenu de résultats dignes de mention dans cette spécialité. Il n'avait jusqu'ici que rarement terminé un slalom. En Europe, son meilleur résultat était une onzième place récoltée à Ebnat-Kappel en décembre dernier.

ÉLIMINATIONS

Les Suisses ont conu une nouvelle déroute dans ce deuxième slalom géant de coupe du monde de la saison. Septième à l'issue de la première manche, Engelhard Pargaetzi s'est retrouvé à la onzième place après un deuxième parcours assez moyen. Il faut ensuite descendre jusqu'au 20me rang pour trouver le second représentant helvétique, Ernst Good, qui n'arrive pas à confirmer en coupe du monde les bons résultats qu'il obtient parfois en coupe d'Europe. Tant Werner Mattle que Manfred Jakober, qui figuraient parmi les trente premiers au terme de la première manche, ont manqué une porte dans la seconde. Christian Sottaz a pour sa part été éliminé dans la première manche.

VÉRITABLE TOURBILLON

La première manche a eu lieu par un temps ensoleillé, mais froid en raison d'un vent glacial qui gêna notamment les coureurs partis avec les premiers dossards. Gustavo Thoeni devait se plaindre d'avoir été pris dans un véritable tourbillon. La piste était longue de 1480 mètres pour 323 m de dénivellation. Elle avait été piquetée de 65 portes par l'Italien Oreste Peccedi. Piero Gros se montra particulièrement brillant dans la seconde moitié du parcours, la plus difficile. A mi-parcours, il comptait en effet 27 centièmes de retard sur Hinterseer et 7 centièmes sur le surprenant Canadien Jim Hunter, parti en troisième série avec le dossard No 31. Hunter devait se hisser à la quatrième place du classement provisoire. La seconde surprise était causée par Greg Jones qui, avec le dossard No 48 et sur une piste déjà passablement creusée, se retrouvait à la septième place.

Le Suédois Ingemar Stenmark, vainqueur du slalom spécial de la veille, avait quant à lui raté son parcours et il concédait déjà plus de deux secondes à Piero Gros.

BOULEVERSEMENT

Dans la seconde manche (mêmes caractéristiques que la première), les Italiens donnèrent un moment l'impression qu'ils allaient prendre les trois premières places avec Piero Gros, Tino Pietrogiovanna (plus rapide que Hinterseer) et Gustavo Thoeni qui, sans être encore au mieux de sa forme, avait fait partiellement oublier sa contre-performance de la première manche. C'est alors que, coup sur coup, deux coureurs allaient bouleverser la tête du classement. L'Américain Greg Jones, parti en 17me position, était déjà le plus rapide à mi-parcours. Il ne faiblissait pas sur la fin et il obtenait le meilleur temps, ce qui lui permettait de déloger P Giovanna de la deuxième place. Derrière lui, Franz Klammer faisait preuve lui aussi d'une efficacité assez extraordinaire. Deuxième à mi-parcours, il était également deuxième sur l'aire d'arrivée et il se hissait à la quatrième place du classement général, devant Gustavo Thoeni.

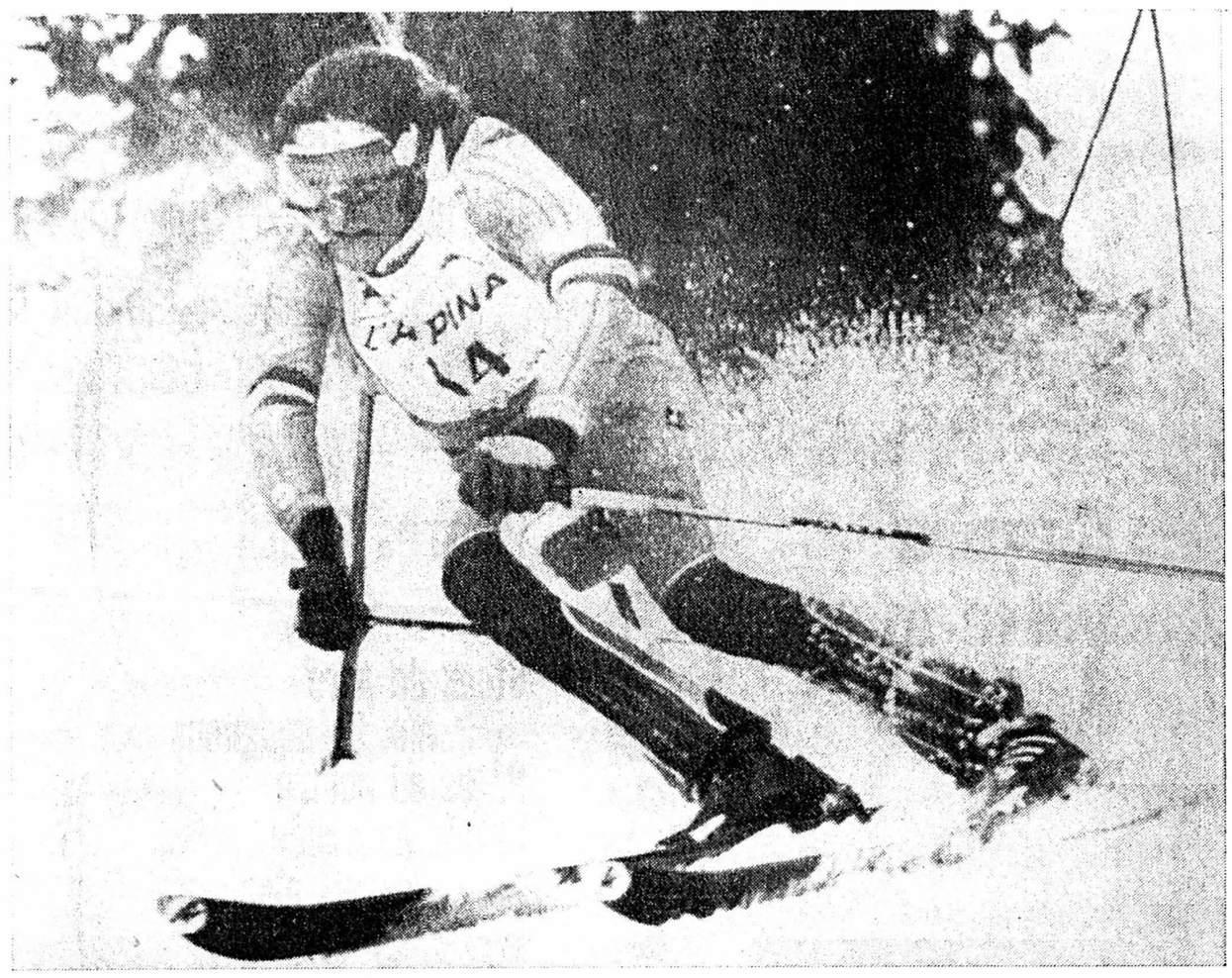

PIERO GROS. — Grâce à son exceptionnelle technique, l'Italien Piero Gros à réussi à repousser les assauts de tous ses adversaires, y compris la nouvelle vague... (Téléphoto AP)

Victoire suisse à Parpan

Une victoire suisse a été enregistrée dans le slalom spécial F.J.S. de Parpan, qui réunissait 109 jeunes skieurs de 14 pays. Kurt Geiger (23 ans) s'est imposé devant l'Autrichien Alfred Steger après s'être montré nettement le meilleur dans la première manche. Classement :

1. Geiger (S) 108"14 (52"77 + 55"37) ; 2. Steger (Aut) 108"24 (53"22 + 55"02) ; 3. Favario (Fr) 109"37 (53"82 + 55"55) ; **4. Schroll (RFA) 109"52 ; 5.** Fischer (RFA) 109"74 ; 6. Lechner (RFA) 110"58 ; 7. Strickner (Aut) 110"76 ; 8. I. Sochor (Tch) 110"82 ; 9. Magusar (You) 111"70 ; 10. Trzesniak (Pol) 111"84 ; 11. Cipelli (Fr) 112"33 ; 12. Steiner (S) 112"36 ; 13. Bellwald (S) 112"94.

Optimisme à Grindelwald

Les 37mes courses internationales féminines de Grindelwald auront lieu les 9 et 10 janvier 1975. L'innovation importante est que le classement du combiné, qui en découlera, comptera pour la coupe du monde, conformément aux règlements actuels. Au programme figurent une descente et un slalom géant. D'ores est déjà les organisateurs se montrent optimistes quant au déroulement de leur manifestation. Les récentes chutes de neige ont, semble-t-il, dissipé leurs ultimes craintes. Le programme se présente comme suit :

Lundi 6 janvier au mercredi 8 janvier : entraînement de descente. — Jeudi 9 janvier, 12 h 30 : descente de First (2160 m.) à Bort (1560 m). — Vendredi, 10 janvier, 12 h 30 : slalom géant d'Egg à Bort.

Programme des championnats suisses féminins

Les championnats suisses féminins se dérouleront du 12 au 15 février aux Diablerets et aux Mosses. La course aux titres aura lieu sur les pistes qui ont servi de théâtre aux 10 éditions de la semaine internationale des Alpes vaudoises.

Les lauréates 1974 sont : Bernadette Zurbriggen en descente et Lise-Marie Morerod en géant et en spécial. Cette dernière aura l'avantage d'évoluer devant son public.

Voici le programme : mercredi, 12 février : slalom géant aux Mosses. — Jeudi, 13 février : slalom spécial aux Diablerets. — Samedi, 15 février : descente aux Diablerets.

boxe

Deux Français pour un titre européen ?

Le succès de Max Cohen sur Jean-Claude Bouttier et la récente performance de Gratien Tonna face au champion du monde W.B.C. Rodrigo Valdez vont peut-être inciter l'E.B.U. à désigner les deux Français comme candidats au titre européen des moyens. Celui-ci est toujours détenu par le Britannique Kevin Finnegan (il a battu Bouttier le 27 mai dernier à Paris). Mais le champion d'Europe, victime d'une double fracture de la mâchoire contre l'Allemand Reiche il y a un mois, ne pourra plus boxer avant plusieurs mois.

L'E.B.U. doit recevoir prochainement un certificat médical de la Fédération anglaise pour connaître le temps exact de la convalescence de Finnegan. Ce dernier pourrait être déchu de sa couronne, laquelle serait mise en jeu entre Cohen et Tonna. La question qui se pose et de savoir s'ils accepteront de s'affronter pour le seul titre européen alors que tous deux aspirent à participer à un championnat du monde, soit contre Valdez, soit contre Carlos Monzon.

classements

Slalom géant de Madonna di Campiglio : 1. Piero Gros (It) 3'05"38 (1'32"66 et 1'32"72) ; 2. Greg Jones (EU) 3'06"08 (1'34"57 et 1'31"51) ; 3. Tino Pietro-Giovanna (It) 3'06"68 (1'33"63 et 1'33"05) ; 4. Klammer (Aut) 3'06"75 (1'34"88 et 1'31"87) **5. Thoeni (It) 3'06"86** (1'34"74 et 1'32"12) ; 6. Haker (No) 3'60"97 ; 7. Hinterseer (Aut) 3'06"98 8. de Chiesa (It) 3'07"64 ; 9. Hunter (Ca) 3'07"92 ; 10. Sochor (Tch) 3'08"41 ; **11. Engelhard Pargaetzi (S) 3'08"55 (1'34"74 et 1'33"81) ;** 12. Junginger (RFA) 3'08"84 ; 13. Burger (RFA) 3'09"09 ; 14. Berchtold (Aut) 3'09"37 ; 15. Frommelt (Lie) 3'09"39 ; 16. Kniewasser (Aut) 3'09"50 ; 17. Zwilling (Aut) 3'09"54 18. Pegorari (It) et Bieler (It) 3'09"60 **20. Ernst Good (S) 3'10"17 (1'35"67 et 1'34"50).** Puis : 36. Walter Vesti (S) 3'12"97 ; 39. Peter Schwendener (S) 3'13"93 ; 43. Christian Hemmi (S) 3'15"43. Eliminés : Sottaz, Mattle, Jakober, Tresch, Berthod (S).

LA COUPE DU MONDE

Classement général : 1. Franz Klammer (Aut) 69 p ; 2. Piero Gros (It) 50 ; 3. Ingemar Stenmark (Su) 45 ; 4. Grissmann (Aut) 35 ; 5. de Chiesa (It) 25 ; 6. Haker (No) 24 ; 7. Pietrogiovanna (It 21 ; 8. Plank (It) et Jones (EU) 20 ; 10. Hinterseer (Aut), Veith (RFA), Walcher (Aut), Cordin (Aut) et Radici (It) 15. — Puis : 18. Russi (S) 8.

Slalom géant : 1. Gros 50 ; 2. Haker et Pietrogiovanna 21 ; 4. Stenmark et Jones 20 ; 6. Klammer 19 ; 7. Hinterseer 15 ; 8. Thoeni (It) 8 ; 9. de Chiesa 5 ; 10. Sochor (Tch) et Junginger (RFA) 4.

Par nations : 1. Autriche 319 p (messieurs 160 et dames 159) ; 2. Italie 148 (148 et 0) ; 3. Allemagne de l'Ouest 100 (33 et 67) ; 4. France 84 (1 et 83) ; 5. Etats-Unis 63 (31 et 32) ; 6. Suède 45 (45 et 0) ; **7. Suisse 38 (8 et 30) ;** 85 Norvège 24 (24 et 0) ; 9. Canada 14 (2 et 12) ; 10. Australie 10 (10 et 0).

Pargaetzi - meilleur Suisse - au onzième rang

Après Val-d'Isère, Piero Gros, le vainqueur de la coupe du monde, s'est aussi fait respecter dans sa spécialité à Madonna di Campiglio grâce à l'exceptionnelle efficacité de sa technique et grâce également à son engagements total dans les deux manches. Il a repoussé une nouvelle fois les assauts de la génération montante.

RENOUVELLEMENT

Mais, le phénomène de renouvellement constaté jusqu'ici semble se poursuivre. Voici qu'apparaît à la deuxième place l'Américain Greg Jones qui réalisa la meilleure performance chronométrique de la seconde manche et qui ne s'était jamais mis en évidence dans le passé. L'année dernière, sa participation à la coupe du monde avait été très modeste. Il ne s'était classé qu'une seule fois dans les vingt premiers : à la descente de Schladming (19me) où les abandons avaient été nombreux en raison de l'état de la piste. Sa moyenne de la saison se situait aux environs du trentième rang. Pietrogiovana n'est pas un nouveau venu. Cependant, c'est la deuxième fois de sa carrière qu'il est troisième d'une course de coupe du monde. On rencontre également un peu plus bas De Chiesa (8me) qui est la véritable révélation de ce début de saison : à Val-d'Isère, il était neuvième.

Le Tchécoslovaque Sochor a également accompli deux performances très régulières : huitième, puis dixième.

Les slaloms ont fait éclater les grands blocs et ils présentent des classements panachés très intéressants. A croire qu'il est plus facile, pour ceux qui ne font pas partie d'une équipe puissante et riche, de progresser dans les spécialités à haute teneur technique (slalom spécial et slalom géant) que dans le domaine de la descente. Les descendeurs de haute volée sortent toujours des pays alpins, alors qu'il y a d'excellents slalomeurs partout où on skie : au Japon, aux Etats-Unis, en Pologne, en Tchécoslovaquie, en Espagne, en Norvège... En Suisse aussi, parfois.

Pargaetzi n'était qu'à 28 centièmes de son premier point de coupe du monde (11me) et c'est un progrès appréciable par rapport à Val-d'Isère où il avait dû se contenter de la 31me place, alors que le premier des Suisses (Jakober) avait terminé au 17me rang. Dans l'ensemble, ils ont mieux skié que lors du premier géant de saison. Ils ont réellement donné l'impression d'être moins empruntés, moins lourds, techniquement moins arriérés qu'à Val-d'Isère. Ils ne sont cependant pas parvenus — à l'exception de Pargaetzi — à passer sans encombres la seconde manche.

C'est dû à la particularité de cette course et à l'ascension de quelques skieurs portant des numéros élevés — comme la veille dans le spécial. On croit avoir bien réussi parce qu'on est presque à égalité avec les célébrités du premier groupe et voilà que la marée monte : on s'enfonce peu à peu. Alors, il faut miser gros dans la seconde manche. Cette nécessité de se surpasser est souvent fatale à ceux qui ne sont pas sûrs de leurs possibilités et qui n'ont pas confiance en leurs moyens. C'est le cas de Mattle qui n'a, pour le moment, que sa 23me place de Val-d'Isère pour prolonger son sursis.

COUPE DU MONDE

Au chapitre de la coupe du monde, il faut mettre en exergue le résultat de Klammer qui s'est amélioré d'un rang par rapport à Val-d'Isère (4me) et qui est le premier des Autrichiens dans la spécialité de Hinterseer. S'il y va de ce train-là, les Italiens devront faire leur deuil de la coupe du monde. A moins que la trève de Noël bouleverse toutes les données. Peu probable, au demeurant.

G. CURDY

Greg Jones : « Je savais... »

Après l'erreur commise la veille dans le slalom spécial, Piero Gros avait besoin de prouver à ses compatriotes venus nombreux au bord de la piste de « Pancugolo » qu'il était bien actuellement, le meilleur slalomeur italien. Il l'a fait brillamment, en se rassurant lui-même :

« Je crois avoir prouvé que j'étais actuellement en bonne condition. Je redoutais principalement Gustavo (Thoeni) que je considère toujours comme mon rival No 1. Le fait de partir deuxième de la seconde manche m'a un peu handicapé car la piste fut surtout très bonne pour les concurrents qui s'élancèrent entre les 10me et 20me positions ».

Greg Jones : **« J'ai commis deux fautes dans la première manche. Avec mon dossard et sans faire de faute, je savais que je pouvais réaliser le meilleur temps de la seconde manche. Je n'ai pas fait d'erreur. En janvier, je pense que l'équipe américaine sera bien plus forte qu'actuellement car nous manquons encore d'entraînement ».**

Tino Pietrogiovanna : **« J'ai bien skié. Je n'ai commis aucune faute.**

Gustavo Thoeni : **« J'ai l'impression de vieillir. Je ne suis pas très content de mon résultat. Toutefois, j'aurais pu faire mieux sur le premier tracé si je n'avais été gêné par une bourrasque ».**

Franz Klammer : **« Je regrette la grosse faute commise dans la première manche. J'ai frôlé la chute et j'ai dû remonter pour franchir une porte. J'ai perdu là une ou deux places ».**

football

Championnat d'Europe

La Grèce bat (enfin !) la Bulgarie

Une tradition de quarante ans a pris fin au stade Karaiskaki de Phaliron, à Athènes, où l'équipe nationale grecque a battu celle de Bulgarie par 2-1 (mi-temps 2-0) pour la première fois depuis 1934.

Le match comptait pour le tour éliminatoire du championnat d'Europe des Nations. Il s'est déroulé par un très beau temps, ensoleillé, devant 18.000 spectateurs.

Les Grecs prenaient un bon départ. A la 4me minute déjà, Sarafis, à la suite d'un coup-franc botté par Papaioannou, ouvrait la marque d'un coup de tête. Le jeu était assez équilibré, mais les Grecs se montraient les plus dangereux en attaque. A la 25me minute, le gardien bulgare sauvait ses buts sur un tir d'Antoniadis. Mais quinze minutes plus tard, il devait s'incliner sur un nouveau tir de l'avant-centre grec. Ainsi à la pause, la Grèce menait par 2-0.

A la reprise, les Bulgares se portaient à l'attaque, mais sans mettre en péril la défense adverse. Par contre, les Grecs étaient toujours menaçants dans leurs contre-offensives et deux fois (62me et 80me) Antoniadis manquait d'un rien un troisième but. Finalement, à la 88me minute, Denev sauvait l'honneur bulgare d'un tir très puissant dans la « lucarne ».

Classement du groupe 8 : 1. Grèce, 3 matches, 4 points (7-6) ; 2. Allemagne de l'Ouest 1-1 (2-2) ; 3. Bulgarie 2-1 (4-5) ; 4. Malte 0-0.

Damiani et Guerini dans la « squadra »

En marge du championnat national de première division, l'équipe d'Italie se prépare pour sa dernière sortie internationale de l'année, le 29 décembre à Gênes où elle affrontera la Bulgarie.

Le commissaire technique Fulvio Bernardini a procédé à une présélection de seize joueurs qui seront réunis à Coverciano pour un bref stage d'entraînement. Voici les noms retenus :

Gardiens : Zoff (Juventus), Albertosi (AC. Milan). — **Arrières :** Roggi (Fiorentina), Rocca, Santarini (AS. Rome), Martini (Lazio). — **Demis :** Guerini, Antognoni (Fiorentina), Morini (AS. Rome), Zecchini (AC. Milan). — **Avants :** Boninsegna (Internazionale), Causio, Damiani (Juventus), Graziani (Turin), Chiarugi (Milan), Rececconi (Lazio).

Dans cette liste, il faut noter l'apparition du jeune attaquant de Turin, Graziani, et celle du demi de Fiorentina, Guerini, tous deux considérés parmi les meilleurs « espoirs » du « calcio » après Munich, et qui devraient, normalement, faire leurs grands débuts devant les Bulgares.

hippisme

CSI de Bruxelles

L'ancien champion olympique et du monde, l'Italien Raimondo d'Inzeo a remporté le Grand prix qui clôturait le C.S.I. de Bruxelles. Le cavalier transalpin montait « Bellevue ».

Les cinq manifestations du C.S.I. de Bruxelles ont attiré 30.000 spectateurs, un chiffre qui n'avait encore jamais été atteint.

Résultats de la dernière journée : Course aux points : 1. Hubert Parot (Fr) avec Aiglon, 26-62 ; 2. Hugo Simon (Aut) avec Royal Can, 26-63"1 ; 3. Eric Wauters (Be) avec Grey Mist, 26-63"9 ; 4. Hartwig Steenken (Al) avec Do Do, 26-64"7.

Grand prix de clôture : 1. Raimondo d'Inzeo (It) avec Bellevue, O p. ; 2. Graziano Mancinelli (It) avec Bel Oiseau, Steenken avec Erle, Simon avec Flipper, Paul Weier (S) avec Fink et Wauters avec Pomme d'Api, 4 points.

Slalom parallèle de Saalbach

Deux Suissesses qualifiées

Lise-Marie Morerod et Marianne Jaeger se sont qualifiées hier pour les huitièmes de finale du slalom parallèle de Saalbach, épreuve ne comptant pas pour la coupe du monde. Marie-Thérèse Nadig, Bernadette Zurbriggen et Kaethi Braun n'ont pas pu passer le cap des éliminatoires, qui réunissaient 32 concurrentes.

L'exploit de cette première journée a été réussi par la jeune Allemande Elisabeth Mayr, qui a éliminé la Française Michèle Jacot, vice-championne du monde. Chez les Suissesses, Bernadette Zurbriggen a gagné la première manche du duel qui l'opposait à l'Autrichienne Monika Kaserer mais elle a fait une chute dans la seconde, ce qui lui a valu d'être éliminée. Kaethi Braun et Marie-Thérèse Nadig n'ont en revanche eu aucune chance contre l'Allemande Rosi Mittermaier et l'Américaine Susie Patterson.

Ordre des huitièmes de finale: Rosi Mittermaier (RFA) contre Marianne Jaeger (S) ; Elisabeth Mayr (RFA) contre Ingrid Eberle (Aut) ; Danielle Debernard (Fr) contre Elna Matous (San Marinno) ; Patricia Emonet (Fr) contre Annemarie Moser-Proell (Aut) ; Hanny Wenzel (Lie) contre Wiltrud Drexel (Aut) ; Pamela Behr (RFA) contre Fabienne Serrat (Fr) ; Lise-Marie Morerod (S) contre Monika Kaserer (Aut) ; Susie Patterson (EU) contre Christa Zechmeister (RFA)

hockey sur glace

Première ligue

Victoire à l'arraché pour Saint-Imier

SAINT-IMIER - YVERDON 5-4 (2-0, 1-2, 2-2).

MARQUEURS : Wittmer 2 fois ; P.-A. Perret, von Gunten et R. Perret pour Saint-Imier. Piot, Berney 2 fois et Hurny pour Yverdon.

SAINT-IMIER : Bourquin ; Chiquet, Moser ; Wittmer, Luthy ; von Gunten I. R. Perret, Jeanrenaud ; von Gunten II, P.-A. Perret, Martini ; Nikles, Aubert, Schafroth. Entraîneur : Martini.

YVERDON : Schlaefli ; Denerveaux, Hurny ; Piot, Wartelin ; Paccaud, Berney, Martin ; Grimaître, Gilliéron, Gerber ; Guyot, Cuccera, Pfister ; Tschannen. Entraîneur : Lienhart.

NOTES : 250 spectateurs. Neige pendant le match. La neige devra être déblayée au changement de camp du troisième tiers-temps. Pénalités : 1 fois 2 minutes contre Yverdon, 3 fois 2 minutes contre Saint-Imier.

Lors du premier tiers, Saint-Imier domina son adversaire qui sembla se ressentir de sa cuisante défaite contre Sion. Par la suite, Yverdon refit surface et jusqu'à la fin le match fut très équilibré. Au moment du dernier changement de camp, tout était encore possible.

Il fallut un malheureux « autogoal » du gardien vaudois Schlaefli, qui reçut un puck sur l'épaule et le dévia dans sa cage, pour donner ainsi, à 15 secondes de la fin, une victoire inespérée aux Jurassiens.

LB

● Sion - Monthey 16-2 (3-0, 4-2, 9-0).

cyclisme

Trophées super-prestige

«La vérité a été cernée de très près»

Les trophées super-prestige et prestige, présentés mercredi à la presse, ressembleront baucoup à ceux de 1974. « Ils auraient pu être purement et simplement reconduits. Personne n'aurait rien trouvé à redire, car les résultats enregistrés en fin de saison ont prouvé que la vérité avait été cerné de très près », a notamment déclaré Jacques Couvrat, secrétaire général des trophées.

Néanmoins, quelques retouches ont été apportées. C'est ainsi que pour le super-prestige arc-en-ciel, les prix ont été réaménagés. Si le lauréat empoche, comme en 1974, 35.000 francs, ceux qui le suivront au classement recevront respectivemnt 20.000, 10.000, 6000 et 4000 francs.

Du côté technique, on note que Paris-Bruxelles comptera pour le super-prestige et qu'en fin de saison, le Tour de Catalogne prend la place de la semaine catalane. Par ailleurs, le championnat de Zurich, classé parmi les épreuves hors catégories, remplace le Grand prix de Francfort.

Les 21 épreuves qui influenceront le super-prestige sont les Tours de France, d'Italie, d'Espagne, Paris-Nice, Circuit du Progrès et du Dauphiné, quatre jours de Dunkerque, Midi-libre, Tours de Catalogne, de Romandie, de Suisse, championnat du monde sur route, Paris-Roubaix, Milan - San-Remo, Tour des Flandres, Liège-Bastogne-Liège, Tours-Versailles, Tour de Lombardie, les Nations, Bordeaux-Paris, Paris-Bruxelles et championnat de Zurich.

Pour le prestige tricolore, vingt-deux épreuves ont été retenues.

Cynar c'est le moment d'en profiter

Cynar – le bitter-apéritif à base d'artichauts.

74.1.143.68.4 f

Maculature

soignée au bureau du journal, qui la vend au meilleur prix.

Super-Centre Portes-Rouges

Ce soir, de 19 à 22 heures,

grandes attractions

Gagnez votre menu de fête !

Les bonnes affaires...

Côte-de-Beaune-Villages 1970 la bout. 7.90

Chiroubles 1971 Chiroubles 1972 la bout. 6.90

Délicieux jambon cuit «Super-Centre»

prêt à servir chaud ou froid (pièces de 2,8 kg à 3,5 kg). le 1/2 kg 6.50

Pommes Golden le kilo 1.50

A la cafétéria...

Steak de porc
aux champignons
Pâtes au beurre
Salade panachée
Dessert glacé gratuit

4.10

Menu du soir

(dès 17 h.)

---

3 actions cadeaux de CLARION

Un merveilleux appareil stéréo d'appartement pour cassettes 8 pistes, complet avec 2 colonnes Hi-Fi

198.–

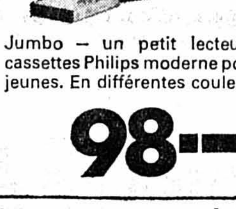

Jumbo — un petit lecteur, de cassettes Philips moderne pour les jeunes. En différentes couleurs.

98.–

Sans concurrence !

... et les célèbres appareils stéréo pour la voiture Autoreverse = lecture sans fin des musicassettes et changement de programme automatique grâce à une simple pression sur une touche.

398.–

En vente chez : **HOSTETTLER** Neuchâtel **TÉLÉCOLOR** Colombier **TÉLÉMO** Saint-Blaise

---

boucherie - charcuterie
margot
votre boucherie
Seyon 5 Neuchâtel
25 66 20
25 66 21

NOS GRANDES SPÉCIALITÉS POUR LES FÊTES

Jambon fumé - Noix de jambon fumées - Palettes fumées - Salami - Jambon cuit - Jambon de campagne - Porc frais 1er choix - Couronne de côtelettes - Roastbeef cuit - Terrine de foie - Langues de bœuf fraîches, salées et fumées - Langues de veau - Quenelles de veau - Grand choix de veau - Rognonnade de veau - Notre spécialité de viande d'agneau - Bœuf 1er choix :
Filets de bœuf.

Entrecôte - Rumsteck - Notre renommée : Fondue bourguignonne - Fondue chinoise - Fondue charolaise - Sauce pour vol-au-vent Volailles de choix - Dindes fraîches - Dindes farcies - Poulets, poulardes - Lapins frais.

Ce soir, magasin ouvert ; grande dégustation. Profitez de voir notre exposition.

MACHINES A LAVER

Linge-vaisselle légèrement griffées ou petits défauts d'émail, à céder avec gros rabais. Services assurés. Pose gratuite. Grandes facilités de paiement, par leasing, sans versement à la livraison, occasions à partir de Fr. 400.—.
Réparations toutes marques.

MAGIC NEUCHATEL

**Tél. (038) 41 17 96 en cas de non-réponse de 7 à 22 h (021) 20 26 77.
Rue du Tunnel 3 - 1000 Lausanne.
20 ans d'expérience.**

A acheter d'occasion

Train à crémaillère

ou autre train-jouet d'avant guerre.

Tél. (022) 61 48 83.

Prof. médicales

S. Bourquin

Dr. médecin dentiste

absente

jusqu'au 9 janvier.

ALLIANCES

A. Charlet
HORLOGERIE
BIJOUTERIE
(sous le Théâtre)
NEUCHATEL

ROLAND-SPORTS CERNIER 53 39 17

Ce soir ouvert
jusqu'à **22 heures**

PARQUET SOL

PHILIPPIN & ROGNON
Maurice ROGNON, succ.

PARQUET LINOLÉUMS

Ponçage
Imprégnation
Réparation

PLASTIQUES

TAPIS DE FONDS

tendus ou collés

**Moquette - Bouclé - Tufting
Siftor - Stammflor, etc.**

**Neuchâtel - 56, Pierre-à-Mazel
Tél. 25 52 64**

OFFRES D'EMPLOIS

Entreprise de tôlerie en ventilation cherche

1 préparateur-contremaître

ayant connaissance en tôlerie, serrurerie avec sens de l'organisation, pour alimenter en travail environ 15 ouvriers.

Nous offrons : bon salaire, prestations sociales modernes dans une petite équipe.

Les candidats sont priés de prendre contact avec :

**SCHMIDLIN S.A. tôlerie en ventilation,
9-11, chemin de la Muraille, 1211 Le Lignon (GE)
Tél. (022) 44 46 16.**

BAR CLUB GENÈVE

cherche barmaid pour entrée immédiate, Débutantes acceptées

jours de travail selon entente

Logement assuré
Salaire élevé garanti pendant la période d'essai.

Tél. 92 55 05, matin, 32 87 05, dès 17 heures.

Jeune homme

dynamique, possédant déjà de l'expérience en administration commerciale, comptabilité et en informatique, cherche place stable et éventuellement avec responsabilités. Libre selon entente.
Adresser offres sous chiffre 28-300818 à Publicitas, Terreaux 5, 2001 Neuchâtel.

Employé de commerce

expérimenté cherche place d'avenir.
Comptabilité, administration, etc.

Adresser offres écrites à FF 3421 au bureau du journal.

DEMANDES À ACHETER

Nous achetons les

déchets industriels fers et métaux

Nous enlevons gratuitement les épaves de voitures.

**BARONI & Co, Vernes 14,
2013 Colombier, tél. 41 23 27.
Successeur de Charles Baroni.**

Extrême-Orient

Exportateur cherche

montres

ancres - ancres à goupilles - et Roskopf de stock ou de liquidation.

Adresser offres écrites à GH 3429 au bureau du journal.

Pour ménage soigné de 2 personnes, on cherche

aide de ménage

sachant bien cuisiner de 9 à 14 h chaque jour, dimanche excepté. Quartier du Plan. Entrée à convenir.
Tél. 25 35 87.

DEMANDES D'EMPLOIS

Jeune

ingénieur ETS

en mécanique, 2 ans de pratique en construction et vente, bonnes connaissances d'allemand, cherche activité dans exploitation, conseil technique ou représentation. Région : Neuchâtel et environs. Entrée : Début 1975.
Adresser offres écrites à FG 3428 au bureau du journal.

Jeune Suissesse allemande cherche pour printemps 1975

place d'employée de bureau

(si possible de banque)
Formation apprentissage bancaire
S'adresser à : Daniella Künzler Feldstrasse, 21 Olten.

Jeune Suissesse cherche pour le printemps 1975

place d'employée de bureau

Formation : Ecole de commerce.
S'adresser à Barbara Künzler, Feldstrasse 21, Olten.

Répondez, s.v.p., aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces avec offres sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut pas être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

Feuille d'avis de Neuchâtel.

COMMERCES

A vendre, en ville,

garage

pour cessation d'activité.
Faire offres écrites à EC 3405 au bureau du journal.

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de **40 c.** le mot
(minimum dix mots)
à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une « Petite annonce » il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A vendre

TV multinorme Mediator, portable, écran 51 cm, 600 fr. Tél. 31 74 09.

LAMPADAIRE MODERNE, 3 flammes 30 fr. Tél. 51 20 51.

MANTEAU FOURRURE trois-quarts, taille 40, état de neuf valeur : 1200 fr., cédé à 800 francs. Tél. 25 39 15, dès 18 heures.

FOURNEAU A MAZOUT Somy, bon état, 300 francs. Tél. 53 14 75.

PLATINE B ET O BEOGRAM 400, (bras radial) et ampli Marantz 1120. Tél. (039) 22 44 22 (bureau).

PATINS bottines blanches No 38, très bon état 20 fr. Tél. (037) 77 13 77.

SOULIERS DE SKI Heierling No 43, hautes tiges, excellent état, 90 fr. Tél. (037) 77 13 77.

LAVE-VAISSELLE Bauknecht, 60-86 cm 12 couverts, encastrement ou non, garantie 1 année prix d'achat : 1350 fr. cédé avec rabais de 25 %. Tél. 33 53 00.

RICOH SINGLEX, 3 objectifs état de neuf, 400 fr. Tél. 42 39 10.

ORGUE HAMMOND pour enfant (grand modèle) 85 fr. ; 1 manteau fillette (12 ans), 60 fr. ; 2 longues robes de soirée, 70 et 120 francs. Tél. 25 46 26, le matin et le soir.

CHAINE STEREO Dual, excellent état. Téléphone 24 53 51.

CHAMBRE A COUCHER Perrenoud, lits jumelés avec tables de nuit, armoire 3 portes, coiffeuse le tout enparfait état ; lave-vaisselle Amsa à l'état de neuf, prix intéressant. Tél. 31 56 74.

SOULIERS DE SKI, état neuf, 50 fr. ; skis métaliques EKA avec fixations Salomon-Tyrolia prix : 100 fr. M. Peter Willimann Fausses-Brayes 11, Neuchâtel.

DEUX FAUTEUILS, usagés mais en bon état. Prix modéré. R. Talon, Ribaudes 24, Neuchâtel. Tél. 25 37 73.

ARMOIRE SAPIN, vernie gris 1 porte avec rayons et penderie. Tél. 25 72 41.

CUISINIERE ELECTRIQUE SIEMENS 4 plaques four et tiroir, 130 fr., porte-skis. Téléphone 31 16 25.

APPAREIL DE MASSAGE, état de neuf, valeur: 700 fr. cédé à 250 fr. Tél. 25 02 40.

UN SALON D'OCCASION : canapé 2 fauteuils, table bois, dessus céramique 450 francs, parfait état. Tél. 33 34 51 ou 33 54 66.

BABY-SITTER, chaise d'enfant pour la table et l'auto. Tél. 25 72 63.

SKIS avec souliers No 35, en très bon état. Tél. 33 21 59.

POUR FIAT 1500 : 4 pneus clous sur jantes 2 roues complètes avec chaînes ainsi que divers. Tél. 42 21 22, dès 10 heures.

EAU-DE-VIE de cerises, de la prune et de la poire au prix du jour. Tél. 47 12 86.

FRIGO Siemens 175 litres, bon état, 75 fr. ; cause double emploi. Tél. 24 48 13.

SAXOPHONE ALTO J. Keiwerth bon état. Tél. 41 36 53.

JAMBON A L'OS, 5 ½ kg, fumé campagne. Tél. 25 06 90 le matin.

SUPERBE ECHIQUIER laque chinoise ancienne, 600 francs. Adresser offres écrites à AB 3423 au bureau du journal.

MAGNIFIQUE MANTEAU astrakan noir, taille 40, belle occasion. Adresser offres écrites à BC 3424 au bureau du journal.

FOURNEAUX A CATELLES, potager à bois et mazout. Tél. 42 18 04.

CIRCUITS autos 2 pistes avec transformateur roues de char. Tél. 42 18 04.

SOULIERS DE SKI Molitor, prix, neufs : 350 francs, cédés à 100 fr. Tél. 41 31 61.

DOUBLE EMPLOI (gagné au loto), à moitié prix, idéal pour cadeaux : 1 toasteur automatique, double Roventa ; 1 étagère murale, 5 éléments ; 1 set 5 pièces, triple, chrome manche, émaillé, décoré, longuer 55 cm, pour gril broche chromée ; 1 fer à repasser à charbon bois, armoiries de Rome, forgées, neuf, idéal pour décor ; quelques chaudrons, valeur 400 fr., cédés à 200 fr. Tél. 42 27 95.

PALETOT TROIS-QUARTS Devéta avec jupe, neuf, taille 40-42. Tél. 41 12 33.

D'OCCASION : 1 chambre à coucher, parfait état, 900 fr., 1 salon avec table basse ronde, 150 fr. ; 1 paroi-bibliothèque palissandre 600 francs, ou l'ensemble : 1500.— Tél. 25 34 14, dès 18 heures.

SKIS fixations sécurité, valeur : 300 fr., cédés à 50 fr. Tél. 51 20 51.

SALON, skai noir, canapé-lit 1 ½ place + 2 fauteuils : 900 fr. ; 2 lits gigognes + matelas, 250 fr. Tél. 46 14 06.

URGENT. 1 fourneau à mazout ; 1 citerne de 1000 l, cubique, avec entrée d'homme, le tout en bon état. Tél. (038) 53 35 42.

SKIS METALLIQUES et fixations, 1 m 90, 150 fr. Tél. 25 07 58.

SOULIERS DE SKI, modernes, rouge et noir, pointure No 40. Tél. 25 98 57.

SKIS Hickory, neufs, 2 m 10, 40 fr. ; Fischer 1 m 90. Tél. 25 98 57.

FRITEUSE Globo, état neuf, occasion intéressante, 95 fr. seulement. Tél. 31 45 59.

POUR APRES NOUVEL-AN, chiots appenzellois. Tél. 53 32 43.

LAROUSSE en couleur, L 3, complétement neuf. Tél. 25 81 40.

ROUES DE CHAR, pour faire des lampes, la pièce : 15 fr. Tél. 51 20 51.

UN BUREAU avec chaise, style Napoléon, 120 x 70, en bon état, 400 fr. Tél. 24 07 75, de 9 à 14 h et de 18 à 20 heures.

1 EQUIPEMENT de plongée sous-marine en excellent état, 1600 fr. Tél. (038) 25 86 80.

TRES BELLE SALLE A MANGER rustique et un pousse-pousse. Tél. 42 31 53.

CUISINIERE ELECTRIQUE Indesit E 4L, état de neuf, garantie. Tél. 31 38 48.

UN BERCEAU osier, garniture rouge, 100 fr ; un costume de bain de grossesse neuf taille 42, 30 fr., 4 blouses travail (laborantine) taille 42-44 le lot 70 fr., ou à la pièce. Téléphone 33 14 35.

SKIS neufs et occasions, avec fixations de sécurité modernes. 20 %. Tél. 31 60 55.

1 AMPLI + COLONNES Solo, basse 120 W, bon état. Tél. 51 18 05 (le soir).

CANARIS, bons chanteurs, roses, jaunes, verts, mâles et femelles. Envoi postal. Tél. (032) 92 16 38.

GRAND FRIGIDAIRE GM, modèle Gemini 159, congélateur incorporé, prix état de neuf : 3750 fr., prix de vente : 1900 fr. ; pour cause de départ. Tél. 31 76 50.

Demandes à acheter

TOURNE-DISQUE, stéréo ; table salon, hauteur réglable. Tél. 42 18 04.

VELOMOTEUR en bon état. Tél. 41 26 70.

UNE SCIE CIRCULAIRE, sans moteur, en bon état. Tél. (038) 66 11 44.

SKIS fibre de verre, bonnes fixations, 175 à 185 cm ; patins blancs, No 34. Tél. 24 03 24.

ATTENTION ! Collectionneuse achète à bon prix : jouets, poupées, poupées miniatures, avant 1930 pour créer musée, non pour revendre. Déplacement partout. Tél. (039) 23 86 07.

Demandes d'emplois

SECRETAIRE-COMPTABLE bachelière ayant acquis solide expérience dans divers postes à responsabilité, cherche changement de situation offrant des possibilités de contacts humains. Adresser offres sous chiffres CD 3425 au bureau du journal.

SOUDEUR E + A - serrurier cherche place ou n'importe quel travail pour quelques mois. Adresser offres écrites à DE 3426 au bureau du journal.

A louer

CRESSIER, 3 pièces, situation tranquille dès le 1er mars 1975, 400 fr. + charges. Tél. 47 18 33.

URGENT. Appartement trois pièces chauffage central. Tél. 41 34 15.

CERNIER, rez-de-chaussée, 2 pièces sans confort, jardin 155 fr. Tél. 53 17 66.

A CORCELLES studio tout confort, 250 fr., + charges. Tél. 31 38 96.

CRESSIER 4 pièces, situation tranquille, immédiatement ou à convenir, 520 fr. + charges. Tél. 47 18 33.

CHAMBRE indépendante pour une ou deux personnes cuisine, salle de bains, quartier Maladière. Tél. 25 53 87.

4 PIECES à Cortaillod, libre immédiatement ou à convenir 570 fr. charges comprises ; loyer gratuit d'un mois. Tél. 42 29 90.

DANS VILLA : 2 chambres confortables, cabinet de toilette et douche privée, par cuisine, tennis, ping-pong plage à disposition. Tél. 42 21 30 le soir.

DES FIN JANVIER 1975, dans villa locative ancienne à l'est de la ville, magnifique logement de 5 ½ pièces avec véranda, 2 chambres hautes, dépendances, garage jardin avec pergola. Situation tranquille avec vue étendue sur le lac et les Alpes. Téléphoner au 24 37 16 aux heures de bureau.

CHEZ-LE-BART, 2 pièces, cuisine, hall salle de bains libre tout de suite. Tél. 55 26 25 le soir.

CERNIER, appartement 3 pièces, ensoleillé, tranquille, agencé, 320 fr. Tél. 42 18 04.

A CORMONDRECHE, dans ancien immeuble logement de 3 chambres abec salle de bains, cuisine, balcon et garage, pour le 24 février 1975, prix : 450 fr. Tél. 31 45 01.

A CORMONDRECHE, dans ancien immeuble, manifique logement d'une pièce et demie, refait à neuf, rustique, poutres apparentes. Tél. 31 45 01.

A CORTAILLOD, spacieux appartement de 2 ½ pièces, tout confort. Téléphoner dès 18 h 30 au 42 33 64.

STUDIO, rue de l'Evole, tout confort, libre dès 1er janvier, 310 fr. charges comprises. Tél. 21 11 81.

BEL APPARTEMENT meublé aux Fahys, 2 pièces, cuisine, bains, pour fin janvier, prix : 360 fr. chauffage compris. Tél. 24 37 58.

BELLE GRANDE CHAMBRE soignée, confort moderne, balcon. Tél. 25 76 53.

A CRESSIER, 3 pièces, moderne, bonne situation. Prix intéressant, date à convenir. Tél. 47 18 33.

2 PIECES, dans le haut d'Auvernier, loyer raisonnable, libre 24 janvier. Tél. 31 52 07, après 18 heures.

LE LANDERON, appartement 3 pièces, tout confort, 410 fr., tout compris, appartement 2 pièces, tout confort, 370 fr., tout compris. Tél. 51 23 38.

CHAMBRE INDEPENDANTE avec cuisine et salle de bains, Jardin anglais ; à jeune fille seulement. Tél. 31 12 12.

CHAMBRES MEUBLEES, indépendantes, à monsieur, en ville. Tél. 25 66 15, dès 9 heures.

STUDIO tout confort. Tél. 24 08 86, heures de repas.

A COLOMBIER, chambre avec cuisine libre tout de suite. Tél. 41 18 30.

CHAMBRE MEUBLEE, vue, bains, cuisine, à demoiselle. Tél. 24 34 40.

STUDIO tout confort, cuisinette agencée, Gouttes-d'Or 70, libre 24 janvier. Tél. 25 05 42 ou 25 76 71.

STUDIO MEUBLE, rue Bachelin, tout confort, 2 personnes, 450 fr., libre immédiatement. Tél. 25 28 36.

Demandes à louer

1 OU 2 APPARTEMENTS dans maison seule avec ou sans confort, dégagement. Tél. 24 01 85, le soir.

WEEK-END à l'année. Tél. (038) 33 35 68.

STUDIO ou appartement, meublés, Neuchâtel-est, à prix avantageux. Tél. 25 47 13, heures repas.

Offres d'emplois

JEUNE FILLE pour aider au ménage, à Bevaix, tous les matins, dimanche excepté, de janvier à Pâques. Tél. 46 12 68.

Perdus - Trouvés

PERDU depuis 12 jours chat tigré, dessous et pattes blanches à Montmollin, répondant au nom de Pacha. Bonne récompense à qui retrouvera mon petit compagnons de jeux. Tél. (038) 31 72 15, à partir de 19 heures.

PERDU MEDAILLE ZODIAQUE Capricorne, revers, Ariane RHB+. Récompense. Téléphone 25 00 52.

Divers

JEUNE HOMME aimerait rencontrer jeune fille, âge moyen 20 ans, pour relations et amitié. Adresser offres écrites à 1212-546 au bureau du journal.

A DONNER, contre bons soins, chien berger allemand, 8 mois gentil, affectueux. Tél. 41 14 04, dès 19h .

COLOMBIER EN ZIG-ZAG

Le Séminaire d'éducation civique de CESCOLE

Un objectif: donner aux jeunes les moyens de se situer dans le monde où ils vivent!

Au Centre scolaire secondaire de Colombier et environs (CESCOLE), on a fait le point au sujet du Séminaire d'éducation civique, c'est-à-dire du travail accompli, dans ce domaine, depuis août 1972.

C'est en effet, en 1972, que les maîtres d'histoire et de géographie ont été chargés d'appliquer, dans leur classe de niveau IV, le programme expérimental du séminaire d'éducation civique. Sous cette appellation sont regroupées les leçons d'histoire, de géographie et d'instruction civique en un nouvel enseignement pluridisciplinaire de trois heures hebdomadaires.

Tout est neuf

Tout est neuf: si le séminaire remplace la leçon, c'est pour développer la participation des élèves, individuellement ou en groupes. Le programme n'a plus rien de commun avec les précédents puisqu'il propose l'étude du monde contemporain par thèmes pluridisciplinaires.

Dans l'introduction au programme, on lit: «Après huit années de scolarité, années pendant lesquelles l'enfant a été astreint à une étude avant tout analytique, régionale et chronologique de certains faits physiques et humains, ainsi que de quelques pays, Etats ou sociétés, il est temps d'envisager un essai de synthèse avec les adolescents de 14 à 15 ans, accomplissant leur dernière année de scolarité obligatoire».

M. P. Kernen évoque le chemin parcouru

Récemment, en compagnie de M. Pierre Kernen, sous-directeur de Cescole, nous avons analysé le rapport d'activité du Séminaire d'éducation civique, élaboré par un groupe de maîtres, en vue d'informer leurs collègues et tous ceux qui se passionnent pour cet enseignement nouveau.

Notre interlocuteur en a profité pour évoquer le chemin parcouru:

– La nouvelle conception ne traduit pas le refus de la connaissance du passé, mais la volonté de donner aux jeunes les moyens de se situer dans le monde où ils vivent et d'en dominer la complexité.

Résumons l'essentiel de ce qui a été dit au cours de cette entrevue.

Une entreprise passionnante

L'entreprise est passionnante, car tout est à créer, car il n'y a aucun manuel à la disposition des maîtres et des élèves. Les enseignants se trouvent donc placés devant une montagne d'informations les plus diverses sur le monde contemporain et il s'agit pour eux de procéder à un choix.

Ceci exige une préparation individuelle et en équipe. A Cescole, une équipe formée de trois maîtres a travaillé dans d'excellentes conditions.

Mais pour réunir la documentation nécessaire, rechercher les collaborateurs externes et prévoir l'enseignement plusieurs mois à l'avance, les maîtres intéressés sont obligés de participer à de longues séances de travail, le soir, le samedi matin, voire pendant les premiers jours de vacances. Puis, ils doivent informer constamment leurs collègues, organiser des rencontres et des visites en fonction de plusieurs classes, respecter les délais fixés pour la livraison de documents à multicopier, aboutir, enfin, à une solution commune.

Des contraintes, certes, mais pour M. Kernen, l'essentiel c'est l'aspect positif du travail de groupe, notamment l'apport de connaissances et de compétences, les échanges sur les plans matériel et intellectuel, le sentiment de sécurité devant la tâche nouvelle.

Le choix est une question fondamentale. L'accent est donné par la personnalité des collaborateurs, ce qui explique pourquoi l'orientation de l'enseignement diffère dans chaque établissement scolaire.

M. Kernen souligne un aspect positif: le programme prévoit un certain nombre de chapitres facultatifs, ce qui permet aux maîtres de pouvoir, chaque fois que l'actualité l'impose, «saisir» l'événement (votations cantonale ou fédérale, crise du pétrole, énergie, etc).

A Cescole, on s'efforce surtout d'inculquer aux jeunes une éducation civique au sens le plus large du mot, mais également dans le sens de l'instruction purement civique.

L'expérience a prouvé que les contacts, le fait d'assister à une séance du Grand conseil neuchâtelois ou du Conseil des Etats, à Berne, de discuter avec des députés et des conseillers communaux, constitue un enseignement vivant, apte à préparer de futurs citoyens conscients de leurs droits et de leurs devoirs. Un enseignement préférable aux anciennes méthodes «livresques» se limitant à faire apprendre aux élèves des listes d'institutions.

A ce propos, M. Kernen, souligne que chaque fois qu'on a fait appel à eux, les députés et les représentants des autorités communales ont réservé un accueil chaleureux aux élèves.

Les élèves sont préparés à l'avance

Une constatation: on prépare chaque fois les élèves à la rencontre ou à la visite envisagées. Par exemple, avant de faire assister des classes à une séance du Grand conseil, on prend contact au préalable avec des députés, on se procure, pour les étudier, les documents publiés par la Chancellerie d'Etat. Avant de visiter une exposition du Musée d'ethnographie, on invite un spécialiste à faire une causerie, on discute du sujet ce qui fait que les élèves sont préparés à assimiler la portée de la manifestation.

Comment se répartit l'enseignement? De septembre à décembre, on étudie le 20me siècle sous l'angle historique à travers une série de films, de documents originaux. De janvier à juillet, on se penche sur le tiers-monde (niveau de vie, coutumes, problèmes, etc) ainsi que sur l'économie contemporaine.

Chaque fois que l'on aborde un domaine nouveau, on s'efforce de mettre à la disposition des élèves une documentation originale et si c'est possible, de faire appel à un spécialiste ou tout simplement à un voyageur qui a quelque chose à dire aux jeunes.

Actuellement, on s'intéresse à la presse locale, régionale et romande. Les élèves apprennent à «analyser» les différentes prises de position, par exemple, après la votation sur l'assurance-maladie. Ils découpent des articles reflétant diverses tendances, s'intéressent au problème traité, préparent un journal mural, etc.

On pourrait citer d'autres exemples illustrant l'aspect vivant de la nouvelle conception d'éducation civique. Par exemple, on accueille un spécialiste de l'aménagement du territoire, puis, en sa compagnie, on se rend sur le terrain, dans tel ou tel village, pour mieux comprendre les problèmes qui se posent. Ou encore, on envisage une séance fictive de tribunal, avec la participation de juges, afin de familiariser les adolescents avec la procédure et le code pénal.

Un enseignement pratique, donc utile qui consiste aussi à demander à un collaborateur du service des contributions à apprendre aux élèves à remplir une déclaration d'impôts.

Le choix des thèmes

Mais reprenons le rapport. Un passage a retenu notre attention, celui qui traite du choix des thèmes, en mettant l'homme au premier plan. On y lit: «Le choix est nécessaire afin d'éviter la surcharge, l'éparpillement et le survol. Or, choisir, c'est par définition éliminer l'étude de faits qui peuvent paraître très importants à la compréhension du monde actuel. Cette démarche étant inévitable, la question est celle des critères en fonction desquels le choix sera déterminé. Dans notre optique, c'est l'homme qui doit être au centre de l'étude et nous donnerions volontiers un sous-titre au programme du séminaire: «Le monde contemporain ou comment vivre ensemble sur la planète?»

Bref, il s'agit quant à l'esprit, d'envisager l'homme et la société dans leur totalité, à l'échelle de la planète. Pour la méthode, il convient de partir de l'actualité proche, locale et régionale, pour passer à une étude générale dans le temps et dans l'espace.

L'homme, au centre de l'étude

Comme nous avons pu le constater plus haut, on s'intéresse avant tout à l'homme, dans son cadre de vie, avant de passer aux généralisations et aux statistiques. Par ailleurs, on s'efforce d'engager personnellement l'élève dans une étude dont il sera responsable et au cours de laquelle il aura l'occasion d'entrer en contact avec les habitants de sa région. Enfin, on commence par étudier les problèmes sur place, dans la mesure du possible parce que souvent, seul le support visuel permet la compréhension et la mémorisation de faits qui resteraient sinon tout à fait abstraits.

Des collaborateurs appréciés

Que pourrait-on encore ajouter? Que la collaboration de personnes engagées activement dans les domaines étudiés est particulièrement précieuse. Le sous-directeur de Cescole, à ce sujet, exprime la gratitude de la direction et des enseignants à l'égard de tous ceux qui ont collaboré au séminaire d'éducation civique d'août 1972 à juin 1974. Parmi eux, des conseillers et des administrateurs communaux, des conseillers d'Etat et généraux, des conseillers nationaux, des juges, des pasteurs et divers autres spécialistes, «recrutés» parfois dans les rangs des parents d'élèves. Un souhait: élargir le cercle de ces collaborateurs afin de pouvoir dispenser un enseignement toujours plus vivant et davantage lié à la vie et aux grands problèmes de l'heure.

Tout en se penchant sur le chemin parcouru, M. Kernen pense à l'avenir, notamment à tout ce qui reste à faire. Et nous ferons nôtre la conclusion du rapport dont nous avons eu la primeur, grâce au souci de la direction de Cescole d'informer largement le public sur les problèmes pédagogiques:

– Eduquer l'élève à dialoguer avec ses camarades, ses maîtres, ses parents, à participer activement à la vie de la classe et de l'école, à comprendre les autres en refusant les stéréotypes et enfin à assumer la responsabilité de quelques tâches bien précises, voilà ce qui nous semble faire partie de l'éducation civique au sens le plus large du terme.

Propos recueillis par Jaime Pinto

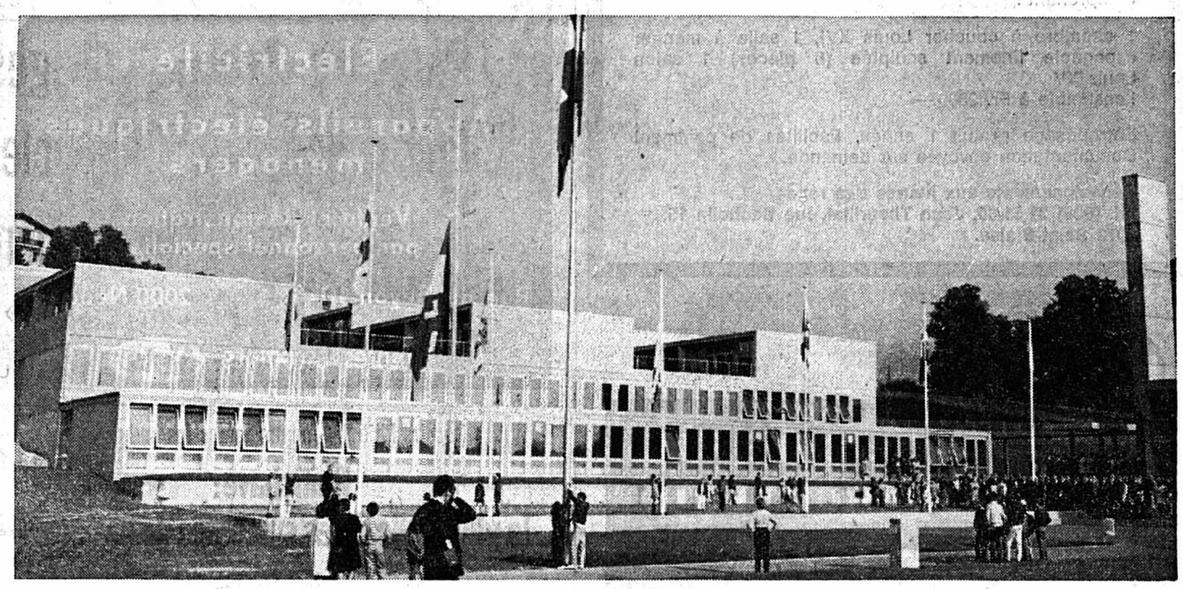

MM. Pierre Kernen (à gauche) et Bernard Grandjean, respectivement sous-directeur et directeur de Cescole. (Archives)

Photos-archives illustrant la vie au Centre scolaire secondaire de Colombier et environs.

Un commerce local actif à l'approche des fêtes

Le commerce local témoigne de son dynamisme à l'approche des fêtes de fin d'année. Les commerçants de Colombier, en unissant leurs efforts, visant à animer la vie villageoise, ont réussi à créer un centre commercial dont la clientèle provient dorénavant de toute la région.

Il faut dire, à ce sujet, que les expositions commerciales annuelles, ont joué un grand rôle en permettant à la clientèle de trouver sur place, dans un cadre attrayant, une vaste gamme d'articles offerts à des prix compétitifs. Autre constatation: les commerçants du village mettent l'accent, non seulement sur les nouveautés et la qualité, mais surtout sur les services après-vente, l'accueil personnalisé et les conseils judicieux.

A Colombier, aujourd'hui, le commerce local offre tout ce que les consommateurs désirent trouver: droguerie, chaussures, bijouterie, alimentation fine, appareils de télévision et de radio, photographie, boutique, articles de sport, meubles, boucherie et charcuterie, vêtements, horlogerie, artisanat, articles de ménage, etc.

Les commerçants, en contribuant au succès de diverses manifestations culturelles, sportives, soirées familières, en collaboration avec la Société de développement et les sociétés locales, ont le sentiment d'avoir réussi à maintenir vivant l'esprit communautaire sans lequel une localité serait sans âme.

L'approche de la nouvelle année a donc été caractérisée, à Colombier, par une intensification réjouissante des activités économiques. Et c'est un fait d'autant plus positif que le petit et moyen commerce doivent faire preuve d'originalité face à la concurrence des super-marchés à l'«américaine».

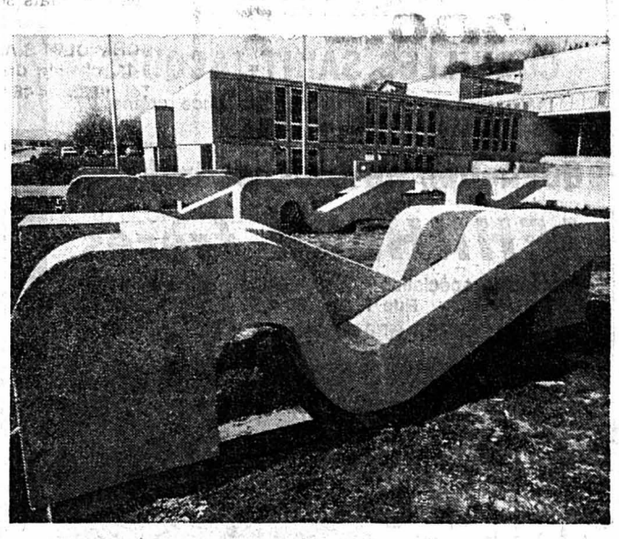

Mise en place des œuvres de Frossard à Cescole.

Gymnastique.

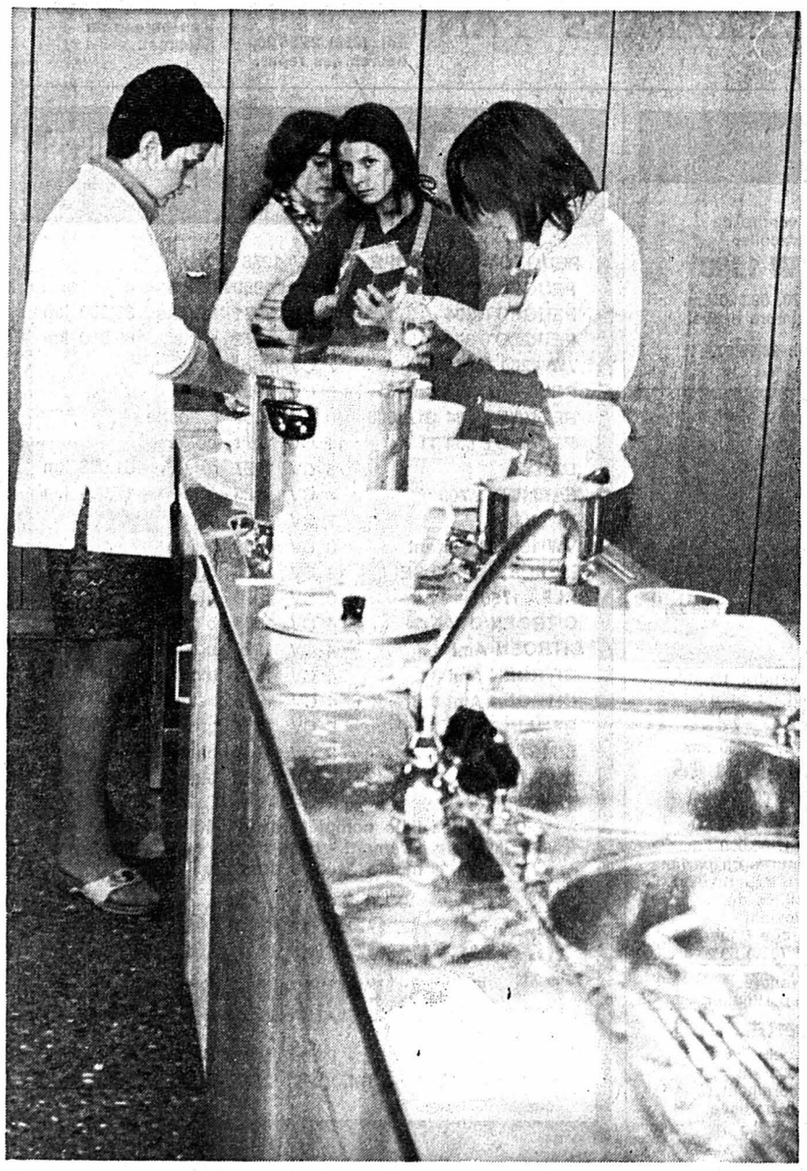

Cours ménagers (cuisine).

ALIMENTATION Burgat
Tél. 42 24 70 Colombier
Gai Pétillant
Asti Moscato-Nebiolo 3 bt. 10.90
Comte de Castillon sec-mi-sec 5.50
Comte de Castillon rosé 5.95
Vermouth rouge 4.95
GRAND CHOIX DE CHOCOLAT

DC Droguerie de Colombier F. Engdahl Tél. 412479
PARFUMERIE - BOUGIES
BIJOUTERIE ET ARTICLES FANTAISIE
Les petits cadeaux font aussi plaisir!
Les calendriers et agendas sont là
Demandez-les!

Les meilleures adresses

Pour vos cadeaux et vos repas de fête, adressez-vous à la
Boucherie A. Frank

FAITES CONFIANCE AUX COMMERCES SPÉCIALISÉS
ACHETEZ À COLOMBIER
PAS DE PROBLÈMES DE PARCAGE

1954 – 1974 à Colombier
Vuilliomenet & Cie S.A.
Electricité
Rue haute 12 Tél. 41 27 12
Vend et installe tous appareils électriques

Banque Cantonale Neuchâteloise
Tous les avantages d'une grande banque garantie par l'Etat
Agence de Colombier - Tél. 41 24 04
Pour votre sécurité, location de safes

A vendre

meubles de style neufs

comprenant :

1 chambre à coucher Louis XVI, 1 salle à manger espagnole finement sculptée (8 pièces) 1 salon Louis XV
l'ensemble à Fr. 9900.—

Entreposage gratuit 1 année. Facilités de paiement
Documentation envoyée sur demande.

Renseignements aux heures des repas,
tél. (038) 31 51 00, Jean Theurillat, rue Bachelin 15,
2072 Saint-Blaise.

elexa

Electricité

Appareils électriques ménagers

Vente et démonstration par personnel spécialisé

Rue du Seyon 10 2000 Neuchâtel

Timbres-escompte SENJ

BOUCHERIE CHARCUTERIE

Pour satisfaire vos invités composez
un MENU DE FÊTE
qui vient de la Boucherie-Charcuterie

Rohrer

Tél. 25 26 05 - 25 26 65.
Hôpital 15, Neuchâtel.

MAISON SPÉCIALISÉE
NOUS VOUS PROPOSONS :

NOS ENTRÉES (au choix)

Les terrines maison et françaises
Le pâté en croûte maison
Le foie gras de Strasbourg
Le saumon frais du Canada
Les escargots du Mont-d'Or
La délicieuse sauce vol-au-vent
Les délices des Grisons et du Valais
Le choix de salades et aspics

NOTRE PLAT PRINCIPAL (au choix)

Les dindes bressanes, françaises et danoises
L'oie de Pologne
Le canard frais Nantais et de Barbarie
Les pigeons de Hongrie ou la caille d'Italie
La pintade fraîche de France
Les poussins frais du pays
Les poulardes du pays et de France

Tous les morceaux de choix de viande fraîche spécialement parés pour vous

CE SOIR OUVERT
JUSQU'A 22 HEURES.

ROHRER

Rasoirs Philips – contre toutes les barbes

Philishave: le plus radical des systèmes de rasage.

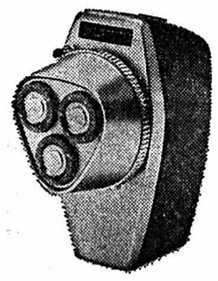

Philishave Exclusive HP1118
9 positions pour adaptation individuelle à la peau.
Profondeur de coupe ajustable. Tondeuse incorporée.
Fonctionnant sur réseau.
Philishave de Luxe HP1119
Fonctionnant sur réseau. Tondeuse incorporée.
Philishave Spécial HP1125
Fonctionnant sur réseau.
Tous les modèles avec: cordon spiralé, commutateur 110/220 V. Elégant coffret. 1 an de garantie.

PHILIPS en vente chez

Jeanneret & Cie sa

Au Confort Ménager

Seyon 26-28-30 • Neuchâtel • Téléphone 24 57 77

Pour les fêtes... 2 fameuses spécialités cuisinées

COQUILLES SAINT-JACQUES
(préparées avec une excellente sauce crème aux moules et crevettes)

Quenelles de brochet truffées

LEHNHERR frères

le magasin spécialisé gros et détail
NEUCHATEL - Rue Fleury 7 - Tél. (038) 25 30 92
FERMETURE HEBDOMADAIRE : LE LUNDI

plastiglas sa

125, rue de la Côte 2000 Neuchâtel
Tél. (038) 25 28 76 Tx 35 313 fuchs ch

S.A. pour le développement industriel et artistique d'articles en

VERRE ACRYLIQUE et autres PLASTIQUES

Housses pour machines. Articles de bureau, classeurs, fourres, étuis en plastique souple.
PERSPEX, PLEXIGLAS, HESAGLAS.

Notre lutte contre l'inflation!

Toutes nos machines à laver «AEG»

sont encore vendues

AUX PRIX de 1973!

AEG **Le premier fabricant européen d'appareils électro-ménagers**

APPAREILS MÉNAGERS :
cuisinières - frigos - congélateurs - aspirateurs

TANNER

Non seulement il vend...
... mais il répare...
Av. des Portes-Rouges 149 - Neuchâtel - ✆ (038) 25 51 31

J'ai trouvé

le moyen de faire exécuter mes photocopies à la minute, sous mes yeux, et à un prix avantageux,
chez Reymond, rue Saint-Honoré 5, à Neuchâtel.

Fiduciaire Pierre BÉRANECK
fermée
du 23 décembre 1974
au 27 décembre 1974
ainsi que du
1er janvier 1975 au 3 janvier 1975

FAN *L'EXPRESS* FAN *L'EXPRESS*

35.000

EXEMPLAIRES

ce n'est pas une fois par mois mais

TOUS LES JOURS

le tirage CONTRÔLÉ de la FAN

Feuille d'avis de Neuchâtel
L'EXPRESS

(Contrôlé par la société anonyme
Recherches et études des moyens publicitaires, Zurich
Commission romande Lausanne)

L'EXPRESS FAN *L'EXPRESS* FAN

A vendre :

Peugeot 304
expertisée.
Fr. 6000.—

Peugeot 404
expertisée.
Fr. 3000.—

VW 1300
expertisée.
Fr. 2800.—

Garage de la Prairie
R. Robert,
Les Ponts-de-Martel.
Tél. (039) 37 16 22.

A vendre pour cause imprévue,

Sunbeam 1600 GLS

modèle 1974, jamais roulé. prix neuf 11.550 fr., cédée à 10.500 fr., facilités de paiement

Tél. (038) 41 18 13, heures des repas.

A vendre,
de particulier,
cause double emploi

Alfasud 1974

modèle luxe avec compte-tours et appuie-tête, radio, 4 pneus neige et 4 pneus été, couleur bleue, 12.000 km, état de neuf.
Fr. 9800.—

Tél. (038) 24 40 40 (heures de bureau).

De particulier :

GS 1220 break

1974, 11.000 km

2 CV 4

1974, 11.000 km. Prix à discuter.
Tél. 61 29 22.

Occasion unique

Morris Mini 1000

1971, expertisée, radio, parfait état. 4200 fr.

Garage M. BARDO S.A., Sablons 47, Neuchâtel.
Tél. (038) 24 18 42 - 24 18 44.

A vendre

Cortina 1300

1967, non expertisée en bon état, pneus excellents dont deux à neige.
Tél. (038) 25 37 27.

A vendre

Mini 1000

1969, 1900 fr.

Tél. (038) 24 71 68.

Particulier vend, pour bricoleur,

Volvo

122 S, modèle 1960, parfait état de marche.
Tél. (038) 25 23 94.

A vendre

VW 1302

44.500 km, 3800 fr.

Tél. (038) 25 56 28, heures des repas.

A vendre

Triumph 1300

traction avant, expertisée, prix : 1400 fr.

Tél. 47 11 94.

GARAGE WASER NEUCHATEL

Superbe occasion
Limousine 4 portes 5 places,

Austin 1300 GT

modèle 1973, de première main, traction avant, 18.000 km, expertisée, avec garantie.
Prix : Fr. 7950.—.
Grandes facilités de paiement. Echange.

Rue du Seyon 34-38
Tél. 038 25 16 28
25 00 98

A vendre, pour bricoleur,

2 CV

Tél. 42 18 74, de 18 - 20 heures.

VW 1302 S

bleue, 1971
80.000 km parfait état, garantie, expertisée.

Peugeot 204

rouge, 1966, 70.000 km, révisée, parfait état, garantie, expertisée.

Garage du Pré, François Sauser, Fleurier.
Tél. (038) 61 34 24.

A vendre vollier

Yollenkreuz 20 m2

acajou, 4 couchettes cuisine, évier, 3 voiles, 3 focs, moteur, bâche, constr. Rohn.
Prix : 10.000 fr.

Tél. (022) 29 56 58, heures de bureau (022) 66 11 74, privé.

A vendre

Renault 12 TL

1971, blanche, 61.000 km, expertisée, plaques et assurance,
Fr 5000.—
Tél. 41 33 68.

A vendre

Porsche 912

en parfait état de marche, modèle 1966, 93.000 km, prix à discuter.

Adresser offres écrites à EF 3427 au bureau du journal.

sucre cristallisé Aarberg

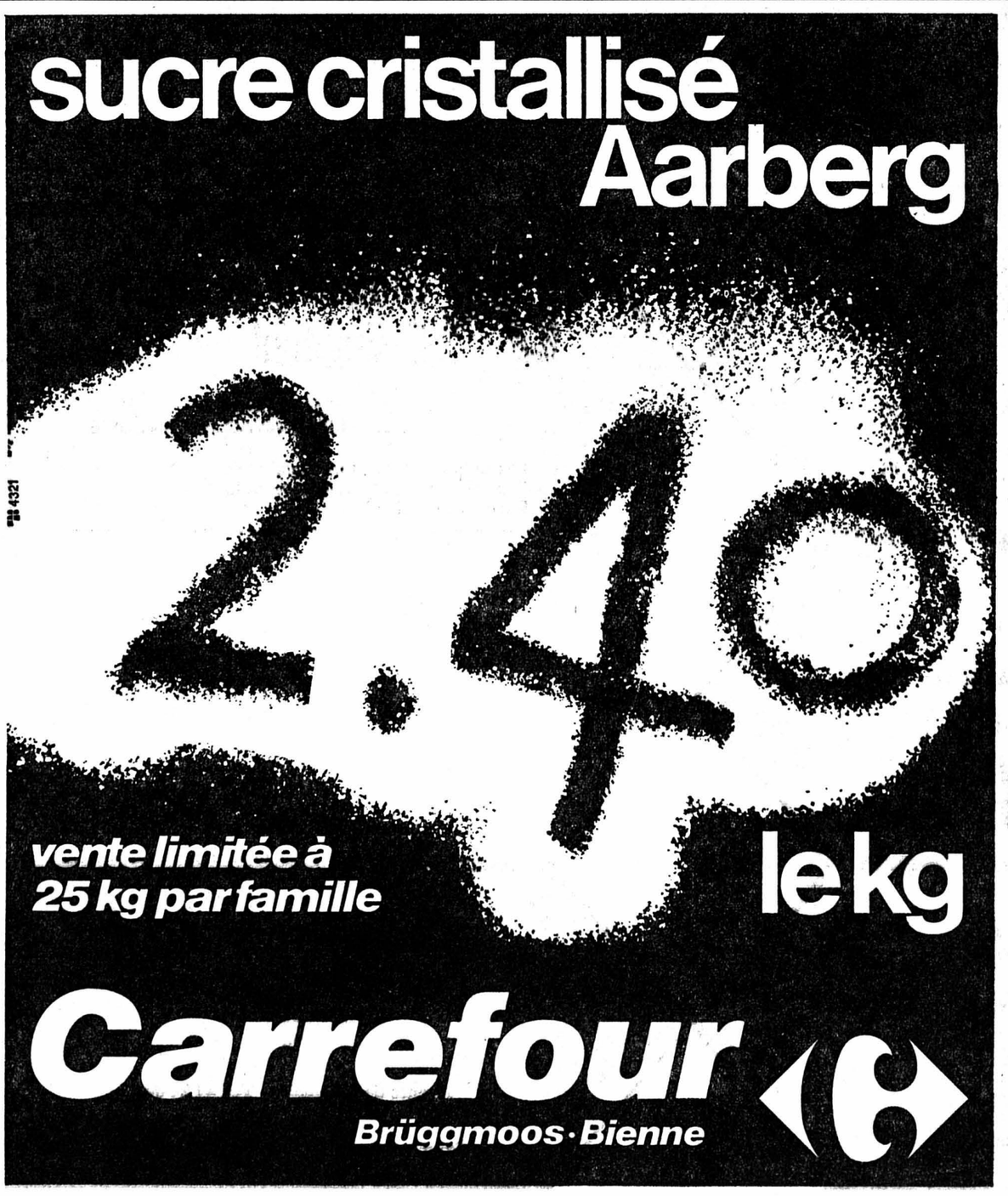

Carrefour
Brüggmoos · Bienne

Dépôts

Constructions en tous genres, neuves et d'occasion! démontables, transportables, prix très avantageux! Demandez sans engagement une offre détaillée!
Uninorm SA 1018 Lausanne, Tél. 021/32 37 13
uninorm

Meubles anciens

A vendre, pour cause de départ UN SALON, style Louis XVI (1 table, 1 canapé, 2 fauteuils, 2 chaises). Excellent état. Estimation officielle : 6000 fr. Prix à discuter.
Renseignements : Tél. (039) 31 59 38, heures des repas.

Mode enfantine

ensembles ski - pantalons - cabans - pyjamas, etc. (jusqu'à 8 ans)
à des prix avantageux, belles qualités.

Wettstein **Seyon 16 Grand-Rue 5 Neuchâtel**

Machines à coudre

modèles 1974, électroniques, automatiques, garanties 5 ans,
Fr. 595.— et Fr. 760.—.
Facilités de paiement.
Ces machines vous promettent des années de couture sans problème.

Wettstein **Seyon 16**
Grand-Rue 5 Tél. (038) 25 34 24

Véhicules à moteur et accessoires

A vendre de particulier

VW 1200

1970, 50.000 km. Peinture neuve.

Tél. 33 18 67.

Rupture de contrat.
A vendre

2 CV 4

neuve, verte.
Rabais : Fr. 900.—

Tél. (038) 61 29 22.

A vendre, livrable tout de suite :

NSU 1200 TI
1971, 65.000 km

Renault R6
1970, 40.000 km

VW 1300
1971, 65.000 km.
Voitures en parfait état, expertisées, facilités de paiement.
Garage Beau-Site, tél. (038) 53 23 36.

A vendre, de particulier,

Renault R4

modèle 1968, 80.000 km, entièrement révisée et expertisée.
Fr. 3200.—
Tél. (038) 24 40 40 (heures de bureau).

OCCASIONS AVANTAGEUSES

PEUGEOT 204 COUPÉ	6 CV	1968		
PEUGEOT 204 GL	6 CV	1969	beige	
PEUGEOT 304	7 CV	1971	tomate	63.000 km
PEUGEOT 304	7 CV	1972	verte	65.000 km
VW 1200 de luxe	7 CV		beige	
PEUGEOT 404 Cabrio	9 CV	1967	noire	
PEUGEOT 504 GL 1800	10 CV	1969	blanche	
PEUGEOT 504 TI	11 CV	1971	beige	
DAF 44	5 CV	1967	grise	51.000 km
FARMOBIL 700	4 CV	1965	grise	17.000 km
VW 1300	7 CV	1966	verte	
VW 1500 C Variant	8 CV	1969	beige	
MERCEDES 250 SE	13 CV	1966	beige	
ALFA 1750	9 CV	1970	blanche	
CITROËN DYANE	4 CV	1969	blanche	76.000 km
CITROËN Ami 8	4 CV	1970	beige	75.000 km
CITROËN Ami 8	4 CV	1971	bleue	62.000 km
CITROËN Ami 8 Break	4 CV	1973	beige	27.000 km
RENAULT 16	8 CV	1967	grise	60.000 km
SIMCA 1501 S	8 CV	1969	blanche	
AUSTIN 1300	7 CV	1968	blanche	75.000 km

Demandez liste complète avec détails et prix
Facilités de paiement - Essais sans engagement, même à votre domicile

M. + J.-J. SEGESSEMANN & Cie
GARAGE DU LITTORAL

Pierre-à-Mazel 51 - Début route des Falaises
NEUCHATEL - Tél. (038) 25 99 91 (5 lignes)

Coop Hit

18.–26.12.1974

Tourte glacée Forêt Noire

450 g 8.– au lieu de 9.50

Lait UP 1.30

1 litre au lieu de 1.45

Crème entière UP 2.15

¼ de litre au lieu de 2.50

coop

Du cadeau pas cher à l'article de luxe

vous trouverez cela dans notre grand choix

PAPETERIE

Delachaux & Niestlé S.A.

4, rue de l'Hôpital

Vous trouverez les meilleures idées de cadeau pour Noël au

Cadeau-Show de Pfister

ameublements sa

Par exemple:

- ★ Le fin tapis d'Orient d'un excellent placement (petits tapis dès Fr. **19.–**)
- ★ Une chambre personnelle pour les enfants qui grandissent, 4 pièces à compter de Frs. **530.–**
- ★ Une moquette moelleuse de mur à mur pour votre chambre à coucher, dès Frs. **13.50 le m²**
- ★ Des rideaux amples et gais, et d'entretien facile, déjà depuis Frs. **9.– le m.**
- ★ Un ‹coin à manger› sympathique, 5 pièces dès Frs. **234.–**
- ★ Une armoire spacieuse par éléments, selon vos mesures et encastrée, déjà à partir de Frs. **175.–**
- ★ Pour le ‹3ème âge› – le fauteuil-relaxe TV avec repose-pieds, depuis Frs. **108.–**
- ★ Meubles complémentaires pratiques pour cuisine, ménage ou bains.
- ★ Et pour les ‹jeunes fiancés›, une heureuse contribution au trousseau: Draps, taies, linge de bains, couvertures de laine, couvre-lits, lampes ravissantes ou bibelots de tous genres.
- ★ Vous trouverez tout ceci et 1000 autres idées dès maintenant, dans notre **Cadeaux-Show!**

1430/4

Aujourd'hui soir ouverture prolongée

Pfister

ameublements sa

NEUCHATEL Terreaux 7 ● Tél. 038 - 25 79 14

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

RADO

DIASTAR

La première montre du monde inrayable et inaltérable, super-étanche Une exclusivité mondiale de Rado

Agent officiel: **CAP 2000**

BIJOUTERIE MARTIN **PESEUX**

DÉMÉNAGEMENTS

TRANSPORTS DANS TOUTE L'EUROPE

PIANOS — DÉBARRAS CAVES — GALETAS — LOGEMENTS
VÉHICULES BIEN ÉQUIPÉS — VISITES DE MOBILIERS
DEVIS GRATUITS SANS ENGAGEMENT

D. ROTHPLETZ, Saint-Nicolas 12, Neuchâtel Tél. (038) 25 35 90

HAEFELI TÉLÉVISION

PESEUX - Grand-Rue 22 - Sous les arcades - Tél. 31 24 84

Distribution et service depuis 20 ans

GRUNDIG 6062 Euro

VOUS OFFRE LE DERNIER TV COULEUR PAL-SECAM TRANSISTORISÉ-MODULES COMMANDE A DISTANCE INTÉGRALE

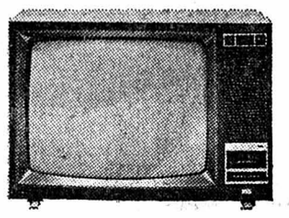

SUISSE - FRANCE 1 - 2 - 3

MON PRIX Fr. 3395.–
COMPTANT

PRIX CATALOGUE Fr. 3695.–

Taux d'intérêts plus élevés, pour les obligations de caisse!

7½% pour une durée de 3 ou 4 ans

7¾% pour une durée de 5 ou 6 ans

8 % pour une durée de 7 ou 8 ans

Découper et envoyer!
Veuillez m'envoyer un bulletin de souscription de vos obligations de caisse.

Nom Prénom

Adresse NP/Lieu

Epargner à la Banque Rohner, c'est préserver son capital!

Banque Rohner SA

1211 Genève 1, 31, rue du Rhône, Tél. 022 28 07 55, CCP 12 - 2453
9001 St-Gall, Neugasse 26, Tél. 071 23 39 22, CCP 90 - 1820
Succursales à Zurich, Lugano, Chiasso

Très à la mode !

Grandeur orig.

Une chaîne avec un petit cœur **en argent de 800 Prix spécial de Fr. 19.50**

Livraisons garanties pour Noël **DI-ORO,** Bijoux en gros, St. Jackobs-Str. 5, 9000 St.-Gall.

Tél. (071) 25 60 53

Permanence téléphonique de 7 à 21 heures.

Le sous-vêtement qui vous apporte en hiver la chaleur de l'été

En exclusivité dans les **pharmacies**

BORNAND
Rue Saint-Maurice, Neuchâtel

Dr K. KREIS
Croix-du-Marché, Neuchâtel

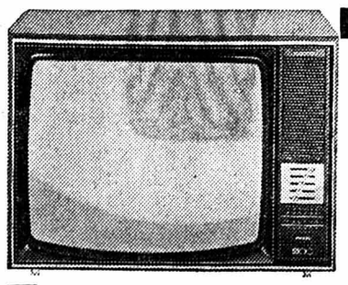

POURQUOI TANT DE CLIENTS PRÉFÈRENT ACHETER LEUR

TV COULEUR chez nous ?

NOTRE CHOIX EST DE LOIN LE PLUS GRAND — LES PLUS GRANDES MARQUES SONT EN EXPOSITION PERMANENTE

Livraison immédiate

TV Couleur dès **Fr. 1190.–**

CARAD - GRÆTZ - HITACHI - LŒWE - OPTA
MÉDIATOR - NATIONAL - NOVAK - PHILIPS
SCHAUB LORENZ ITT - SHARP

Nous luttons contre la vie chère ! PRIX INCHANGÉS

Le service est impeccable, nos techniciens (diplôme fédéral) installent et mettent au point chaque appareil très consciencieusement

Service de réparation et de dépannage sur tous nos appareils

GRANDES FACILITÉS DE PAIEMENT - LOCATION - ESSAI GRATUIT
SUR DEMANDE, NOUS ÉTUDIONS TOUS VOS PROBLÈMES.

Jeanneret & Cie sa

Au Confort Ménager

Seyon 26 - 28 - 30 • Neuchâtel • Téléphone 24 57 77

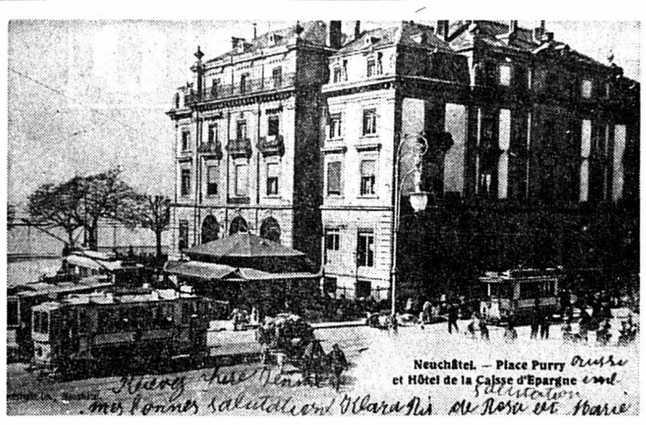

Pour les fêtes, offrez

«NEUCHÂTEL - BELLE ÉPOQUE»

par J. et O. Schetty

Le petit volume de luxe, relié, contenant **plus de 130 photographies du Neuchâtel d'autrefois.**

Prix: Fr. 27.-

En vente :
- **à la Papeterie Bickel**
- **au Musée des Beaux-Arts**
- **au guichet TN (Place Pury)**
- **chez les auteurs (Editions Schetty case postale 1, 2012 Auvernier. CCP 20-2527.)**

Transformation et réparation de manteaux et vestes de

DAIM et CUIR

mouton retourné

R. Poffet, tailleur Ecluse 10, Neuchâtel. Tél. 25 90 17.

Baux à loyer
au bureau du journal

Le spécialiste
pour vos
SUPPORTS et CHAUSSURES sur mesure

Magasin de chaussures

Le plus grand choix de modèles, à porter avec nos supports plantaires et pour les pieds sensibles.

DESPLAND

2022 BEVAIX
Bottier - orthopédiste
Tél. (038) 46 12 46
Parcage facile

count down
Superdiscount

table couvre toi!

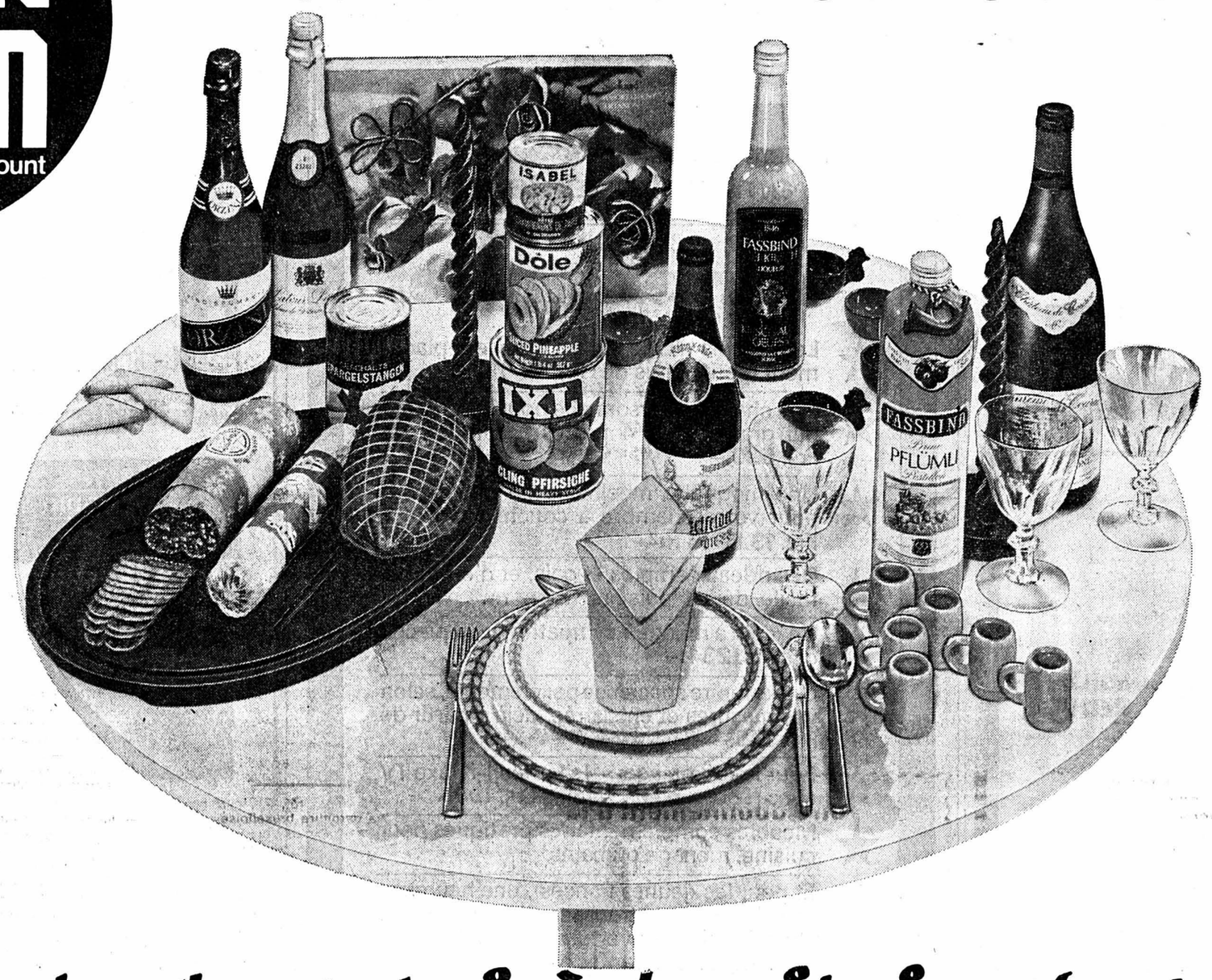

de cadeaux exquis à des prix miraculeux.

CAILLER FEMINA, boîte ciel bonbons surfins 500 g au lieu de 15.20 seulement **9.85**	**JAMBON ROULÉ** emballage vacuum avec instruction de cuisson 1 kg seulement **15.40**
CAILLER DE LUXE bonbons surfins 500 g au lieu de 15.— seulement **10.50**	**SALAMI NEGRONI** extra 1 kg seulement **27.20**
BÛCHE CRÈME GLACÉE décorée 570 g au lieu de 8.50 seulement **5.70** 100 g = 1.—	**BEAUJOLAIS A.C. 1973** sélection caves du Trianon 70 cl seulement **3.30**
IXL PÊCHES, moitié de l'Afrique du sud, boîte à 468 g dégoutté seulement **1.95** 100 g = —.417	**VIN DES CHANOINES 1973** Fendant, Provins Valais 70 cl seulement **5.50**
CHAMPIGNONS DE PARIS Hôtel, de la Corée, boîte à 114 g dégoutté seulement **-.95**	**L'AIGLON MI-SEC** mousseux 70 cl seulement **5.90**
TRUITES Frionor 2 pièces 340 g au lieu de 6.50 seulement **4.30** 100 g = 1.26	**VINO SPUMANTE** Orzini 70 cl seulement **2.90**

Joyeux Noël

PESEUX, Centre Commercial CAP 2000 rue Jämes-Paris

LA NEUVEVILLE, Grand-Rue 9

pharmacie PARFUMERIE **bornand**

CADEAUX

fêtez en beauté

choisissez vos parfums à la:

pharmacie parfumerie bornand

Des milliers de senteurs de rêves vous attendent sous les noms les plus prestigieux:

Fath★Cardin★ Balenciaga★ Lanvin★Caron Carven★ Yves St.Laurent paco rabanne Nitchevo★

Venez! Ça vaut la fête

pharmacie parfumerie bornand

gratuit

Un atomiseur pour le sac

ARPEGE DE LANVIN

que nous serons heureux de vous remettre pour tout achat en parfumerie déjà à partir de Fr. 20.—

Chez nous, vous êtes toujours bien conseillés

pharmacie parfumerie bornand

RUE ST-MAURICE • TEL 25 34 44 • NEUCHATEL

Masserey

Quelques jolis cadeaux

Poufs simili à Fr. 49.— pièce
Selles de chameaux à Fr. 69.— pièce
Eléphants dès Fr. 9.— pièce
Objets cuivre dès Fr. 12.—
Ensembles de bains dès Fr. 58.—
Peaux : moutons, chèvres, chiens sauvages, poneys, bouvillons.
Couvertures en peaux.

MAGASINS PORTES-ROUGES 131-133

---

schmid Confiserie Tea-room rue du concert Neuchâtel

Tous nos produits sont fabriqués dans nos laboratoires.
C'est une garantie de qualité et de fraîcheur.

POUR LES FÊTES

nous vous recommandons particulièrement nos spécialités suivantes :

ENTRÉES :

Mousses au jambon
Mousses au foie gras
Choux au fromage
Eclairs au foie gras
Tranches de pâté ou
Mini-tranches de pâté
(20 au minimum)
Mini-canapés et **mini-pizza**
(20 au minimum)
Mini-ramequins et **nos desserts feuilletés-salés**

DESSERTS MAISON :

Bombes glacées
Vacherins glacés et turcs
Mandarines et ananas givrés
Pains de Gênes
Parmi nos délicieuses tourtes ou bûches de Noël
La Marchall - Mocca-chocolat

Pour votre commodité, **commandes par avance !**

Les jours de Noël et de Nouvel-An, nous resterons ouvert pour servir les commandes exclusivement.

---

novotel Spécialité:

Sympathique,
à deux ou plusieurs
la fondue bourguignonne
Fr. 14.— par personne
Service compris

ET CELA JUSQU'A MINUIT
2075 Thielle - Neuchâtel - Tél. 33 57 57

LE PAVÉ DU CHÂTEAU
Confiserie Croix-du-Marché **Walder** NEUCHATEL

Avis de la Compagnie des Marchands

Les communiers de Neuchâtel, domiciliés dans la circonscription communale, inscrits au Registre du commerce, faisant du commerce leur occupation habituelle et ayant dans ce but, magasin, boutique ou bureau régulièrement ouverts, et qui désireraient se faire recevoir membre actif de la Compagnie des Marchands, sont informés qu'ils doivent se faire inscrire chez le secrétaire de cette Compagnie, Martin LUTHER, 7, place Pury, avant Noël 25 courant, afin que leurs demandes puissent être examinées par le comité avant la prochaine assemblée du jour des Rois. Faute par eux de se conformer au présent avis, leur demande ne pourrait être prise en considération dans ladite assemblée.

Café - Restaurant des Chavannes
CHEZ BEAUJOLAIS
Ce soir, dès 18 h,
PIEDS DE PORC AU MADÈRE
J.-C. Gerber-Schmitt. Tél. (038) 25 23 83

Les **CFF** vous proposent

DES BILLETS D'EXCURSION A PRIX REDUIT

Emission chaque jour à destination de :
SAINTE-CROIX - LES RASSES
VEVEY - MONTREUX
AIGLE - BEX
CHAMPÉRY
VERBIER
MÜRREN
WENGEN
ADELBODEN
ZERMATT
GRINDELWALD-LAUTERBRUNNEN
PETITE SCHEIDEGG
KANDERSTEG
Ces billets sont valables 2 jours.
Réduction supplémentaire pour familles. Demandez le prospectus spécial.

NOUVEAUX !!!

Voyages forfaitaires à destination de Gênes, Heidelberg, Innsbruck, Milan, Munich, Salzbourg, Stuttgart et Vienne. Week-ends avantageux en chemin de fer « tout compris »

PARIS - VOYAGES FORFAITAIRES QUI VALENT DE L'OR

Demandez la brochure « sans soucis à Paris ».
Renseignements et inscriptions auprès de toutes les gares CFF ou auprès de votre agence de voyages.

L'IMPRIMERIE CENTRALE, NEUCHATEL
achète **CHIFFONS**
toile et coton, dimensions minimales : 30 cm X 30 cm, propres, blancs et couleurs

---

COURS DE
DANSES MODERNES
pour débutants ou avancés
Début du cours : lundi 6 janvier 1975
Inscriptions et renseignements à :

Ecole Club Migros

Tél. (038) 25 83 48
11, rue de l'Hôpital - 2000 Neuchâtel

Ouverture à Neuchâtel d'une boutique d'étain fin

travaillé à la main.
Articles exclusifs.

Av. de la Gare 1, Neuchâtel, derrière le bar PAM-PAM.

Des cadeaux qui viennent du Pérou
Artésania
rue de la Cure 4
Bevaix
Tél. 46 19 80.

Sous le sapin de Noël...
... vos enfants trouveront-ils
la radio - l'enregistreur - l'électrophone qu'ils désirent
livré par :

Radio **MELODY**
L. POMEY-NEUCHATEL
Flandres 2 - Tél. 25 27 22

Votre abonnement à la FAN

... moins de 32 c. par jour

Oui, c'est vrai, tous les journaux suisses sont contraints d'augmenter quelque peu leurs tarifs. Mais la presse de notre pays reste encore la moins chère de l'Europe et du monde ! Savez-vous par exemple, que, calculé sur le prix de l'abonnement à l'année, le service de la FAN vous coûte

● **moins de 32 centimes l'exemplaire**

porté à domicile (dans la région aux premières heures du matin par notre propre service de distribution) ?

FORMATION
JARDINIÈRE D'ENFANTS
INSTITUTRICES PRIVÉES

RACCORDEMENT jusqu'au 22 décembre 1974.

Renseignements : Ecole Sorimont rue Pury 6, Neuchâtel. Tél. 24 77 60

SUBITO

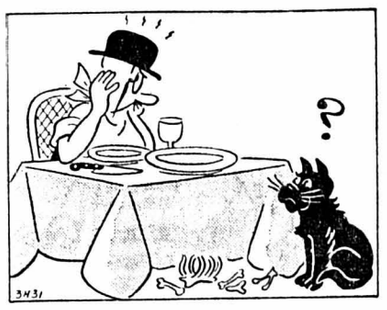

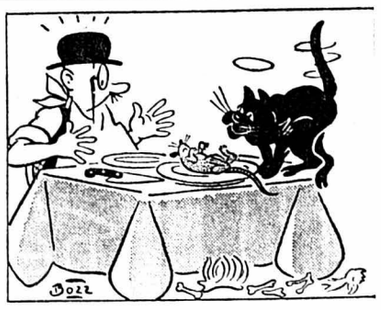

HÔTEL DE LA GARE ET DE LA POSTE
Le Provençal
LA CHAUX-DE-FONDS

Pour les fêtes de Noël et de fin d'année :

Composez vous-même votre menu !

LES MOULES DE BOUZIQUE MARINIÈRES
LES HUITRES BELON BRETAGNE
LE PLATEAU PÊCHEUR
LES LANGOUSTES ET HOMARDS DU VIVIER NORMANDS FLAMBÉS AU CALVADOS (FR. 60.— LE KG)
LE SAUMON FRAIS POCHÉ SAUCE VERTE
LE LOUP DE MER GRILLÉ BEURRE NANTAIS
LE TURBOT BRAISÉ ANDALOU
... ET NOTRE CARTE HABITUELLE

● **à consommer sur place ou à emporter**

Réservez votre table : Tél. (039) 22 22 03

B. Mathieu,
chef de cuisine

Restaurant Saint-Honoré Neuchâtel
présente ses
MENUS DE FÊTES

NOËL
25 décembre 1974

Le pâté de gibier en croûte
La salade Waldorf
La sauce Cumberland

L'Oxail clair au sherry

Le dindonneau rôti aux marrons
La garniture bruxelloise
Les pommes Lorette
La Salade mimosa

Le brie sur paille

Les mandarines givrées
La bûche de Noël

Menu complet : Fr. 30.—
Sans 1er plat : Fr. 26.—

SAINT-SYLVESTRE
31 décembre 1974

Les avocats aux queues de langoustines et leurs garnitures

La crème Sumba en tassette

Les médaillons de cœur de Charolais Montmorency
Les pommes couronne
Les fonds d'artichauts Clamart
La salade Delmonico

Le brie sur paille

La tourte Forêt-Noire glacée
Les friandises

Orchestre
GOLDEN BRIDGE TRIO

Menu complet : Fr. 43.—
y compris danse, cotillons et entrée

BAL dès 20 heures

1er JANVIER 1975
Déjeuner et diner

La truite saumonée fumée
Le raifort Chantilly
Les toasts et beurre

Le potage crème Isabelle

Le caneton de Rouen à l'orange
La sauce bigarade
Les pommes Berny
La salade de Trévise

Le brie su paille

La tourte glacée
Bonne-Heureuse

Menu complet : Fr. 30.—
Sans 1er plat : Fr. 26.—

Tél. (038) 25 95 95 La direction et le personnel vous souhaitent une bonne et heureuse année

---

Les BANQUES DU CANTON portent à la connaissance du public que leurs CAISSES ET BUREAUX seront fermés comme suit pendant les fêtes de fin d'année:

NOËL mercredi 25 décembre 1974

NOUVEL-AN du mercredi 1er janvier au dimanche 5 janvier 1975

La fermeture des guichets et bureaux les mardis 24 décembre et 31 décembre aura lieu à l'heure habituelle.

CAP 2000

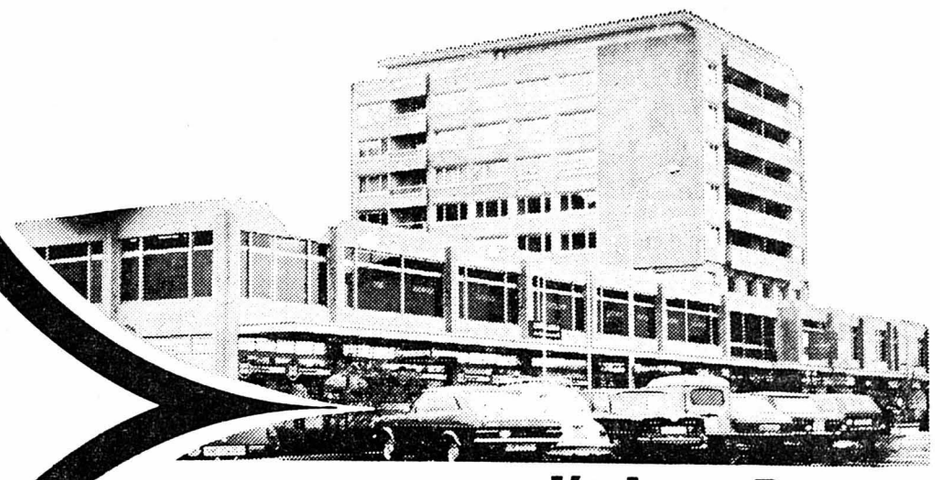

centre d'achats Peseux

Grand parking gratuit

HEURES D'OUVERTURE

Lundi 13 h 30 - 18 h 30
Mardi à vendredi 8 h - 12 h 15, 13 h 30 - 18 h 30
Samedi 8 h - 16 h

Demain vendredi 20 décembre

CAP 2000 OUVERT JUSQU'A 22 h

dans une ambiance du tonnerre avec l'orchestre

THE JAZZ VAGABONDS

de Neuchâtel qui animera la soirée à partir de 19 h 30 jusqu'à la fermeture

Samedi 21 décembre, dès 14 h, la fête des enfants

LE PÈRE NOËL A CAP 2000

avec, dans sa hotte, un cadeau pour chacun

Profitez des 3 derniers jours de la

GARDERIE D'ENFANTS GRATUITE de 14 h à 18 h, samedi jusqu'à 17 h.

---

3 pour 2

vite, propre, net!

net

...et moins cher!

Profitez de notre offre:

3 vêtements pour le prix de 2

Vendredi 20 décembre, ouvert toute la journée de 9 h à 22 heures.

pressing net malic
CAP 2000 PESEUX

Les départements spécialisés de la

PHARMACIE GAUCHAT

sont à votre service

CAP 2000 - Tél. 31 11 31

BIJOUTERIE MARTIN

Offrir, c'est aimer

CERTINA DS la montre des sportifs. Acier automatique, calendrier

Hommes Fr. 380.–

Dames Fr. 400.–

Cadran de diverses couleurs

CAP 2000
Peseux Tél. 31 66 20

OBIRAMA

DO IT YOURSELF

LE PARADIS DES BRICOLEURS

Set Electronic AEG pour la maison pour percer-frapper et scier

Set Electronic AEG pour la maison
Set Electronic bon marché, avec perceuse-frappeuse électronique SB 2E-450 et scie circulaire à main et de table HK 727, **avec lame en métal dur.**

543.–
Prix du set
Séparément fr. 679.–, vous économisez fr. 136.–

Set AEG pour la maison
Set bon marché, avec perceuse-frappeuse à deux vitesses SB 2-400 et scie circulaire à main HK 727, **avec lame en métal dur.**

375.–
Prix du set
Séparément fr. 469.–, vous économisez fr. 94.–

14.000 articles à votre disposition dans nos rayons de

QUINCAILLERIE
OUTILLAGE
JARDINAGE
SANITAIRE
PEINTURE
ÉLECTRICITÉ
BOIS DÉCOUPE
SKIS

Superdiscount count-down · Bell Horlogerie Bijouterie Werner Martin & Cie · Prim enfance · Pharmacie Gauchat · Mme de Rien Boutique Mode · Union de Banques Suisses · Superdiscount Starprix · Salon de beauté Pour Elle et Lui Mme H. Gualandris · intérieur-confort S. Boysen · pressing net malic · DO-IT-YOURSELF OBIRAMA · Confiserie Hess-Walder · Bar à café L'Ilot

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

18.00 (C) Téléjournal
18.05 (C) Feu vert
18.30 (C) Courrier romand
18.50 (C) Le manège enchanté
18.55 (C) Typhelle et Tourteron
19.15 (C) Un jour, une heure
19.40 (C) Téléjournal
20.00 (C) Un jour, une heure
20.15 (C) Temps présent
21.15 (C) Galeries imaginaires
21.55 Oliver Twist
23.25 (C) Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

15.00 Da Capo
17.00 L'heure des enfants
18.10 TV culturelle
18.40 Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.00 Fifi Brindacier
19.30 L'antenne
20.00 Téléjournal
20.20 Qui devine?
21.20 Alexandre Soljenitsyne
22.20 Téléjournal

FRANCE I

12.30 Midi trente
13.00 24 Heures sur la une
14.05 TV scolaire
17.45 TV scolaire
18.20 Au-delà des faits
18.40 Pour petits et grands
19.15 Minute pour les femmes
19.20 Actualités régionales
19.45 24 Heures sur la une
20.15 Chéri-Bibi
20.30 Les Shadocks
20.35 Grand Ecran
23.00 24 Heures dernière

FRANCE II

14.30 (C) Aujourd'hui Madame
15.15 (C) Témoins
16.00 Fin
19.00 (C) Chiffres et lettres
19.20 (C) La parole est aux grands partis politiques
19.45 (C) La passagère
20.00 (C) I.N.F. 2
20.35 (C) French Cancan
21.35 (C) Ardéchois Cœur fidèle
22.30 (C) Chirico
23.05 (C) I.N.F. 2 dernière

FRANCE III

18.55 (C) Inter 3
19.00 (C) L'Ile aux enfants
19.20 (C) Actualités régionales
19.40 (C) Paul et Virginie
20.05 (C) Découverte
20.35 (C) Questionnaire
2à.30 (C) Pour l'amour de...
22.20 (C) Inter 3 dernière

SVIZZERA ITALIANA

8.40 (C) Telescuola
9.10 Fine
10.20 (C) Telescuola
10.50 Fine
18.00 (C) Per i bambini
18.55 (C) La strada per Tumbuctu
19.30 (C) Telegiornale
19.45 Periscopio
20.10 (C) La vita e musica
20.45 (C) Telegiornale
21.00 (C) Reporter
22.00 La vieille dame indigne
23.30 (C) Telegiornale

ALLEMAGNE I

16.15, téléjournal. 16.20, l'école des parents. 17.05, pour les enfants. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, la médecine du travail. 21 h, énigme à Manhattan. 21.45, contrastes. 22.30, téléjournal, météo. 22.50, le sportif de l'année. 23.35, téléjournal.

ALLEMAGNE II

16.30, le langage des signes. 17 h, téléjournal. 17.10, Le tour du monde en quatre-vingts jours. 17.40, plaque tournante. 18.20, Bastian. 19 h, téléjournal. 19.30, Dalli-dalli. 21 h, téléjournal. 21.15, débat. 22.15, d'Est en Ouest. 23 h, téléjournal.

RADIO

SOTTENS ET TÉLÉDIFFUSION

6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 10 h, 11 h, 12 h, 12.30, 14 h, 15 h, 16 h, 17 h, 18 h, 19 h, 22.30, 23.55, informations. **6 h,** bonjour à tous, miroir-première. **7 h,** le journal du matin. **7.20,** une fenêtre par jour. **8.05,** revue de la presse romande. **8.15,** M.V. **9.05,** à votre service. **10.05,** coups de chapeau. **11.05,** M.V. **12 h,** le journal de midi, midi-mystère, Les aventures de Clarence. **12.25,** communiqués, météo. **12.30,** miroir-midi. **14.05,** réalités.

16.05, L'ami Constant. **16.15,** concert chez soi. **17.05,** en questions. **18 h,** le journal du soir, revue de la presse suisse alémanique, le micro dans la vie. **19 h,** le miroir du monde. **20 h,** propos comme trois pommes. **20.30,** discanalyse. **21.10,** répertoire du Prix Italia 1959 (Allemagne) On ne meurt pas seul, de A. Andersch. **22.40,** club de nuit. **23.55,** miroir-dernière. **24 h,** hymne national.

SECOND PROGRAMME

8 h, informations et revue de la presse romande. **8.15,** keep up your english. **8.30,** rencontre à la Maison de l'Unesco. **8.45,** les animaux et nous. **9 h,** portrait sans paroles. **10.03,** panorama quotidien de la musique en Suisse romande. **10.15,** radioscolaire, rivières et fleuves du Gothard, L'Aar. **10.45,** université radiophonique internationale, Les problèmes actuels de la sociologie de la musique. **11 h,** les chemins de la connaissance, La responsabilité. **11.30,** l'art choral. **11.55,** le disque des enfants. **12 h,** midi-musique. **14 h,** Musik am Nachmittag. **17 h,** musica di fine pomeriggio. **18 h,** jazz-live. **18.30,** rhythm'n pop. **19 h,** émission d'ensemble. **20 h,** informations. **20.10,** Pierre Loti (fin). **20.30,** CRPLF, hommage à Gustave Roud (3). **21 h,** le visage du mois. **22 h,** visa pour mon pays. **23 h,** hymne national.

BEROMUNSTER ET TÉLÉDIFFUSION

6 h, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 18 h, 22.15, 23.25, informations. **6.05,** mélodies légères. **7.10,** auto-radio. **8.30,** nouvelles du monde anglo-saxon. **9.30,** disques demandés. **11.05,** musique légère. **12 h,** musique à midi. **12.40,** rendez-vous de midi. **14 h,** magazine féminin. **14.30,** radioscolaire. **15.05,** de maison en maison.

16.05, lecture. **16.30,** musique pour le thé. **17.25,** radio-jeunesse. **18.15,** notes et nouvelles de la ville et de la campagne. **19 h,** sport. **19.15,** actualités. **20 h,** chante avec nous. **21 h,** duo de pianos Marek et Vacek. **21.30,** plaisir de la nature. **22.25,** capricci notturni. **23.30,** pop 74.

IMPRIMERIE CENTRALE
et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL S.A.
Rue Saint-Maurice 4 Neuchâtel
Direction générale : Marc Wolfrath
Rédacteur en chef : Jean Hostettler

HOROSCOPE

La matinée connaîtra une très grande activité. Au cours de l'après-midi, les esprits seront quelque peu énervés et des troubles sont à prévoir.

NAISSANCES : *Les enfants de ce jour seront riches en idées, novateurs, généreux, mais capricieux et très orgueilleux.*

BÉLIER *(21-3 au 19-4)*

Santé : Méfiez-vous de ne pas vous blesser aux mains. **Amour :** Faites preuve de bienveillance. **Affaires :** Vous agissez souvent sans reflexion.

TAUREAU *(20-4 au 20-5)*

Santé : Intestins déficients. Supprimez les féculents. **Amour :** Ne contredisez pas sans cesse l'être cher. **Affaires :** Ne manifestez point d'exigeances inconsidérées.

GÉMEAUX *(21-5 au 21-6)*

Santé : Vous ne soignez pas assez vos cheveux. **Amour :** Vous ferez de nouvelles connaissances. **Affaires :** Réagissez rapidement pour combler le retard.

CANCER *(22-6 au 22-7)*

Santé : Ne vous habituez pas à une même nourriture. **Amour :** L'atmosphère sera assez tendue aujourd'hui. **Affaires :** Agissez avec énergie et opportunité.

LION *(23-7 au 23-8)*

Santé : Suivez à la lettre votre régime. **Amour :** Vous obtiendrez de grandes satisfactions. **Affaires :** Peu de succès aujourd'hui dans vos démarches.

VIERGE *(24-8 au 23-9)*

Santé : Quelques troubles intestinaux à prévoir. **Amour :** Evitez d'être blessant dans vos paroles. **Affaires :** Vous découvrirez quelque chose de surprenant.

BALANCE *(24-9 au 23-10)*

Santé : Votre petit déjeuner n'est pas assez nutritif. **Amour :** Manifestez de délicates attentions. **Affaires :** N'abusez pas de votre autorité.

SCORPION *(24-10 au 22-11)*

Santé : Faites de la culture physique. **Amour :** Faites en sorte de ne jamais être pris au dépourvu. **Affaires :** La journée ne sera guère favorable.

SAGITTAIRE *(23-11 au 21-12)*

Santé : Reposez-vous davantage. **Amour :** Ne revelez pas vos intentions à quiconque. **Affaires :** Soyez optimiste tout en faisant face à la réalité.

CAPRICORNE *(22-12 au 19-1)*

Santé : Vous portez des chaussures trop étroites ! **Amour :** Il est temps de changer de méthode. **Affaires :** Quelques problèmes administratifs vous préoccuperont.

VERSEAU *(20-1 au 18-2)*

Santé : Excellente forme qu'il s'agit de conserver. **Amour :** Vous n'êtes pas assez prudent. **Affaires :** Ne remettez rien au lendemain.

POISSONS *(19-2 au 20-3)*

Santé : Faites une cure de jus de fruits. **Amour :** N'adoptez pas une attitude désinvolte. **Affaires :** La journée sera très animée.

MOTS CROISÉS

Problème N° 98

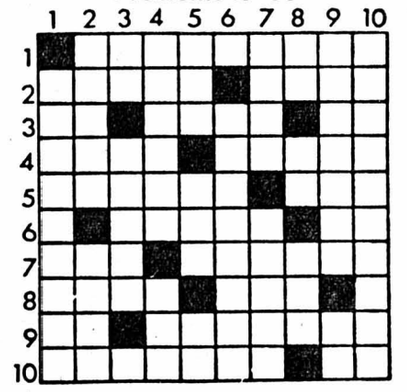

HORIZONTALEMENT

1. Caractère de ce qui est plat. 2. On la fait sauter avant de la consommer. – Achille y prit un bain forcé. 3. Mesure itinéraire. – Ses philosophes argumentaient. – Possessif. 4. Abd-el-Kader en fut un. – Il est parfois difficile de joindre les deux. 5. Est un peu ridicule avec son petit chien. – Le soc s'y emboîte. 6. Bleues, elles sont grandes. – Ile. 7. Se dit entre amis. – Nourrir. 8. Taches rouges dans un étang. – Canton suisse. 9. Moitié de gavroche. – Chasse l'air violemment. 10. Défaut du style. – Cruels envahisseurs.

VERTICALEMENT

1. La vigne blanche en est une. 2. Est offerte au client. – Dans le panthéon scandinave. 3. Note. – Contraire à la foi. 4. A été patiente. – Est indispensable au chef. 5. Donne de l'agrément aux traits. – Eut autrefois ses chanteurs. – Se dit entre amis. 6. Rendre baba. 7. Lac de Lombardie. – S'applique au rat parmi les hommes. 8. Saint. – Pratiques. – L'ami de la gaieté. 9. A sa clef. – Remontent loin. 10. Courroucées.

Solution du N° 97

HORIZONTALEMENT : 1. Postulante. 2. Enfariné. – R. 3. Nu. – Pin. – Pan. 4. T. – Mi. – Grêle. 5. Epissoire. 6. Cal. – Ote. – Vu. 7. Orobe. – Zain. 8. Te. – Luc. – Uni. 9. Enterre. – Et. 10. Tessiture.

VERTICALEMENT : 1. Pentecôte. 2. ONU. – Parent. 3. SF. – Milo. – Te. 4. Tapis. – Blés. 5. Uri. – Sœurs. 6. Lingot. – Cri. 7. An. – Riez. – Et. 8. Neper. – Au. U. 9. T. – Aleviner. 10. Erne. – Unité.

POUR VOUS MADAME

Un menu

Rôti de veau
Purée de pommes de terre aux fines herbes
Salade libanaise

LE PLAT DU JOUR :

Salade libanaise

(Pour 6 personnes) Ingrédients : 1 concombre, 1 grosse botte de persil ; 150 g de mâche, 12 oignons nouveaux, 1 poivron vert, 1 poivron rouge, 3 tomates, 2 gousses d'ail, 5 cuillerées à soupe d'huile d'olive, sel, poivre, 1 citron.
Hachez le persil, vous devez en avoir une grosse tasse à thé, la moitié des oignons, écrasez les gousses d'ail. Préparez la sauce à l'huile et au citron avec tous ces aromates. Salez et poivrez de haut goût, laissez macérer jusqu'à ce que le saladier soit dressé. Coupez le concombre épluché en quatre en longueur. Retirez les pépins sur toute la longueur, détaillez la chair en dés. Faites de même pour les poivrons. Séparez les grosses feuilles de la mâche, hors saison choisissez de la romaine ou de la chicorée frisée. Coupez les tomates en quartiers. Dressez la salade dans le saladier, arrosez avec la sauce. Ne remuez qu'au moment de servir. Préparation : 50 m à 1 h.

Diététique

Un menu équilibré ne doit pas dépasser 1200 calories par jour. Tous les matins, boire une tasse de lait écrémé aromatisé thé ou café très légers ou chicorée ou deux yaourts. Et tous les jours à dix heures, manger 1 fruit cru, ne pas boire en mangeant. Mais prenez un grand verre d'eau pure à 10 h et un second à 17 heures. Voici un exemple de menu pour midi.
100 g de steak grillé (165 calories) ; 150 g de haricots verts persillés (60 calories) ; 100 g de romaine en salade (20 calories) ; 30 g de pruneaux en compote (75 calories). Le soir, on peut prévoir, 100 g de céleri au citron (20 cal) ; 100 g d'escalope viennoise (175 cal) ; 150 g de choux (80 cal) ; 100 g d'ananas (50 cal).

Conseils pratiques

Votre thé et votre café seront plus parfumés et plus savoureux, si vous ajoutez ½ morceau de sucre au fond de la théière ou de la cafetière. Mettez une cuillerée de sucre en poudre sur les bonbons que vous gardez en bocal, et ils ne poisseront plus.
– Les feutres d'hommes ont l'inconvénient de se lustrer à l'usage, frottez, légèrement, avec un morceau de sucre les parties luisantes, elles disparaîtront.
– Pour éviter que votre fromage ne moisisse, placez-le sous la cloche, avec quelques morceaux de sucre.

Tarte au flan

Flan : 3 œufs, 150 g de sucre fin, 1 paquet de sucre vanillé, 150 g de farine, 7,5 dl de lait.
Faites une pâte à tarte ordinaire que vous mettez dans un moule à bords un peu hauts. Au fouet, battez les 3 jaunes d'œufs avec le sucre fin et le sucre vanillé. Ajoutez un peu de lait pour que le mélange ait la consistance d'une mayonnaise. Dans l'ordre, ajoutez alors la farine, le lait non bouilli et les blancs d'œufs battus en neige très ferme. Battez fermement puis remplissez le fond de tarte avec ce mélange. Mettez immédiatement à cuire au four chaud. Le flan est cuit lorsqu'une pellicule bien brune s'est formée à la surface.

A méditer

Celui qui donne des bornes à son amour ne sait pas ce que c'est que d'aimer.
BOSSUET

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

Temple du bas : 20 h, Audition - Concert de la classe Théo Loosli.

EXPOSITIONS. – Musée des beaux-arts.
Musée d'art et d'histoire : Céramiques suisses ; Stravinski ; collection du musée.
Musée d'ethnographie : Thaïlande.
Musée cantonal d'archéologie.
Musée d'histoire naturelle : Réserve du Creux-du-Van et gorges de l'Areuse.
Galerie des Amis des arts.
Galerie Dietesheim : Gérard de Palézieux, gravures et lavis.
Centre culturel neuchâtelois : Philipe Scrive, sculpteur.
Atelier de l'Ecluse : Shaun Smyth et James Desmond.

TOURISME. – Bureau officiel de renseignements : place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42.

CINÉMAS. – Arcades : 15 h et 20 h 30, La gifle. 16 ans.
Rex : 15 h et 20 h 45, D'Artagnan l'intrépide. Enfants admis.
Studio : 15 h et 21 h, Embassy. 16 ans. 18 h 45, Images. 16 ans.
Bio : 18 h 30 et 20 h 45, Les 1001 nuits. 18 ans.
Apollo : 15 h et 20 h 30, Tuez Charley Varrick. 16 ans. 17 h 45, François d'Assise - Le chemin du soleil. 16 ans. (Cinédoc).
Palace : 15 h et 20 h 30, Les bidasses s'en vont en guerre. Enfants admis.

DANSE ET ATTRACTIONS (jusqu'à 4 h)
L'ABC, L'Escale, La Rotonde.

DANCINGS (jusqu'à 2 h)
Le Corsaire, Spot bar, Big Ben bar, Red club, La Prairie, Bar du Dauphin, Bar du Vieux Vapeur.

Pharmacie d'office : G. Montandon, Epancheurs. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

Service d'urgence des pharmacies : région Boudry - la Côte, M. J.-D. Bonhôte, Boudry, tél. 42 18 12.

AUVERNIER

Galerie Numaga I : Denise Voïta, Lausanne, gravures et peintures.
Galerie Numaga II : Statuaire de la Nouvelle-Calédonie.

BEVAIX

Arts anciens : Art populaire suisse - Art médiéval.

COLOMBIER

Cinéma Lux : 20 h 15, Mais où donc est passée la 7me compagnie ?

LE LANDERON

Galerie de l'Escarbot : Accrochage, rétrospective d'expositions.

PESEUX

Cinéma de la Côte : 20 h 30, Le grand blond avec une chaussure noire.

HAUTERIVE

Galerie 2016 : Peintures naïves de Suisse, Europe, Haïti et Bali.

DESTINS HORS SÉRIE — JOSEPHINE DE BEAUHARNAIS

TROIS AMANTS DÉVOUÉS

RÉSUMÉ : Tandis que Rose de Beauharnais est au mieux avec les conventionnels en place, le général de Beauharnais fait preuve, à la tête de ses troupes, d'une incapacité notoire.

Ceux-là même qui ont porté Beauharnais aux nues sont les premiers à le suspecter de trahison. C'est par Tallien que Rose apprend que son mari peut être arrêté d'un jour à l'autre. « Mais c'est une injustice ! s'écrie-t-elle. Il n'y a pas plus fervent républicain qu'Alexandre. Il en a donné mille preuves ! » Rose déploie toutes les ressources de sa séduction – et elles sont inépuisables – pour obtenir de Tallien qu'il défende Beauharnais. Elle joue le même jeu auprès de Réal et de Barère.

La partie promet d'être difficile. Avant de l'entreprendre, Rose apporte un soin particulier à sa toilette. Elle se farde, puis dépose une touche de parfum derrière le lobe de chaque oreille, aux poignets et à la saignée du bras. Qu'est-ce donc qui la pousse à se donner tant de mal pour sauver un mari qui ne lui est plus rien ? La pensée des enfants qu'ils ont eus ensemble ; l'estime qu'elle lui a gardée et aussi, tout simplement, son bon cœur, toujours prêt à venir en aide à ceux qui sont dans la peine.

Le général n'a pas de meilleurs avocats que les amants de sa femme... Mais hélas, leurs pouvoirs sont limités. « Celui qui est tout-puissant dans cette affaire, c'est Vadier. Il est président du comité de sûreté générale. A l'époque où il siégeait à la Constituante, il était très lié avec ton mari. Tu devrais essayer de le voir », conseille Tallien à Rose. « Quel genre d'homme est-ce ? » demande l'enjôleuse, prête à exercer de nouveau ses talents. « Un sexagénaire qui prêche la vertu et se targue d'être insensible aux pressions de toutes sortes. »

Lorsque Rose pénètre dans les locaux du comité de sûreté générale, un frisson d'horreur la parcourt. Le désordre et la saleté règnent partout. Les employés sont grossiers et débraillés. Ils éprouvent un plaisir évident à rudoyer et injurier les ci-devant nobles venus solliciter une faveur. Rose sent son courage et son assurance l'abandonner. Mais dès qu'il l'aperçoit, l'individu qui défend la porte du citoyen Vadier émet un sifflement admiratif. « Que puis-je faire pour toi, ma toute belle ? »

Demain : Vadier le vertueux

DE TOUT POUR FAIRE UN MONDE

L'esprit pratique

D'après le plus grand quotidien de la Rhodésie du Sud, le « Rhodesia Herald », les maris du cru sont de moins en moins romantiques. Ils offrent bien des fleurs à leurs épouses, mais sous forme de graines. Parce que c'est plus pratique et moins cher. Les fleuristes, navrés de cet état de choses, cherchent, sans en trouver, des idées de campagne publicitaire. (ACI)

En Australie : des traverses « silencieuses » pour le métro

Le futur métro de Vienne circulera « silencieusement » sur des traverses en plastique. Avec un revêtement de caoutchouc et un panneau de fibres minérales, sur laquelle repose l'ensemble de l'établissement des voies, ces traverses assurent le meilleur amortissement du bruit pour les voies ferrées.

Les traverses sont montées directement sur le béton. Elles sont pratiquement inusables, brûlent sans dégager de gaz nocifs et réduisent, au minimum, les frais d'entretien. Les traverses en plastique sont aussi sensiblement plus petites que celles en bois. (ACI)

Un train pneumatique en U.R.S.S.

On verra apparaître, bientôt, à Zelenograd, ville de la banlieue de Moscou, un train qui se déplacera dans un tunnel hermétique au moyen d'air comprimé. L'air sera amené par des pompes, le premier et le dernier vagons boucheront le tunnel et l'air comprimé portera le convoi à une vitesse atteignant 90 km/h. Ce moyen de transport pneumatique ne fait presque pas de bruit et ne pollue pas l'environnement. La ligne de Zelenograd, d'une longueur de 6 km, reliera les centres d'habitation aux entreprises de la ville. Les terminus seront reliés par deux tunnels qui seront construits en béton armé.

Les ingénieurs estiment que chacun des dix vagons pourra contenir jusqu'à 125 passagers. Ce train pneumatique est basé sur le système de transport des matériaux de construction par conduite pneumatique qui fonctionne en Géorgie. Celui-ci transporte, à une distance de 2 kilomètres, jusqu'à 640.000 tonnes de matériaux de construction par an. Toutes les opérations de chargement et de circulation des convois sont commandées à partir d'un poste central. (ACI)

NOTRE FEUILLETON

Plaidoyer pour un amour

par Michelle Cambards

23

ÉDITIONS JULES TALLANDIER

Mais Christine ne l'entendait pas de cette oreille. Un peu plus tard, tout en préparant le dîner dans sa petite cuisine, elle décida de passer à l'offensive, d'avoir une explication nette avec Michel et même de lui parler de Morny si cela était nécessaire.

Demain, Me Pichon l'envoyait à Paris où elle devait rester quarante-huit heures pour s'occuper d'une affaire assez délicate. Pendant ce temps, Michel réfléchirait aux solutions qu'elle allait lui proposer. Elle aussi était fatiguée, usée nerveusement, et elle ne pouvait plus supporter de voir petit à petit se détériorer leur bel amour.

Michel ne rentra pas avant neuf heures du soir. Il arriva, trempé par la pluie, le visage creusé, le regard dur d'un homme exténué.

Il esquissa un sourire forcé et embrassa Christine.

– Bonsoir, ma chérie. Quel temps ! dit-il d'un ton distrait.

– Change-toi en vitesse, sinon tu vas attraper froid, et viens dîner. Tu dois mourir de faim ! répondit la jeune femme en essayant de paraître gaie.

Il grogna vaguement quelque chose et disparut dans la chambre.

Quelques minutes plus tard, il la rejoignit dans le bureau où le couvert était mis. Avant de s'asseoir, il tourna le bouton du poste de télévision et, les yeux fixés sur le petit écran, il commença à manger son potage.

Bientôt, l'attitude de Michel et la stupide émission de variétés qui lui était infligée exaspérèrent Christine au plus haut degré.

Sans un mot, elle se leva, coupa le contact de l'appareil et revint à table, en songeant que sa mère et son frère avaient eu une bien fâcheuse idée de leur offrir ce poste de malheur qui contribuait, lui aussi, à briser leur intimité.

Michel fronça légèrement les sourcils et se pencha sur son assiette comme si rien ne s'était passé.

N'y tenant plus, la jeune femme lâcha soudain :

– Nous ne pouvons pas continuer ainsi, Michel. Il y a un peu plus de trois semaines que nous sommes mariés et, déjà, tu me regardes comme une étrangère.

Varennes tressaillit et se passa la main sur le front. Il semblait sortir d'un rêve.

– Mais non, ma chérie. Je suis horriblement fatigué, c'est tout. Quand je serai mieux adapté à mon nouveau travail, cela ira mieux, dit-il avec une fausse assurance.

– Ecoute, Michel, inutile de me mentir. J'ai appris par hasard quel est le métier que tu exerces actuellement. C'est très courageux de ta part, mais ce n'est pas une solution. Tu n'envisages tout de même pas de rester docker toute ta vie ?

La bouche de Varennes se crispa douloureusement.

– Pourquoi pas ? Puisque l'on ne m'accepte nulle part ailleurs ! jeta-t-il d'un air de défi.

– Mais, Michel, tes capacités te permettent de viser plus haut, se révolta-t-elle. Et as-tu songé à moi ? Tu n'es plus l'homme que j'ai épousé, tu es...

– Un raté ! enchaîna Varennes. C'est ce que tu penses, n'est-ce pas ?

– Cette idée ne m'a jamais effleurée, protesta-t-elle en contenant le chagrin qui l'étouffait. Je te vois si malheureux, si désemparé, que je finis par douter de ton amour pour moi. Pourquoi as-tu voulu ce mariage, Michel ?

– Je t'aime plus que tout au monde, Christine, répondit-il avec une indéniable sincérité. Seulement voilà, lorsque ce merveilleux amour a éclaté dans mon cœur, j'ai oublié les cruelles réalités de l'existence. J'étais fermement persuadé que le passé n'existait plus, qu'il me serait possible de me faire une nouvelle vie et de te rendre heureuse. Hélas ! il ne m'a pas fallu bien longtemps pour me rendre compte que je m'étais lourdement trompé. Je n'ai subi qu'échecs et humiliations. Ce métier de docker est l'ultime sauvegarde de ma dignité et m'empêche de me sentir complètement diminué devant toi. Tu ne voudrais quand même pas que je vive à tes crochets ?

– Non, bien sûr, concéda-t-elle. J'admets que tu fasses ce travail à condition que ce soit dans ce même esprit que Jean autrefois : en visant un but. Au lieu de cela, tu t'y enfonces comme si tu ne devais jamais t'en sortir.

Michel haussa les épaules.

– Evidemment, que puis-je espérer aujourd'hui ?

Cette fois, Christine éclata :

– Ecoute, Michel, tu sais très bien que, depuis longtemps, j'ai tout deviné au sujet de l'affaire du vol chez Mme de Liancourt. Si tu as un casier judiciaire, c'est uniquement ta faute. Tu t'es peut-être cru sublime en te laissant accuser et condamner. Regarde plutôt le beau gâchis auquel tu es arrivé : tu as fait le malheur de ton père, le tien et, bientôt, le mien, car notre amour ne résistera pas dans ces conditions. Réfléchis, il est encore possible de parler, de demander une révision du procès...

Varennes se redressa brutalement.

– Non, Christine. J'ai donné ma parole de toujours me taire. Le sentiment de l'honneur m'empêche...

– Le sentiment de l'honneur ! vociféra la jeune femme. Quelle absurdité ! Avoue donc que tu es encore amoureux de Nathalie !

– Tu es folle ! lança-t-il. Cette jalousie intempestive est absolument ridicule.

Elle avala sa salive et fit un effort pour se calmer.

– Tu vois, nous n'allons pas tarder à nous déchirer mutuellement, dit-elle tristement. Avant qu'il ne soit trop tard, nous devons prendre une décision. Voici ce que je te propose : ou tu acceptes de m'aider à rétablir la vérité et à prouver ton innocence, ou bien nous nous séparons. Tu partiras seul pour l'étranger et le temps se chargera de renouer ou de casser définitivement les liens qui nous unissent. Je te laisse deux jours de réflexion. Je prends, demain matin, le train pour Paris. Je reviendrai sans doute après-demain soir, tard. Tu me diras alors ce que tu as décidé.

Michel fixa intensément sa femme. Ses yeux reflétaient un amour immense et Christine crut même y voir une lueur d'espoir.

– Tu as raison, ma chérie, prononça-t-il enfin. Il est urgent que je réagisse. Je ne puis supporter l'idée de te perdre, donc...

Elle l'interrompit vivement :

– Non. Ne dis rien maintenant. Je veux une réponse mûrement réfléchie. Ce soir, nous sommes tous deux énervés et fatigués. Tu pourrais regretter un choix trop rapide.

Michel se leva et prit Christine dans ses bras.

– N'ai-je pas déjà choisi de te garder pour toujours ? murmura-t-il à son oreille.

* *
*

Il y avait bien des jours que Christine n'avait été aussi joyeuse que ce matin-là en sautant de justesse dans le train de Paris.

Toute seule dans son compartiment de deuxième classe, elle commença à faire le point de la situation et à échafauder un plan de bataille. *(A suivre)*

ARCADES
25 78 78

TOUS LES SOIRS 20 h 30 - JEUDI - SAMEDI - DIMANCHE - LUNDI - 15 h

16 ANS NOËL : RELÂCHE

EN GRANDE PREMIÈRE SUISSE

LINO VENTURA
ANNIE GIRARDOT
ISABELLE ADJANI - NICOLE COURCEL

interprètes extraordinaires du film qui, à Paris, bat actuellement tous les records d'affluence.

Un immense succès, une réussite fulgurante !

Le divertissement rêvé... Le film relaxe par excellence

STUDIO
25 30 00

TOUS LES SOIRS 21 H - JEUDI - VENDREDI - 15 H

16 ANS

Un film d'espionnage exceptionnel avec Richard Roundtree (Shaft)

Guerre froide au Moyen-Orient !

SÉLECTION

Jeudi - Vendredi
18 h 45
Images de R. ALTMAN
Dernières représentations
v.o. s.-titrée

Samedi - Dimanche
17 h 30
Un dessin animé pour petits et grands
La famille Pierrafeu
Enfants admis

bio
27, Fbg du Lac
Tél. 25 88 88.

TOUS LES SOIRS 20 H 45
JEUDI - VENDREDI 2me
LUNDI - MERCREDI 18 h 30 SEMAINE
MATINÉES : 1re VISION
SAMEDI - DIMANCHE 14 H
LUNDI - MERCREDI 15 H
18 ANS

GRAND PRIX SPÉCIAL DU JURY CANNES 1974

MUSIQUE : ENNIO MORRICONE

Après le DECAMERON et les CONTES DE CANTERBURY, le dernier volet de sa trilogie consacré aux grandes traditions populaires est de loin le plus beau. Mardi 24 décembre : relâche

VENDREDI - SAMEDI NOCTURNES à 23 h 15 V.O. ss-titrée fr.-it.all. | COULEURS 20 ANS

SAMEDI - DIMANCHE 16 H 15 **ROSELAND** DÉLIRES ORGIAQUES RÊVES ÉROTIQUES

AU PAYS DE LA VOLUPTÉ - PLAISIRS TERRESTRES

REX
Tél. 25 55 55

Tous les soirs 20 h 45
Excepté mardi : relâche à 20 h 45
Matinées : tous les jours à 15 h (excepté vendredi)
Samedi - dimanche 15 h - 17 h 30

1re VISION EN COULEURS
sans limite d'âge

Musique de MICHEL POLNAREFF

action et rythme

UN MERVEILLEUX DESSIN ANIMÉ

D'ARTAGNAN, l'intrépide

DES AVENTURES QUI PASSIONNENT PETITS ET GRANDS

APOLLO
25 21 12

Aujourd'hui 15 h + 20 h 30
16 ans

WALTER MATTHAU dans **TUEZ CHARLEY VARRICK !**

Un film d'action... ... explosif ! de Don Siegel

DÈS DEMAIN — EN GRANDE PREMIÈRE SUISSE

CHAQUE JOUR
15 h + 17 h 30 + 20 h 30
Faveurs suspendues - 16 ans
EN COULEURS

HARRY SALTZMAN and ALBERT R. BROCCOLI present
ROGER MOORE AS JAMES BOND 007

L'HOMME AU PISTOLET D'OR

Tiré de l'œuvre de IAN FLEMING

LE « BOND »... NON-STOP

PALACE
TÉL. 25 56 66

LES CHARLOTS dans

COULEURS

EN GRANDE 1re VISION

EN MÊME TEMPS QUE **PARIS, GENÈVE, LAUSANNE**
LE TOUT NOUVEAU FILM DE **CLAUDE ZIDI**

Les bidasses s'en vont en guerre

LES CHARLOTS
ONT REPRIS DU SERVICE

UNE DROLE DE « GUÉGUERRE » COMME VOUS N'EN AVEZ **JAMAIS VU**

LA GRANDE « MOB » DU RIRE DES RIRES EN RAFALES

Tous les soirs à 20 h 30
Jeudi, samedi, dimanche, lundi, mardi, mercredi, à 15 h.
SANS LIMITE D'AGE ● FAVEURS SUSPENDUES

TEMPLE DU BAS - NEUCHATEL
Dimanche 22 décembre 1974, à 16 h 30

Oratorio de Noël

J.-S BACH

Orchestre de chambre de La Chaux-de-Fonds
Chœur Bach de Berne

D. BORST, soprano
C. PERRET, alto
O. DUFOUR, ténor
CH. OSSOLA, basse
E. H. TARR, trompette
H. JUNKER, clavecin
Ph. LAUBSCHER, orgue

Direction : THEO LOOSLI
Prix des places : Fr. 22.—, 20.—, 16.—, 14.—, 10.—
réductions pour élèves, apprentis, AVS.
Location : Hug Musique S.A., Neuchâtel.
Tél. (038) 25 72 12.

musique **hug**

pour mieux finir la journée et bien commencer la soirée

red club apéritif

TOUS LES JOURS, DÈS 17 H
Prix légers Musique ambiance
Lundi fermé A. Galloppini

Hôtel Restaurant **Beaux Arts**
J.-M. Balmelli, propr. - Neuchâtel - Tél. 24 01 51

Demandez nos menus de fin d'année et bien sûr réservez votre table

J G

Cadeau ?

MARC vieux

... dans les bons restaurants et magasins spécialisés.

JACQUES GRISONI
Propriétaire-encaveur
CRESSIER
47 12 36

ANTIQUITÉ

choix important de meubles et d'objets anciens garantis. Magasin ouvert les après-midi ou sur rendez-vous, tél. (039) 22 34 19. **R. STEUDLER, bd des Endroits 2** (au-dessus nouveau Gymnase), **La Chaux-de-Fonds.**

CABARET-DANCING
LA ROTONDE
NEUCHATEL

DU RIRE ET DE L'AMBIANCE AVEC LE RETOUR DE
JAN KREYON
entouré de 5 jolies filles

DÉMÉNAGEMENT

M. DANUSER. Tél. (038) 33 17 48, 31 57 83. Tires 22, 2034 Peseux.

Transports dans toute l'Europe.

AU CENTRE D'ARTISANAT
Rue des Moulins 21
JOUETS EN BOIS
CE SOIR
OUVERT JUSQU'A 22 HEURES

Grand choix en
fortes tailles
complets-manteaux
vestons-pantalons

CHOIX QUALITÉ PRIX

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

BAR-DANCING
AU VIEUX VAPEUR

Pour tout le mois de décembre, nous avons réussi à engager le fameux discjokey anglais

BARRY BLACKPOOL
de la B.B.C. London
Pour réserver : Tél. (038) 24 34 00

HOTEL - RESTAURANT
LE CHALET
CORTAILLOD (NE)
M. et Mme A. Quadranti

Tous les jours:
Filets de perches à discrétion Fr. 15.— par personne
Restauration jusqu'à 22 h
Salle pour banquets, réunions
Tél. 42 14 38.

AMÉLIOREZ VOTRE VUE en vous adressant à

CLAIRVUE

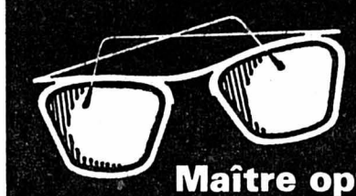

NEUCHATEL
Maître opticien
Portes-Rouges 149, tél. (038) 257909
Bassin 8, tél. (038) 240722

Nos opticiens vous conseilleront

TÉLÉCOLOR
Rue Haute 6 - COLOMBIER
Tél. (038) 41 11 21

Membre UNITEL

Je m'intéresse à de plus amples renseignements sur vos conditions de vente :

Nom :
Prénom :
Adresse :
Tél. : Heure de préférence :

TÉLÉCOLOR
Rue Haute 6 - COLOMBIER
Tél. (038) 41 11 21

Bon de reprise
Fr. 650.-
SIEMENS COULEUR

Nous reprenons votre ancien poste noir et blanc à Fr. 650.— quel que soit son état, à l'achat du nouveau:

TÉLÉVISEUR COULEUR GRAND ÉCRAN SIEMENS

VAUD - VAUD - VAUD

Nouveau journal à Lausanne ?

(c) La Radio et la Télévision romande se sont fait l'écho, hier, de rumeurs selon lesquelles les groupements patronaux vaudois auraient l'intention de mettre sur pied un journal qui naîtrait de la fusion de « La Nouvelle Revue de Lausanne » de tendance radicale et de « La Gazette de Lausanne » de tendance libérale.

Interrogé à ce sujet, M. Philippe Hubler, directeur du centre patronal et secrétaire général des groupements patronaux vaudois, nous a déclaré : « Un certain nombre de personnalités du canton se sont inquiétées des difficultés que rencontraient les journaux politiques. Elles m'ont fait part de leurs soucis. Je n'ai pu que leur montrer les risques que représentait la parution de plusieurs journaux politiques à Lausanne et leur ai dit qu'il serait souhaitable que des radicaux et des libéraux mettent leurs efforts en commun pour faire un seul journal où radicaux et libéraux pourraient s'exprimer en toute liberté selon les idées de leurs partis respectifs. Je leur ai vivement conseillé d'étudier cette possibilité. Ni les groupements patronaux vaudois, ni le centre patronal n'ont l'intention de patronner un tel journal. Mon rôle a été d'essayer de mettre les éventuels partenaires en présence. » Comme on le voit, s'il n'y a pas de fumée sans feu, il y a encore moins de l'allumette au bûcher.

Assemblée extraordinaire de la presse vaudoise

LAUSANNE (ATS). — L'Association de la presse vaudoise communique que les rapports de travail entre les journalistes et les éditeurs de journaux romands sont réglés par une convention collective venant à terme à fin 1975. En 1972, les éditeurs ont souhaité prolonger cette convention pour une année, moyennent certaines adaptations admises paritairement et dont les autres corps de métiers ont bénéficié ces dernières années.

En conséquence, réunie en assemblée générale extraordinaire à Lausanne le 18 décembre 1974, l'Association de la presse vaudoise a réclamé la dénonciation immédiate de la convention collective URJ-APS.

A l'Hôtel du Mont d'Arbois ☆☆☆☆L
Megève.France

7 jours de détente et de loisirs cet hiver pour 1500 FF.*

Une "grande" forme

C'est ce que nous vous garantissons en effectuant chaque jour, de 8 h 30 à 9 h 30, du "fitness training" avec notre maître d'éducation physique dans le gym hall de l'Hôtel. Vous pourrez utiliser notre sauna chaque fois que vous le désirerez.
Une magnifique piscine panoramique, couverte et chauffée, est à votre disposition dans l'Hôtel.

Garderie d'enfants et Bridge

Vos loisirs sont sacrés, c'est pourquoi nous vous offrons la possibilité d'utiliser notre garderie où deux gentilles nounous s'occuperont des petits, à partir de 3 ans. Nous organisons, pour les passionnés de bridge, des parties avec le bridge club.

Déjeuner ski aux pieds

Que ce soit à l'Hôtel ou sur les terrasses des trois restaurants situés sur les pistes, vous pourrez conjuguer les plaisirs de la table au bienfait du soleil.
Dans un des plus beaux domaines skiables du Mont Blanc, vous pourrez, durant 6 jours, utiliser **gratuitement** les téléphériques et toutes les remontées mécaniques de Megève et Saint-Gervais, ainsi que le train bleu qui effectue régulièrement la navette entre le Mont d'Arbois et le village de Megève.
Dans un site incomparable, vous pourrez faire du ski de fond en appréciant les charmes de la nature (possibilité de louer des skis de fond).

Et on s'y amuse

En effet, tous les soirs, dîner dansant à l'Hôtel avec l'orchestre de Rudy Veky, soirées savoyardes à notre restaurant la Côte 2000, et ambiance bavaroise à la Taverne.

* Voilà ce que vous propose, cet hiver, le Mont d'Arbois du 7 au 31 janvier et du 3 mars à la fermeture de l'Hôtel. Prix forfaitaire par personne et pour 7 jours, en pension complète (service, taxes inclus) : 1 500 F en chambre double, 1 700 F en chambre simple, (enfant selon âge, s'il partage la chambre des parents).
Il est bien évident que cette proposition ne vous engage pas à participer à toutes ces activités. Vous y êtes libre d'organiser votre séjour comme vous l'entendez.

hôtel mont d'arbois

Télex 34085 F MT DARBOI Tél. (50) 21.25.03
74120 MEGÈVE France
Megève est facile à joindre par route, train ou avion.

L'amour à coups de casserole !..

« Vous saviez que votre ami buvait et vous n'avez jamais essayé de l'en dissuader ou de l'empêcher de boire », demande à une frêle demoiselle le président du tribunal correctionnel du district de Lausanne, M. Sylvain Contini. Et la réponse arrive, désarmante au possible : « Après tout, il est majeur. » « Vous auriez pu ne pas être là aujourd'hui, y avez-vous pensé ? », rétorque le président Contini.

Joseph N., 23 ans, commerçant, né à Port-au-Prince à Haïti, citoyen américain, comparaissait hier devant le tribunal correctionnel de Lausanne, sous l'inculpation de tentative de meurtre, de lésions corporelles simples avec un instrument dangereux, de voies de fait, de mauvais traitements envers les animaux et d'ivresse au volant.

Cette histoire, qui aurait pu finir tragiquement, commence comme toutes les histoires d'amour. Joseph N. rencontra à Genève sa compatriote Fabienne H., 23 ans. Il lui fait la cour. Mais après les grands mots, viennent les gros mots, puis les coups. Au milieu d'avril de cette année, les deux tourtereaux s'installent à Lausanne, dans un studio qui leur est prêté par un cousin de Joseph N., étudiant à l'Ecole hôtelière de Glion. La lune de miel est de courte durée et la lune de mélasse commence au début de mai. Plus souvent qu'à son tour pris de boisson, Joseph N. gifle son amie dans le train qui de Genève les ramène à Lausanne. Le 8 mai, au cours d'une dispute, il lui casse l'auriculaire de la main droite et, deux jours plus tard, par une torsion du bras, lui casse le coude gauche.

Dans la nuit du 15 au 16 mai 1974, éclate le drame. Alors que la jeune fille a les deux bras plâtrés, Joseph N., dans une crise d'éthylisme, maltraite son amie. Pour lui faire avouer Dieu sait quoi, il confectionne, au moyen d'un cordon électrique, un nœud qu'il passe et serre autour de son cou. Puis il la frappe sur les côtes avec une bouteille de vin qui se casse, menaçant de la défigurer au moyen du tesson qu'il tient dans la main. Au paroxysme de la fureur, l'accusé se saisit alors d'une casserole et frappe Fabienne H. sur la tête et le corps, puis lui tape la tête contre les murs. C'est en voyant le sang jaillir du cuir chevelu de la malheureuse que Joseph N. appelle un taxi pour conduire son amie à la permanence de Longeraie où on lui fait trois points de suture. Mais, au cours de l'intervention, la jeune fille a un malaise. La permanence la fait conduire immédiatement au service de neurologie de l'hôpital cantonal où l'on diagnostique un traumatisme crânio-cérébral. Et la police enquête.... Cette enquête révèle alors les multiples sévices exercés par Joseph N. sur Fabienne.

LE JUGEMENT

Le tribunal correctionnel de Lausanne a condamné Joseph N. à la peine de deux ans d'emprisonnement, moins de 217 jours de détention préventive, 10 ans d'expulsion, 9174 francs de frais. Il a ordonné la suspension de l'exécution de la peine, afin que Joseph N. soit soigné dans un établissement adéquat. La cour a retenu contre lui : les lésions corporelles simples faites avec un instrument dangereux ; elle a également reconnu qu'il voulait infliger à son amie une sévère correction, lui faire du mal, la torturer, mais qu'il n'a pas acquis la certitude qu'il ait eu l'intention de tuer et que ce doute doit profiter à l'accusé. Il a également retenu contre lui les lésions corporelles graves et les mauvais traitements envers les animaux. Le tribunal a admis l'expertise psychiatrique qui reconnaissait à l'accusé une responsabilité largement diminuée.

La cour a constaté que l'accusé devait être soigné dans un établissement approprié et que son caractère devait être dangereux. Il a également reconnu qu'il convenait de l'expulser. Le procureur avait requis 4 ans de réclusion et 15 ans d'expulsion.

NEUCHÂTEL

COLOMBIER

42 habitants de moins

(c) L'état récapitulatif de la population en décembre donne les résultats suivants :

Mariés, 2279 ; veufs et divorcés, 295 ; célibataires, 1850 ; population totale, 4424.

Confession : protestante, 2481 ; catholique romaine, 1814, catholique chrétienne, 13 ; israélite, 1 ; divers, 115.

Origine : Neuchâtelois, 685 (masculins), 710 (féminins), total 1395. Confédérés, 1010 (masculins), 1078 (féminins), total 2088. Etrangers, 507 (masculins), 434 (féminins), total 941. Etrangers au bénéfice d'un permis d'établissement, 561 ; au bénéfice d'une autorisation de séjour, 380.

Budget voté au Pâquier

(c) Le Conseil général du Pâquier qui a siégé sous la présidence de M. Olivier Jeanfavre, a accepté le budget de 1975 qui se présente en résumé comme suit : charges 148.570 fr. ; revenus 144.360 fr. ; d'où un déficit présumé de 4210 francs. Les différents chapitres sont : intérêts actifs 2400 fr. ; immeubles productifs 7190 francs ; forêts 29.850 fr. ; impôts 86.910 francs ; taxes 5210 fr. ; recettes diverses 6200 fr. ; service des eaux 1090 fr. ; service de l'électricité 5510 fr., pour les revenus, alors que l'on trouve aux charges : intérêts passifs 8680 fr. ; administration 24.740 fr. ; hygiène publique 7500 fr. ; instruction publique 75.170 fr. ; travaux publics 15.450 fr. ; police 2100 fr. ; œuvres sociales 14.280 fr. et dépenses diverses 650 francs.

Au cours de cette même séance, le Conseil général a ratifié un arrêté du Conseil intercommunal du Syndicat du Centre scolaire secondaire du Val-de-Ruz, concernant diverses modifications du règlement général, et a procédé à la nomination d'une commission chargée de reprendre tout le problème du règlement d'aménagement communal.

Budget refusé aux Brenets

(c) Le Conseil général des Brenets à siégé hier soir sous la présidence de M. Henri Mahieu. A la lecture du budget, la commission des comptes s'est élevée contre plusieurs chapitres aux augmentations exagérées : l'hygiène publique, l'instruction publique et les œuvres sociales. Par la voix de M. Guinchard, le parti socialiste a déclaré qu'il s'abstiendrait de voter alors que M. Jequier et le parti PPN voteront contre. Au vote, sur 25 membres présents, quatre seulement ont approuvé le budget, et huit l'ont refusé. Le reste de l'assemblée s'est abstenue. Nous y reviendrons dans une prochaine édition.

La presse neuchâteloise pour le dialogue

Réunie en assemblée extraordinaire aux Geneveys-sur-Coffrane, l'Association de la presse neuchâteloise a examiné le problème de la convention collective romande. Estimant qu'il est dans l'intérêt de la profession de conserver un dialogue avec les éditeurs, elle a, à l'unanimité, décidé de recommander au comité central de l'APS, d'accepter le délai proposé par l'Union romande des journaux, avec dénonciation « pro forma » de la convention pour la fin 1974. Si des contre-propositions suffisantes ne sont pas faites par l'URJ la dénonciation deviendra effective au 30 avril 1975 et les négociations pour la nouvelle convention devront être ouvertes immédiatement pour que le nouveau contrat entre en vigueur le 1er janvier 1976.

MARIN-EPAGNIER

Augmentation de la population, mais tassement sensible

(c) L'augmentation de la population qui avait fait des bonds impressionnants au cours des dernières années, a marqué un ralentissement en 1974. Le recensement au 15 décembre indique un chiffre de 3111 habitants soit une augmentation de 61 personnes par rapport à 1973. Des appartements sont en construction, mais on ne saurait prévoir dans quelle mesure ils seront occupés au cours de l'an prochain. L'augmentation de 1974 indique 49 Neuchâtelois et 38 étrangers de plus, tandis que les Confédérés diminuent de 26 unités. On compte 1573 personnes mariées, 168 veufs, veuves et divorcés et 1370 célibataires. Il y a 615 Neuchâtelois, 1282 Confédérés et 1214 étrangers dont 684 sont au bénéfice d'un permis d'établissement et 530 au bénéfice d'une autorisation de séjour annuelle. Les personnes du sexe masculin sont au nombre de 1574, celles du sexe féminin de 1587.

En ce qui concerne les professions, il y a 193 horlogers (+ 76), 210 mécaniciens (— 64), 31 agriculteurs (— 3) et 1174 personnes sont classées dans d'autres professions. Au point de vue confessions, on compte 1469 protestants, 1538 catholiques romains, 6 catholiques chrétiens, 5 israélites et 93 personnes de religions diverses ou sans confession. Les chefs de ménage sont au nombre de 1094. 162 personnes sont âgées de 65 ans et plus et 45 jeunes gens et jeunes filles atteindront leur majorité en 1975.

LA CHAUX-DE-FONDS

L'agression de la rue de la Serre : Pas complice, mais par hasard...

Au début de septembre, de nuit, une restauratrice de La Chaux-de-Fonds, qui rentrait chez elle fut victime d'une agression, deux individus l'avaient attaquée rue de la Serre afin de lui dérober son sac à main contenant plus de mille francs. L'un des agresseurs fut appréhendé peu après et le second parvint à prendre la fuite.

Hier après-midi, le tribunal de police de La Chaux-de-Fonds, présidé par M. Pierre-André Rognon, devait juger J.-C. J., prévenu d'ivresse au volant, tentative de brigandage, lésions corporelles simples, voies de fait, éventuellement d'actes commis en état d'irresponsabilité fautive.

En fait, l'affair s'est passablement « dégonflée » car il s'est révélé que si agression il y a eu, J. n'était nullement le complice de l'auteur et qu'il s'est trouvé mêlé à cette histoire par hasard, pourrait-on dire. Nous y reviendrons. Le tribunal a condamné Jean-Claude Joly pour ivresse au volant, refus de la prise de sang et voies de fait à deux mois d'emprisonnement, à la publication du jugement et à 380 fr. de frais.

FRIBOURG

Au tribunal criminel de la Sarine

Quatre ans de réclusion au souteneur banqueroutier

Nous avons relaté hier la première journée du procès d'un Haut-Valaisan de 33 ans, André Sch., répondant de nombreux chefs d'accusation, le crime de souteneur et la banqueroute frauduleuse figurant en tête de liste. Hier, le tribunal criminel de la Sarine, présidé par M. Pierre Zappelli, l'a condamné à quatre ans de réclusion. L'un des quatre co-accusés a été acquitté, tandis que les trois autres écopaient de peines légères avec sursis. Cette dernière audience atteignit à l'odieux aussi bien qu'au burlesque. Et l'avocat d'André Sch., se distingua par des éclats singuliers, traitant par exemple la fort jolie femme de Sch. de «véritable grenadier afro-asiatique» (Mme Sch. est une femme de couleur) qui aurait été le mauvais génie du « pauvre paysan de Salquenen » devenu entrepreneur et souteneur...

Me Nicolas Grand, substitut du procureur général, fit un rappel calme et méthodique des faits reprochés aux cinq accusés. Il proposa lui-même l'acquittement de l'un d'eux et des peines avec sursis pour trois autres. En revanche, il fut implacable à l'égard d'André Sch. qui, ayant tenté de profiter du «boom» de la construction, lâcha son métier de maçon pour devenir ferrailleur, puis entrepreneur. Une activité qui aboutit à une faillite frauduleuse dont le découvert est de 585.000 francs. Train de vie luxueux, prélèvements personnels, graves négligences professionnelles (l'entreprise qui occupa jusqu'à 70 ouvriers, plus des Turcs non déclarés, n'avait pas de comptabilité), enfin le démon du jeu en sont les causes. De plus, André Sch. fut le souteneur de son épouse qui gagna en une vingtaine de mois, à Lausanne pricipalement, quelque 240.000 fr. dont il profita très largement. Une épouse qui lui servit de prête-nom pour se lancer dans de nouvelles affaires, ce qui n'empêcha pas le caïd de la brutaliser, lui causant des lésions corporelles graves. Une poule aux œufs d'or qui finit par demander le divorce. Me Grand requit cinq ans de réclusion.

UN HOMME SIMPLE EN SALOPETTES...

Selon son défenseur l'entrepreneur banqueroutier n'aurait simplement «pas su y faire», alors que d'autres affairistes en faillite se seraient montrés tout aussi condamnables, mais plus habiles. Ainsi, André Sch. n'aurait été qu'un Haut-Valaisan tout simple qui essayait de se faire une place au soleil, et sur le dos duquel pas mal de gens se seraient «sucrés». Il le décrit comme un «pauvre type» en salopettes, trompé par des comptables dont il qualifia les explications de «vasouillardes».

La réalité est connue: André Sch. vivait en grand seigneur. Ses comptables successifs furent en fait contraints de quitter le bateau. Et, à la fin, tandis que les ouvriers attendaient la paie (il fallait trouver 88.000 fr.), Sch. perdait au casino une large part au moins des 40.000 fr. qu'il avait soustrait à la masse de faillite.

L'avocat atteignit des sommets lorsqu'il chargea la belle Mme Sch. de tous les péchés, lui reprochant d'être à l'origine de la déconfiture. Il la qualifia d'une série de synonymes du mot prostituée, trouvés — dit-il — dans le «Petit Robert», ce qui provoqua un malaise dans toute l'assistance. La charge fut telle qu'elle déclencha le rire... d'André Sch. lui-même. Enfin, le défenseur estima qu'on ne saurait guère reprocher à son client « qu'une faillite où tout n'a pas été orthodoxe». Et il lâcha qu'à son avis, une peine d'un an serait «largement suffisante».

«Je remercie l'avocat de la défense de nous avoir bien fait rire, à défaut de nous avoir convaincus», conclut M. Grand. Le tribunal prononça une peine de 4 ans de réclusion, retenant les crimes de souteneur, d'escroquerie, de banqueroute frauduleuse et banqueroute simple, violation de l'obligation d'entretenir une comptabilité, abus de confiance, détournement d'objets mis sous main de justice, infraction à la loi sur l'AVS, lésions corporelles, voies de fait et dénonciation calomnieuse.

Michel GREMAUD

Démission de M. F. Masset

(c) L'un des ténors du parti radical, M. Ferdinand Masset, a décidé de démissionner du Conseil communal de Fribourg. Ainsi, M. Jean-Claude Bardy, premier des viennent-ensuite de la liste, devrait-il retrouver le siège qu'il perdit lors des élections de février 1974. M. Masset, dit un communiqué du parti radical quitte le Conseil communal, après y avoir œuvré efficacement pendant neuf ans, comme conseiller nonpermanent. Responsable de plusieurs organisations professionnelles et économiques, député au Grand conseil, M. Masset ne pouvait plus vouer à son mandat à l'exécutif communal le temps qu'il aurait voulu. Appelé à la présidence du groupe libéral-radical du Grand conseil, M. Masset continuera de s'occuper spécialement des problèmes de politique cantonale.

Bulletin boursier

NEUCHATEL

	17 déc.	18 déc.
Banque nationale	530.— d	530.— d
Crédit foncier neuchât.	550.— d	540.— d
La Neuchâteloise ass.	290.— d	290.— d
Gardy	70.— d	70.— d
Cortaillod	1100.—	1100.—
Cossonay	1300.— d	1300.— d
Chaux et ciments	540.— d	540.— d
Dubied	280.— d	300.—
Dubied bon	240.— d	240.— d
Ciment Portland	1750.— d	1750.— d
Interfood port.	1875.— d	1875.— d
Interfood nom.	420.— d	420.— d
Navigation N'tel priv.	50.— d	50.— d
Girard-Perregaux	470.— d	470.— d
Paillard port.	250.— d	250.— d
Paillard nom.	65.— d	65.—. d

LAUSANNE

Banque cant. vaudoise	995.—	990.— o
Crédit foncier vaudois	700.—	690.— o
Ateliers constr. Vevey	420.—	420.—
Editions Rencontre	350.— d	350.—
Rinsoz & Ormond	610.—	610.—
La Suisse-Vie ass.	2075.— o	2000.—
Zyma	1000.— d	950.— d

GENÈVE

Grand-Passage	200.— d	200.— d
Charmilles port.	650.—	650.—
Physique port.	135.— d	143.—
Physique nom.	100.— d	110.— d
Astra	0.25 d	0.25
Monte-Edison	2.15	2.10
Olivetti priv.	3.50	3.40
Fin. Paris Bas	60.50	60.50
Alumettes B	57.— d	57.—
Elektrolux B	68.50 d	68.— d
S.K.F.B.	76.— d	75.— o

BALE

Pirelli Internat.	131.—	132.—
Bâloise-Holding	212.— d	205.—
Ciba-Geigy port.	1255.—	1250.—
Ciba-Geigy nom.	635.—	625.—
Ciba-Geigy bon	895.—	900.—
Sandoz port.	3875.—	3900.—
Sandoz nom.	1735.—	1700.—
Sandoz bon	2850.—	2800.—
Hoffmann-L.R. cap.	85500.—	85000.—
Hoffmann-L.R. jce	67000.—	67000.—
Hoffmann-L.R. 1/10	6750.—	6825.—

ZURICH (act. suisses)

Swissair nom.	368.—	365.—
Swissair port.	377.—	380.—
Union bques suisses	2200.—	2200.—
Société bque suisse	424.—	422.—
Crédit suisse	2125.—	2150.—
Bque hyp. com. port.	1300.—	1300.— d
Bque hyp. com. nom.	1150.— d	1150.— d
Banque pop. suisse	1410.—	1410.—
Bally port.	410.— d	410.— d
Bally nom.	330.— d	330.— d
Elektro Watt	1605.—	1600.—
Holderbank port.	325.—	333.—
Holderbank nom.	315.—	315.— d
Juvena port.	720.—	700.—
Juvena bon	48.50	47.50
Motor Colombus	790.—	790.—
Italo-Suisse	102.—	114.—
Réass. Zurich port.	2650.—	2600.—
Réass. Zurich nom.	1700.—	1700.—
Winterthour ass. port.	1360.—	1370.—
Winterthour ass. nom.	905.—	890.— d
Zurich ass. port	7750.—	7700.—
Zurich ass. nom	5700.—	5750.—
Brown Boveri port.	865.—	890.— d
Saurer	870.— d	875.—
Fischer	450.—	455.—
Jelmoli	750.— d	775.—
Hero	2900.—	2900.—
Landis & Gyr	580.—	550.—
Nestlé port.	2130.—	2130.—
Nestlé nom.	1275.—	1255.—
Roco port.	1800.— d	2005.— d
Alu. Suisse port.	1035.—	1005.—
Alu Suisse nom.	385.—	383.—
Sulzer nom.	2600.—	2600.— d
Sulzer bon	305.— d	305.—
Von Roll	810.—	800.—

ZURICH (act. étrang.)

Alcan	49.—	48.50
Am. Metal Climax	81.—	80.50
Am. Tel & Tel.	112.—	113.—
Beatrice Foods	39.—	39—.
Burroughs	189.—	—.—
Canadian Pacific	34.—	34.50
Caterpilar Tractor	116.—	120.—
Chrysler		20.50 d
Coca Cola	122.—	129.— d
Control Data	24.—	25.25
Corning Glass Works	75.—	71.—
C.P.C. Int.	82.50	83.—
Dow Chemical	136.—	138.50
Du Pont	222.—	227.—
Eastman Kodak	150.—	155.—
EXXON	159.—	162.—
Ford Motor Co	85.50	8650
General Electric	80.25	84.50
General Foods	42.—	42.50
General Motors	81.25	85.50
General Tel. & Elec.	41.—	42.—
Goodyear	31.50	32.—
Honeywell	50.—	50.50
I.B.M.	422.—	439.—
International Nickel	49.50	50.50
International Paper	86.50 d	89.—
Internat. Tel. & Tel.	31.50	32.50
Kennecott	91.—	94.50
Litton	9.—	9.25
Marcor	36.—	36.50
MMM	128.—	132.—
Mobil Oil	89.—	89.—
Monsanto	106.50	109.—
National Cash Register	35.75	37.50
National Distillers	33.—	33.—
Philip Morris	119.—	122.—
Phillips Petroleum	97.50	98.50
Procter & Gamble	198.—	206.—
Sperry Rand	68.—	70.—
Texaco	56.—	56.75
Union Carbide	103.—	105.—
Uniroyal	14.25	14.75
U.S. Steel	95.—	95.50
Warner-Lambert	63.50	64.50
Woolworth F.W.	22.—	22.—
Xerox	129.50	136—.
AKZO	39.—	39.—
Anglo Gold I	128.50	130.50
Anglo Americ.	12.25	12.—
Machines Bull	15.50	15.50
Italo-Argentina	130.—	134.—
De Beers I	9.—	9.—
General Shopping	310.— d	310.—
Imperial Chemical Ind.	7.50	7.50
Péchiney-U.-K.	61.50	62.—
Philips	21.50	22.—
Royal Dutch	65.25	65.25
Sodec	15.— d	15.—
Unilever	78.—	81.—
A.E.G.	52.—	51.50
B.A.S.F.	132.50	130.50
Degussa	238.—	234.—
Farben. Bayer	112.—	109.50
Hœchst. Farben.	121.50	120.—
Mannesmann	207.50	207.—
R.W.E.	126.50	124.50
Siemens	231.—	230.—
Thyssen-Hütte	71.50	71.—
Volkswagen	73.— d	73.—

FRANCFORT

A.E.G.	49.80	49.—
B.A.S.F.	126.—	124.60
B.M.W.	130.—	130.50
Daimler	246.—	250.50
Deutsche Bank	280.70	278.,—
Dresdner Bank	189.50	186.80
Farben. Bayer	104.50	102.50
Hœchst. Farben.	114.50	113.—
Karstadt	362.—	363.—
Kaufhof	186.—	185.50
Mannesmann	196.50	195.25
Siemens	219.80	218.50
Volkswagen	69.50	69.—

MILAN

Assic. Generali	56110.—	54800.—
Fiat	985.50	698.—
Finsider	313.25	324.50
Italcementi	24030.—	23500.—
Monte Amiata	1075.—	1070.—
Motta	2290.—	2290.—
Pirelli	745.—	745.—
Rinascente	107.50	108.12

AMSTERDAM

Amrobank	62.90	63.50
AKZO	37.70	39.10
Amsterdam Rubber	245.—	242.—
Bols	72.50	73.50
Heineken	118.80	120.—
Hoogovens	56.—	58.10
K.L.M.	41.—	40.50
Robeco	138.80	140.50

TOKIO

Canon	190.—	186.—
Citizen	190.—	190.—
Fuji Photo	281.—	285.—
Fujitsu	211.—	214.—
Hitachi	140.—	140.—
Honda	461.—	466.—
Kirin Brew.	243.—	245.—
Komatsu	278.—	272.—
Matsushita E. Ind.	390.—	397.—
Sony	1520.—	1560.—
Sumi Bank	353.—	350.—
Takeda	211.—	216.—
Tokyo Marine	478.—	480.—
Toyota	418.—	434.—

PARIS

Air liquide	285.20	289.90
Aquitaine	369.—	364.—
Cim. Lafarge	136.10	134.60
Citroën	29.20	29.15
Fin. Paris Bas	109.—	110.80
Fr. des Pétroles	75.60	77.50
L'Oréal	646.—	664.—
Machines Bull	27.90	27.70
Michelin	515.—	535.—
Péchiney-U.-K.	111.80	113.—
Perrier	102.—	103.90
Peugeot	123.—	123.—
Rhône-Poulenc	114.—	113.—
Saint-Gobain	93.—	92.30

LONDRES

Anglo American	199.—	200.—
Brit. & Am. Tobacco	160.—	166.—
Brit. Petroleum	208.—	213.50
De Beers	98.—	103.—
Electr. & Musical	60.—	63.—
Imperial Chemical Ind.	123.—	124.—
Imp. Tobacco	34.50	36.—
Rio Tinto	85.—	87.—
Shell Transp.	132.—	133.—
Western Hold.	21.50	22.—
Zambian anglo am.	111.—	112.—

Cours communiqués sans engagement par le Crédit suisse

NEW-YORK

Allied Chemical	29-1/4	30-1/8
Allumin. Americ.	27	27-7/8
Am. Smelting	14	13-3/8
Am. Tel & Tel.	43-7/8	43-3/4
Anaconda	13-1/4	13-5/8
Bœing	16	16-1/8
Bristol & Myers	47-7/8	49-3/8
Burroughs	76	77
Canadian Pacific	13-1/4	13-1/2
Caterp. Tractor	46-1/4	46-1/2
Chrysler	8	7-5/8
Coca-Cola	50	49-1/2
Colgate Palmolive	21-1/4	22-7/8
Control Data	9-3/4	9-3/4
C.P.C. int.	32-3/4	33-3/8
Dow Cheminal	54-1/8	54-3/4
Du Pont	88-1/4	90-1/4
Eastmann Kodak	59-5/8	59-3/4
Ford Motors	33-3/4	34
General Electric	32-5/8	33-3/8
General Foods	16-3/4	16-3/8
General Motors	33-3/8	33-1/2
Gilette	22-3/4	24
Goodyear	12-1/2	12-3/4
Gulf Oil	17-1/8	17-1/8
I.B.M.	171-5/8	169-1/2
Int. Nickel	19-3/4	20
Int. Paper	34-1/2	34-7/8
Int. Tel & Tel.	12-5/8	12-3/8
Kennecott	37-1/4	36-1/2
Litton	3-1/2	3-3/8
Merck	67	67
Monsanto	42-1/4	43-3/8
Minnesota Mining	51	51-1/2
Mobil Oil	34-7/8	35-1/4
National Cash	14-3/8	14-1/4
Panam	2-1/8	2-1/8
Penn Central	1-3/8	1-1/4
Philip Morris	47-3/8	47-3/4
Polaroïd	19-1/4	19-1/8
Procter Gamble	80-1/8	79-7/8
R.C.A.	9-7/8	9-7/8
Royal Dutch	25-1/2	25-1/2
Std Oil Calif	22-7/8	22-3/4
EXXON	63-1/2	63
Texaco	22	21-5/8
T.W.A.	5-1/2	5-1/4
Union Carbide	40-3/4	41-1/4
United Aircraft	29-3/8	30-3/4
U.S. Steel	37-1/4	37-5/8
Westingh. Elec.	8-1/2	8-1/2
Woolworth	8-3/8	8-1/4
Werox	52	52-7/8

Indice Dow Jones

industrielles	597.55	603.48
chemins de fer	139.93	140.97
services publics	68.12	67.99
volume	16.880.000	18.090.000

Cours communiqués par « Reynolds Securities S.A., Lausanne »

La tendance

Une rapide mais tardive remontée des valeurs de premier plan a donné une certaine animation à une séance de la bourse de New-Yokr qui s'annonçait terne.

Cours des billets de banque

	Achat	Vente
Angleterre (1 £)	5.85	6.20
U.S.A. (1 $)	2.50	2.65
Canada (1 $ can.)	2.57	2.72
Allemagne (100 DM)	103.—	107.—
Autriche (100 sch.)	14.75	15.20
Belgique (100 fr.)	6.80	7.25
Espagne (100 ptas)	4.35	4.75
France (100 fr.)	56.50	59.50
Danemark (100 cr. d.)	42.50	46.50
Hollande (100 fl)	100.—	104.—
Italie (100 lit)	—.38	—.41
Norvège (100 cr. n.)	46.50	50.50
Portugal (100 esc.)	10.—	11.20
Suède (100 cr s)	60.—	64.—

Marché libre de l'or

Pièces :		
suisses (20 fr.)	162.—	177.—
françaises (20 fr.)	155.—	170.—
anglaises (1 souv. anglaises	154.—	169.—
(1 souv. nouv.)	162.—	177.—
américaines (20 $)	740.—	800.—
Lingots (1 kg)	15.400.—	15.700.—

Cours des devises

	Achat	Vente
Etats-Unis	2.56	2.60
Canada	2.60	2.64
Angleterre	5.98	6.08
£/$	2.3275	2.3375
Allemagne	105.60	106.60
France étr.	57.20	58.20
Belgique	7.06	7.16
Hollande	101.50	102.50
Italie est.	—.39	—.40
Autriche	14.90	15.05
Suède	62.—	63.—
Danemark	44.70	45.70
Norvège	48.70	49.70
Portugal	10.40	10.65
Espagne	4.58	4.68
Japon	—.85	—.88

Communiqués à titre indicatif par la Banque Cantonale Neuchâteloise

SYNDICAT DES MARCHANDS D'OR
19.12.74 or classe tarifaire 254/156
17.1274. argent base 381

La tension monte entre Israéliens et Palestiniens sur le front du Liban

TEL-AVIV (AP) — De nouveaux incidents se sont produits mercredi matin à la frontière israélo-libanaise qu'ont franchie des éléments israéliens dans un sens, des éléments palestiniens dans l'autre.

Selon les autorités militaires israéliennes, une unité a pénétré de neuf kilomètres en territoire libanais, jusqu'au village de Majdel Zoun, où elle a fait sauter six maisons suspectées d'avoir hébergé des terroristes avant de se replier avec deux prisonniers arabes.

Presque au même moment, une bande de fedayins franchissait la frontière et progressait jusqu'au kibboutz agricole de Hanita, lançait une demi-douzaine de grenades et repassait en territoire libanais.

Les explosions de grenades, à Hanita, ont provoqué une certaine surprise et confusion. Il avait d'abord été annoncé que le kibboutz avait été attaqué à la roquette, c'est-à-dire, d'une certaine distance, puis au bazooka.

En définitive, un communiqué déclare qu'une opération a permis de découvrir qu'un certain nombre de fedayins avaient franchi la frontière, qu'ils avaient pénétré dans le kibboutz et lancé des grenades sur un bâtiment avant de se replier au Liban.

Le kibboutz situé à six kilomètres environ de la côte, est proche de Rosh Hanikra, autre kibboutz qui fut attaqué il y a 12 jours par deux fedayins hommes-grenouilles.

L'opération contre Majdel Zoun, une dizaine de km au nord, s'était déroulée moins de trois heures plus tôt. Selon les autorités militaires, les Israéliens ont fait sortir les habitants puis ont fait sauter les six maisons suspectes. En repartant, ajoute le communiqué, les Israéliens ont emmené avec eux des Arabes soupçonnés de collaboration avec les Palestiniens.

Les Israéliens avaient déjà attaqué Majdel Zoun le 5 novembre. Ils avaient alors fait sauter une maison et ramené prisonniers le chef du village et son fils.

Par ailleurs, d'après les correspondants militaires, Israël envisage de renforcer les défenses le long de la frontière avec la Jordanie. Les kibboutz frontaliers, notamment, recevraient des moyens leur permettant de se défendre seuls.

« Rien n'indique particulièrement que les Jordaniens se préparent à la guerre, écrit le « Jerusalem post ». Mais si des hostilités éclataient, l'entrée de forces étrangères en Jordanie, en plus des unités saoudiennes qui s'y trouvent déjà.... présenterait une grave menace pour Israël. »

LE FRONT JORDANIEN

Par ailleurs, les correspondants militaires israéliens annoncent tous, pratiquement dans les mêmes termes, que le ministère de la défense se propose d'investir « des centaines de millions de livres israéliennes » (un dollar : six livres) pour renforcer les fortifications établies sur le Jourdain. Bien que la priorité soit toujours accordée au Sinaï, maintenant que les fortifications sur le Golan sont achevées, une partie importante des efforts d'Israël sera portée sur le Jourdain, indiquent ces correspondants.

Ils précisent qu'Israël part du principe que la Jordanie sera impliquée dans toute guerre future, et que son armée est la mieux entraînée des armées arabes en dépit de ses efffectifs réduits.

A partir du Jourdain, un envahisseur serait très proche des centres les plus peuplés d'Israël.

Selon ces correspondants, l'armée jordanienne est groupée actuellement entre Amman et le Jourdain, et si rien n'indique qu'elle se prépare à une guerre, les Israéliens veulent être prêts à tout et ont l'intention de porter immédiatement le combat en territoire ennemi.

SADATE ET ISRAEL

Dans une interview, le président Sadate a exprimé l'espoir que de nouveaux progrès seraient faits en vue d'un réglement au Proche-Orient, a répété son acceptation de l'Etat d'Israël comme fait et a proposé une garantie des grandes puissances aux frontières israélo-arabes.

Pour le président Sadate, le mouvement vers la paix s'est peut-être ralenti, mais il ne s'est pas arrêté. Il pense que les trois prochains mois seront capitaux pour maintenir et accélérer même le processus de paix.

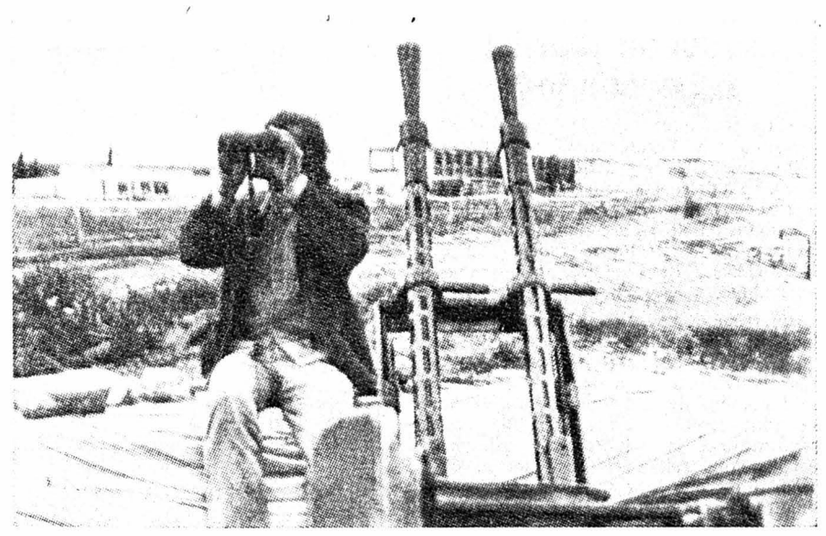

Un fedayin suit à la jumelle les évolutions des avions israéliens (Téléphoto AP)

Les Viets accentuent leur emprise au Sud

SAIGON (Reuter) — Les forces communistes menaçant la ville de district de Don-Luan — située à 100 km au nord de Saïgon — ont pris mardi son aéroport militaire défendu par une soixantaine de miliciens, a déclaré le commandement de Saïgon.

On ne connait pas les pertes subies au cours de l'accrochage qui s'est déroulé à 1 km 500 seulement de l'agglomération.

Don-Luan est situé à un carrefour important contrôlant les deux routes principales conduisant à la capitale provinciale de Phuoc-Binh à 30 km plus au nord.

L'une de ces routes, la numéro 14, a déjà été coupée par les communistes et maintenant la route directe vers le nord est sérieusement menacée ajoute-t-on de même source.

Don-Luan est défendu par plusieurs centaines de miliciens. Il y a dix ans, la ville a déjà été le théâtre d'une violente bataille où tout un bataillon aéroporté a été anéanti.

Par ailleurs, le commandement a donné des précisions sur les pertes subies pendant la chute de la capitale de district de Hung-Long (delta du Mékong).

Les premiers rapports faisaient état de 16 blessés au moment où les soldats gouvernementaux se sont retirés de la ville située à 210 km au sud-ouest de Saïgon. Les pertes communistes ne sont pas connues.

Depuis le début de l'offensive déclenchée par les forces communistes le 6 décembre dernier, les troupes gouvernementales ont perdu près de 5000 hommes, dont 877 tués. Dans les milieux politiques, on considère que ces pertes pourraient avoir un effet démoralisateur au sein de l'armée et entraîner une opposition de plus en plus vive à l'égard du gouvernement de Saïgon.

CEE : des milliards pour l'énergie

BRUXELLES (AP). — Les neuf pays du Marché commun vont consacrer dans les dix années à venir une somme de quelque 300 milliards de dollars afin de réduire leur dépendance à l'égard des sources extérieures d'énergie.

Le commissaire à l'énergie de la communauté, M. Simonet, a expliqué que près de la moitié de cette somme servira à la construction de centrales nucléaires.

Les représentants des Neuf ont décidé mardi d'assurer à 50 % leurs besoins énergétiques d'ici 1985, contre 37 % en 1973.

Au cours d'une conférence de presse, M. Simonet a souligné que tous les pays de la communauté (y compris la France) seront représentés à la nouvelle agence internationale de l'énergie par un représentant unique de la commission des communautés.

M. Simonet a fait ressortir qu'il existe désormais un accord de fait sur une approche cohérente à l'égard des pays producteurs. A son avis, les Etats-Unis n'accepteront le principe d'une conférence avec les pays producteurs que lorsqu'ils auront le sentiment d'une unité d'action de la part des pays consommateurs. Ces derniers devront notamment définir une attitude commune en ce qui concerne le problème des prix du pétrole.

Condamnations à Bordeaux

BORDEAUX (AP). — Huit condamnations et 10 relaxes ont été prononcées dans l'affaire du vin de Bordeaux.

Pierre Bert, reconnu comme le principal animateur de la fraude, a été condamné à un an de prison ferme et 27.000 fr.f. d'amende, le maximum de la peine prévu par la loi de 1905.

Serge Balan, son comparse, a été condamné à six mois de prison avec sursis et trois ans de mise à l'épreuve ainsi qu'à 2000 fr. f. d'amende.

Les cousins Cruse ont, d'autre part, été condamnés à un an de prison avec sursis et trois années de mise à l'épreuve et chacun à une amende de 27.000 fr.f.

M. George, p.d.g. de l'Office de vente de liquide, a été condamné à la même peine alors que M. Castaing, p.d.g. des entrepôts vinicoles castillonnais est condamné à six mois de prison avec sursis. Chacun devra verser 27.000 fr. f. d'amende.

Neuf autres personnes ont été relaxées : ce sont des acheteurs qui avaient fait valoir leur bonne foi.

Président pour l'intérim en Grèce

L'ANCIEN ET LE NOUVEAU. — De gauche à droite, le général Gizikis et M. Stasinopoulos (Téléphoto AP)

ATHÈNES (AFP) — Avec 206 voix sur 291 suffrages de la Chambre des députés, M. Stassinopoulos, ancien président du Conseil d'Etat, juriste, poète et docteur honoris causa de l'université de Bordeaux, a été élu mercredi président provisoire de la République grecque.

Unanimement respecté, il n'a pas suscité d'opposition quant à sa personne, mais il a cristallisé le clivage qui se manifeste entre M. Caramanlis et le parti majoritaire de la Démocratie nouvelle d'une part, et l'opposition du centre de la gauche socialiste et de l'extrême gauche communiste d'autre part. Il semble que quelques députés du parti de M. Caramanlis aient voté blanc ou nul.

Les partis de l'opposition ont entendu manifester par leur vote leur désaccord quant aux méthodes du gouvernement de M. Caramanlis qui s'est abstenu de les consulter au préalable sur cette question « d'intérêt national ».

Immédiatement après le vote, M. Stassinopoulos a prêté serment en présence de l'archevêque Seraphim, primat de l'Eglise orthodoxe grecque.

La durée de son mandat est limitée à trois mois, délai imparti au parlement pour fixer par amendement à la constitution le mode d'élection et les pouvoirs du futur président « définitif » de la République et l'élection de ce dernier.

Brutal raidissement soviétique

MOSCOU (AP). — Les dirigeants soviétiques ont « rejeté purement et simplement comme inacceptable » toute tentative du Congrès américain en vue d'attacher au commerce entre les deux pays des conditions constituant une intervention dans les affaires intérieures soviétiques, a annoncé l'agence Tass.

« Toute tentative, d'où qu'elle vienne, en vue d'intervenir dans les affaires intérieures qui sont entièrement du ressort de l'Etat soviétique et de personne d'autre, est purement et simplement rejetée comme inacceptable dans les cercles dirigeants de l'Union soviétique », dit la déclaration qualifiée par Tass « d'autorisée ».

Les dirigeants soviétiques dénoncent, par ailleurs, les spéculations qui ont cours aux Etats-Unis et prévoyant un accroissement de l'émigration soviétique. Ils « rejettent résolument une telle interprétation », a ajouté Tass.

L'agence publie également le texte d'une lettre du ministre soviétique des affaires étrangères M. Gromyko adressée à M. Kissinger le 26 octobre.

Cette lettre montrerait que les dirigeants américains avaient été informés l'automne dernier de « la tendance actuelle à une baisse du nombre des personnes souhaitant quitter l'U.R.S.S. pour chercher une résidence permanente dans l'autres pays ».

M. Gromyko a dit à M. Kissinger que la correspondance entre le secrétaire d'Etat américain et le sénateur démocrate Jackson (l'un des principaux artisans de la lutte en faveur de l'émigration des juifs soviétique au Congrès) donnait « une image déformée » des discussions soviéto-américaine en la matière, a ajouté l'agence Tass.

M. Baibakov, président de la commission du plan d'Etat, a fixé mercredi devant le Soviet suprême des objectifs économiques modestes pour 1975, dernière année d'un plan quinquennal qui, dans de nombreux secteurs importants, restera en deçà de ce qui avait été prévu à l'origine.

M. Baibakov a notamment révélé que la récolte céréalière avait été, cette année, de 195,5 millions de tonnes, contre les 205,6 millions de tonnes prévus. Pour atteindre les objectifs du plan, la récolte devrait être de 207,8 millions de tonnes en 1975.

Au deuxième rang de droite à gauche à la réunion du Soviet suprême : Brejnev, Kossyguine, Podgorny, Souslov et Kirilenko. (Téléphoto AP)

Les amoureux de Sofia

NICE (AP). — L'odyssée de Mario, le jeune Chilien, et de Vania, la jolie Bulgare, tourne au conte de fées.

Fuyant l'intransigeance de son père, commandant du génie dans l'armée bulgare, Vania avait choisi la fuite et parcouru 2000 km dissimulée dans une cache étroite de la voiture pilotée par son fiancé.

Interceptés à la douane de Menton, ils couchèrent dimanche et lundi à l'asile de nuit de Nice avec les miséreux et les sans-abri. Mais leur aventure a provoqué une vive émotion sur la Côte-d'Azur, et la direction d'un palace de Nice leur a offert l'hospitalité.

Depuis mardi soir, les amoureux fugueurs de Sofia sont hébergés à l'hôtel Francia, un établissement luxueux du centre de la ville réservé aux touristes aisés.

Durant leur voyage de Sofia à Menton, qu'ils avaient répété trois fois sur plusieurs centaines de kilomètres en Bulgarie avant le vrai départ, les jeunes gens communiquaient en morse. Dans sa cachette, où elle passa deux jours et deux nuits sans manger et sans boire, Vania, bloquée entre le moteur de la voiture et le dossier de la banquette arrière, ne pouvait même pas bouger la tête et elle dut se mordre à plusieurs reprises pour ne pas crier de douleur.

Arrêtés à Menton, ils bénéficièrent de la mansuétude des gendarmes puis de la compréhension du juge d'instruction qui leur accorda la liberté. Maintenant Vania et Mario espèrent un cadeau de Noël : trouver un emploi qui leur permettrait de ne plus être à la charge de personne.

Leur histoire a tellement ému le public qu'ils auront sans doute satisfaction.

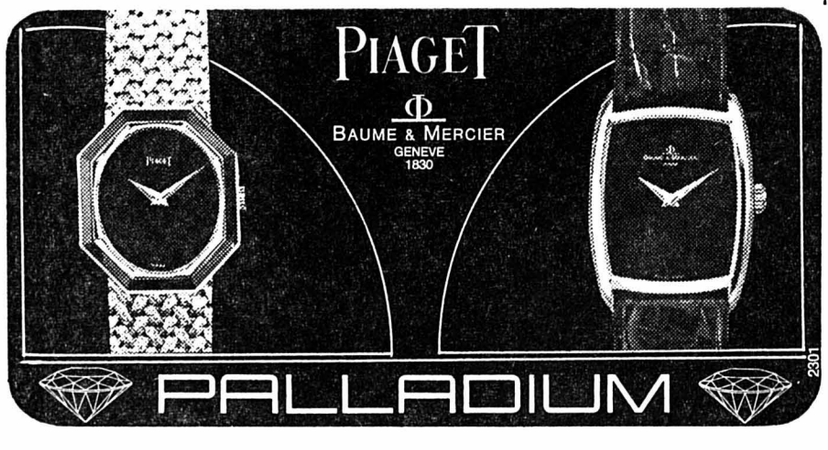

Pour barrer la route à Mitterrand ?

Le « coup de force » style commando de Jacques Chirac pour faire main basse sur l'U.D.R. en s'imposant comme secrétaire général du mouvement à la grande colère, vite tue, des « barons » du gaullisme historique, a tellement surpris la classe politique et la presse que les hypothèses sur les motivations du premier ministre sont aussi nombreuses que diverses.

Il est certain que Chirac a présenté son initiative comme le seul moyen de barrer la route à l'atlantisme, d'empêcher le « viol » des grandes options du gaullisme, le seul moyen de sauver l'U.D.R et le gaullisme menacés par les ambitions giscardiennes.

Une étonnante hypothèse a été avancée par l'hebdomadaire d'extrême droite (favorable à la candidature Giscard lors de l'élection présidentielle) « Minute », qui, d'ailleurs, rejoint curieusement un des « soupçons » presque ouvertement exprimés par les communistes dans leur petite guerre froide contre le parti socialiste. Le 18 brumaire de Chirac aurait eu pour but de faire échec à « l'opération Mitterrand », c'est-à-dire à la tentation, qui serait grande, de Giscard d'Estaing d'attacher à son char élyséen les socialistes qu'il croit ulcérés par les attaques des communistes et, pourquoi pas, à la faveur d'une crise dans l'équipe Chirac ou d'une élection générale, qu'on pourrait habilement précipiter, offrir au « leader » socialiste François Mitterrand avec le poste de premier ministre la tâche de « gérer la crise capitaliste », comme dit Georges Marchais.

RONDS DE JAMBES

Il est certain que malgré le caractère agressif de sa campagne électorale à l'égard de Mitterrand, Giscard d'Estaing dès son installation à l'Elysée après une victoire ric-rac (et sans doute à cause de cela) n'a pas ménagé certaines « ouvertures » vers la gauche et vers le parti socialiste en particulier, en faisant voter, parfois contre l'U.D.R. et avec l'appoint décisif des voix de gauche (comme dans le cas de la loi sur l'avortement) des réformes (comme l'abaissement de l'âge électoral et de la majorité civile) qui étaient dans le programme de son adversaire socialiste.

Notre téléphone de Paris

Puis, il y eut les ballons d'essai d'un « statut de l'opposition », qui ne fut jamais légalisé, de l'ouverture des ondes à l'opposition, retardée par la crise de l'ORTF, de sa réforme puis les « mesures d'ordre » prises par Chirac à l'égard de certains postes périphériques « persifleurs » comme Europe numéro un. Enfin, les invitations à prendre le thé à l'Elysée qui tentèrent même Marchais, ne furent jamais officiellement faites, Mitterand et Marchais les repoussant à l'avance catégoriquement.

CE QU'IL A DIT

Lorsque, prenant la parole pour défendre à l'assemblée la motion de censure présentée mardi par la gauche, Mitterrand déclarait à Chirac : « Nous souhaitons que vous partiez », ce ne fut pas pour poser sa candidature, mais bien pour préciser que le gouvernement qui devrait succéder à celui de Chirac serait « celui de l'union de la gauche avec les communistes et les radicaux, qui appliquerait le programme commun et s'appliquerait à réformer les structures, mettre en œuvre une autre société et vaincre la crise au lieu de la gérer. »

Tous propos propres à décourager les tentations « socialistes » de l'Elysée si tant est qu'il y en eut réellement et démentir l'hypothèse hasardeuse qui faisait un bon titre pour l'hebdomadaire « Minute » distribué mardi après-midi à l'Assemblée nationale, mais n'était guère défendue dans le texte de l'article.

Jean DANÈS

UN FAIT PAR JOUR

22 mois

Là-bas, c'est toujours la guerre. Tout comme avant. Comme avant l'accolade de Kissinger à Le Ductho. La paix américaine en Asie continue. Avec ses bombes. Ses enfants qui meurent. Ses mères qui hurlent leurs souffrances. Avec des populations vagabondes n'ayant comme seuls compagnons que la peur et la faim. C'est un beau succès pour « dear ». Sa politique étrangère et ses promesses.

Certes, officiellement, il n'y a plus de guerre au Viet-nam. Puisque plus un Américain ne tombe sous les balles des Viets. Il n'y a plus de guerre. Il y a seulement des gens qui continuent à mourir. Un peu plus chaque jour. Alors SOS! Faites donner la garde. Et que sonne le tocsin sur une Asie à nouveau torturée ! L'Asie sommeille. L'Asie fait des affaires. Bonnes pour certains. Mauvaises pour d'autres. Et, comme à chaque jour suffit sa peine, on verra bien. Que verra-t-on ? Un jour ou l'autre, un mois ou l'autre, on verra s'effondrer le régime de Saigon. Par le dehors. Par le dehors. Oublié. Meurtri de ses propres fautes. Trahi par ses propres folies. Et par ses derniers défenseurs.

Thieu a éliminé bien des gens. Pour lui aussi, le temps court. A perdre haleine. Une révolution de palais de plus. Bah ! depuis tant d'années, le Viet-nam a connu tant de maîtres ! Tant de généraux y ont perdu leurs étoiles. Un de plus, un de moins... Pourtant... Pourtant, il y a 22 mois, toutes les TV européennes retransmettaient un « show » pas comme les autres. Quelque chose d'imprévu. Et d'incroyable. De presque jamais vu. Des Américains qui, jadis, avaient tenu le tonnerre, serrant la main des délégués de Hanoï dans les salons d'un immeuble parisien. Avant que les « deux côtés » apposent des signatures quelque peu hésitantes au bas d'un parchemin. Et puis, ensemble, ils sablèrent le champagne. Et puis, ceux d'Hanoï repartirent. Car il fallait bien préparer la suite. C'est-à-dire le dernier round.

Il vient juste de commencer. C'est pourquoi le dollar se fait rare à Saigon. Et le dollar, là-bas, vaut tous les canons. Et prépare à tous les succès. Or, à enjambées chaque jour un peu plus grandes, il semble que le destin de Thieu soit déjà fixé. La contestation est cette fois dans la rue. Aux portes du palais. Partout, relèvent la tête, ceux qu'une dictature sans faille avait un temps fait taire. Ce sont les bouddhistes qui viennent de créer un « Front de réconciliation nationale ». Ce sont les catholiques qui lancent le « Mouvement du peuple contre la corruption » avec un programme débutant par cette formule : « Le roi traite ses sujets comme des chiens. Traitons le roi comme un ennemi ». C'est le général Minh, ultime pensée peut-être de la diplomatie américaine, qui descend, lui aussi, dans l'arène avec cette formule brûlante de revanche : « Cela ne peut plus durer. Le peuple a atteint les limites de la souffrance ». Et puis, il y a le pire.

Il y a les demandes de crédits présentées à la Maison-Blanche. Et calculées en dollars. Il faut, il en faudrait des choses à Thieu, pour arriver à essouffler le temps. 63 millions pour l'agriculture, 150 pour l'industrie, 146 pour l'infrastruture, 90 pour l'éducation. Et puis 300.000 tonnes d'engrais pour éviter la disette. « Maintenez votre aide, ou alors la situation deviendra très grave », a câblé Thieu aux Américains. Mais, de sa plus haute tour, la sœur Anne de Saigon ne voit plus rien venir. Thieu a besoin de pain. Il ne reçoit plus que des miettes. Alors que court dans les rues de Saigon le lourd parfum d'un Watergate.

Le 28 octobre 1967, paraissait dans la « Pravda » un article d'Ho Chi-minh commençant ainsi :« Quand on boit de l'eau, on se souvient de la source ». Voici justement qu'elle déborde....

L. GRANGER

AUTOUR DU MONDE

POUR TOUT SAVOIR

AMÉRIQUE

Balance américaine des paiements : déficit

WASHINGTON (AP). — Le déficit de la balance américaine des paiements au cours du troisième trimestre 1974 a atteint 3,6 milliards de dollars a annoncé le département du commerce.

Sur l'ensemble des neuf premiers mois de l'année, ce déficit a été de 4,3 milliards de dollars contre un milliard de dollar pour l'ensemble de l'année 1973.

Violence en Argentine

BUENOS-AIRES (AFP). — La vague d'assassinats et d'enlèvements se poursuit en Argentine où au cours des dernières 24 heures on a retrouvé le cadavre d'un jeune homme et signalé la disparition de quatre personnes.

PROCHE-ORIENT

Mgr Capucci fait la grève de la faim

JÉRUSALEM (AFP). — Mgr Capucci fait bien la grève de la faim depuis vendredi dernier, a confirmé le porte-parole du gouvernement général des prisons israéliennes. Le prélat refuse, en effet, d'accepter la juridiction de la Cour israélienne qui l'a condamné à 12 années de prison.

EUROPE

Remous chez les rapatriés d'Algérie

PARIS (AP). — Des militants du Front national des rapatriés ont envahi mercredi la salle où se tenait une réunion de concertation des associations de rapatriés et ont retenu pendant plusieurs heures le président de la séance, M. Mario Bernard, parlementaire en mission.

Il s'agissait d'une protestation contre le rejet la veille, par le premier ministre, M. Chirac, d'un projet qui avait été élaboré par les associations de rapatriés, concernant l'indemnisation des personnes ayant perdu leurs biens en Algérie.

Dans la cathédrale de Reims

REIMS (AFP). — Un concert de musique électro-acoustique donné dans la cathédrale de Reims suscite des remous nombreux dans les milieux catholiques et en particulier dans les milieux intégristes.

Le « Rassemblement des silencieux de l'église » a dénoncé la « profanation » de la cathédrale et annoncé qu'il envisage d'organiser des « groupes d'intervention » pour éviter le renouvellement de « telles abominations ».